

Sommaire

2	Fiche signalétique de l'Association
3	Objet social
6	Effectifs
8	Le Conseil d'Administration
9	Le mot du Président
11	Vie associative
19	L'hébergement d'urgence
30	Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
38	CADA Aube
65	CADA de Charleville-Mézières
79	CADA de Langres
105	Les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile et Centres d'Accueil et d'Orientation
109	HUDA Aube
137	CAO de Langres
143	CAO /HUDA Chaumont
155	Le Centre Provisoire d'Hébergement
166	La Résidence Sociale issue du Foyer de Travailleurs Migrants
175	Les Logements « Allocation au Logement Temporaire »
178	Les Dispositifs d'Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés
182	ADLER Aube
196	ADLER Haute Marne
206	Les ateliers Sociolinguistiques et cours de français
211	Liste des sigles utilisés

Fiche Signalétique

Nom de l'organisme et sigle	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM)
Statut juridique	Association Loi 1901
Date de constitution	Juin 1967
Siège Social	2 rue Roger Thièblemont 10 600 La Chapelle Saint Luc
Téléphone	03.25.80.59.03
Fax	03.25.80.80.59
E-mail	siege@aatm.fr
Site internet	https://www.association-aatm.org/
Président	François MARGUET
Directrice Générale	Wanda SAIRE
Trésorier	Yvon SORARUFF
Commissaire aux Comptes	Daniel SIMONNY
Expert-comptable	Mathieu CHRISTMANN
Activités	Hébergement et accompagnement des demandeurs d'asile, accueil temporaire de ménages défavorisés qui se trouvent sans domicile ou nécessitant un hébergement ou logement temporaire (résidence sociale, hébergement d'urgence, hôtel social), animation d'ateliers sociolinguistiques en vue de faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, cours de Français Langue Etrangère, accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale

Objet social

Association loi 1901, fondée en 1967, l'A.A.T.M. a pour objet de faciliter l'accueil, l'hébergement, l'installation, l'adaptation et l'intégration des demandeurs d'asile et de leurs familles ainsi que de toute personne d'origine étrangère et toute activité liée à l'accueil de personnes en situation de précarité matérielle et/ou morale.

Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse.

Capacité d'accueil au 31/12/2020

- Résidence Sociale (RS) : 56 studios
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : 419 places
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) : 30 places
- Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) et Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) : 171 places
- Logements ALT (Hôtel social + Appartement en diffus) : 16 places
- Hébergement d'urgence : 48 places + 16 places temporaires
- Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés : 50 suivis

Actions de socialisation

- Ateliers sociolinguistiques (ASL)
- Cours de savoirs de base en français (Français Langue Etrangère-FLE)
- Ateliers Couture

Agréments

L'association dispose de l'agrément au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale renouvelé en mai 2016.

Elle a également obtenu l'agrément au titre de l'ingénierie financière et technique pour l'accompagnement social des personnes pour favoriser l'accès ou leur maintien dans le logement en mai 2016.

Travail de réseau

Depuis 2015, l'association est membre du Bureau de l'association La Cadorre qui gère le SIAO et dispositif 115 sur le département de l'Aube.

L'AATM est aussi membre de la commission annuelle de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes dans les départements de l'Aube et de la Haute Marne. Elle est signataire du plan départemental de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes dans ces deux départements.

Depuis 2015, la cheffe de service de Langres siège régulièrement au Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Depuis octobre 2017, la responsable de l'hébergement d'urgence siège également à la commission de médiation (qui statue sur le droit opposable au logement et à l'hébergement), en qualité de représentant des associations de défense des personnes en situation d'exclusion œuvrant dans le département ; la directrice est suppléante.

Depuis décembre 2017, l'AATM est également membre administrateur du CMAS de La Chapelle Saint Luc, en qualité d'association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Par ailleurs, l'AATM est affiliée à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS- ex FNARS).

Implantation

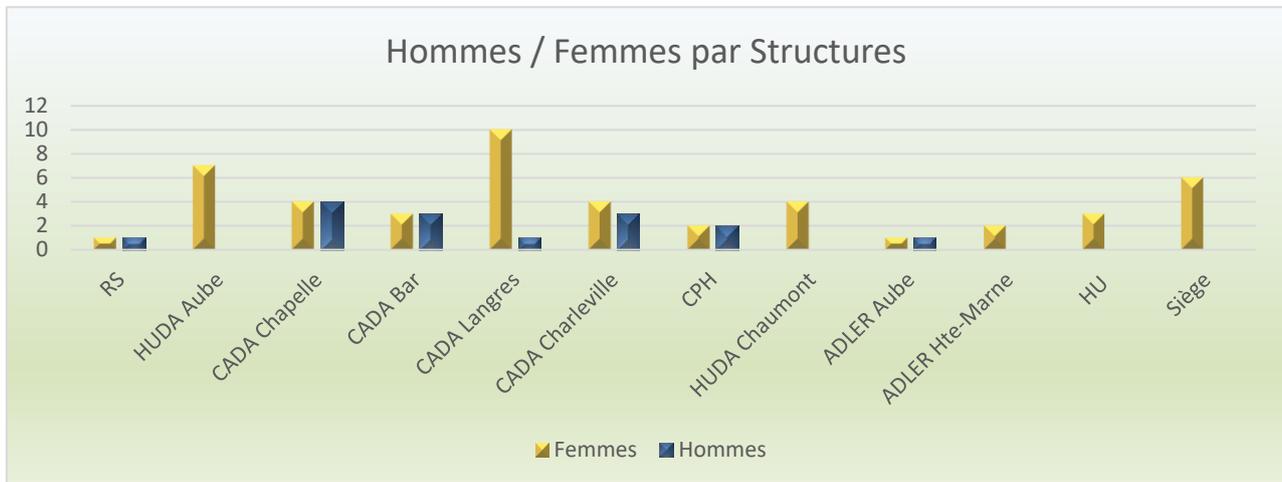
Géographique



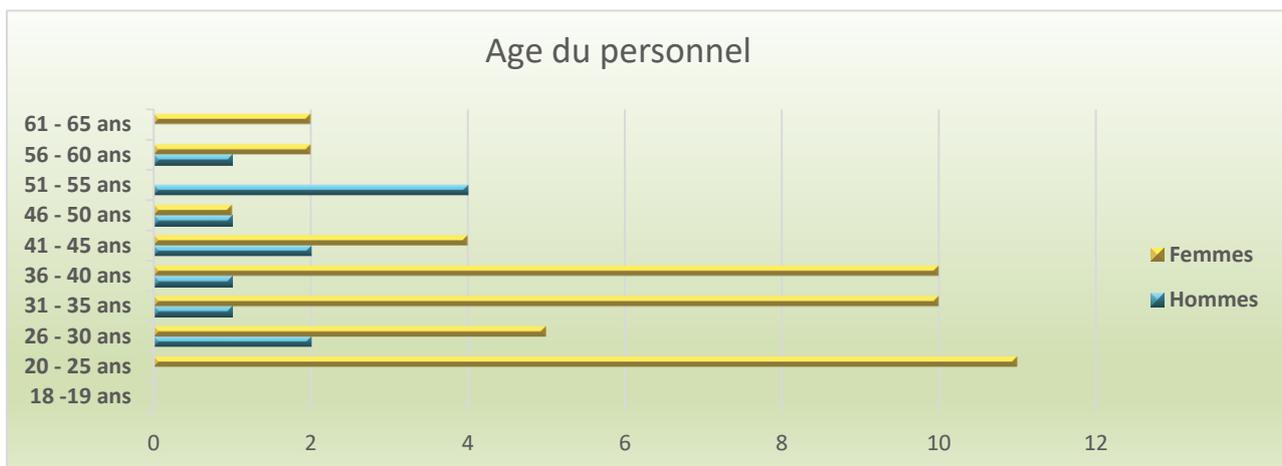
Effectifs au 31/12/2020 : 57 salariés - 2 stagiaires -1 contrat d'apprentissage – 52,68 ETP - 59 bénévoles

Effectifs sur l'année 2020 : 63 salariés avec une moyenne de 51,64 ETP sur l'année

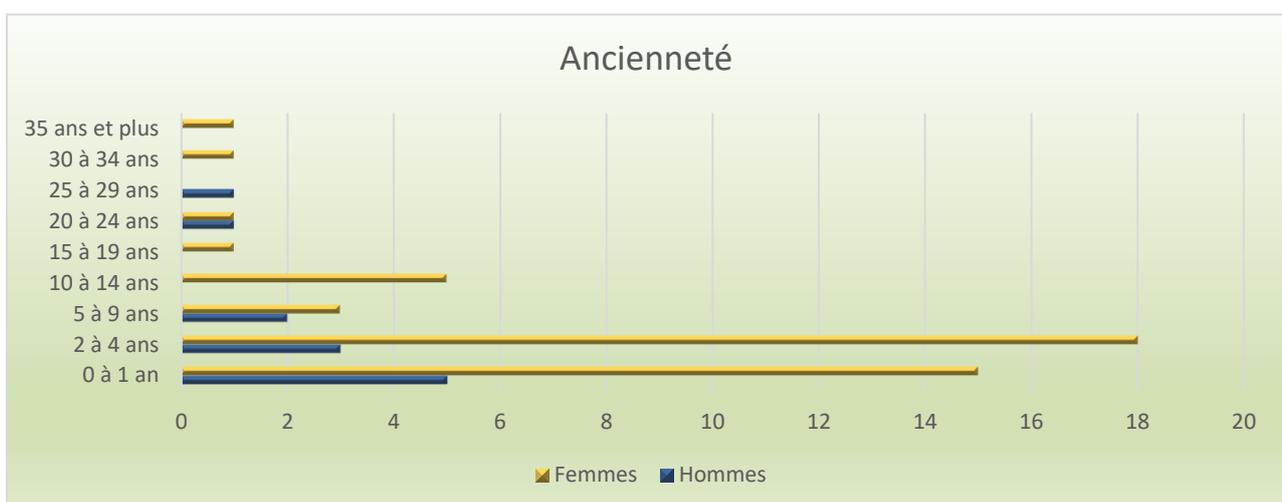
78,95% des salariés étaient des femmes.



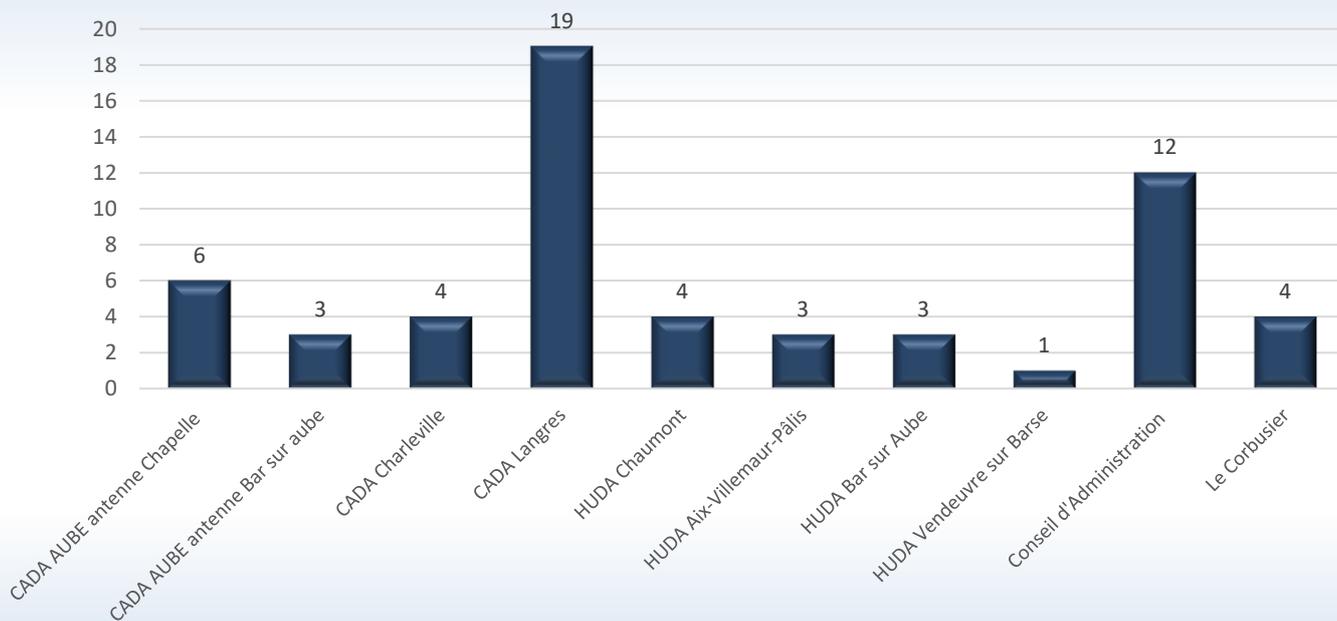
70,18% des effectifs étaient âgés de moins de 41 ans en 2020, un chiffre identique à 2019.



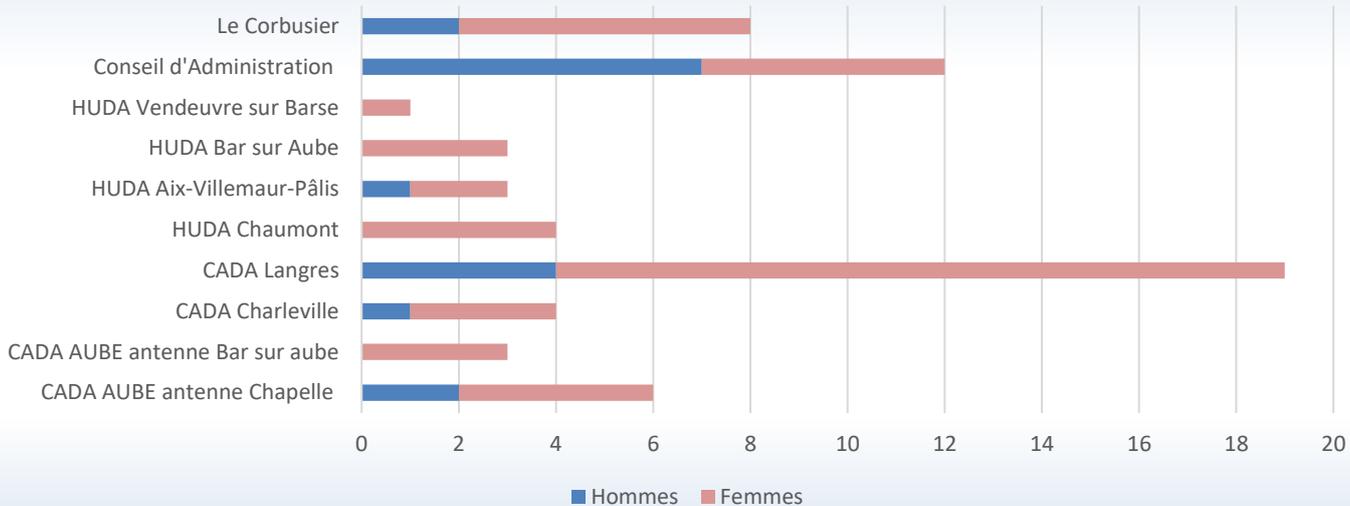
35,09 % des effectifs avaient moins d'un an d'ancienneté



Nombre de bénévoles par Structures au 31/12/2020



Répartition des bénévoles par structures



La commission bénévole créée en 2017 sur initiative du Vice-Président de l'association n'a pas pu se réunir en 2020 compte tenu du contexte sanitaire.

Le Conseil D'Administration

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration au 31/12/2020.

Le Bureau

François MARGUET	Président
Paul MEEKEL	Vice-président
Yvon SORARUFF	Trésorier
Colette GINET	Secrétaire
Philippe CONTENT	Trésorier-adjoint

Les membres du Bureau se sont réunis 10 fois en 2020.

Les Membres Élus

Christophe DROUILLY	Avocat
Sylvie COSSON	Retraitée
Gilles ROLLIN	Directeur Patrimoine et Développement
Jean JOUANET	Retraité
Love BOULU	Infirmière
Marie-Françoise PAUTRAS	Retraitée

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2020, dont une fois par visio-conférence.

Le mot du Président

Je suis heureux d'ouvrir cette AG, en « présentiel » comme on dit ; il y aurait encore quelques semaines cela aurait été impossible, COVID oblige.

L'année 2020 a été effectivement agitée et troublée ; il y a eu, bien sûr, les répercussions de la pandémie, dont il va vous être rendu compte par Mme SAIRE ; je voudrai sincèrement remercier salariés et direction pour leur efficacité et leur capacité d'adaptation, qui ont permis à ce que nos résidents souffrent le moins possible de cette situation.

Je voudrai revenir sur deux évènements tragiques, dont ont eu à souffrir deux de nos établissements l'un à Chaumont l'autre à Bar sur Aube.

Un des résidents du CADA de Bar sur Aube, Éthiopien, âgé d'une vingtaine d'années et venant d'arriver au CADA, s'est rendu avec d'autres résidents de notre structure au bord de l'eau où il a été victime d'hydrocution dans une zone interdite à la baignade, mais très fréquentée par les jeunes barralbins.

Autre cas dramatique à l'HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) de Chaumont, où l'un de nos résidents somaliens a poignardé et tué son co-chambriste afghan. L'assassin semblait avoir de gros problèmes psy mais ce drame nous repose la question de la qualité de l'accueil des migrants.

Nos HUDA sont en fait des CADA à bas cout, mais les prix de journée ne sont pas les mêmes ce qui impacte les conditions d'hébergement et encadrement. Les résidents de nos centres ont pratiquement tous vécu des moments tragiques qui laissent des traces psychologiques. Or les contraintes budgétaires nous obligent à les héberger, lorsqu'il s'agit de personnes isolées, dans des appartements où ils vivent à deux dans une même chambre. Cette cohabitation est d'autant plus pesante pour des personnes fragiles. Cela n'explique pas, ni excuse, un crime mais nous pose question ainsi qu'à nos équipes. Nous avons à plusieurs reprises fait part de ces difficultés et préoccupations à nos organismes de tutelle.

Tournons-nous vers des notes plus positives ; Ainsi à Charleville Mézières nous avons déménagé les bureaux CADA et CPH dans le bâtiment que nous avons acquis en 2019. De nouveaux locaux aussi pour l'hébergement des résidents du CADA à Bar sur Aube qui quittent progressivement le bâtiment collectif vétuste actuel pour intégrer des appartements en cohabitation et une nouvelle construction en projet pour les bureaux, que nous espérons pouvoir inaugurer en 2022.

Enfin, comme je l'indiquais déjà les années passées, notre association s'est positionnée pour la création d'une « Pension de Famille » dans des locaux appartenant à « Troyes Aube Habitat » laissés disponibles par la fermeture d'une résidence pour personnes âgées. La Pension de Famille est un établissement destiné à accueillir des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par un responsable de maison et des bénévoles afin de créer un environnement sécurisant et offrir des chances de réinsertion durable. Cela constituera un complément à notre résidence sociale au sein du dispositif de logement accompagné. Il

ne s'agit plus d'un projet mais d'une réalité, les travaux sont commencés et l'on devrait pouvoir ouvrir au deuxième semestre 2022

Les extensions de nos établissements et création de nouveaux dispositifs enregistrées depuis plusieurs années ont incité notre CA à décider l'embauche d'une directrice générale adjointe qui prendra ses fonctions en septembre et à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

Enfin, comme vous le montrent aussi les comptes qui vont vous être présentés, notre association gère avec efficacité les budgets qui lui sont attribués, cela grâce à l'efficacité de nos équipes et particulièrement au pragmatisme de l'équipe du siège social.

Ainsi donc notre association va toujours de l'avant, les projets ne manquent pas. Ce dynamisme nous le devons à nos salariés mais aussi à tous nos bénévoles, sur lesquels l'association peut s'appuyer, aussi bien dans des cours de français ou dans des activités diverses, culturelles, sportives ou extrasportives ; leur participation ayant été mise en péril par la crise sanitaire, nous espérons que l'année à venir sera moins troublée que celle que nous venons de vivre et que toutes les activités pourront reprendre pleinement.

Un très grand MERCI à tous.

François MARGUET,

Président

Vie associative

Evènements 2020

<u>Janv. à Déc. 2020</u>	Ouverture de 16 places d'hébergement d'urgence temporaires à Bar sur Aube – Recrutement d'un intervenant social supplémentaire (pérennisation du poste en juillet 2020)
<u>Mars à Sept. 2020</u>	Elections partielles CSE
<u>Mars à Mai 2020</u>	1 ^{er} confinement : Organisation service minimum pour les besoins vitaux, urgences, questionnements et aide dans la scolarité = équipes présentes en roulements matin/après-midi 25h/semaine, à l'exception des cadres et de la comptabilité
<u>Juin 2020</u>	Equipements des sites en Terminaux de paiement (TPE)
<u>Juillet 2020</u>	Fermeture du CAO Langres- Transfert des résidents au CADA Langres Transformation du CAO Chaumont en HUDA et extension de 16 places
<u>Aout 2020</u>	Déménagement équipe CADA Charleville et CPH Ardennes dans leurs nouveaux locaux administratifs, partagés entre les deux équipes
<u>Sept. 2020</u>	Fermeture de l'antenne d'Aix en Othe de l'HUDA Aube et transfert pour moitié de l'équipe et des résidents à Bar sur Aube et Vendeuvre sur Barse
<u>Oct. 2020</u>	Extension de 8 places de l'HU Aube – Antenne de La Chapelle Saint Luc (2 appartements diffus)

Difficultés générales rencontrées en 2020

➤ **La gestion de la crise sanitaire**

La difficulté majeure de l'année 2020 a sans conteste été la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, qui a impacté l'activité de l'association dans son ensemble.

Au niveau de la direction et du siège social :

Le contexte sanitaire de 2020 a contraint l'association à s'adapter aux successions de mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie, au fil de l'évolution des informations la concernant.

Lors du premier confinement, les modes de fonctionnement quotidien des services ont été réorganisés, en aménageant le nécessaire maintien d'une présence minimale pour assurer la continuité essentielle

d'un service optimum (remise et explication des attestations aux personnes accompagnées, phoning pour prendre des nouvelles, colis alimentaires, remise et suivi des devoirs, gestion des urgences etc..).

Les salariés ont ainsi été amenés à travailler en temps réduit, de mars à mai 2020, en rotation avec des équipes le matin et d'autres l'après-midi ; seuls les cadres et la comptabilité davantage sollicités en ces temps de crise ont continué leur activité à temps plein.

Cette première période a en effet été particulièrement pesante pour l'équipe du siège social qui a dû rechercher les équipements nécessaires, alors en pénurie, à moindre coût, les répartir entre les structures, suivre la comptabilité analytique et les stocks s'y rattachant, gérer l'impact de la crise sur les ressources humaines (arrêts pour garde d'enfants, arrêts Covid, préparation et impression des justificatifs de déplacement professionnel, gestion des temps partiels...), et se tenir régulièrement informée des changements de réglementation.

L'équipe du siège, à l'instar d'autres salariés, a également su faire preuve de solidarité envers les autres équipes du site de La Chapelle Saint Luc en contribuant à la mise en place des distributions des colis alimentaires du Restos du Cœur auprès des résidents CADA, HU et RS. Elle a également été sollicitée dans le cadre de la mise à disposition et l'aide au remplissage des attestations de déplacement pour les résidents RS et HU.

La direction quant à elle, a dû assurer une veille juridique et sociale constante sur l'ensemble de mesures mises en place par le gouvernement (sur les volets accueil des personnes, hébergement, accompagnement, RH, budgétaire, logistique etc..)

Une série de mesures et plan d'actions via des notes de service ont été prises pour prévenir la contamination des personnels et personnes accueillies, les accompagner et outiller au mieux face à la crise.

Les membres du CSE ont constamment été associés et consultés (2 réunions extraordinaires ont été organisées et 12 réunions ordinaires, dont 7 au total se sont déroulées par visioconférence), en amont de ces démarches et décisions, qui ne faisaient pas systématiquement l'unanimité auprès de l'ensemble des équipes, en proie à un apeurement compréhensible.

Il a également fallu faire preuve d'un grande disponibilité et investissement dans le cadre de l'apprentissage des procédures mises en place par les équipes, et du suivi de leur appropriation et application.

Au niveau financier

Heureusement, grâce aux services de l'Etat, la plupart des structures ont pu bénéficier de financements fléchés pour permettre de faire face aux dépenses liées au contexte sanitaire particulier de 2020.

Ces crédits ont permis à l'association de mettre en place et faire appliquer le protocole national auprès des personnes accompagnées et de veiller à la protection de la santé et sécurité de son personnel salariés et bénévoles.

Ils ont permis de couvrir les dépenses en produits d'entretien et divers équipements de protection (désinfectant, savon, masques, gants, gels hydro alcooliques, papier à usage unique, lingettes, visières de protection, blouses jetables, paroi en plexi etc..).

Ils ont également permis de subvenir aux besoins alimentaires des personnes accompagnées, soit du fait de leur confinement, soit du fait de la fermeture des associations caritatives. L'association a ainsi

pu subvenir aux besoins des personnes en situation précaire via l'octroi de tickets services ou de produits alimentaires.

Enfin, ils ont permis de couvrir des charges salariales imprévues (primes Covid, astreintes, renforts en personnel d'entretien) ainsi que des dépenses de traduction pour une meilleure compréhension des consignes.

Les services de l'Etat ont également été d'un grand soutien en dotant à plusieurs reprises les structures en lots de masques chirurgicaux.

Au niveau des équipes

Comme expliqué plus haut, lors du premier confinement, pour permettre la poursuite de l'accompagnement, du suivi et du lien avec les personnes accompagnées, les salariés ont été amenés à travailler en présentiel en temps réduit, en rotation avec des équipes le matin et d'autres l'après-midi. Les cadres et la comptabilité, davantage sollicités en ces temps de crise, ont continué leur activité à temps plein.

Bien que le télétravail soit devenu la règle n°1, il n'était pas envisageable de le généraliser au sein de l'association, au regard de nos missions d'accompagnement de publics en situation précaire. Toutefois, il a pu être mis partiellement en place pour les salariés vulnérables, pour les personnes en garde d'enfant ou en activité partielle qui en ont fait la demande, et pour quelques personnes cas contact en 2020 (15 salariés en tout).

Le télétravail a également été déployé pour l'organisation de réunions ou formations en visio conférence, ainsi que la participation à différents webinaires.

Au total sur l'année, 11 salariés ont été en arrêt de travail ou temps partiel pour garde d'enfant en lien avec l'épidémie et 15 salariés en arrêt pour raisons de santé (isolement suspicion Covid, cas contacts, Covid déclarés).

De manière générale, le fonctionnement quotidien des services a dû être adapté

- planning des salariés,
- modalités d'échanges et de contacts avec les personnes accompagnées,
- sens de circulation,
- calcul des jauges des salles
- Attention accrue sur l'hygiène et les gestes barrières etc..

L'accompagnement des ménages en 2020 a été marqué par une recherche constante du maintien des missions essentielles de première nécessité, tout en veillant à prioriser les interventions d'urgence sociale :

- Vigilance accrue auprès des personnes vulnérables, ainsi que des ménages confinés et isolés,
- Maintien des RDV santé indispensables,
- Aide à prise de RDV et accompagnement pour les dépistages,
- Vigilance au sein des ménages en cohabitation,

- Surveillance du renouvellement des droits (assurance maladie, RSA, ADA etc..),
- Distribution alimentaire lorsque les associations caritatives ont fermé l'accès au public, ou lorsque des ménages ont été contraints à l'isolement,
- Organisation de l'école à la maison pour les enfants scolarisés,
- Retrait des attestations de demandeur d'asile et des récépissés en Préfecture,
- Suivi de l'impact du confinement sur les procédures asile et le maintien des conditions matérielles d'accueil

Les équipes en place ont dû continuellement sensibiliser les résidents aux gestes barrières et au respect des mesures sanitaires. Les attestations de déplacement dérogatoire ont été mises à disposition au bureau et remplies avec l'aide des salariés présents en fonction des motifs de sortie. Un cahier de traçage a été tenu par certaines équipes.

Les équipes ont ainsi dû régulièrement se tenir informées, s'approprier et s'adapter aux protocoles lourds, contraignants et très évolutifs mis en place au gré de la mutation du contexte sanitaire.

Elles ont dû faire preuve de pédagogie pour sensibiliser sur la durée les personnes accompagnées, leur faire comprendre qu'il fallait rester continuellement vigilants, ne pas « se relâcher », que l'entre soi ne protège pas du virus, et enfin que les précautions d'usage valent en toutes circonstances et pas uniquement à l'extérieur.

Avec la fermeture des établissements scolaires liée au confinement, les équipes ont également été sollicitées pour la transmission et le suivi des devoirs à la maison des enfants.

En ce qui concerne la prise en charge sanitaire des résidents, les équipes ont rencontré des difficultés au début de l'épidémie pour réussir à faire hospitaliser les personnes et, à ce qu'un réel suivi sanitaire par des professionnels de santé soit mis en place.

Les salariés ont dû assurer les courses alimentaires et fournir les produits de première nécessité aux ménages isolés (suspicion Covid, cas contacts, Covid déclarés).

Les équipes sont restées vigilantes à prendre régulièrement des nouvelles des ménages confinés et isolés ainsi que des personnes vulnérables (phoning régulier, visite sur le lieu d'hébergement), tout en tenant à jour un registre de suivi.

Néanmoins, malgré les efforts entrepris, les équipes ressentent que les relations avec les personnes accompagnées ont été impactées du fait du desserrement des liens, du manque de temps conviviaux et de partages ; les RDV et entretiens se déroulant par ailleurs en présentiel que lorsque ces temps étaient strictement nécessaires.

Au niveau des projets

Les recrutements au poste de Directeur Général Adjoint (H/F) et coordonnateur des ASL(H/F) n'ont pas pu aboutir en 2020, malgré la publication des annonces sur des sites dédiés et des relais auprès des partenaires, les déroulements des entretiens ayant été fixés à chaque fois avant la mise en place de restrictions sanitaires (mars, octobre).

La réactualisation des Projets d'Etablissement des CADA, qui était l'un des objectifs de l'année 2020, n'a pas pu être menée à bien. Si le début de l'année a permis l'organisation de groupes de travail sur

ce sujet, la crise sanitaire a pris le pas et monopolisé l'ensemble des équipes à compter du mois de mars.

Le contexte sanitaire de 2020 a aussi fortement impacté les projets de formations et d'animations, dont bon nombre ont été annulés.

Les bénévoles ne sont plus intervenus dans nos structures pour dispenser des cours de français.

Certains établissements ont réussi en concertation avec des bénévoles ayant repris leur activité après le 1^{er} confinement, à organiser des cours de français en tout petits groupes, dans le respect des mesures sanitaires. Il n'a néanmoins pas été possible de proposer un créneau pour chaque personne.

Les activités de prévention et sensibilisation ayant pour objet l'accès à l'autonomie des personnes accompagnées ont été mises à l'arrêt une bonne partie de l'année, notamment en lien avec les jauges autorisées d'accueil au sein d'une même pièce (règles de distanciation).

Les autres temps forts ont aussi été très majoritairement annulés : Fête des voisins, de fin d'année, réunions de résidents, réunions de bénévoles n'ont pas eu lieu.

La réduction des temps d'échange et de partage entre résidents, et entre personnes accompagnées et les équipes a impacté la nécessaire fabrication de lien social, indispensable dans le cadre de nos prises en charge.

Au niveau des personnes accompagnées

En 2020, seulement 10 résidents au sein de l'ensemble des structures (HU, CADA, HUDA, RS, CPH) ont été atteints du virus, soit une part très négligeable de la population hébergée (capacités d'accueil) au sein de l'association.

La limitation des liens sociaux conjuguée à la fermeture généralisée des institutions, et lieux de vie a engendré un sentiment d'esseulement, de désœuvrement chez nombre de personnes accompagnées.

L'association a tenté d'y pallier en passant une convention avec Emmaüs connect : 10 téléphones basiques, 14 cartes Sim et 18 cartes de recharge prépayées mobiles et internet en « *Illimité 1 mois + 5 Go* » ont pu être remises aux personnes accompagnées qui en ont exprimé le besoin, afin de lutter contre la fracture numérique exacerbée par la crise sanitaire.

Par ailleurs, les demandeurs d'asile ont vu leur procédure rallongée suite à la fermeture de l'OFPRA et de la CNDA lors du 1^{er} confinement ; les convocations initialement fixées durant cette période ont dû être annulées et reportées.

A ce titre, l'étirement des délais d'instruction des procédures d'asile, déjà parfois longs en temps normal, a été vécu comme une véritable souffrance pour certaines personnes.

La crise sanitaire a également impacté à plusieurs niveaux la sortie des résidents :

- Pour les bénéficiaires d'une protection internationale : absence de proposition de logement, fermeture des commerces et magasins rendant difficile l'achat du mobilier et de l'électro-ménager pour équiper les appartements
- Déboutés : suspension de l'ARV du fait de la suppression des vols, maintien prolongé en structure

La notification des décisions de sortie d'hébergement a été suspendue jusqu'au 10 juillet, les demandeurs d'asile déboutés et bénéficiaires de la protection internationale étaient autorisés à se maintenir dans leur hébergement en raison de la crise sanitaire.

Un délai spécifique a ensuite été donné à chaque catégorie de personnes pour quitter l'hébergement à compter de la date de notification de la décision de sortie (qui a ainsi pu intervenir plusieurs mois après la date de décision).

Enfin, l'application des gestes barrières a été rendue impossible par des configurations d'hébergement qui s'imposent en raison des financements peu élevés.

Ainsi, l'hébergement de personnes en cohabitations avec partages de pièces voire de chambres en fonction des structures, déjà compliqué en temps normal (du fait de rythmes de vie, cultures ou modes de fonctionnement différents), a été source de tensions supplémentaires légitimes que les équipes ont été amenées à prendre en charge (vigilance, prise de nouvelles, médiation, rappel au règlement, aménagement au sein des cohabitations etc..).

➤ **Les faibles taux d'occupation de nos structures du DN@ (CADA, HUDA)**

Nos structures du dn@ présentent des taux d'occupation assez faibles sur l'année 2020, pour plusieurs raisons combinées.

-Ces taux s'expliquent par la difficulté croissante à organiser le transfert des personnes orientées depuis leur précédent lieu d'hébergement, soit parce que le centre d'orientation n'arrive pas à joindre les personnes, soit parce que nous ne parvenons pas à joindre le centre d'orientation etc...

-Parfois les places vacantes restent bloquées plusieurs semaines (voire même mois) soit parce que les demandeurs d'asile orientés refusent finalement le transfert (ce qui nécessite une procédure contradictoire), soit parce que l'OFII au niveau national anticipe des prévisions d'opérations de type démantèlement, programme de réinstallation ou de relocalisation, qui sont parfois annulées avant d'être ré-ouvertes aux différents guichets uniques régionaux.

-La crise sanitaire a eu impact non pas sur le processus d'orientation, mais sur l'acheminement des personnes orientées, les transferts ayant été rendus difficiles voire impossibles en raison de la faible circulation des moyens de transport et de l'interdiction des déplacements interdépartementaux.

-Enfin, il devient de plus en plus difficile de pourvoir les places déclarées pour des familles, qui restent en général inoccupées plus longtemps que les places pour personnes isolées ; ce qui implique que l'OFII nous demande d'aménager les hébergements familles en hébergements pour personnes isolées, ce qui n'est pas sans difficulté en termes de gestion des cohabitations.

➤ **La gestion des cohabitations au sein du dn@**

Le développement des places d'accueil en cohabitation est un phénomène qui a pris de plus en plus d'ampleur au cours des 5 dernières années, en lien avec la crise migratoire de 2015 et les démantèlements de la « jungle » de Calais.

Nos différents centres ont en effet dû s'adapter aux besoins d'hébergement et de prises en charge de personnes isolées ou ménages de petite composition familiale constituée de 2-3 personnes. Les moyens alloués ne permettant pas la mise à disposition d'un appartement par ménage, l'association a été contrainte d'aménager les lieux d'hébergement en cohabitation.

Cette demande est devenue exponentielle ; en effet, l'hébergement de demandeurs d'asile en cohabitation concernait 41 ménages sur 89 en 2015, soit 46,07 % des ménages, alors qu'elle est passée à 193 ménages sur 264 à ce jour, soit **73,11 % des ménages accompagnés**, marquant bien la part importante de prise en charge de personnes isolées.

Cette organisation n'est pas sans poser de difficultés au regard de la qualité des conditions matérielles d'accueil et de gestion des tensions qui y sont inhérentes, alors que l'on observe parallèlement une augmentation des pathologies psychiques et troubles de la santé mentale, de nos publics déjà vulnérables.

Les demandeurs d'asile orientés en CADA sont alors mieux lotis que ceux hébergés en HUDA, puisqu'ils y disposent d'une chambre individuelle, alors qu'en HUDA, compte tenu du faible prix à la place, les personnes sont 2 par chambre.

Les salariés des HUDA sont aussi défavorisés, car les équipes sont moins étoffées ; les cohabitations y sont historiquement (ouverture dans le cadre du démantèlement de Calais) plus nombreuses (jusqu'à 94 % des ménages) et les localisations moins bien desservies sur le plan des services offerts sur le territoire, dont particulièrement les structures de soins.

Les tensions liées à la cohabitation sont néanmoins les mêmes : entretien et ménage au sein des lieux, partage des pièces, occupation des espaces, différents rythmes de vie, différences culturelles, religieuses etc..

Avec l'augmentation du nombre de cohabitations et des problèmes de santé psychique et mentale que rencontrent dernièrement davantage nos publics, les interventions en médiation et gestion des situations conflictuelles et de violences deviennent chronophages pour nos équipes.

Plusieurs dispositions ont été prises pour leur venir en soutien : des formations ont été et continuent à être organisées, des séances d'analyse de la pratique sont proposées, ainsi que des partages d'expérience et concertation pour la rédaction de protocoles.

Néanmoins, une certaine lassitude et démotivation peuvent se faire ressentir, alors que par ailleurs le suivi de plus en plus complexe des procédures de demande d'asile (successions de réformes, juxtaposition de différentes procédures : procédures normale, accélérée, Dublin) et du droit des étrangers demande beaucoup de technicité.

L'association est fortement préoccupée par cette situation, d'autant plus que l'OFII nous demande toujours d'accueillir davantage de personnes isolées.

Au-delà d'un rapprochement entre les moyens financiers HUDA et CADA*, se sont l'ensemble des moyens financiers attribués qui devraient être réévalués, alors que nos établissements ont les prix de journée les moins élevés de tout le secteur social.

Les tarifs alloués ne prennent en effet pas suffisamment en compte les besoins des publics accueillis ainsi que les missions de nos structures.

Nous appelons ainsi à une meilleure soutenabilité financière de nos dispositifs, prenant en compte la qualité de l'accompagnement qui doit être proposé aux personnes accueillies, conformément aux missions qui nous sont allouées.

** Le cahier des charges pour les HUDA publié en juin 2019 ne diffère que très marginalement de celui dédié aux CADA. La Cour des comptes a d'ailleurs souligné dans un rapport publié le 5 mai 2020 que « la nature de l'accompagnement offert ne justifie pas [l]es différences de coût » entre CADA et HUDA...*

➤ **Les reculs dans la prise en charge sanitaire des demandeurs d'asile**

Depuis le début d'année 2020, un demandeur d'asile doit pouvoir justifier de trois mois de présence ininterrompue sur le territoire français avant de pouvoir prétendre à une ouverture des droits à la Protection Universelle Maladie (PUMa), ainsi qu'à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), qui remplace la CMU-C.

La plupart du temps ce délai ne va commencer à courir qu'une fois l'attestation de demande d'asile délivrée par le guichet unique, RDV pour lequel le demandeur d'asile aura attendu plusieurs jours, voire mois...

Ces délais engendrent un frein dans l'accès aux soins, au détriment de la prise en charge de vulnérabilités particulières (parcours de migration, psycho traumatismes, violences sexuelles, maladies chroniques...).

Outre la désertification médicale de plus en plus prégnante, les demandeurs d'asile sont davantage confrontés à des refus de soins.

Malgré la reconnaissance par l'Etat de la nécessité de structurer le parcours de santé des migrants primo-arrivants (circulaire du 8 juin 2018), la mobilisation de tous les dispositifs sanitaires peine à se mettre en place pour permettre une prise en charge effective et efficiente.

Aussi, nous attendons beaucoup du plan d'actions paru récemment (DGEF-Mai 2021) pour renforcer la prise en charge des vulnérabilités des demandeurs d'asile et réfugiés, en espérant qu'il sera suivi d'applications effectives.

Orientations des années à venir

- Achever l'actualisation des projets d'établissements des CADA
- Adapter nos procédures suite aux dernières réformes (asile, santé...)
- Asseoir le fonctionnement du CPH des Ardennes
- Pérenniser les solutions pour accompagner les réfugiés en manque d'autonomie après leur sortie des structures, maintenir les emplois de chargés d'insertion
- Poursuivre la communication sur la résidence sociale et organiser le fonctionnement, élaborer des projets d'activité en partenariat au profit des résidents
- Préparer l'installation de la future pension de famille à Troyes
- Communiquer sur le projet associatif
- Structurer le pôle social Le Corbusier à La Chapelle Saint Luc
- Sensibiliser le public aux conditions d'accueil et de parcours administratif des migrants en France, lutter contre les préjugés

L'Hébergement d'Urgence

L'Hébergement d'urgence a pour objectif d'assurer la protection et le gîte par une mise à l'abri des personnes à la rue.

1. Configuration

Capacité actuelle d'accueil : **48 places réparties sur 2 sites** (La Chapelle St Luc et Bar sur Aube)

Année d'ouverture : 2012 (10 places)

Extension en 2013 (7 places pérennes + 5 places hiver) puis en 2014 pérennisation des 5 places hiver et 2 places supplémentaires pour répondre à l'accueil d'urgence des personnes à la rue.

Extension de 16 places en Février 2019 et **+ 8 places en octobre 2020.**

+ Ouverture de 16 places temporaires de janvier à décembre 2020.

Coordonnées

Antenne	BAR SUR AUBE	LA CHAPELLE SAINT LUC
Adresse	rue Puissant 10200 Bar sur Aube	2 rue Roger Thiéblemont 10600 La Chapelle saint Luc
Téléphone	03.25.27.53.06	03.25.45.12.62
E-mail	hebergement-urgence.bar@aatm.fr	hebergement-urgence.chapelle@aatm.fr

Nombre de logements mobilisés : 48 places, soit 16 logements mobilisés sur les 2 sites

Antenne	BAR SUR AUBE	LA CHAPELLE SAINT LUC
Du 01/01 au 30/09/2020	22 places pérennes (2 appartements + 7 chambres)	18 places (5 studios)
Du 01/10 au 31/12/2020	+ 16 places temporaires (hiver, Covid)	26 places (2 appartements en diffus + 5 studios)

△ Antenne de Bar-sur-Aube :

- ✚ Les chambres (de 1 à 3 personnes) sont au 2^{ème} étage d'un bâtiment occupé par l'AATM. La cuisine et les sanitaires sont partagés avec les personnes hébergées en A.L.T. à l'Hôtel social.
- ✚ Un appartement accueille une famille de 5 personnes. Le second est aménagé en cohabitation, permettant ainsi l'accueil de 2 familles.
- ✚ Les 16 places hiver ont été installées également dans le bâtiment collectif au sein de chambres libérées par le CADA qui a transféré ses résidents en cohabitation au sein d'appartements diffus.

△ Antenne de La Chapelle-Saint-Luc :

- ✚ Jusqu'au 30/09/2020, l'antenne de La Chapelle-Saint-Luc compte 5 studios (hébergeant de 2 à 4 personnes), situés dans le Bâtiment B de la Résidence Sociale.
- ✚ A partir du 01/10/2020, 2 appartements supplémentaires loués à proximité sur la commune ont permis d'accueillir 2 nouvelles familles de 4 personnes.

Nombre de salariés au 31.12.2020 :

0,30 ETP Chef de service

0,28 ETP siège social

2 intervenantes sociales

Participation du coordonnateur de secteur chargé animation et scolarité au sein du CADA, qui assure accueil, médiation et orientation sur l'HU

2. Données chiffrées 2020

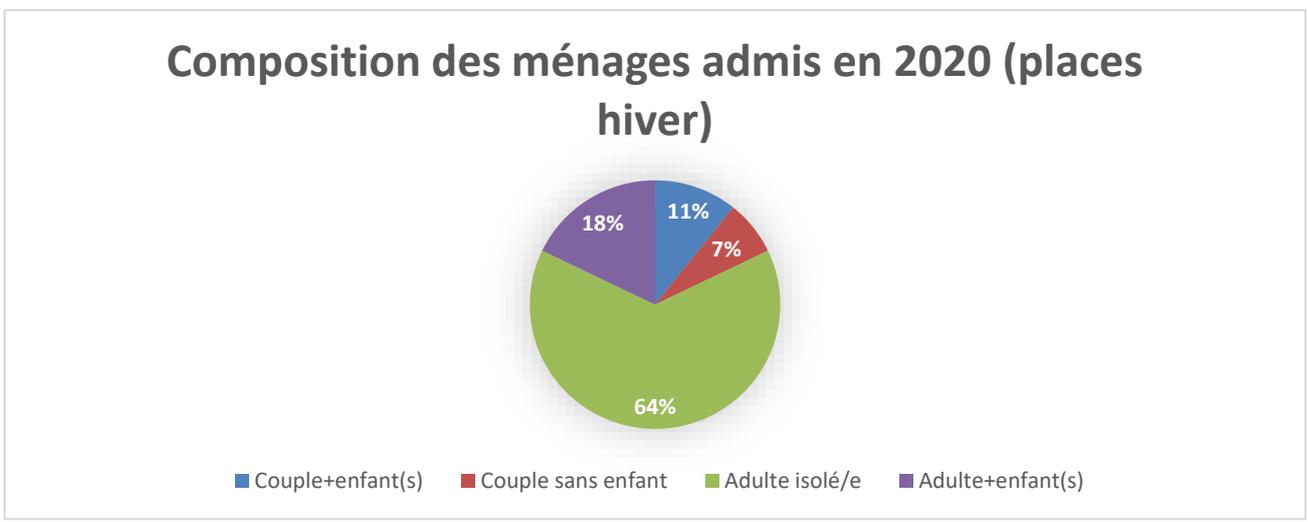
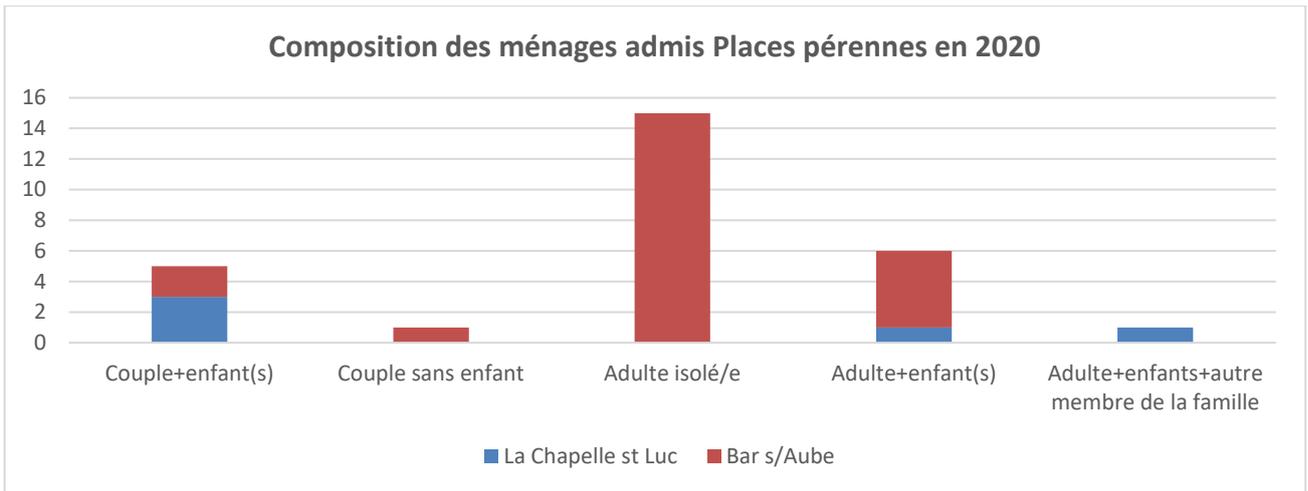
2.1. Admissions

28 ménages (soit 53 personnes) ont été accueillis sur les places pérennes en 2020. Les admissions ont eu lieu essentiellement sur l'antenne de Bar-sur-Aube (près de 82,14 % des ménages accueillis en place pérenne).

28 autres ménages (41 personnes) ont été accueillis sur les places temporaires.

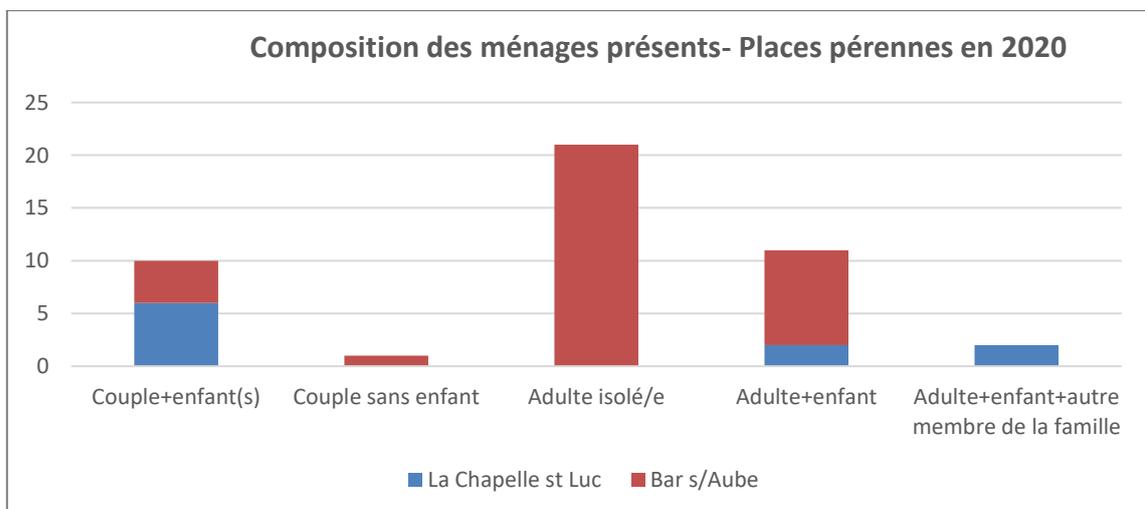
Composition des ménages admis en 2020

Typologie des ménages	La Chapelle-St-Luc	Bar-sur-Aube	Total places pérennes	BSA Places temporaires	TOTAL HU
Couple avec enfant(s)	3	2	5	3	8
Adulte isolé(e)	0	15	15	18	33
Couple sans enfant	0	1	1	2	4
Parent avec enfant(s)	1	5	6	5	11
Mère avec enfants et autres membres de la famille (sœur)	1	0	1	0	1
Total	<i>5 ménages (18 personnes)</i>	<i>23 ménages (35 personnes)</i>	<i>28 ménages (53 personnes)</i>	<i>28 ménages (41 personnes)</i>	<i>56 ménages (94 personnes)</i>



2.2 Effectif présent en 2020

45 ménages (soit 93 personnes) de 21 nationalités différentes ont été accompagnés au cours de l'année sur les places pérennes, en sus des 28 autres ménages sur les places temporaires soit 73 ménages en tout (134 personnes).



Composition des ménages présents en 2020

Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total Places pérennes	Places temporaires BSA
Adulte isolé(e)	0	21	21	18
Couple sans enfant	0	1	1	2
Couple avec enfant(s)	6	4	10	3
Parent avec enfant(s)	2	9	11	5
Mère avec enfants et autre membre de la famille	2	0	2	0
Total	10 ménages (35 personnes)	35 ménages (58 personnes)	45 ménages (93 personnes)	28 ménages (41 personnes)

L'Hébergement d'urgence est un hébergement inconditionnel, c'est-à-dire un dispositif qui accueille toute personne à la rue, quelle que soit sa situation administrative. Cette année particulièrement, des personnes dans des situations très diverses ont été accompagnées.

Situation administrative des ménages présents en 2020

Situation administrative	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total Places pérennes	Places temporaires BSA
En demande d'asile (1)	2	9	11	9
Réfugié/PS	0	1	1	2
En demande de réexamen	1	1	2	1
Débouté sans démarche de régularisation en cours	0	8	8	6
En demande de titre de séjour - issu de la demande d'asile ou non (2)	0	8	8	5
Obtention d'un titre de séjour - issu de la demande d'asile ou non (3)	0	2	2	
Rejet de la demande de titre de séjour - issu de la demande d'asile ou non	5	0	5	
Pas de demande d'asile déposée ni de demande de titre de séjour	2	2	4	2
Demande ARV	0	1	1	1
Ménage français (4)	0	3	3	2
Total	10 ménages (35 personnes)	35 ménages (58 personnes)	45 ménages (93 personnes)	28 ménages (41 personnes)

(1) En demande d'asile :

- 3 ménages en procédure normale + 4 ménages places temporaires
- 6 ménages en procédure accélérée + 1 ménage place temporaire
- 2 ménages en procédure Dublin + 4 ménages places temporaires

(2) En demande de titre de séjour :

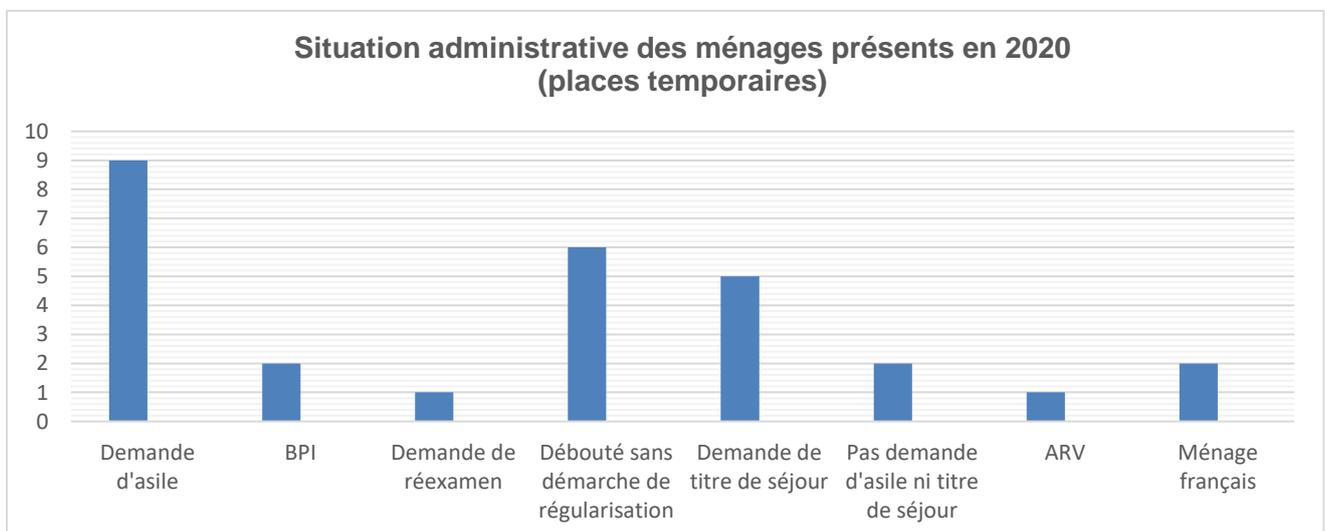
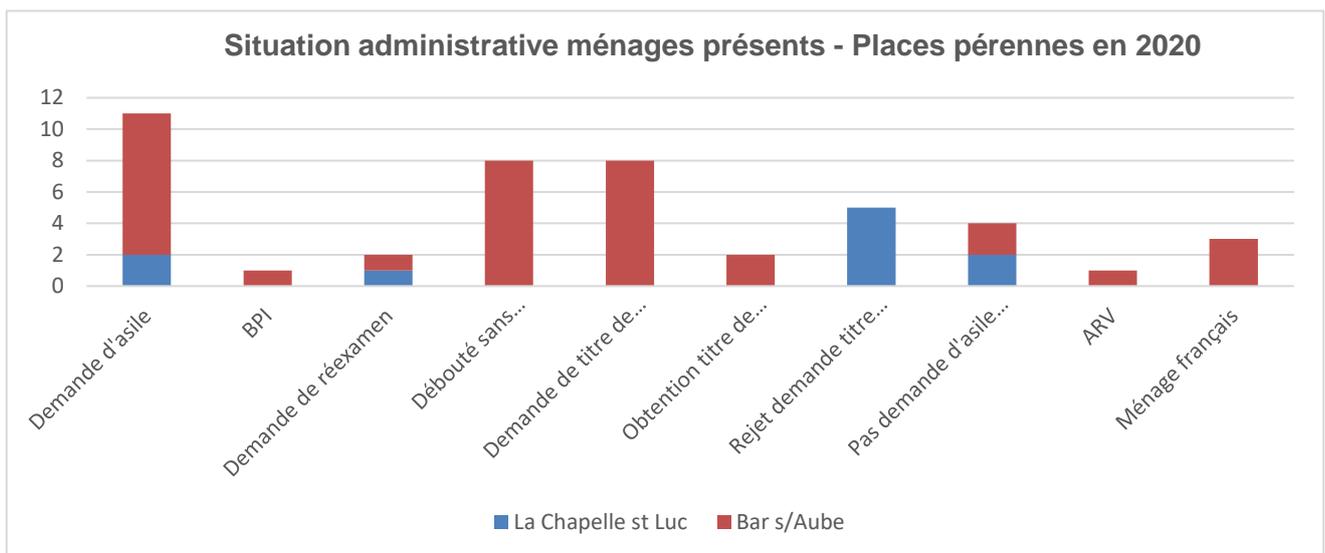
- 3 ménages → demande de titre de séjour parent d'enfant français + 2 ménages places temporaires
- 2 ménages (= ex mineur non accompagné) → demande de titre de séjour vie privée et familiale + 2 ménages places temporaires
- 1 ménage → demande de regroupement familial + 1 ménage place temporaire
- 1 ménage → demande de renouvellement de carte de séjour pluriannuelle VPF
- 1 ménage → demande de titre de séjour étranger malade

(3) Obtention d'un titre de séjour :

- 1 ménage → titre de séjour parent d'enfant français
- 1 ménage → titre de séjour étranger malade

(4) Ménage français :

- 1 ménage → expulsion du logement
- 1 ménage → fin d'hébergement chez un tiers
- 1 ménage → couple de jeunes adultes en rupture familiale
- 1 ménage fin de prise en charge ASE à la majorité



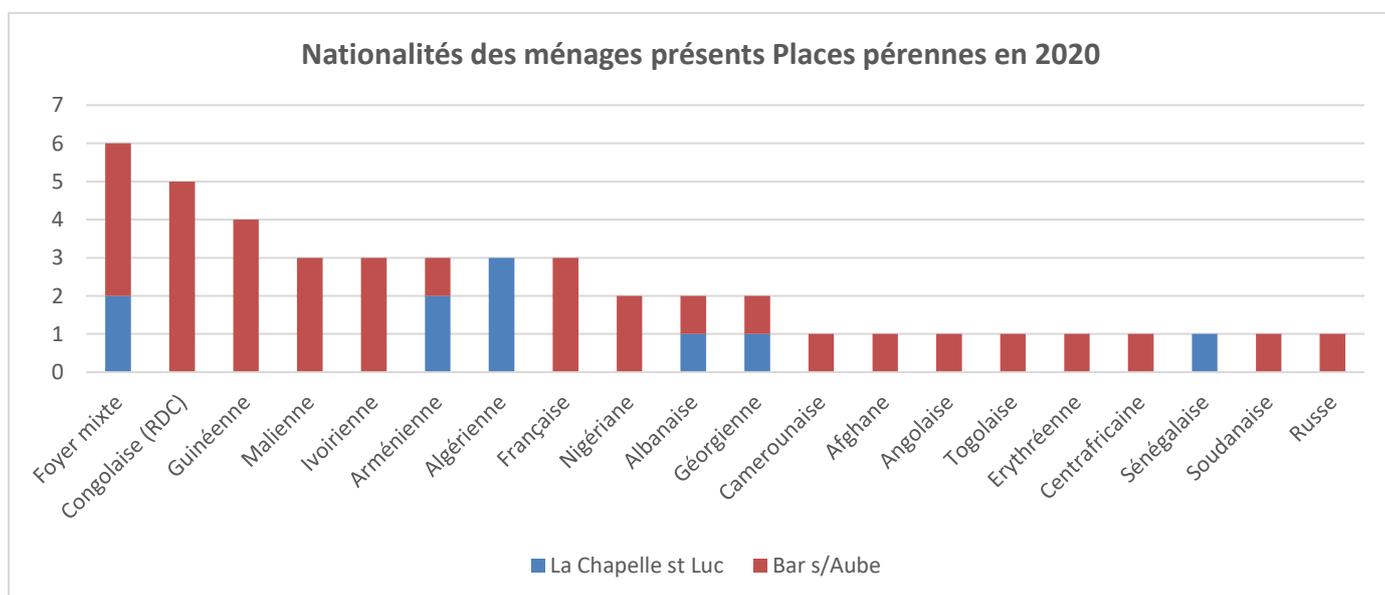
Répartition des ménages présents en 2020 selon les nationalités

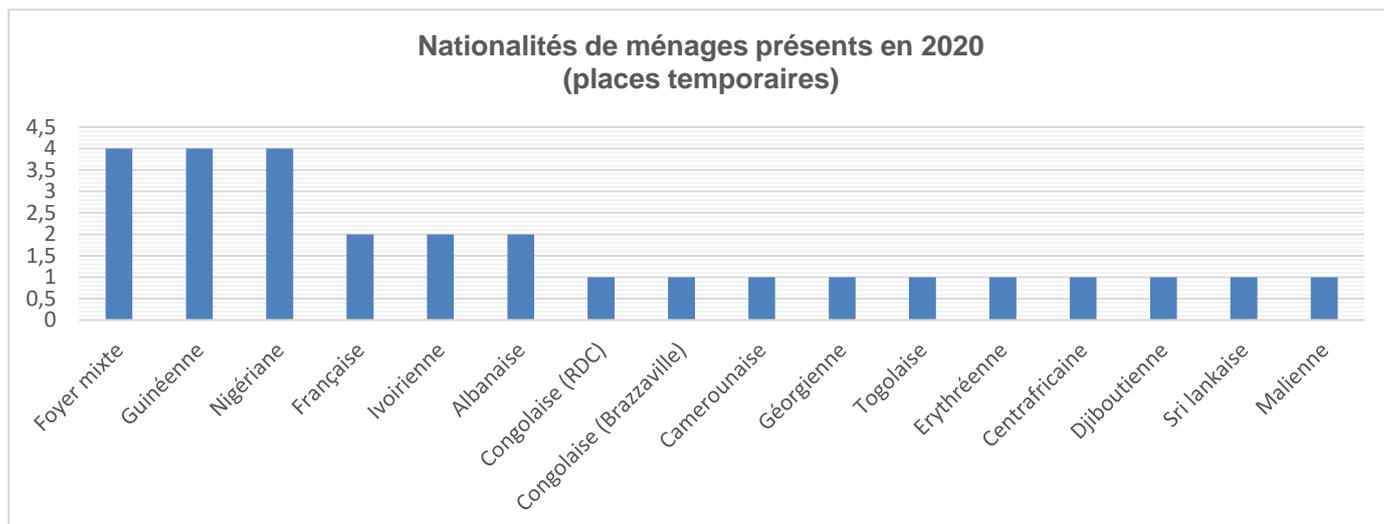
Nationalité	La Chapelle-St-Luc	Bar-sur-Aube	Total Places pérennes	Places temporaires BSA
Foyer mixte	2 *	4 **	6	4 ***
Congolaise (RDC)	0	5	5	1
Congo Brazzaville	0	0	0	1
Guinéenne	0	4	4	4
Malienne	0	3	3	1
Ivoirienne	0	3	3	2
Arménienne	2	1	3	0
Algérienne	3	0	3	0
Française	0	3	3	2
Nigériane	0	2	2	4
Albanaise	1	1	2	2
Géorgienne	1	1	2	1
Camerounaise	0	1	1	1
Afghane	0	1	1	0
Angolaise	0	1	1	0
Togolaise	0	1	1	1
Erythréenne	0	1	1	1
Centrafricaine	0	1	1	1
Djiboutienne	0	0	1	1
Sénégalaise	1	0	1	0
Sri Lankaise	0	0	0	1
Soudanaise	0	1	1	0
Russe	0	1	1	0
Total	10 ménages	35 ménages	45 ménages	28 ménages

* ivoirienne + française / macédonienne + kosovare

** tunisienne + française / centrafricaine + française / ivoirienne + française / haïtienne + française

*** 2 x congolaise (RDC) + française / tunisienne + française / centrafricaine + française



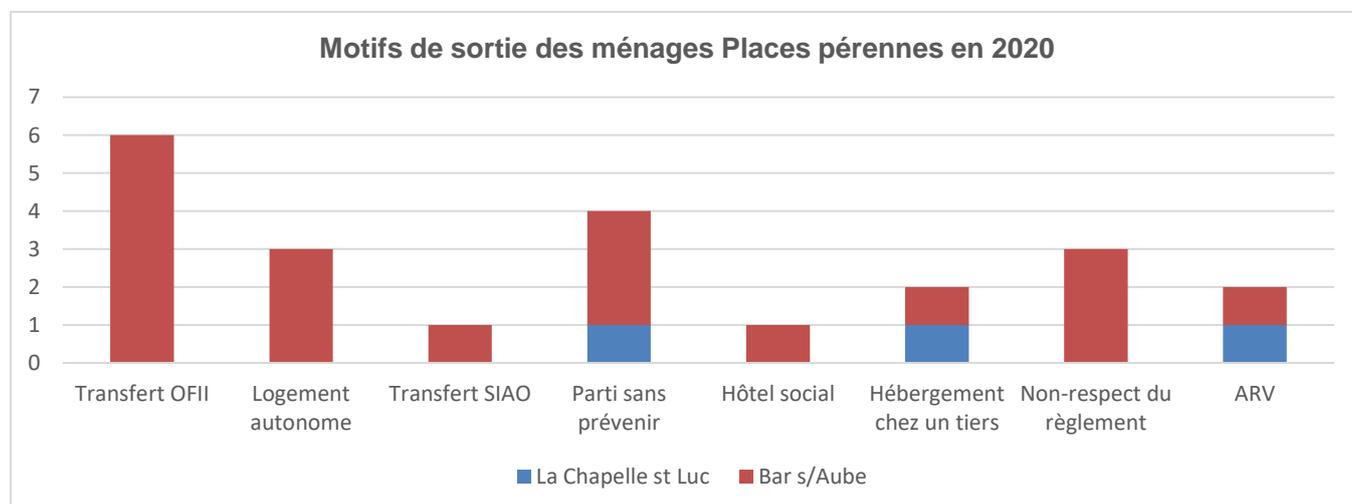


2.3 Sorties en 2020

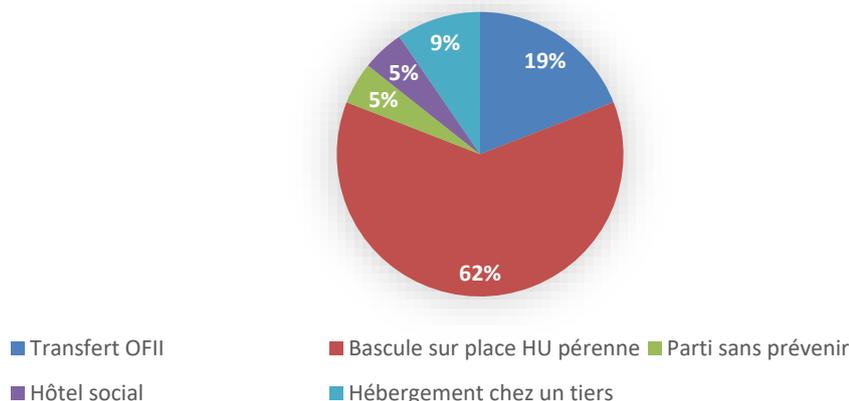
22 ménages (soit 48 personnes) ont quitté le dispositif (places pérennes) au cours de l'année 2020, ainsi que 21 autres ménages (25 personnes) ont quitté les places temporaires.

Motifs de sorties des ménages en 2020

Motifs de sortie	La Chapelle-st-Luc	Bar-sur-Aube	Total Places pérennes	Places temporaires BSA
Transfert OFII (vers HUDA, CADA)	0	6	6	4
Transfert HU	0	0	0	13
Logement autonome	0	3	3	0
Transfert SIAO	0	1	1	0
Parti sans prévenir	1	3	4	1
Hôtel social	0	1	1	1
Hébergement chez un tiers	1	1	2	2
Non-respect du règlement	0	3	3	0
Aide au Retour Volontaire (ARV)	1	1	2	0
Total	3 ménages 11 personnes	19 ménages 37 personnes	22 ménages 48 personnes	21 ménages 25 personnes



Motifs de sortie des ménages en 2020 (places temporaires)



3. Réalisations de l'année 2020

Le contexte sanitaire de cette année a fortement impacté les projets de formations et d'animations. Malgré tout, certains ont pu être menés à terme.

3.1 A destination des salariés

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée de formation	Intervenant
Mallette de jeu KEZADOM : sensibiliser le public aux économies d'air, d'eau, de chauffage, et d'électricité à la fois sur le volet économique que sur la santé	1 intervenante sociale	2 jours	Association ETC...terra Environnement Territoire Citoyenneté
Favoriser la communication avec un usager non-francophone	1 intervenante sociale	2 jours	FTDA
Accompagner les familles dans un contexte de violences intra-familiales	1 intervenante sociale	4 jours	UNIFAF / OPCO SANTE
Manager des personnalités difficiles	Cheffe de service + DG	2 jours	CQFD
Les écrits professionnels dans le médicosocial et le social	1 intervenante sociale	2 jours	Assistéal formation OPCO sante
Gestion du stress et des émotions	1 intervenante sociale	2 demi-journées	SCOP sas arpège OPCO SANTE
Addictions, écrans et confinement... et si on en parlait ?	1 intervenante sociale	Webinaire	ANPAA

Également :

- 2 intervenantes sociales ont assisté à une présentation des services de l'asile et du séjour, organisée par la DT OFII de Reims et la Préfecture de région.

- Pour la troisième année, la responsable a représenté l'AATM lors des commissions de médiation DALO.

3.2 A destination des résidents :

□ Antenne La Chapelle-Saint-Luc

- Les résidents intéressés ont pu participer à une séance d'information collective « Glycémie et hypertension », commune à la Résidence sociale, et en partenariat avec le Centre de soins infirmier de La Chapelle-Saint-Luc. D'autres séances abordant d'autres thèmes de la santé étaient prévues, mais ont dû être annulées du fait de la Covid-19.
- 9 résidents ont participé à des activités culturelles, rendues accessibles grâce à un partenariat avec Culture du Cœur (visite de l'exposition « Doré Doré » + 4 places de cinéma).
- Du matériel de loisirs (jeux extérieurs et loisirs créatifs) a été acheté et mis à disposition des enfants durant l'été.
- Des ateliers créatifs ont été proposés aux enfants pendant les vacances scolaires (2 enfants l'été, 6 enfants à la Toussaint, et 4 enfants à Noël).
- La traditionnelle fête de fin d'année organisée avec le CADA n'ayant pas pu avoir lieu, la remise des cadeaux a été faite à chaque famille lors d'une photo devant l'arbre de Noël, peint par les enfants et agrémenté des décorations qu'ils avaient fabriquées.



□ Antenne Bar-sur-Aube

- Les animations/ateliers sont proposées par le coordonnateur de secteur chargé de l'animation et le suivi scolaire au sein du CADA, qui participe également à l'accueil, médiation et orientation sur l'HU, en collaboration avec l'intervenante sociale de l'HU. Ce sont des temps d'échanges entre résidents de l'HU et du CADA.
- Un partenariat a été instauré avec le COSSEC de Bar-sur-Aube, afin de permettre aux résidents d'accéder au gymnase pour des séances de multisports (2h le lundi), ainsi qu'à la salle de musculation (2h le vendredi).
- L'AVIM est intervenue cette année pour sensibiliser les résidents sur le savoir vivre en société.
- Des ateliers bricolage ont été mis en place afin de remettre en état des armoires du CADA.
- Des ateliers de comptage d'histoires ont été proposés aux familles, une fois par mois, avant le premier confinement.
- La remise en fonctionnement de la salle informatique a permis aux résidents de recevoir une initiation à l'outil informatique, et d'avoir également accès à une connexion internet pour leurs démarches.
- Une journée au lac et à la Maison du Parc de la Forêt d'Orient a été proposée aux personnes isolées, entre les deux confinements.
- Deux repas partagés (résidents et travailleurs sociaux) ont pu être organisés, notamment un à l'occasion du départ de l'apprentie éducatrice spécialisée. Ces repas ont réuni à chaque fois une dizaine de résidents.
- Des résidents ont participé à un photomontage à l'initiative du CIDFF, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ils se sont pris au jeu en inscrivant sur la paume de leur main le mot « STOP » et en posant devant l'objectif.
- Enfin, tout comme à La Chapelle-Saint-Luc, la fête de fin d'année réunissant habituellement les résidents de l'HU, de l'HS et du CADA n'a pas pu avoir lieu. Mais cela n'a pas empêché la distribution des cadeaux aux personnes hébergées.



4. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées ont été principalement liées à la pandémie de Covid-19 :

- pour les travailleurs sociaux : réorganisation du fonctionnement et du quotidien du service ; vigilance accrue sur l'hygiène et les gestes barrières ; distribution alimentaire lorsque le Secours Catholique et les Restos du Cœur ont fermé leurs portes ; organisation de l'école à la maison pour les enfants scolarisés ; annulation de formations.

- pour les résidents : annulation des animations ou maintien avec des jauges restreintes, ce qui a réduit les temps d'échanges et de partage avec les autres résidents et l'équipe ; vie en collectivité (partage de la cuisine et des sanitaires) inadaptée dans ce contexte (HU Bar-sur-Aube).

Également, et plus particulièrement concernant l'antenne de Bar-sur-Aube :

- La vétusté du bâtiment (→ température insuffisante en hiver, trop élevée en été, moisissures, etc..).

- Les résidents ont d'autant plus subi l'éloignement de l'agglomération troyenne (où la plupart de leurs rendez-vous ont lieu) que la SNCF a suspendu des trajets pendant le confinement, puis a entrepris des travaux sur la ligne occasionnant de nombreuses perturbations.

- L'ouverture des places hiver a nécessité le recrutement en urgence d'une intervenante sociale ainsi que la préparation des chambres en quelques jours, afin de pouvoir y accueillir les personnes orientées.

- Le départ de l'apprentie éducatrice spécialisée en juillet (qui accompagnait les personnes hébergées sur les 22 places pérennes), cumulé à la prolongation de l'ouverture des places hiver, a généré une charge de travail importante pour l'équipe restante.

5. Projets pour 2021

- Réussir à maintenir un planning d'activités / informations collectives / actions de prévention, malgré et en fonction des contraintes sanitaires, et ce en continuant de développer le partenariat.
- Débuter le déménagement des résidents de l'antenne de Bar-sur-Aube dans des appartements en diffus, afin de leur assurer de meilleures conditions d'hébergement.
- Mettre en place un livret d'accueil.
- Continuer de former l'équipe sur les démarches de régularisation, afin d'accompagner au mieux les personnes concernées dans des procédures souvent complexes.

Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Au 31 décembre 2020, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/20	Nombre de journées réalisées			Taux d'occupation moyen		
			2018	2019	2020	2018	2019	2020
AUBE	Bar S/ Aube	80	59 759	57 990	58 818	96,30%	90,77%	89,28%
	La Chapelle St Luc	100						
Charleville Mézières		95	31 463	31 395	31 816	95,70%	92,97%	91,50 %
Langres		144	38 303	44 699	46 491	93,32%	89,35%	88,21 %

En 2020, le **nombre de journées réalisées est de 137 125 (134 084 en 2019)** représentant un **taux moyen d'occupation de 89,42% (91,03 % en 2019)**.

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CADA par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CADA.

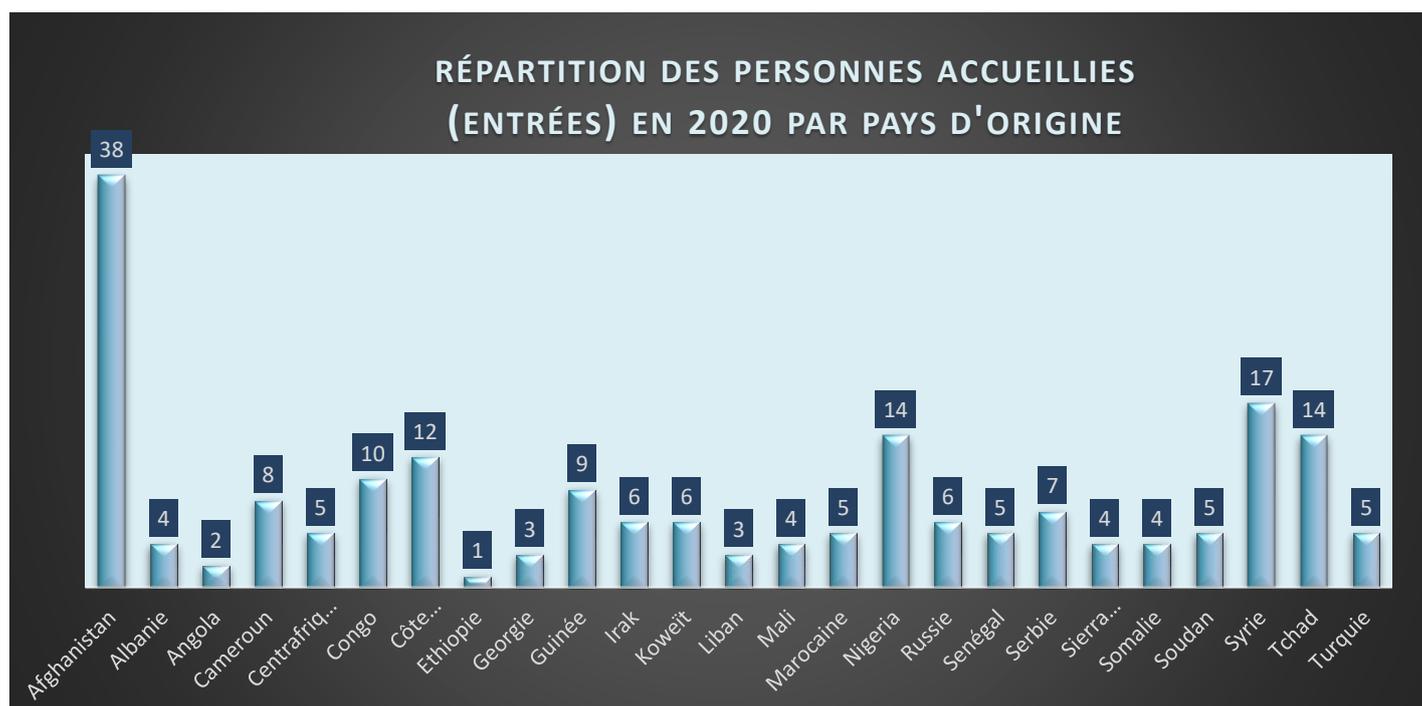
Depuis janvier 2017, les CADA de Langres et AUBE sont passés à orientation nationale. Le CADA de Charleville a quant à lui été sanctuarisé à 50 % au niveau national, le reste des places restant en orientations régionales.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

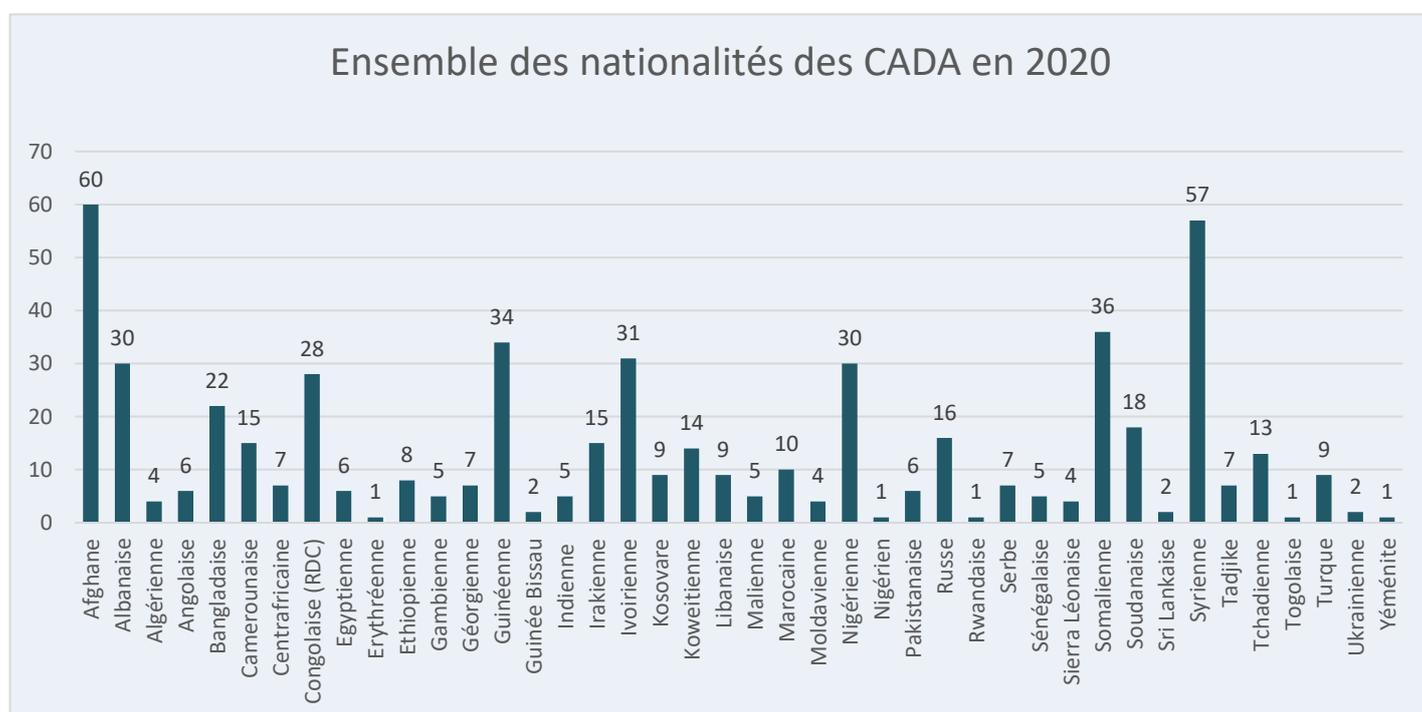
Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CADA concerné prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier de la famille et de convenir d'une date d'admission.

En 2020, les CADA de l'AATM ont **admis 198 personnes** (312 en 2019) sur l'année, soit une baisse de 63,46%, et **hébergés au total 553 résidents** (670 en 2020).

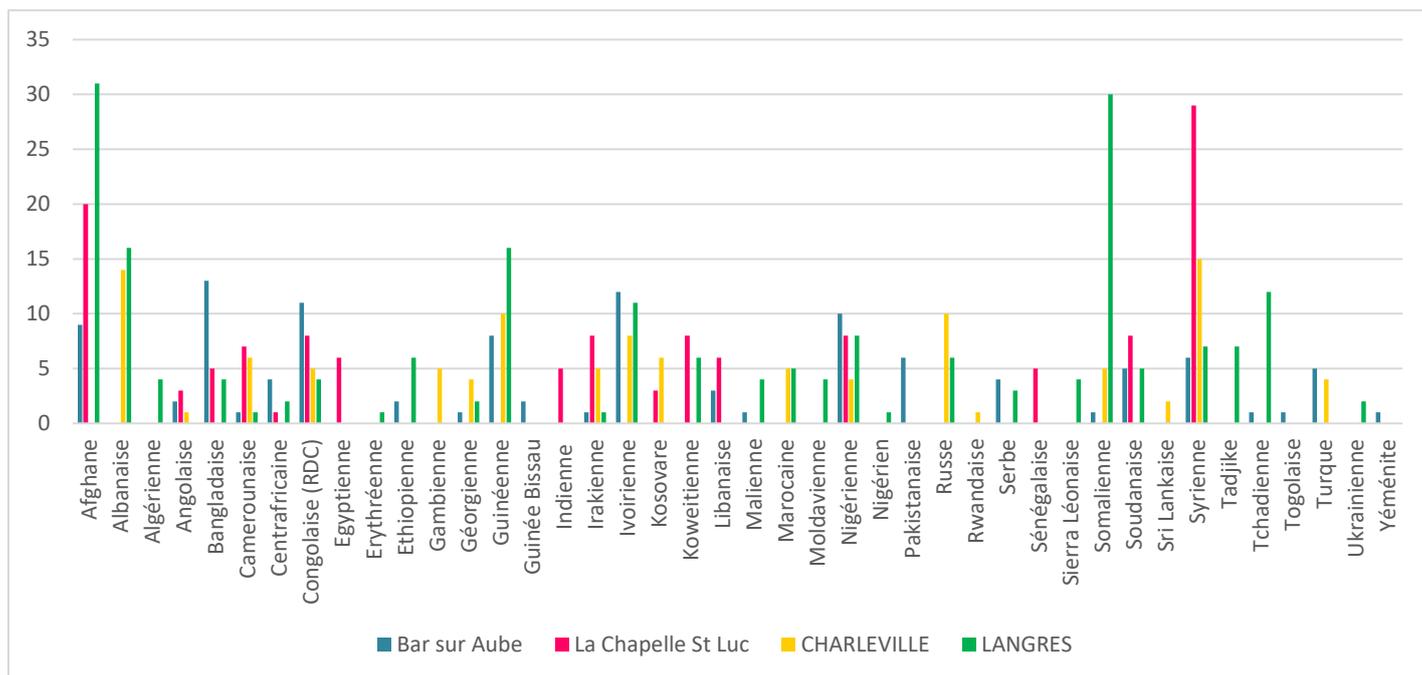
Répartition des personnes accueillies (entrées) en 2020 par pays d'origine



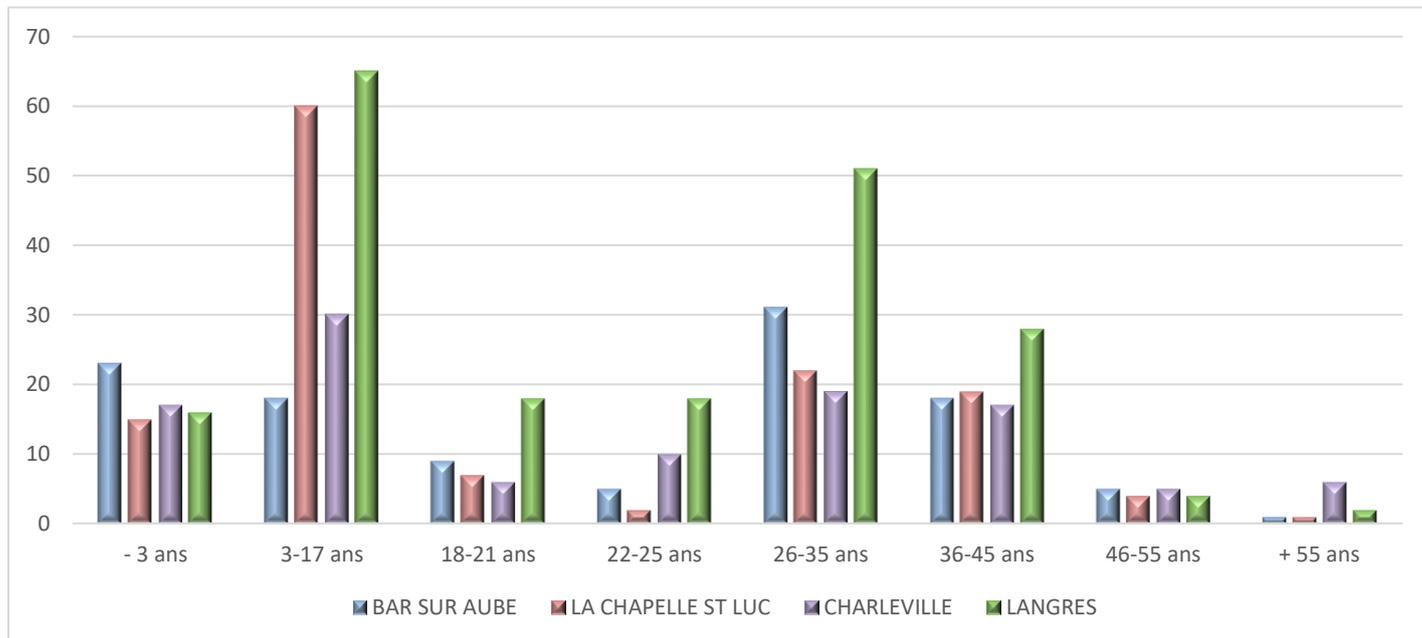
Répartition des personnes hébergées en 2020 par nationalité (42 nationalités représentées)



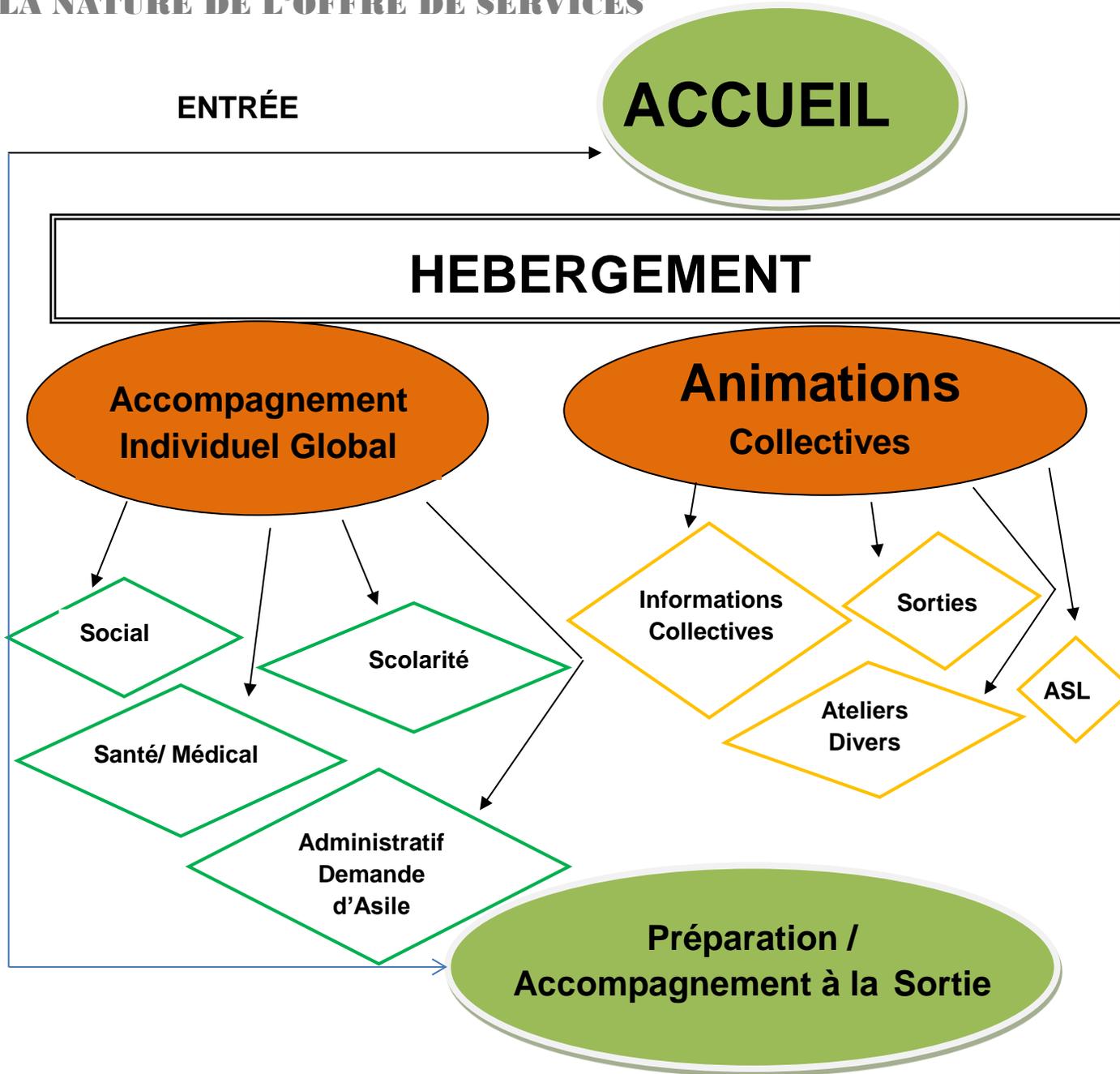
Répartition des personnes hébergées en 2020 par nationalité et par CADA



Tranches d'âges des personnes hébergées dans les CADA AATM en 2020



LA NATURE DE L'OFFRE DE SERVICES



Les missions des CADA

Les missions issues de la précédente réforme de l'asile (Loi du 29 juillet 2015), ont été revisitées après la publication de la Loi du 10 septembre 2018, par un **arrêté du 19 juin 2019 relatif au cahier des charges des CADA** :

- Accueil, hébergement et domiciliation des demandeurs d'asile
- Accompagnement dans les démarches administratives et juridiques
- Accompagnement sanitaire et social
- Développement de partenariat avec les collectivités locales et le tissu associatif
- Accompagnement à la sortie, notamment vers le logement

Nous pouvons relever que l'accompagnement juridique apparait comme faisant partie des missions, notamment sur le droit au séjour des étrangers en France.

Les projets d'établissement des CADA AATM

La finalisation des projets d'établissement courant 2013 a abouti à la définition de plans d'actions afin d'atteindre les objectifs qui ont été fixés en termes d'amélioration de la qualité de nos services.

Plusieurs de ces objectifs sont communs aux 3 CADA.

Afin de permettre le suivi des plans d'action de chaque établissement, des réunions de suivi sont programmées afin de faire le point sur la réalisation des actions :

- 1 réunion de service annuelle au sein des établissements (courant janvier ou février) pour faire le point sur l'avancement des actions
- 1 réunion inter-CADA annuelle à la suite des réunions de service dans les 3 CADA, pour partager sur la mise en œuvre des projets respectifs, les bonnes pratiques et difficultés rencontrées par chaque CADA
- 1 échange des professionnels avec le CA sur l'avancement du projet d'établissement en continu, et plus particulièrement après le point d'étape annuel.

L'actualisation du projet d'établissement entamée en 2019, n'a pas pu être menée à termes en 2020, compte tenu des contraintes engendrées par la crise sanitaire. Ce travail devrait aboutir en 2021, si toutefois nous parvenons à réunir les équipes pour le mener à bien.

PLAN D' ACTIONS DES PROJETS D'ETABLISSEMENT CADA AAATM (2013-2018)
(FA = Fiche Action)

Objectifs	Actions à réaliser	CADA
Garantir la participation des usagers pour être à l'écoute de leur(s) besoin(s) et les rendre acteur de l'accompagnement	▪ Mettre en place des projets personnalisés écrits	TOUS
	▪ Recourir aux réunions de résidents comme mode de participation collective	TOUS
	▪ Mettre en place des enquêtes de satisfaction écrites comme mode de participation complémentaire	TOUS
	▪ Expérimenter l'utilisation d'une boîte à idées comme mode d'expression complémentaire	TOUS
Offrir un accueil personnalisé de qualité pour faciliter une arrivée sereine et en confiance des résidents	▪ Mettre en place des packs alimentaires de première nécessité	TOUS
	▪ Faire traduire le livret d'accueil dans les langues les plus rencontrées au CADA	TOUS
	▪ Créer un répertoire commun des interprètes et traducteurs	TOUS
	▪ Organiser l'accueil des nouvelles familles en deux temps	08
	▪ Aménager les locaux pour un meilleur accueil des usagers au quotidien	08
Améliorer les conditions d'hébergement pour une qualité de vie et de confort optimale et une image positive à l'extérieur de la structure et des résidents	▪ Participer à des actions partenariales et des projets sur le quartier	TOUS
	▪ Organiser une manifestation à l'occasion de la fête des voisins	10
	▪ Organiser la traçabilité des travaux	TOUS
	▪ Continuer à sensibiliser les résidents aux règles de vie en collectivité et au respect de l'hygiène des parties communes	10,52
	▪ Faire procéder aux gros travaux et réparation des locaux	10
	▪ Etudier l'opportunité de mettre en place une connexion internet accessible aux résidents	10
	▪ Aménager l'appartement dédié à l'hébergement de trois personnes isolées	52
▪ Créer un répertoire commun des interprètes et traducteurs	TOUS	

Garantir un accompagnement équitable et personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> Créer, actualiser et utiliser une grille des « Protocoles de prise en charge des demandeurs d'asile », et des Fiches de procédure, Outils et Courriers types 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des projets personnalisés écrits. 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'information des résidents sur la procédure de demande d'asile 	TOUS
Favoriser l'accès aux soins par la responsabilisation des résidents et la sensibilisation des acteurs de santé	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le recours à un psychologue ou psychiatre pour les demandeurs d'asile les plus en souffrance 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le recours à un interprète pour nos résidents soignés au sein d'un établissement hospitalier 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les résidents sur le respect de leurs RDV médicaux 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre les refus de soins opposés à nos résidents 	08,10
	<ul style="list-style-type: none"> Essayer de mettre en place un partenariat avec la permanence d'accès aux soins 	08
Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre/mettre en place des réunions parents professeurs spécifiques pour nos résidents 	10,52
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les parents aux règles et mode de fonctionnement de l'école maternelle 	10, 52
Développer les animations dans le cadre de la gestion de l'attente et de la préparation à l'intégration	<ul style="list-style-type: none"> Aborder les règles de vie en France et donner des repères sur la vie quotidienne / Mettre en place des ASL 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des projets d'animations susceptibles de valoriser les hommes 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des projets d'animation susceptibles de mobiliser les jeunes majeurs 	10,52
	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'animation 	08
	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à sensibiliser les résidents aux règles de vie en collectivité et au respect de l'hygiène des parties communes 	10,52
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser davantage les familles sur les économies d'eau et énergie 	TOUS
Offrir les ressources suffisantes aux résidents pour une sortie dans les meilleures conditions possibles	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'information des résidents sur la procédure de demande d'asile 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les délais et conditions de sortie des déboutés 	10
	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des logements appropriés pour les personnes titulaires d'un titre de séjour sortantes du CADA 	10
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le passage de relai avec les travailleurs sociaux de secteur pour les sortants du CADA 	10
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser davantage les familles sur les économies d'eau et énergie 	TOUS

Améliorer le partenariat afin de mieux se faire connaître et/ou améliorer la prise en charge des usagers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider et développer le conventionnement 	08
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un répertoire dynamique des partenaires 	08
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à des actions partenariales et des projets sur le quartier 	TOUS
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire procéder aux gros travaux et réparation des locaux 	10
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Essayer de mettre en place un partenariat avec la permanence d'accès aux soins 	08
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre/mettre en place des réunions parents professeurs spécifiques pour nos résidents 	10,52
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtenir des logements appropriés pour les personnes titulaires d'un titre de séjour sortantes du CADA 	10
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le passage de relai avec les travailleurs sociaux de secteur pour les sortants du CADA 	10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne de La Chapelle Saint Luc
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité

2020

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation de l'établissement

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. Aube

Année de création: 2013 (de la fusion CADA Chapelle ouvert en 1992 et CADA Bar ouvert en 1998)

Capacité d'accueil : **180 places**

- Antenne de La Chapelle Saint Luc

Adresse des bureaux : 2, rue Roger Thiéblemont – 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 03.25.74.70.22

E-mail : cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

Capacité: **100 places** pour accueil principalement de familles en semi collectif. *Un appartement a été aménagé en mars 2017 pour l'hébergement de 5 isolés en cohabitation.*

- 90 places au sein de 15 appartements dans un bâtiment collectif loué au bailleur Mon Logis
- 10 places en diffus au sein de 2 appartements loués au bailleur Troyes Aube Habitat

- Antenne de Bar sur Aube

Adresse des bureaux : Rue Puissant – 10 200 BAR SUR AUBE

Téléphone : 03.25.27.53.05

E-mail : cada10.antenne-bar@aatm.fr

Capacité: **80 places** réparties en 16 appartements en diffus situés dans plusieurs immeubles d'un même quartier

- 45 places pour l'accueil en cohabitation de personnes isolées avec ou sans enfant(s)
- 35 places pour l'accueil exclusivement de petites familles de trois à quatre personnes ou de couples en cohabitation.

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2020 : **13,11 ETP**, dont 65,37 % d'intervenants socio-éducatifs.

- 1 Responsable des deux antennes 1 ETP
- Antenne de Bar sur Aube = 5 salariés sur site (5 ETP)
 - 1 Coordinatrice de secteur 1 ETP
 - 2 Référents sociaux 2 ETP
 - 1 Coordonnateur chargé de l'ouverture sur l'environnement 1 ETP
 - 1 ouvrier d'entretien 1 ETP

- Antenne de La Chapelle Saint Luc = 6 salariés sur site (5,57 ETP)
 - 1 Coordinatrice de secteur 1 ETP
 - 2 Référents sociaux 2 ETP
 - 1 Référent scolarité 0,57 ETP
 - 1 Auxiliaire Socio-éducative 1 ETP
 - 1 Agent technique d'entretien 1 ETP

Une stagiaire en CAFERUIS a été accueillie 6 semaines en septembre et octobre 2020 sur le site de La Chapelle St Luc. Le stage initialement prévu en mars, avril et mai 2020 a été reporté en raison de la pandémie. La stagiaire a néanmoins pu faire le tour des missions d'un chef de service et a pu proposer aux deux équipes du CADA une nouvelle approche du projet personnalisé.

- Siège social = 6 salariées (1,54 ETP)
 - 1 technicienne administrative 0,28 ETP
 - 2 aides-comptables 0,56 ETP
 - 1 cadre administrative comptable 0,28 ETP
 - 1 adjointe de direction 0,14 ETP
 - 1 directrice générale 0,28 ETP

2. Données chiffrées 2020

2.1. Admissions

79 personnes nouvellement accueillies en 2020 = **35 ménages (13 familles, 3 couples et 19 isolés)** ainsi que **9 naissances**

35 personnes à La Chapelle : 7 familles et 4 isolés soit 11 ménages, ainsi que 2 naissances

44 personnes à Bar sur Aube : 6 familles, 3 couples et 15 isolés soit 24 ménages, ainsi que 7 naissances

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

Antenne Chapelle 2020

Pays	Effectifs	Composition ménages	Mode Admission
Syrie	4	Couple + 1 enfant + frère de Mr	Nationale
	2	Couple	Nationale
	1	Naissance	
Afghanistan	6	Couple + 4 enfants	Nationale
	4	Couple + 2 enfants	Relocalisés de Grèce
Nigéria	2	Isolée + 1 enfant	Nationale
	6	Isolée + 5 enfants	Nationale
Sénégal	5	Isolée + 4 enfants	Nationale
Congo RDC	1	Isolé	Locale
Centrafrique	1	Isolé	Locale
Cameroun	1	Isolé	Régionale
	1	Isolé	Nationale
Soudan	1	Naissance	
TOTAL	35	11 ménages – 2 naissances	

Antenne Bar sur Aube 2020

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITION MENAGES	MODE D'ADMISSION
Afghanistan	2	Couple	Nationale
	1	Naissance	
	1	Isolé	Régionale
	1	Isolé	Nationale
	1	Naissance	
Angola	1	Isolé	Régionale
Cameroun	1	Isolée	Nationale
Centrafrique	2	Isolés (frères)	Régionale
Congo RDC	1	Isolée	Nationale
	1	Naissance	Régionale
	1	Isolé	Nationale
	1	Isolé	Nationale
	1	Isolé	
Cote d'Ivoire	2	Isolée + 1 enfant	Nationale
	2	Isolée + 1 enfant	Nationale
	1	Naissance	
Ethiopie	1	Isolé	Régionale
Géorgie	1	Isolé	Régionale
Guinée (Rép)	2	Isolée + 1 enfant	Régionale
	1	Naissance	
Liban	2	Couple	Régionale
	1	Naissance	
Nigéria	1	Isolé	Régionale
	3	Couple + 1 enfant	Régionale
Serbie	4	Couple + 2 enfants	Régionale
Soudan	1	Naissance	
Tchad	1	Isolée	Régionale
Turquie	3	Couple + 1 enfant	Régionale
	2	Couple	
Yémen	1	Isolé	Régionale
TOTAL	44	24 ménages- 7 naissances	

2.2. Présents (effectifs des hébergés en 2020, y compris ceux sortis en cours d'année)

Total des journées réalisées en 2020 : 58 818 journées

Taux annuel d'occupation : 89,28 %

240 personnes (130 Chapelle, 110 Bar) de **29** nationalités différentes ont été hébergées et accompagnées en 2020.

Répartition des 130 présents à La Chapelle St L. en 2020 selon la composition des ménages
Soit 8 isolés, 23 familles avec enfant(s) et un couple de 16 nationalités

Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Isolé + 5 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 2 enfants + 1 frère de Mr	Couple + 3 enfants	Couple + 3 Enfants + 1 ascendant	Couple + 4 enfants	Couple + 5 enfants	Couple + 6 enfants
8	2	2	1	1	2	1	1	1	1	3	1	3	2	3
8	4	6	4	5	12	2	3	4	5	15	6	18	14	24

Effectifs scolaires Antenne de La Chapelle Saint Luc 2020

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01.01.2020	7	21	13	5		46
Sorties en cours d'année avec re-scolarisation sur secteur	0	1	1	1		3
Arrivées en cours d'année	3	2	1		0	6
Changements de cycle et 1^{er} accès Maternelle	3	2	5	3	0	13
Effectifs Rentrée 2018 - 2019	3	14	15	6	0	38
Effectif au 31.12.2020	6	16	16	6	0	44

Répartition des 110 présents à Bar sur Aube en 2020 selon la composition des ménages
Soit 26 isolés, 25 familles avec enfant(s) et un couple de 24 nationalités

Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants
26	10	1	2	1	6	2	2	2
26	20	4	10	2	18	8	10	12

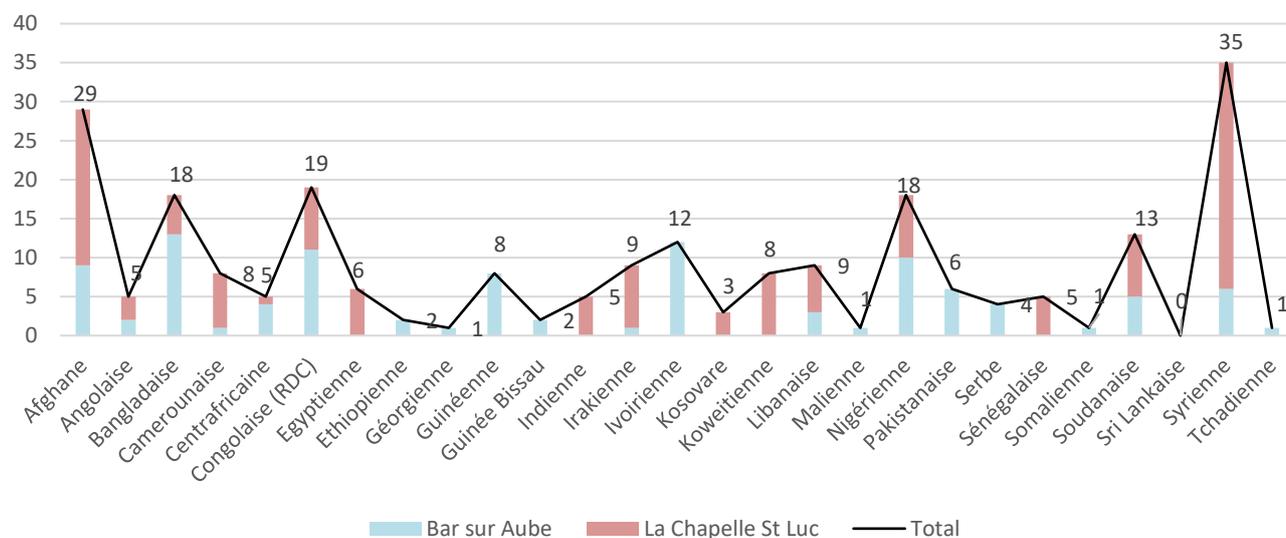
Effectifs scolaires Antenne de Bar sur Aube 2020

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01.01.2020	6	9	2	5	1	23
Sorties en cours d'année sans re-scolarisation sur secteur	0	2	1	3	2	8
Arrivées en cours d'année	1	0	0	0	0	1
Changements de cycles et 1^{er} accès Maternelle	1	0	0	1	0	2
Effectifs Rentrée 2019 - 2020	3	6	2	3	2	16
Effectifs au 31.12.2020	3	4	1	3	2	13

Répartition des présents CADA AUBE en 2020 par nationalité

Nationalité/Pays	Nb de personnes LCSL	Nb de personnes BSA	Totaux
Afghane	20	9	29
Angolaise	3	2	5
Bangladaise	5	13	18
Camerounaise	7	1	8
Centrafricaine	1	4	5
Congolaise RDC	8	11	19
Egyptienne	6		6
Ethiopienne		2	2
Géorgienne		1	1
Guinéenne (Rép)		8	8
Guinée Bissau		2	2
Indienne	5		5
Irakienne	8	1	9
Ivoirienne		12	12
Kosovare	3		3
Koweïtienne	8		8
Libanaise	6	3	9
Malienne		1	1
Nigériane	8	10	18
Pakistanaise		6	6
Serbe		4	4
Sénégalaise	5		5
Somalienne		1	1
Soudanaise	8	5	13
Syrienne	29	6	35
Tchadienne		1	1
Togolaise		1	1
Turque		5	5
Yéménite		1	1
TOTAUX	130	110	240

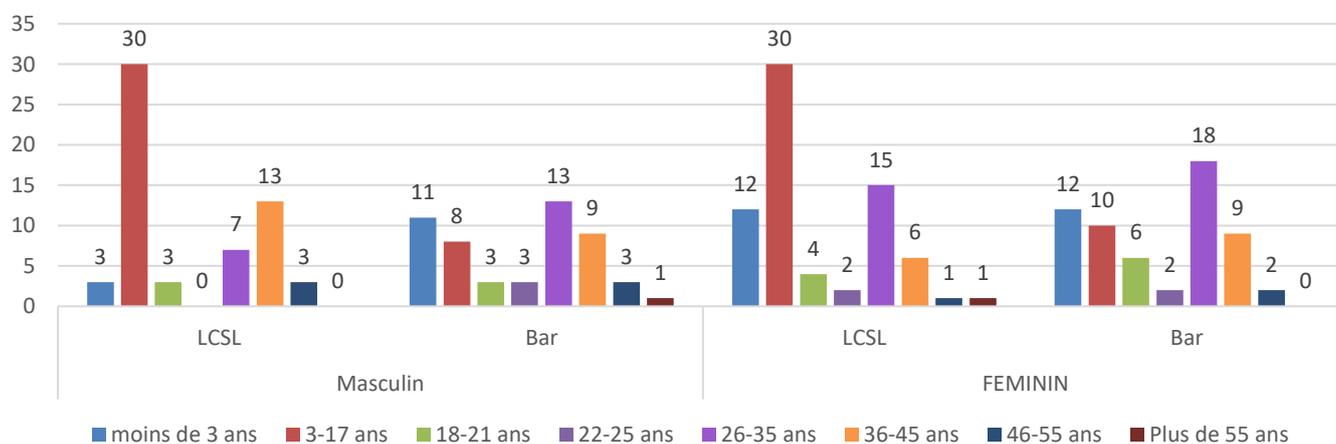
RÉPARTITION DES PRÉSENTS CADA AUBE EN 2020 PAR NATIONALITÉ



Répartition des personnes hébergées CADA Aube en 20 par âge et sexe

Tranches d'âges	Masculin		Féminin		Totaux
	LCSL	Bar	LCSL	Bar	
Moins de 3 ans	3	11	12	12	38
3-17 ans	30	8	30	10	78
18-21 ans	3	3	4	6	16
22-25 ans	0	3	2	2	7
26-35 ans	7	13	15	18	53
36-45 ans	13	9	6	9	37
46-55ans	3	3	1	2	9
Plus de 55 ans	0	1	1	0	2
Totaux	59	51	71	59	240

RÉPARTITION DES 240 PERSONNES HÉBERGÉES AU CADA AUBE EN 2020 PAR ÂGE ET SEXE



2.3 Sorties / orientations et réorientations en cours de procédure

74 personnes réparties en **28 ménages** ont quitté l'établissement en 2020 dont :

- 14 ménages (38 personnes) ayant obtenu une protection,
- 2 ménages (6 personnes) ayant obtenu une carte de résident en tant que parents d'enfant(s) réfugié(s),
- 1 ménage (6 personnes) sorti avec titre de séjour ??
- 5 ménages déboutés (14 personnes)
- 6 ménages (10 personnes) ayant quitté le CADA pour divers motifs : 2 familles et 3 personnes seules parties sans prévenir en cours de procédure (9 personnes) ainsi qu'un décès par hydrocution

Statut	Antenne Bar		Antenne Chapelle		Totaux ménages	Totaux personnes
	Isolés	Familles	Isolés	Familles		
BPI	3	5	3	3	14	38
Parents enfants réfugiés	/	2	/	/	2	6
Régularisés	/	1	/	/	1	6
Déboutés	2	1	/	2	5	14
Autres (départ en cours de procédure, ARV, transfert etc..)	3	1	1	1	6	10
Totaux	8	10	4	6	28	74

- **Antenne Chapelle = 33 sorties en 2020 (6 familles et 4 personnes isolées)**
- 6 ménages avec une protection internationale soit 19 personnes
- 2 ménages déboutés (10 personnes) sortis sur des places en hébergement d'urgence
- 2 ménages partis en cours de procédure (un homme ayant subitement quitté sa famille et une famille de 3 personnes)

Sorties Antenne Chapelle en 2020

Pays	Nombre de personnes	Composition ménages	Date entrée CADA	Date sortie CADA	Statut à la sortie & Modalités
Afghanistan	1	Isolé	01/03/2018	21/02/2020	PS – Logement social Troyes Suivi ADLER Aube
	1	Isolé	19/06/2019	16/03/2020	Réfugié – Résidence sociale Chapelle
	1	Isolé	31/01/2019	27/10/2020	PS – CPH Reims
Angola	3	Isolé + 2 enfants	17/07/2019	09/03/2020	En cours de procédure Destination inconnue
Bangladesh	5	Couple + 3 enfants	14/06/2019	21/12/2020	PS – Logement social Chapelle Suivi ADLER Aube
Cameroun	5	Couple + 3 enfants	01/07/2019	13/10/2020	Réfugiés – Logement social Chapelle Suivi ADLER Aube
Congo RDC	7	Couple + 5 enfants	03/08/2017	13/03/2020	Déboutés – HU Troyes
Kosovo	3	Isolée + 2 enfants	16/11/2016	12/10/2020	Déboutés – HU Chapelle
Koweït	1	Adulte sorti sans sa famille	05/10/2018	07/10/2020	En cours de procédure Destination inconnue
Syrie	6	Couple + 4 enfants	25/04/2019	29/06/2020	Réfugiés – Logement social Chapelle Suivi ADLER Aube
TOTAL	33				

• **Antenne Bar = 41 sorties en 2020 (10 familles et 8 isolés)**

- 8 ménages soit 25 personnes ayant obtenu une protection (3 isolés et 5 familles)
- 3 ménages déboutés (1 mère et son enfant ; ainsi que 2 isolés), soit 4 personnes, dont seulement 1 ménage (2 personnes) sorti sur des places en hébergement d'urgence, 2 isolés partis avec une solution individuelle
- 3 Ménages sortis en cours de procédure (5 personnes),
- Une famille dont un membre a obtenu un titre de séjour pour raisons de santé
- 1 décès par hydrocution

Sorties Antenne Bar sur Aube 2020

PAYS	Nombre de Personnes	Composition ménage	Date Entrée	Date Sortie	Statut à la sortie et modalités
Afghanistan	1	Isolé	24/06/2019	13/03/2020	PS – CHRST Troyes
	3	Couple + 1 enfant	13/01/2020	11/08/2020	PS – Logement social Troyes Suivi ADLER Aube
Bangladesh	3	Couple + 1 enfant	12/04/2018	27/05/2020	Réfugiés - Logement social Bar sur Aube Suivi ADLER Aube
Centrafrique	2	Isolée + 1 enfant	19/06/2017	18/05/2020	PS - Logement social Troyes Suivi ADLER Aube
Congo	1	Isolé	27/02/2020	27/02/2020	Sortie en cours de procédure Destination inconnue
Côte d'Ivoire	2	Isolée + 1 enfant	09/05/2018	28/02/2020	Parent d'enfant réfugié - Solution IDF
	4	Isolée + 3 enfants	22/08/2019	04/08/2020	Parent d'enfant réfugié – Solution IDF
	2	Isolée + 1 enfant	22/11/2018	30/12/2020	Réfugiée – Solution IDF
Ethiopie	1	Isolé	06/07/2020	11/07/2020	Décès
Géorgie	1	Isolé	16/04/2020	07/05/2020	Sortie en cours de procédure Destination inconnue
Guinée	2	Isolée + 1 enfant	12/02/2020	30/10/2020	Déboutés – HU Bar sur Aube
Mali	1	Isolé	05/07/2019	29/02/2020	Débouté – Solution individuelle Destination inconnue
Nigéria	1	Isolée	05/11/2018	20/01/2020	Déboutée – Solution individuelle Destination inconnue
Pakistan	6	Couple + 4 enfants	04/06/2018	10/12/2020	CST santé – HU Troyes
Somalie	1	Isolée	04/12/2019	22/12/2020	PS – Résidence sociale Chapelle
Soudan	1	Isolé	04/01/2018	24/06/2020	Réfugié – Hôtel social Bar sur Aube
Syrie	6	Couple + 4 enfants	05/09/2019	25/06/2020	PS - Logement social Bar sur Aube Suivi ADLER Aube
Turquie	3	Couple + 1 enfant	31/08/2020	06/10/2020	Sortis en cours de procédure Destination inconnue
TOTAL	41				

3. Accompagnement à la sortie

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2020 par antenne

Antennes	Réfugiés ou PS 25 personnes		Parent(s) d'enfant(s) réfugiés) 9 personnes	Déboutées CNDA 18 personnes		Nombre d'ARV sollicitées en 2019 4 personnes	
	CHAPELLE	BAR	BAR	CHAPELLE	BAR	CHAPELLE	BAR
Familles	1 (6 pers.)	2 (8 pers.)	3 (9 pers.)	/	3 (10 pers.)	/	1 (3 pers.)
Isolés	3	8	/	/	8	/	1
Totaux en nb personnes par antenne	9	16	9	0	18	/	4

3.1 Accompagnement des réfugiés

47 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2020, soit 19,58 % des effectifs de l'année.

Des prolongations de délais de sortie ont dû être sollicitées auprès de l'OFII concernant les parents de réfugiés, qui doivent attendre la délivrance de la carte de séjour avant d'engager les démarches d'ouverture de droits et les BPI en attente soit de l'ouverture des droits, soit de l'attribution d'un logement social ou lieu d'hébergement correspondant à leurs besoins (famille nombreuse, jeunes de moins de 25 ans, suspension des démarches en lien avec la crise sanitaire).

Antenne Chapelle

35 personnes (7 familles et 2 isolés afghans) ont bénéficié d'une protection internationale en 2020. Elles ont rejoint les 13 autres personnes bénéficiaires d'une protection internationale (2 isolés et 2 familles) notifiée fin 2019 et sorties en cours d'année 2020, soit un total de **48 bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés sur l'année 2020.**

Nationalités	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification statut	Date sortie CADA	Nb de jours Prolongation Dépassement	Statut à la sortie & Modalités Raisons du délai de sortie
Afghanistan	1	Isolé	01/03/2018	01/10/2019	21/02/2020	51	PS – Logement social Troyes Suivi ADLER Aube
	1	Isolé	19/06/2019	12/10/2019	16/03/2020	63	Réfugié – Résidence sociale
	1	Isolé	31/01/2019	09/06/2020	27/10/2020	48	PS – CPH Reims
	1	Isolé	28/08/2018	31/12/2020	/	0	PS – Encore présent au CADA
	6	Couple + 3 enfants + Ascendant	10/09/2018	03/09/2020	/	28	PS – Encore présents au CADA
Bangladesh	5	Couple + 3 enfants	14/06/2019	25/06/2020	21/12/2020	87	PS – Logement social Chapelle Suivi ADLER Aube
Camerounais Cameroun	5	Couple + 3 enfants	01/03/2019	12/12/2019	13/10/2020	215	Réfugiés – Logement social Chapelle Suivi ADLER Aube
Koweït	6	Isolée + 6 enfants	05/10/2018	12/12/2020	/	0	Réfugiés – Encore présents au CADA
	6	Couple + 4 enfants	25/04/19	14/05/19	29/06/2020	319	Réfugiés – Logement social Chapelle Suivi ADLER Aube

Syrie	7	Couple + 5 enfants	22/11/2019	05/06/2020	/	117	Réfugiés – Encore présents au CADA
	2	Couple	11/03/2020	03/12/2020	/	0	Réfugiés – Encore présents au CADA
	2	Isolée + 1 enfant	09/08/2018	03/09/2020	/	28	PS – Encore présents au CADA
	4	Isolée + 3 enfants	09/08/2018	03/09/2020	/	28	PS – Encore présents au CADA
TOTAL	48						

Antenne Bar

12 personnes (3 familles et 2 isolés) ont obtenu une protection internationale en 2020. Elles rejoignent les 2 isolés et 5 familles bénéficiaires d'une protection internationale notifiée en 2019 (19 personnes) et sortis au cours de l'année 2020.

Nationalité/Pays	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification Statut	Date sortie CADA	Nb de jours Prolongation Dépassement	Statut à la sortie et Modalité Raisons du délai de sortie
Afghanistan	1	Isolé	24/06/2019	26/12/2019	13/03/2020	0	PS – CHRS Troyes
	3	Couple + 1 enfant	13/01/2020	05/03/2020	11/08/2020	66	PS - Logement social Ste Savine
Angola	1	Isolée	31/10/2019	02/12/2020	/	0	Réfugiée –
Centrafrique	2	Femme + 1 enfant	19/06/2017	28/10/2019	18/05/2020	107	PS – Logement social Troyes Suivi ADLER Aube
Bangladesh	3	Couple + 1 enfant	12/04/2018	05/11/2019	27/05/2020	111	Réfugiés - Logement social BSA Suivi ADLER Aube
	5	Couple + 3 enfants	23/08/2019	28/10/2020	/	0	
Côte d'Ivoire	2	Isolée + 1 enfant	21/11/2017	16/09/2019	28/02/2020	73	Parent enfant réfugiée Solution individuelle IDF
	4	Isolée + 3 enfants	22/08/2019	24/10/2019	04/08/2020	192	Parent enfant réfugiée Solution individuelle IDF
	2	Isolée + 1 enfant	22/11/2018	06/10/2020	30/12/2020	0	Réfugiée Solution individuelle IDF
Somalie	1	Isolée	04/12/2019	12/10/2020	22/12/2020	0	PS – Résidence sociale Chapelle
Soudan	1	Isolé	04/01/2018	15/11/2019	24/06/2020	129	Réfugié – Hôtel social BSA
Syrie	6	Couple + 4 enfants	05/09/2019	17/12/2019	25/06/2020	99	PS – Logement social BSA Suivi ADLER Aube
TOTAL	41						

Voir également pages 15-16 (impact de la crise sanitaire sur les délais de sortie)

3.2 Accompagnement des déboutés

37 personnes déboutées ont été présentes sur l'établissement au cours de l'année 2020 soit 15,42 % des effectifs de l'année, en baisse consécutive par rapport aux années précédentes (près d'1/3 des personnes en 2019 avec 32,64 % et près d'1/2 en 2018 avec 48,05 %).

Antenne Chapelle

En 2020, **une seule famille a été déboutée de sa demande d'asile.**

2 autres familles déboutées les années antérieures (depuis début 2017) sont sorties en hébergement d'urgence en cours d'année 2020.

Familles déboutées LCSL sorties en 2020

Pays/Origine	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date notification Rejet CNDA	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nb de jours de prolongation
Congo RDC	7	Couple + 5 enfants	03/08/2017	28/09/2018	13/03/2020	HU Troyes	503
Kosovo	3	Isolée + 2 enfants	16/11/2016	23/01/2017	12/10/2020	HU Chapelle	1 343
TOTAL	10						

Familles déboutées présentes LCSL au 31.12.2020

Au 31 décembre 2020, une seule famille déboutée était présente sur cette antenne.

Pays/Origine	Nb de pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date Notification rejet CNDA	Prolongation Nb de Jours
Liban	6	Isolée + 5 enfants	11/03/2019	10/12/2020	0
TOTAL	6				

Antenne Bar

8 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2020 : 2 familles et 1 isolé.

Elles rejoignent les 14 personnes déboutées des années antérieures en présence induite en début d'année 2020.

2 familles déboutées (8 personnes) ont bénéficié d'une orientation sur des places en hébergement d'urgence. 2 personnes isolées sont parties par leurs propres moyens.

Personnes déboutées sorties BSA en 2020

PAYS	Nb pers	Configuration familiale	Date Entrée CADA	Date notification Rejet CNDA	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Prolongation Nb de jours
Guinée	2	Isolée + 1 enfant	12/02/2020	05/10/2020	30/10/2020	HU Bar sur Aube	0
Mali	1	Isolé	05/07/2019	28/02/2020	29/02/2020	Solution individuelle	0
Nigéria	1	Isolée	05/11/2018	20/12/2019	20/01/2020	Solution individuelle	0
Pakistan	6	Couple + 4 enfants	04/06/2018	16/09/2019	10/12/2020	HU Troyes	417
TOTAL	10						

Au 31 décembre 2020, 3 familles, soit 11 personnes se maintiennent sur l'antenne dont deux familles avec des enfants mineurs ayant entamé une procédure de demande d'asile.

Personnes déboutées présentes BSA au 31.12.2020

PAYS	Nb personnes	Configuration familiale	Date entrée CADA	Notification rejet CNDA	Prolongation Nb de jours
Nigeria	5	Femme seule + 4 enfants dont 2 sont en demande d'asile	26/11/15	26/09/17	1162
Cote d'Ivoire	2	Femme seule + 1 enfant en demande d'asile	08/10/2018	04/12/2019	362
Bangladesh	4	Couple + 2 enfants	04/07/2019	08/12/2020	0
TOTAL	11				

4. Réalisations de l'année 2020

4.1 Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Référents sociaux	Prévention des addictions - Les traumatismes chez l'enfant - De l'exil à l'asile, les difficultés des parcours des personnes LGBT - Dispositif pédagogique Kezadom (sensibiliser le public aux économies d'air, d'eau, de chauffage, et d'électricité sur le volet économique et de la santé),
Equipes	Médiation interculturelle et gestion des conflits - Recyclage PSC1
Les auxiliaires socio-éducatifs et référents scolarité/insertion	L'animation auprès des demandeurs d'asile- Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés et réinstallés) - Addiction écrans et confinement - Rencontre thématique « Favoriser l'accès à l'emploi des Bénéficiaires d'une Protection Internationale et des personnes allophones » - Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique »
Agent des services logistiques	Habilitation électrique BS BE/HE Manœuvre
La direction	Manager les personnalités difficiles - Représentations du personnel- CSE et organisations syndicales

4.2. Animations et informations collectives

Bar sur Aube	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Création produit d'entretien Maison	Adultes en cohabitation	Animateur Réfèrent social	8 séances
	Recyclage	Adultes CADA/HU	SDEDA	1 séance
	France espoir (journée de l'emploi)	Adultes CADA/HU	TCM	1 séance
	Prévention contre le cancer de la peau	Enfants CADA	Ligue contre le cancer	Au lac de Géraudot
	Prévention routière	Tout public CADA, HU	Ville de Troyes	Troyes
	Infos Covid 19	CADA /HU/HS	Animateur Réfèrent sociaux	6 séances
	Mobilisation contre les violences	CADA/HU	Animateur Réfèrent sociaux	1 séance
	Prévention risque activités aquatiques	CADA/HU/RS	Réfèrents sociaux Chef de service	2 séances
Ouverture sur l'extérieur	Lectures de contes	Enfants et parents	MPT	Au CADA mais ouvert aux personnes de l'extérieur 4 séances
	Halloween	Enfants	Réfèrents sociaux	1 séance
	Visite des assises	Adultes	Juriste de l'AVIM + Animateur	1 séance
	Tournoi de futsal CADA/MPT	Adultes	MPT + Animateur	1 séance
	Découverte du territoire BSA	Adultes et enfants	Animateur	3 séances
	Fête du réfugié	Tout public CADA HUDA HU	Secours catholique	1 Dimanche
	Musculation Fitness	Tout public CADA HUDA HU	Animateur	3 séances mensuelles
	Jeux des valeurs de la république	Adultes CADA	Juriste de l'AVIM + Animateur	LCSL
	Journée de la femme	Tout public CADA HUDA HU	Sophrologue Esthéticienne	1 séance
	Rallye photo	Tout public CADA /HU	Animateur	1 séance
	Répétition de l'orchestre symphonique de TROYES	Adultes CADA HU HS	Bénévole + Animateur	A l'espace Davot 1 séance

Actions culturelles	Expo Atelier calligraphie	Adultes /ados	Animateur + Artiste	2 séances
	Atelier bien être	Femmes	Résidente	1 séance
	Cuisine	Adultes	Animateur + Bénévole	Au CADA 3 séances
	Atelier bois	Adultes	Animateur + Référent social	2 à 3 séances par mois
	Groupe de parole femme	Femmes	Référent social	1 séance
	Atelier informatique	Adultes	Animateur	Toute l'année
	Activité manuelle	Enfants	Référents sociaux	5 séances
	Jeux société	Enfants	Animateur + Référents sociaux	1 séance
Sorties	Emmaüs Chaumont	Adultes	Animateur	1 sortie
	Maison du Parc	Adultes et enfants	Animateur + Référent sociaux	1 Sortie
	Activités sportives (randonnées, football, vélo)	Adultes CADA HUDA HU	Animateur	Bar sur Aube 1 à 2 fois par mois aux beaux jours
	Cinéma B/A	Adultes et enfants	Animateur	1 fois
	Sortie au Lac	Adultes	Animateur	1 fois

La Chapelle	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Informations sur le Covid 19 (confinement)	Adultes	CADA	1 séance Mars (+ toute l'année en individuel)
	Informations sur le déconfinement	Adultes	CADA	1 séance Mai
	Journée prévention, ateliers au Cube	Ados	Ville de Troyes	1 séance Juillet
	Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement	Enfants/ados	CADA, via action de nettoyage de la cour	Vacances scolaires
	Jeux sur les valeurs de la République	Adultes	AVIM-RS	1 séance Octobre
	Se repérer sur un plan, code de la rue citoyenne	Adultes	Bénévoles, via ASL	Plusieurs séances

	Informations sur la géographie de la France, et son organisation administrative	Adultes	Bénévoles, via ASL	Plusieurs séances
	Atelier sociolinguistique + soutien FLE préparation au DELF	Adultes Adultes	Bénévoles + CADA	Toute l'année
	Soutien scolaire primaire/collège et lycée	Enfants/ados	Bénévoles + CADA	Toute l'année
Ouverture sur l'extérieur	Stage de basket Ball	Ados	Club Génération Basket	4 séances en août
	Tournoi Futsal	Enfants/ados	Service Sport Mairie LC SL	1x/an Février
	Stage de foot	Enfants/ados	Football Club ESTAC de L'AUBE	Vacances scolaires Octobre
	Stage d'handball, gospel, tennis Stage d'handball, self-défense, jeux de société	Ados filles Ados mixte	Rosières Saint Julien Handball	Vacances scolaires 2 séances en février 4 séances en août 2 séances en octobre
	Activités sportives	Enfants/ados	Service sport Mairie LC SL	Vacances scolaires sauf à Noël
	Semaine du sport et de l'enfant	Enfants/ados	Service sport Mairie LC SL	1x Octobre
	Projet activités sportives	Enfants/ados	UFOLEP	1x/semaine Période scolaire
	Centre aéré	Enfants/ados	Mille Couleurs	Vacances scolaires
	Stage colonie de Basket Ball	Ados	Aube Basket Camp	Vacances scolaires : 5 jours en août + 4 jours en octobre
Actions culturelles	Exposition peinture au Centre Culturel LC SL	Familles	YASSER (ADLER)	Février
	Spectacle LALUZ au Centre Culturel LC SL	Enfants	Cultures du Coeur	Vacances scolaires Octobre

	Sortie cinéma	Ados	CADA	Vacances scolaires Août
	Invitation à un atelier contes	Enfants + 1 maman	Centre social Victor HUGO	Vacances scolaires Juillet
Valorisation	Couture « fabrication de masques » pour le covid 19	Femmes	CADA	Plusieurs séances
	Activités manuelles diverses	Femmes, enfants	CADA	Une partie de l'année
	Atelier création objets recyclés	Ados	CADA	2 séances en août
	Diverses activités manuelles	Enfants/ados	CADA	Juillet/août
	Atelier musique	Enfants	CADA	1x/semaine (une partie de l'année)
	Rénovation des préaux	Adultes + ados	CADA	Juillet/août
	Nettoyage de la cour	Enfants/ados	CADA	Vacances scolaires Juillet/août
	Activités jardinage	Adultes	CADA + bénévoles	Toute l'année
Sorties	Exposition peinture Centre Culturel LCSL	Familles	Ancien résident CADA	Février
	Invitation à un atelier contes	Enfants + 1 maman	Centre Social Victor HUGO	Juillet
	Invitations Foot matches ESTAC	Familles	Service sport Mairie LCSL	Toute l'année
	Sortie piscine	Enfants/ados	CADA + bénévole	Août
	Sortie bowling	Hommes	CADA	Août
	Invitation au match de Handball	Ados	Rosières Saint Julien Handball	Vacances scolaires Octobre
	Sortie cinéma	Ados	CADA	Vacances scolaires Août

Les activités ont été réduites à cause de la crise sanitaire (confinement, distanciation et jauge restrictive). Très peu de partenaires ont maintenu leurs activités.

Les bénévoles, âgées et vulnérables, ont préféré suspendre leurs interventions, ce qui est compréhensible. Une seule a repris le soutien scolaire, sur rendez-vous individuel, après le confinement et dans le respect des gestes barrières.

Les ateliers de socialisation ont également repris sous une autre forme : exercices donnés aux adultes à faire chez eux, et correction en individuel dans le respect des gestes barrières.

Quelques résidents (adultes et ados) ont aidé l'agent technique dans la rénovation des préaux, en juillet et août.

L'activité jardinage a rapproché quelques résidents de différentes nationalités qui, pour communiquer étaient obligés de parler en français. Ils ont pu récolter et partager entre eux les légumes qu'ils ont plantés. Un résident en particulier a pris à cœur l'arrosage du jardin tous les 2 jours ; il a par ailleurs déploré des collectes de légumes par des résidents qui ne se sont pas investis dans l'activité jardinage.

Les prévisionnels des actions collectives ont été en bonne partie revus à la baisse en raison des contraintes COVID19 inhérentes à chaque site, mais aussi en raison des annulations provenant des partenaires.

Actions d'information et de prévention Bar sur Aube annulées en 2020 : Rapport au corps, estime de soi, Visite de l'appart éco à Troyes, Semaine petite enfance, Gestion du budget domestique, Droit du travail, Contraception et sexualité, Prévention des effets sonores, Prévention addiction aux écrans, Hygiène buccodentaire

Actions d'information et de prévention LCSL annulées en 2020 : Informations sur la santé (MST, prévention tuberculose, prévention vaccination), insertion professionnelle, prévention des accidents domestiques

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Projets personnalisés (PP)

Antenne Chapelle

- 3 nouveaux PP signés ;
- 8 PP non signés,
- 6 PP clos pour fin de procédure,

Antenne de Bar

- 3 nouveaux PP signés,
- 9 PP non signés
- 10 PP clos (fin de procédure, départs etc...)

La démarche de mise en place et suivi des projets personnalisés a été impactée par la crise sanitaire.

La stagiaire CAFERUIS accueillie à l'automne a été à l'initiative d'une séance d'échanges entre les deux équipes (sur diverses approches du projet personnalisé) et de travail sur les outils mis en place dans l'AATM. Ce qui a débouché sur une grille illustrée et remaniée de présentation et de rédaction des PP

4.3.2. Réunions de résidents

Les deux réunions de résidents annuelles n'ont pu avoir lieu en 2020 sur les deux sites en raison des restrictions imposées par la pandémie.

Néanmoins 16 mini réunions ont été organisées en petits groupes sur divers thèmes (prévention et explications COVID19, décès d'un résident, transferts BSA, tensions dans des cohabitations).

4.3.3 Enquêtes de satisfaction

L'analyse des résultats des enquêtes de satisfaction est un rendez-vous annuel attendu. Toutes les appréciations recueillies sont prises en compte pour dégager des pistes d'améliorations.

Les taux de distribution et de retour sont en hausse sur les deux sites et les appréciations recueillies sont majoritairement très positives et positives à l'instar des années précédentes

Questionnaires	Antenne La Chapelle St Luc		Antenne Bar sur Aube	
	Taux de retour	Appréciations	Taux de retour	Appréciations
Accueil	100%	++	59,09%	++
Prépa OFPRA	100%	++	90%	++
Prépa CNDA	66,66%	++	60%	++
Bientraitance	100%	++	86%	++

- **Antenne Chapelle**

Les quelques appréciations négatives, rapprochées des commentaires, indiquent soit des incompréhensions (ARV) soit des points de vigilance (réglage du chauffage, délais des réparations, hygiène des espaces partagés) et des améliorations possibles (accès à l'autonomie, fréquence et diversification des animations et informations collectives, renouvellement du mobilier).

Pistes d'amélioration :

- Rappel des échéances de distribution et de recueil des questionnaires en réunion d'équipe.
- La levée des mesures restrictives en lien avec la pandémie doit permettre de reprendre le programme d'animation et de mettre en œuvre de nouveaux projets.
- Réfléchir à ce qui peut permettre l'accès à l'autonomie de plus de résidents
- Remettre en place les moments d'échanges entre résidents afin de prendre le pouls et prévenir les conflits.

- **Antenne Bar**

Le transfert des résidents précédemment hébergés dans le collectif vers des appartements en cohabitation, qui s'est accompagné d'un renouvellement du mobilier, est largement considéré comme une amélioration certaine des conditions matérielles d'hébergement.

Les contraintes liées à la COVID19 ne sont pas explicitement formulées ; elles se déduisent des commentaires et suggestions demandant « plus de sorties culturelles » et relevant le « manque d'activités » qui facilitent « l'intégration dans la ville. »

Point de vigilance :

- Le chauffage au sein du bâtiment collectif : les résidents ont souvent froid, ce qui les conduit à utiliser des chauffages d'appoint énergivores et susceptibles d'occasionner des accidents domestiques.
- Les tensions dans les cohabitations : bien que chaque isolé dispose d'une chambre individuelle, les couples et les mamans avec 1 à 2 jeunes enfants ne disposent que d'une chambre à partager. La cohabitation n'est pas choisie et ravive les traumatismes, ce qui engendre des tensions et conduit à l'isolement des plus vulnérables.
- La COVID19 a stoppé net le programme d'animation, ce qui a pour effet une raréfaction des occasions de parler français et de sortir de l'isolement.

Pistes d'amélioration :

Celles retenues en 2019 restent d'actualité

- L'atelier home staging rattaché à l'atelier bois peut redonner une deuxième vie à du vieux mobilier et améliorer le confort des appartements en cohabitation.
- Mettre en place un système de parrainage entre nouveaux et anciens résidents, si possible de même culture, pour favoriser l'intégration.
- Renforcer les visites à domicile et le travail de médiation dans les cohabitations afin que les points de désaccord entre résidents n'atteignent pas le point de non-retour.
- La levée des mesures restrictives en lien avec la pandémie doit permettre de reprendre le programme d'animation et de mettre en œuvre de nouveaux projets

5. Faits marquants en 2020

Antenne Chapelle

* Une référente sociale a quitté le CADA en janvier 2020, elle a été remplacée en mars 2020. Un autre salarié a été en arrêt maladie durant 3 mois au cours de l'année 2020, un remplacement a été prévu pour pallier à son absence.

* Au cours de l'année 2020, le CADA a accueilli plusieurs familles monoparentales avec plusieurs enfants ce qui a nécessité un accompagnement important et plus lourd du fait de la présence d'un seul parent

* Les bénévoles des Restaurants du cœur ont fait preuve d'une grande solidarité en se déplaçant sur site pour assurer la distribution alimentaire avec l'aide de l'équipe y compris les salariées du siège social et de l'hébergement d'urgence. D'autres personnes extérieures ont également fait des dons alimentaires à destination de nos résidents.

Les ménages ont été touchés par ce geste et se sont mobilisés pour faire une action afin de les remercier.

Les enfants ont fait des dessins et les familles ont appris le refrain de la chanson « Et demain », dont les paroles ainsi que la vidéo avaient été adressées par l'équipe du CADA. Des banderoles ont aussi été confectionnées.

Les familles se sont mises aux fenêtres pour chanter la chanson, permettant à chacun de s'évader l'esprit, et de retrouver le sourire pendant une heure, en plein confinement.





Antenne Bar

* Poursuite des transferts du collectif vers les appartements en diffus et en cohabitation : 10 résidents ont ainsi pu emménager en 2020 au sein de 3 nouveaux appartements en cohabitation. Au 31 décembre 2020, il ne restait plus que 9 résidents du CADA au sein du bâtiment collectif, contre 38 résidents de l'hébergement d'urgence et 16 places ALT Hôtel Social. Il a été tenu compte de cette occupation dans la répartition des charges liées au bâtiment (désormais affectées à 30 % sur le CADA contre 80 % précédemment).

* Départ d'une référente sociale absente depuis près d'un an

* Le 12 juillet 2020, l'équipe et l'ensemble des résidents ont été frappé par un drame. Durant le week-end, un résident éthiopien a été hydrocuté en allant se baigner dans l'Aube. Un suivi psychologique a pu rapidement être proposé et mis en place pour l'équipe et les résidents, qui en exprimaient le besoin. Une personne a souhaité être transférée vers une autre structure, se sentant accusée par les autres résidents de ne pas avoir pu porter secours à la personne décédée. L'Association a organisé les obsèques de ce résident isolé.

6. Principales difficultés rencontrées en 2020

* L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID.

Pendant la période du premier confinement, le référent scolarité de l'antenne de LCSL a effectué du télétravail. Le reste des équipes a travaillé en binôme à mi-temps.

Les salariés ont sensibilisé les résidents aux gestes barrières et au respect du confinement. Les attestations de déplacement dérogatoire ont été mises à disposition au bureau et remplies par les salariés en fonction des motifs de sortie. Un cahier de traçage a été tenu par l'équipe.

Avec la fermeture des établissements scolaires liée au confinement, les équipes ont été sollicitées pour la transmission et le suivi des devoirs à la maison des enfants.

Dans ce contexte sanitaire, l'hébergement de personnes isolées en cohabitation a été une source d'inquiétudes pour les équipes du fait de la proximité engendrée par la cohabitation ; ce qui a suscité une prise en charge et surveillance renforcée.

Les résidents souhaitant se faire dépister ont été conduits au centre de dépistage de La Chapelle Saint-Luc. Une campagne de dépistage a également eu lieu en novembre 2020 à destination des résidents et salariés.

Seulement deux personnes d'une même famille ont été sujettes à contamination en 2020, ce qui reste plus que bénin au regard de notre capacité d'accueil ; la difficulté pour l'équipe aura été de réussir à faire hospitaliser l'une des personnes avant que les conséquences ne deviennent dramatiques

Le reste de la famille a observé une période d'isolement dans l'appartement et l'équipe a assuré l'accès aux produits de première nécessité.

1 seul salarié a été contaminé hors contexte professionnel.

Les réunions de résidents ont été annulées (bien que des réunions en petits groupes ont eu lieu en semaine 27, et dont l'ordre du jour a été très semblable), les animations ont aussi été très majoritairement annulées. Fête des voisins, de fin d'année, n'ont pas eu lieu. Les bénévoles ne sont plus intervenus dans notre structure pour dispenser des cours de français. A la fin du confinement, une bénévole chargée de l'aide aux devoirs est revenue les mercredis. La difficulté relevée s'entend par là en termes de vie de groupe, vie de structure. Comment favoriser la bonne entente entre les familles, la fabrication d'un lien social au sein même du lieu de vie sans cela ? Cette impossibilité, conjuguée à la fermeture généralisée des institutions, a engendré un sentiment d'esseulement, de désœuvrement chez nombre de personnes accompagnées. A ce titre, l'étirement des délais d'instruction des procédures d'asile, déjà longs en temps normal, a été vécu comme une véritable souffrance pour certaines personnes.

Pour les travailleurs sociaux, ne pas pouvoir accompagner les personnes non francophones pendant les rendez-vous médicaux, a engendré des difficultés de suivi médical et une forme de frustration (impression de « faire le taxi »).

* L'actualisation du projet d'établissement entamée en 2019, n'a pas pu être menée à terme en 2020, compte tenu des contraintes engendrées par la crise sanitaire. Ce travail devrait aboutir en 2021, si toutefois nous parvenons à réunir les équipes pour le mener à bien.

Antenne Chapelle

* La cohabitation de cinq hommes a pu engendrer des tensions par rapport aux attendus de chacun sur l'hygiène et le partage des tâches ménagères.

* Au regard de l'accueil des familles, la transmission d'informations avant l'arrivée est primordiale afin de garantir un accueil de qualité. Néanmoins la situation d'handicap d'un enfant au sein d'une famille relocalisée a été découverte le jour de l'accueil ; ce qui a engendré des difficultés non négligeables des deux côtés.

* L'ouverture des droits aux prestations CAF a été plus que problématique. Courriers incessants, situations ubuesques, retards de plusieurs mois pour l'ouverture des droits ont entraîné des demandes de prolongation d'hébergement au CADA. Avoir la possibilité de s'adresser à un ou plusieurs interlocuteurs privilégiés à la CAF pourrait faire gagner un temps précieux, la communication ne se faisant que par courriers, traités dans des délais assez longs (10 à 15 jours), et ne permettant pas toujours de résoudre une situation. Contactée, la médiatrice CAF a réglé certains problèmes, mais elle n'intervient qu'après une longue succession d'étapes.

* L'accès au logement de familles statutaires de grosses compositions familiales a aussi été problématique, le parc de logement sociaux sur Troyes et son agglomération étant peu riche en logements types 5 et 6.

* Toujours concernant les statutaires, les conditions d'accès aux CPH pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale pose question : la politique de désengorgement de Paris et Ile de France pénalise les résidents de nos structures pouvant avoir besoin d'un accompagnement renforcé pendant les

mois suivant la sortie du CADA, tout en restant implantés dans une ville ou un département où de nombreux repères ont déjà été pris.

Antenne Bar

- Durant le 1^{er} confinement de 2020, les Restaurants du cœur et le Secours catholique ne procédaient plus à la distribution. L'équipe devait aller chercher les denrées, puis les trier et les distribuer à tous les résidents ce qui a provoqué une charge de travail importante ainsi qu'une charge physique (portage de packs de lait, conserves, glacières...).
- En plus de la COVID19 qui a eu une grosse incidence sur les trains, la SNCF a été en grève et des travaux ont eu lieu sur les voies provoquant des problèmes de transport pour les résidents, des reports de rendez-vous et des accompagnements par les référents pour des rendez-vous qui ne pouvaient pas être déplacés.
- De nombreuses chaudières dans les appartements d'hébergement en diffus sont vétustes provoquant régulièrement des coupures d'eau chaude et engendrant un suivi important de la part des référents pour s'assurer des interventions techniques et réparations nécessaires. Le changement de certaines chaudières a débuté fin 2020 site à une interpellation du bailleur de la part de la Direction.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2021

- Poursuite de l'actualisation du projet d'établissement pour les cinq prochaines années en s'appuyant sur le projet associatif, les résultats des enquêtes de satisfaction auprès des résidents et le cadre réglementaire défini par la réforme du droit d'asile de 2018 + Actualisation des procédures et fiches protocole en adéquation avec les dispositions de la nouvelle loi asile de 2018 et les textes d'entrée en application parus en 2019.
- Reprendre dès que possible les moments marquants de la vie du CADA avec les personnes accompagnées (réunions de résidents, fête de fin d'année, fête des voisins...), de même que les animations, informations collectives et cours de français.
- Mettre l'accent sur les demandes individuelles spécifiques (qu'on peut résumer pour le moment à une lutte contre l'isolement et le désœuvrement des personnes accueillies), qui seront notamment recueillies au moment de l'élaboration des différents projets personnalisés

Antenne Bar

- Finaliser le transfert de tous les résidents du CADA en appartements de cohabitation
- Trier et réaménager les stocks au sous-sol du bâtiment collectif en vue de préparer sa restitution au bailleur
- Début des travaux de construction des nouveaux bureaux
- Reprendre les projets avec la Maison pour tous (création d'une « give-box », ...)
- Réaliser des plantations à proximité des immeubles d'habitation (transfert appartements)
- Aller vers les partenaires de l'Education Nationale et briser les préjugés sur l'immigration
- Investir nos résidents dans la rénovation de nos appartements
- Poursuivre les collaborations avec nos partenaires, valoriser le bénévolat et l'investissement de nos résidents

Antenne Chapelle

Plusieurs projets sont déjà à l'étude :

- Partenariat avec la SPA, avec qui une convention a déjà été signée.
- Participation au projet « Eveil aux langues, culture et musicalité » avec l'association familiale, le centre social et plusieurs écoles.
- Bibliothèque vivante, avec le souhait de la monter à la BMI de Troyes ou celle de la Chapelle Saint-Luc
- Développer l'atelier jardinage, avec la construction par Abdel d'un grillage et d'une porte pour délimiter son périmètre.
- Entretien de l'espace extérieur : construction d'un espace autour des poubelles, rénovation du local à vélo / ancien espace intérieur pour les containers.
- Réfection de la salle d'animation afin de la rendre plus attrayante (actuellement inutilisée à part pour y stocker différents matériels) et pouvoir la mettre au service des personnes accueillies, plus particulièrement des enfants.

SOLIDARITÉ

Les demandeurs d'asile ont leurs bienfaiteurs

BAR-SUR-AUBE. 35 familles ou pensionnaires du centre d'accueil local ont reçu un colis alimentaire de la part de deux associations culturelles. Une aide essentielle en plein ramadan.

La conjonction du confinement et du début du ramadan a posé un vrai problème au Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) de Bar-sur-Aube, rue Puissant. Un problème, notamment, pour fournir en viande ballal les résidents de confession musulmane. Finalement, pour faire face, la structure a reçu l'aide inattendue de deux associations culturelles locales, l'association culturelle d'entraide des travailleurs turcs et l'association culturelle islamique.

LA GÉNÉROSITÉ AU-DELÀ DU CADRE RÉGULIER

Il y a une dizaine de jours, ils ont distribué un colis alimentaire aux quelque 35 familles ou pensionnaires du Cada, soit 80% de la population qui y vit (voir par ailleurs). Il y avait non seulement de la viande comme promis, mais aussi du lait, des packs d'eau, des gâteaux pour les enfants... La générosité a dépassé le simple cadre régulier. « Ce soutien s'est fait très rapidement. Le lundi, on nous a contactés. Le mercredi, la livraison était faite », dévoile Enzo Berry, coordonnateur de secteur et référent animation et scolarité.

Cette nouvelle action s'inscrit dans celles avant-confinement, qui passaient par des dons de vêtements. « C'est la période qui nous a poussés à aller encore vers les plus démunis. Des personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion et que nous souhaitons soulager pendant un moment », note Enzo Berry. Une deuxième distribution de colis doit avoir lieu cette semaine. « Nous allons essayer d'encre trouver de la viande pour en donner », annonce la représentante de l'association turque. Le jour de la fête du ramadan, le 24 mai, des bonbons devraient être donnés aux enfants. Surpassant la barrière de la langue, ces attentions font chaud au cœur des demandeurs d'asile. ■ CLÉMENT BATTILLEN



Une trentaine de colis ont été distribués ce matin du samedi passé. Une deuxième distribution est à venir cette semaine.

rendre compte qu'on pensait aussi à eux », note Enzo Berry. Une deuxième distribution de colis doit avoir lieu cette semaine. « Nous allons essayer d'encre trouver de la viande pour en donner », annonce la représentante de l'association turque. Le jour de la fête du ramadan, le 24 mai, des bonbons devraient être donnés aux enfants. Surpassant la barrière de la langue, ces attentions font chaud au cœur des demandeurs d'asile. ■ CLÉMENT BATTILLEN

UN DÉCONFINEMENT... ENCORE TRÈS RÉGLEMENTÉ

Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Bar-sur-Aube accueille 90 personnes. Une quarantaine sont en hébergement collectif, les autres vivent en appartements loués, selon le principe d'une cohabitation de trois personnes. Forcément, le confinement entré en vigueur le 17 mars dernier a entraîné la mise en place de règles strictes. « Comme rester au maximum dans sa chambre. Après, par exemple, les cuisines communes sont assez grandes pour respecter les 1 à 2 mètres de distanciation sociale », détaille Enzo Berry. En outre, des masques et des attestations dérogatoires leur ont été fournis pour leurs rares sorties et des informations dans toutes les langues ont été affichées. « Sur les protections, la direction (l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants, basée à La-Chapelle-Saint-Luc, NDLR) a été très présente pour éviter les manques. Bien sûr, nous avons dû faire attention aux quantités », poursuit le référent animation et scolarité.



La vie dans l'hébergement collectif a gardé les mêmes règles. Archives

Désormais, place au déconfinement, ce qui ne signifie pas vraiment un assouplissement des règles sanitaires. S'ils vont pouvoir sortir plus souvent, et sans autorisation, de

leurs chambres de 10 à 15 m², les pensionnaires du Cada vont devoir continuer à respecter les gestes barrières. Des règles plus compliquées à tenir dans un hébergement collectif.

DEUX ASSOCIATIONS DISCRÈTES

L'association culturelle d'entraide des travailleurs turcs et l'association culturelle islamique sont des acteurs discrets de la vie baralbaine. Pour mener leurs actions, elles préfèrent l'ombre, même si la période de confinement a donné un éclairage nouveau. La première avait d'ailleurs offert des repas au personnel hospitalier de la ville. « Nous faisons ce que nous pouvons, avec ce que nous avons, donc en fonction des dons », souffle modestement sa porte-parole.

MIGRATIONS

DEMANDEURS D'ASILE : DES VIE

LA CHAPELLE-SAINT-LUC. L'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) recueille, entre autre trouvent au centre chapelain, avec leurs familles respectives. Après deux ans d'attente, ils vont pouvoi

HAMID*, AFGHAN

« Personne ne souhaite quitter son pays »

Hamid* le répète souvent : il est « très heureux » d'être en France. Il est reconnaissant envers le pays qui l'a accueilli, et plus encore envers les personnes qui travaillent au Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de La Chapelle-Saint-Luc. « J'ai de très bonnes conditions de vie. J'ai un appartement, mes enfants vont à l'école. Rien de mal ne m'est arrivé ici », assure cet ancien homme d'affaires, vêtu d'un élégant costume.

FUIR LA GUERRE

Pourtant, sa vie n'a pas été un long fleuve tranquille. Il y a deux ans, Hamid a quitté l'Afghanistan avec sa mère, sa femme et leurs trois enfants. « Mon pays est dans une situation très difficile », indique-t-il sobrement. L'Afghanistan, actuellement en pourparlers de paix, est en guerre

depuis des décennies. Le conflit, qui oppose le gouvernement et les talibans, a tué des dizaines de milliers de personnes et poussé des millions d'autres à fuir le pays.

« Ma vie était en danger. Je devais partir »

Hamid ne s'étend pas sur les raisons de son départ, mais on comprend que rester n'était pas une option. « Personne ne souhaite quitter son pays, sa culture, sa langue, sa terre natale. Je ne voulais pas quitter mon pays, mais ma vie était en danger, je devais partir. »

La décision a été prise très rapidement. En trois jours, il a dû quitter tout ce qu'il possédait, sa maison, son restaurant et payer un passeur. « Je lui ai demandé une chose : envoie-

moi dans un endroit sûr. » Il n'a pas choisi de venir en France, ni même en Europe. « Par chance, je suis arrivé ici. » Avec sa famille, il a pris un avion pour l'Afrique du Sud, puis un deuxième pour la France.

Ce n'est pas une situation courante : « Certaines personnes viennent en Europe à pied, les passeurs les mettent dans des situations très dangereuses », assure-t-il. Hamid a pu, parce qu'il avait une bonne situation, venir en avion. « C'est important de signaler qu'il gagnait bien sa vie dans son pays, il ne vendait pas en France pour cette raison », note Wanda Saire, directrice de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants, qui gère le CADA.

Une fois à l'aéroport à Paris, il a été arrêté par la police et interrogé pendant plusieurs heures sur les raisons de sa venue, avec un traducteur,

avant d'être relâché. « On ne nous a pas mis à la rue », reconnaît-il. Sa sœur, qui habitait déjà à Paris, a pu les accueillir pendant un mois. Ils ont ensuite été orientés vers le CADA de La Chapelle-Saint-Luc.

DEUX ANS DE VIE AU CENTRE

Entre le moment où il a fait la demande et celui où sa famille a pu obtenir une protection (voir l'éclairage ci-dessous), il s'est passé deux ans. Deux ans de vie au CADA, où vivent une quinzaine de familles, et cinq personnes seules. Deux ans pour s'habituer à un nouveau pays, une nouvelle culture... « Ce n'est pas toujours facile. »

Ce jour-là, ses enfants de 5, 8 et 11 ans sont à l'école, sa femme à son cours de français. Hamid s'exprime avec nous en anglais. On lui demande s'il prend aussi des cours :

« Bien sûr que je veux apprendre le français. C'est nécessaire de parler la langue. »

« Nous allons faire quelque chose pour ce pays »

Avec la protection subsidiaire, ils vont pouvoir bénéficier d'heures supplémentaires de français. « C'est prescrit dans le contrat d'intégration », indique Wanda Saire. Cette protection leur laisse trois mois pour trouver un logement et quitter le centre. Hamid aimerait se rapprocher de sa sœur, en région parisienne. Il a hâte de pouvoir chercher du travail. « N'importe quel travail, préférait-il. Nous allons faire quelque chose pour ce pays. » **DEBORA SIMON**
*Le prénom a été modifié.



Hamid est depuis deux ans dans cet appartement du centre d'accueil, avec sa famille.

ÉCLAIRAGE

Demandeur d'asile, réfugié... Quelles différences ?

Un demandeur d'asile sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays. La procédure vise à obtenir la reconnaissance du statut de réfugié ou de protection subsidiaire. Si la demande est rejetée et qu'il n'y a plus de recours, il peut être expulsé du territoire français.

Le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Le statut donne droit à une carte de résident valable dix ans.

La protection subsidiaire est accordée lorsque la situation d'une personne ne correspond pas à la définition du statut de réfugié, mais qu'elle a dans son pays un risque réel de subir des atteintes graves (peine de mort, tortures, traitement inhumain ou dégradant, menace sur sa vie ou sa personne en raison d'un conflit armé...). Une carte de séjour d'une durée de 4 ans est accordée.

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Charleville-Mézières

Rapport d'Activité

2020

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. de Charleville-Mézières

Adresse des bureaux : 6, rue des Sources – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 17 33

E-mail : cadacharleville@aatm.fr

Date d'ouverture : Juillet 2003

Capacité d'accueil : 95 places (dont extension de 30 places en mai 2016 et 5 places en juillet 2019)

Configuration : CADA éclaté au sein de 22 appartements

Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2020, l'équipe comptait **6,97 ETP** dont 57,39 % d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : 7 salariés (6,20 ETP)

➤ 1 responsable de site	0,60 ETP
➤ 1 technicienne administrative	1 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif	1 ETP
➤ 3 référentes sociales	3 ETP
➤ 1 agent des services logistiques	0,60 ETP

L'équipe a accueilli du 03 novembre 2020 au 31 mars 2021 un stagiaire 2^{ème} année au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur.

□ Siège social = 6 salariées (0,77 ETP)

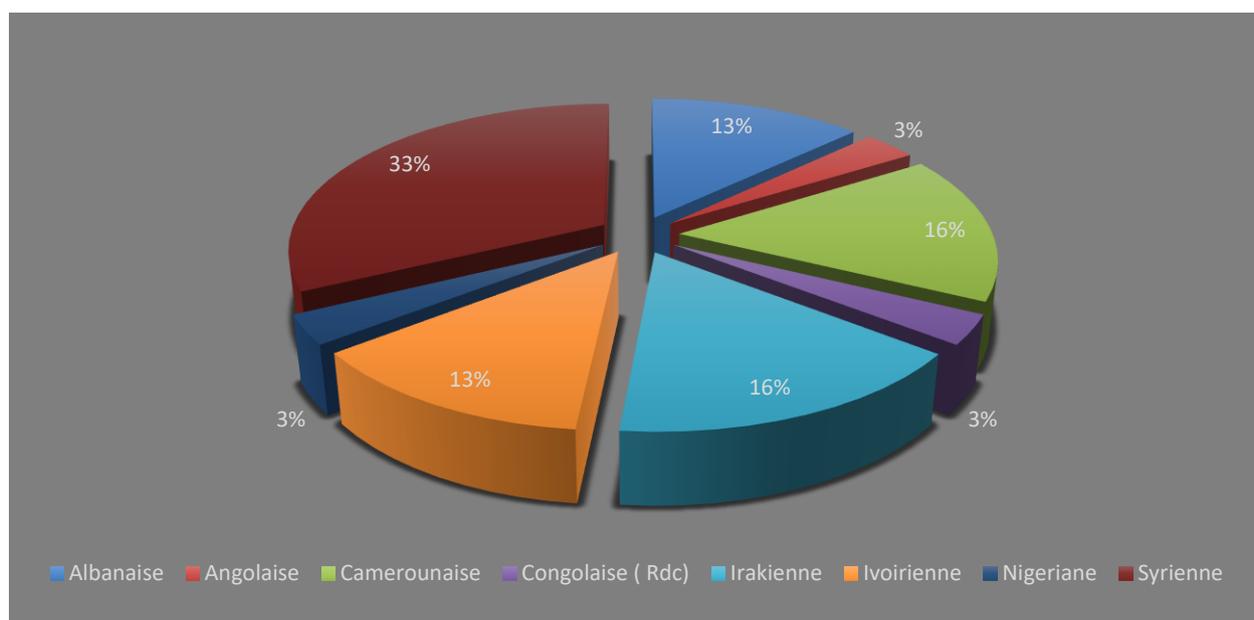
➤ 1 technicienne administrative	0,14 ETP
➤ 2 aides comptable	0,28 ETP
➤ 1 cadre comptable	0,14 ETP
➤ 1 adjointe de direction	0,07 ETP
➤ 1 directrice générale	0,14 ETP

2. Données chiffrées 2020

2.1 Admission

31 entrées de personnes, correspondant à 6 familles, 2 couples et 2 personnes isolées, de 8 nationalités différentes, ainsi que 4 naissances enregistrées en 2020.

Répartition des entrées 2020 selon la nationalité



Les ménages entrés en 2020 sont essentiellement composés du couple parental avec enfants (06 familles), d'un couple sans enfants, d'une mère avec sa fille majeure et de 2 personnes isolées.

Nationalités	Nbre de personnes	Nbre de ménages
Albanaise	4	2
Angolaise	1	1
Camerounaise	5	2
Congolaise	1	1
Irakienne	5	1
Ivoirienne	4	1 + 1 naissance
Nigérienne	1	Naissance
Syrienne	10	2 + 2 naissances
Total	31	10

Répartition des entrées selon la date d'entrée, le pays et la configuration familiale

Pays	Configuration familiale	Date entrée CADA
CONGO	1 Homme isolé	03/01/2020
COTE D'IVOIRE	Couple +1 enfant	10/01/2020
CAMEROUNE	Couple +1 enfant	22/01/2020
SYRIE	Couple + 2 enfants	23/01/2020
IRAK	Couple + 3 enfants	06/02/2020
CAMEROUN	Couple	20/02/2020
SYRIE	Couple + 2 enfants	26/02/2020
SYRIE	<i>Naissance</i>	30/05/2020
ANGOLA	Femme Isolé	08/07/2020
ALBANAIS	Couple	29/07/2020
COTE D'IVOIRE	<i>Naissance</i>	31/10/2020
NIGERIA	<i>Naissance</i>	04/11/2020
ALBANAIS	Mère + 1 enfant	25/11/2020
SYRIE	<i>Naissance</i>	20/12/2020

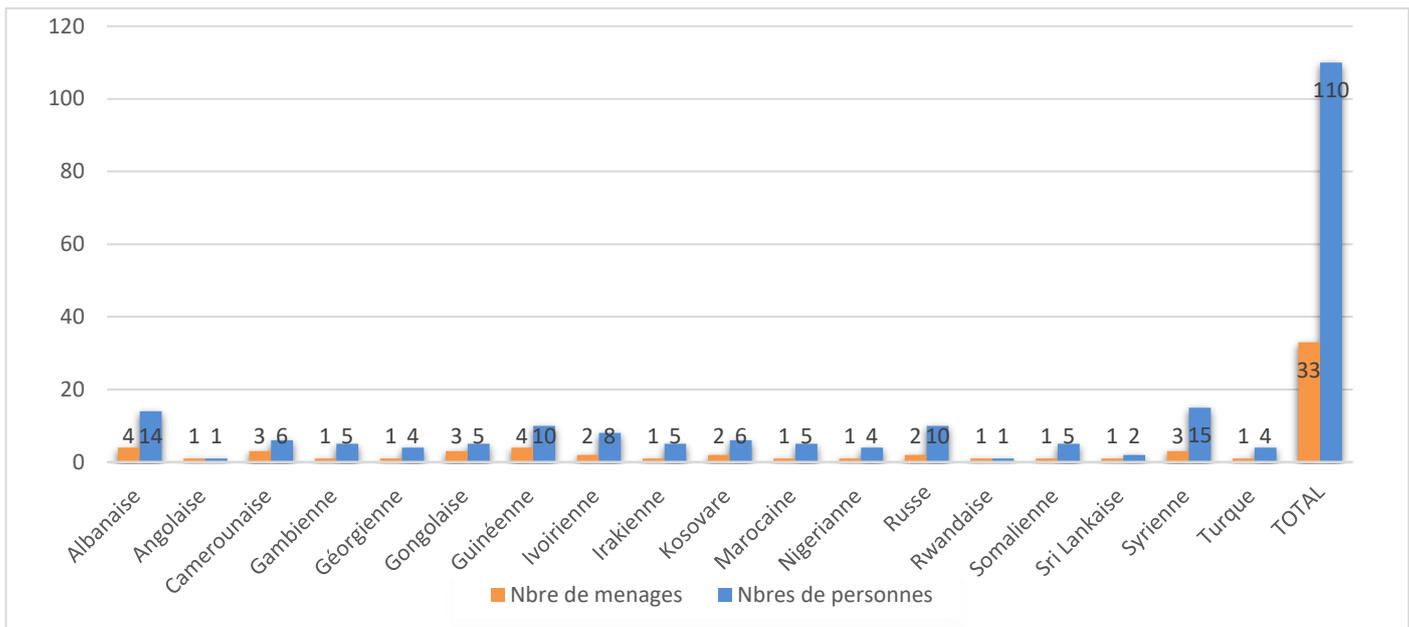
2.2. Présents

Total des journées réalisées en 2020 : 31 186 journées

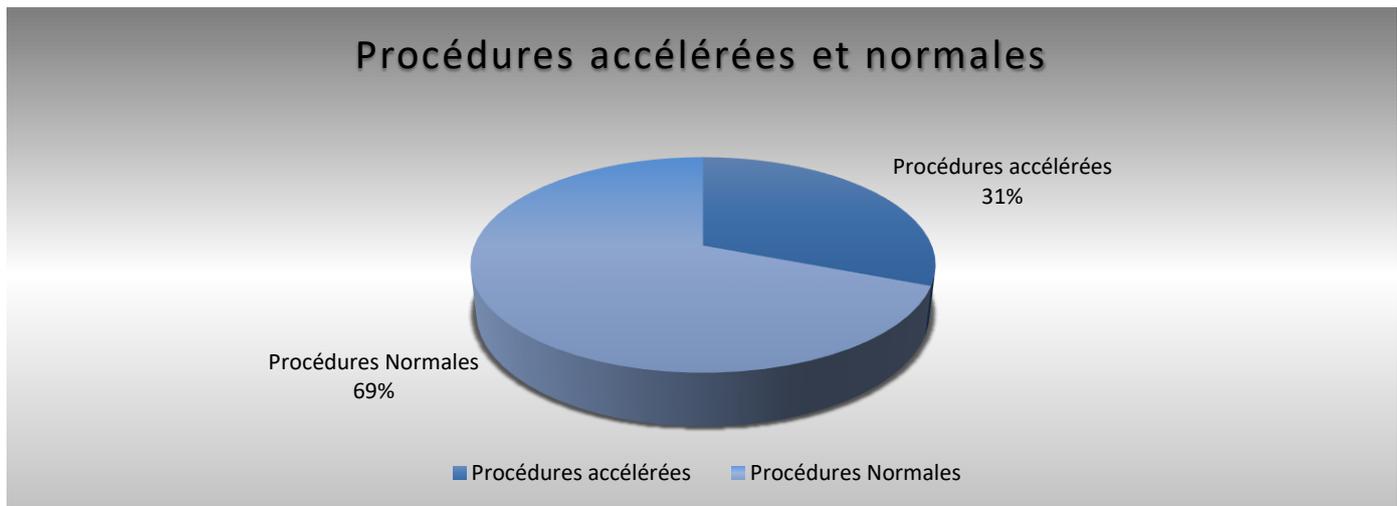
Taux annuel d'occupation en 2020 : 91,75 %

La période liée à la crise sanitaire, notamment durant la période de confinement, n'a pas été favorable à l'orientation de ménages dans les logements vacants. Par ailleurs, il est également à noter plusieurs annulations d'orientations par l'OFII suite à des refus de transfert de résidents

Sur l'ensemble de l'année 2020 nous avons accompagné **110 personnes**, soit 33 foyers de 18 nationalités différentes, dont 69,09% de personnes placées en procédure normale (en nette augmentation par rapport aux années précédentes).



La prise en charge de personnes en procédures accélérées sur la demande d'asile a très largement reculé par rapport aux années précédentes (moins 67.92 %). L'établissement a donc accueilli davantage de demandeurs d'asile en procédure normale (plus 22.58% par rapport à 2019).



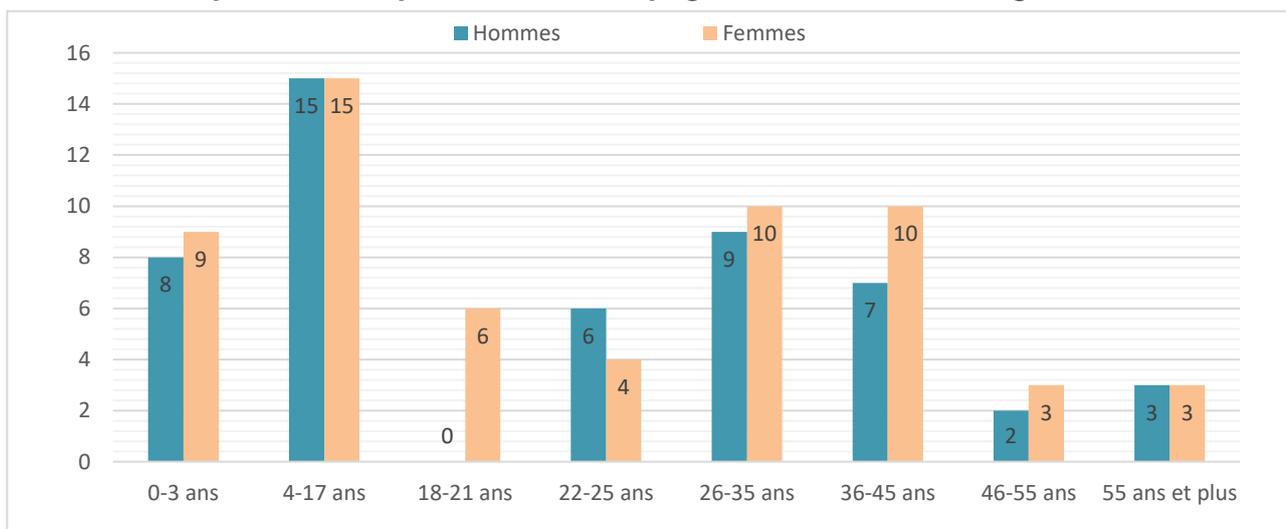
PROCEDURES ACCELEREES

Pays d'origine	Nb de Familles	Nb de couples	Isolés	Nb de personnes
Kosovo	1	1	/	6
Russe	2	/	/	10
Géorgie	1	/	/	4
Albanie	3	1	/	14
Total	7	2	0	34

PROCEDURES NORMALES

Pays d'origine	Nb de Familles	Nb de couples	Isolés	Nb de personnes
Congo		2	1	5
Turque	1	/	/	4
Nigéria	1	/	/	4
Sri Lanka	/	1	/	2
Maroc	1	/	/	5
Syrie	3	/	/	15
Cote d'Ivoire	2	/		8
Angola	/	/	1	1
Irak	1	/	/	5
Gambie	1	/		5
Rwanda		/	1	1
Cameroun	1	1	1	6
Guinée	2	/	2	10
Somalie	1	/	/	5
Total	14	4	6	76

Répartition des personnes accompagnées en 2020 selon l'âge et le sexe



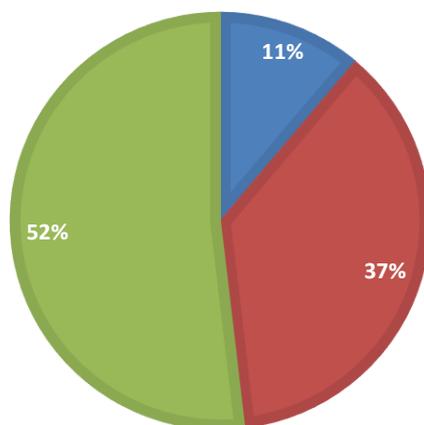
2.3. Sorties

27 personnes ont quitté le CADA en 2020 dont :

- 3 ménages avec le statut de réfugié ou la protection subsidiaire (7 personnes),
- **4 ménages déboutés (14 personnes)**: dont 3 ménages partis de leur propre initiative (10 personnes) et un seul ménage ayant intégré un hébergement d'urgence (4 personnes)
- 1 ménage ayant obtenu un titre de séjour pour maladie (6 personnes) et transféré en hébergement d'urgence

MOTIFS DE SORTIES EN 2020

■ Réfugiés-PS ■ Régularisation-Titre autre ■ Débouté -Sortie en HU -Solution individuelle-Eloignement



Répartition des sorties selon le pays, la configuration et le statut administratif

Pays d'origine	Nbre de pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date sortie CADA	Statut	Modalités de sortie
Albanie	4	1 couple + 2 enfants	08/08/2019	07/02/2020	Débouté	Solution individuelle
	6	1 couple + 4 enfants	18/11/2019	09/10/2020	Titre séjour	HU
Kosovo	4	1 mère + 3 enfants	30/04/2019	21/10/2020	Débouté	HU
Géorgie	4	1 couple + 2 enfants	10/11/2019	10/03/2020	Débouté	Solution individuelle
Congo	2	1 couple	05/07/2018	17/01/2020	Réfugié	Logement social
	2	1 couple	07/10/2019	27/07/2020	Débouté	Solution individuelle
Rwanda	1	Isolée	28/12/2017	10/03/2020	Réfugié	Logement social
Guinée	4	1 couple + 2 enfants	30/04/2019	02/06/2020	Réfugié	CPH

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2020

	Réfugiés ou PS	Déboutés
Famille	1	5
Personne isolée	3	/
Couple	/	3
Nombre de personnes	8	28

Voir également pages 15-16 (impact de la crise sanitaire sur les délais de sortie)

3.1. Accompagnement des réfugiés

4 ménages (8 personnes) ont obtenu une protection en 2020 :

- 1 famille de 5 personnes (réfugiés devant l'OFPRA)
- 3 personnes isolées (réfugiées CNDA)

Délais de sortie des bénéficiaires d'une protection internationale en 2020

Pays d'origine	Nb de Pers.	Configuration familiale	Date réglementaire de sortie	Date effective de sortie	Jours de prolongation d'accueil	Modalités de sortie
Guinée	1	Homme isolé	31/03/2021	<i>Toujours présents au 31/12/2020</i>		
Guinée	1	Femme isolée	21/01/2021			
Syrie	5	Famille	31/03/2021			
Congo	1	Homme isolé	22/01/2021			
Congo	2	Couple	02/01/2020	17/01/2020	15	Logement autonome Charleville Mézières
Rwanda	1	Femme isolée	08/01/2020	10/03/2020	62	Logement autonome Charleville Mézières
Guinée	4	Famille parent enfant réfugié	*	02/06/2020	*	CPH AATM Ardennes

** La situation d'une famille de parent d'enfant réfugié a particulièrement traîné en longueur, du fait de la poursuite de leur procédure d'asile tout d'abord (enfant réfugié OFPRA 04/07/2019- parents déboutés CNDA 24/02/2020), puis des délais de délivrance du titre de séjour de résident permettant l'ouverture des droits, en plein contexte sanitaire. Il a été proposé à la famille d'intégrer le CPH pour continuer à l'accompagner dans ses démarches.*

Une femme isolée, qui a obtenu un logement social autonome dans le délai réglementaire de prise en charge, a vu sa sortie légèrement retardée en raison de travaux de rafraîchissement nécessaires dans le futur logement et de délais liés à l'ouverture des compteurs électricité et gaz.

3.2. Accompagnement des déboutés

28 personnes, soit 5 familles et 3 couples ont été déboutées de leur demande d'asile au cours de l'année 2020. Parmi eux aucun n'a sollicité l'ARV.

Ces ménages se sont rajoutés à une famille déboutée en 2018 et toujours présente dans l'établissement en 2020.

Soit au total 9 ménages déboutés (32 personnes) présents au cours de l'année 2020 -Soit 29 % des effectifs de l'année ; Par comparaison à l'année précédente ce nombre a diminué d'environ 40 % en raison de l'augmentation des orientations de ménages placés en procédure normale.

A noter que 4 de ces ménages étaient toujours présent au 31 décembre 2020, 3 autres sont partis d'eux-mêmes et les 2 derniers ont pu être orientés en Hébergement d'Urgence.

Délais de sortie des déboutés en 2020

Pays d'origine	Nbre de pers.	Configuration familiale	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Jours prolongation au 31/12/20	Modalités de sortie
RUSSIE	6	Couple + 4 enfants	31/07/20	–	153	Toujours présents au 31.12.20
RUSSIE	2	Isolée +1 enfant majeur	29/08/20	–	124	Toujours présents au 31.12.20
KOSOVO	4	Isolée + 3 enfants (2 majeurs)	14/11/18	21/10/20	706	HU
ALBANIE	6	Couple + 4 enfants	31/08/20	09/10/20	39	HU (avec APS)
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	31/01/20	07/02/20	7	Solution individuelle
GEORGIE	4	Couple + 2 enfants	31/03/20	10/03/20	0	Solution individuelle
ALBANIE	2	Couple	04/09/20	–	118	Toujours présents au 31.12.20
CONGO	2	Couple	30/05/20	27/07/20	58	Solution Individuelle
SRI LANKA	2	Couple	31/12/20	–	0	Toujours présents au 31.12.20

4. Réalisations de l'année 2020

4.1 Formations suivies par l'équipe

Personnel	Intitulé de la formation
Référentes sociales	-Médiation interculturelle et gestion de conflit, -Module d'Apprentissage Professionnel Anglais, -Favoriser la communication avec un usager non-francophone,
Auxiliaire socio-éducatif	-Formation sur mallettes « de jeu » KEZADOM pour sensibiliser le public aux économies d'air, d'eau, de chauffage, et d'électricité sur le volet économique et de la santé. -L'animation auprès de demandeurs d'asile
Technicienne Administrative	-Module d'Apprentissage Professionnel Anglais -Prise de note et compte-rendu,
Agent des services logistiques	Habilitation électrique : opérations d'ordre électrique simples et manœuvres BS, BE et HE manœuvre (HTA)
Chef de service et Direction	-Manager les personnalités difficiles -Représentations du personnel- CSE et organisations syndicales

4.2. Animations et informations collectives

	Action / thématique	Public	Acteurs (Intervenants, partenaires...)
Information Collectives	Dépistage IST et vaccination	Adultes	CeGIDD
	Hygiène dentaire	Enfants	Référente sociale
	Hygiène des mains	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Le tri sélectif	Adultes	Bénévoles
	Sensibilisation COVID-19	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif
Ouverture sur l'extérieur	Ciné-Gouter « Dans les bois »	Enfants	La Pellicule Ensorcelée / Médiathèque Ronde Couture
	Inscription CLSH	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif / Ville de Charleville-Mézières
	Inscription médiathèques	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif / Réseau des médiathèques communautaires
	Journée Parents/Enfants du SARC	Tous	Social Animation Ronde-Couture
	Orientation association « J'SPR 08 »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / J'SPR 08
	Orientation association « St Vincent de Paul »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Association St Vincent de Paul
	Orientation épicerie solidaire « Soli Cœur »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Epicerie « Soli Cœur »
Valorisation	Atelier création et goûter Halloween	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Atelier création « Plaques de porte »	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Atelier jeux sonore « Bruit de FLE »	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Atelier de Mots avec les résidents d'un EHPAD	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / EHPAD « Le Pré Du Sart »
	Atelier « Musique en chantier »	Tous	Les Concerts de Poche
	Atelier « Peint comme les hommes préhistoriques »	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Atelier Sociolinguistiques	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Bénévoles
	Création cosmétiques à base de miel	Femmes	Auxiliaire socio-éducatif
	Cuisine et goûter « La Galette des Rois »	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Cuisine et goûter « Pour la chandeleur : Crêpes Party ! »	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif
	Football "Favoriser la mixité et l'acceptation des différences"	Enfants	Auxiliaire socio-éducatif / Le Theux Football Club
	Petit déjeuner « Bénévoles & Résidents »	Adultes	Bénévoles / Equipe CADA
	Projet création d'un spectacle « Echos d'humanité »	Adultes	Auxiliaire Socio-éducatif / La Cimade « Migrant'Scène » / Compagnie L'Anthéridie
	Tennis de Table	Hommes	Auxiliaire Socio-éducatif / Charleville-Mézières Ardennes Tennis de Table

Sorties	Accrobranche	Hommes	Auxiliaire Socio-éducatif
	Pièce de théâtre « Le Garçon à la valise »	Adultes	Cultures Du Cœur / Bénévoles
	Piscine	Hommes	Auxiliaire socio-éducatif
	Piscine « Espace Détente »	Femmes	Technicienne administrative
	Visite de la gare	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Bénévoles
	Visite guidée « Stade Louis Dugauguez »	Pour Tous	Auxiliaire socio-éducatif / Cultures Du Cœur / Joueur de football professionnel
	Visite de « La Grotte de Nichet »	Enfants	Auxiliaire Socio-éducatif
	Visite « Histoire et écologie de la côte du Bois en Val »	Adultes	Parc Naturel Régional des Ardennes
	Visite « Musée de la Métallurgie »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif

Les ateliers sociolinguistiques :

Les ateliers sociolinguistiques sont menés par une équipe de quatre bénévoles.

Christine et Marie-France officient le lundi de 9h30 à 10h30 et Nelly et Alain sont quant à eux présent le vendredi aux mêmes horaires.

Les thématiques abordées varient en fonction du calendrier, de l'actualité en France comme à l'étranger ou bien suite à la demande d'un résident. (Comment s'exprimer chez le médecin, au magasin ou lire un billet de train.)

Afin de diversifier les techniques d'apprentissage du français et d'ouverture vers l'extérieur, des sorties, dans des lieux externes au CADA peuvent être mises en place : gare, bibliothèque, ville, parcs...



Atelier Sociolinguistique à la Gare

Ces actions sont organisées par l'auxiliaire socio-éducatif et les quatre bénévoles.

L'animation durant la pandémie

Malheureusement, l'arrivée du Covid-19, et l'évolution constante des règles de sécurité, nous a obligés à suspendre les activités durant la majeure partie de l'année.

Certains événements et sorties ont dû être annulés.

La fête de fin d'année qui aurait dû être un temps fort de 2020 n'a donc pas eu lieu.

Tout comme le festival de La Cimade « Migrant'scène ». À cette occasion, Le CADA organisait une projection d'un film, suivi d'un débat sur la demande d'asile dans ses locaux. Puis la Compagnie l'Anthéridie et nos résidents ont monté un spectacle sur le parcours de migrants, qui ne pourra finalement pas être joué. Deux représentations devaient avoir lieu, à la Médiathèque Voyelles ainsi qu'au Centre Social de Manchester

4.3. Modalités de participation des usagers

Le contexte lié à la crise sanitaire n'a pas été favorable à la mise en place des activités habituelles liées à la participation et l'expression des usagers : Annulation des réunions de résidents, difficultés de mise en place et de suivi des projets personnalisés avec un très faible retour des enquêtes de satisfaction

Nous avons dû, par conséquent, adapter et innover nos méthodes d'intervention pour informer, accompagner et être attentif à l'expression et aux besoins de nos usagers : Déplacements au domicile (remise des attestations/justificatifs de déplacement, explications des protocoles sanitaires, sensibilisation sur les limitations de déplacement, information diverses, distribution de colis alimentaires, mise à disposition de thermomètres...), contact via les réseaux sociaux (courriels, sms) contact téléphonique régulier/phoning pour prendre des nouvelles et s'assurer que les résidents ne manquent de rien,

En effet, durant cette période, la priorité a été donnée à l'information et l'accompagnement de nos résidents sur les mesures sanitaires, l'urgence sociale et le suivi des procédures.

5. Faits marquants en 2020

- Crise sanitaire liée à la covid 19 : Période inédite avec nombreux bouleversements : Périodes de confinement, adaptation du service aux mesures sanitaires, glissement des missions, absences des salariés, restrictions dans les activités habituelles...

-Recrutement effectif sur le poste d'agent des services logistiques partagé entre le CADA et le CPH

- Déménagement et installation de l'équipe dans les nouveaux locaux administratifs plus spacieux et adaptés.

Dans les nouveaux locaux, l'équipe dispose dorénavant de deux salles d'animation. La principale au rez-de-chaussée et une deuxième à l'étage, utilisée en cas de forte influence en atelier sociolinguistiques. Ces deux salles, plus grandes, améliorent nos conditions d'accueil que ce soit pour les activités, les infos collectives ou en ASL.

6. Difficultés rencontrées

- Crise sanitaire liée à la Covid 19 : Organisation du service en fonction des restrictions liées aux mesures sanitaires, absences de salariés, accompagnement et information des résidents sur les mesures sanitaires et lors des difficultés rencontrées par certains d'entre eux : Accompagnement des résidents quand suspicion positive au Covid 19 : Lien avec les hôpitaux, médecin, services de l'Etat...

Pour exemple la gestion d'une situation, lors du premier confinement, concernant un couple présentant les symptômes covid19 au sein d'une cohabitation partagée avec un autre couple dont l'épouse était en grand état de fragilité pour raisons de santé. Le couple présentant les symptômes covid19 s'étant vu refusé l'accès à l'hôpital, nous avons dû trouver, tard dans la nuit, une solution d'isolement en attendant qu'un médecin puisse les consulter et aussi protéger par précaution l'autre couple dans la cohabitation...

7. Perspectives et projets pour 2021

-Extension du CADA de 11 places

-Reprise progressive et de façon adaptée des activités habituelles et des projets interrompus suite à la crise sanitaire : réunions de résidents, informations collectives, cours de français/ASL et animation de manière adaptée au contexte sanitaire

-Poursuivre les actions d'ouvertures vers l'extérieur et en partenariat ex : « AATM Sport Evasion » (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

-Renouveler la participation aux différentes actions ou projets pertinents : « festi migrant »...(en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

-Assurer une bonne liaison des 2 dispositifs CADA -CPH



Cuisine et goûter « La Galette des Rois »



Atelier de Mots avec les résidents d'un EHPAD



Pour la chandeleur : « Crêpes Party ! »



Visite guidée « Stade Louis Dugauguez »



Visite « Histoire et écologie de la côte du Bois en Val »



Création cosmétiques à base de miel



Tennis de table



Accrobranche



Visite de « La Grotte de Nichet »



Football
"Favoriser la mixité et l'acceptation des différences"

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Langres

Rapport d'Activité

2020

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de l'établissement

1.2. Présentation de l'établissement

Nom : **C.A.D.A. de Langres**

Adresse des bureaux : **74 rue de la Liberté - 52 200 LANGRES**

Téléphone : **03.25.90.23.75**

E-mail : cadalangres@aatm.fr

Date d'ouverture : 13 mai 2002

Capacité d'accueil : **144 places**

Configuration : **CADA éclaté** au sein de 32 appartements
Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2020, l'équipe comptait **10,71 ETP** dont 60,69 % d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : 10 salariés (9,50 ETP)

➤ 1 responsable de site	1 ETP
➤ 1 technicienne administrative	1 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif-référente habitat	1 ETP
➤ 1 chargée d'insertion	1 ETP
➤ 5 référentes sociales	4,50 ETP
➤ 1 agent des services logistiques	1 ETP

Une stagiaire assistante de service social a été accueillie du 9 septembre 2019 au 6 mars 2020, et une jeune éducatrice spécialisée a été recrutée en apprentissage au 14/09/2020.

□ Siège social = 6 salariées (1,21 ETP)

➤ 1 technicienne administrative	0,22 ETP
➤ 2 aides comptable	0,44 ETP
➤ 1 cadre comptable	0,22 ETP
➤ 1 adjointe de direction	0,11 ETP
➤ 1 directrice générale	0,22 ETP

2. Données Chiffrées

2.1 Admissions

88 entrées ont été enregistrées en 2020 ce qui représente **43 ménages** (10 familles, un couple et 32 isolés) ainsi que 2 naissances et 2 rejoignants.

Il est à noter que **les isolés représentent 74,42% des ménages accueillis sur l'année 2020.**

Isolés	Naissance	Couple	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants	Couple + 1 majeur + 2 enfants	1 adulte + 1 majeur + 4 enfants	1 adulte + 1 majeur + 6 enfants	1 adulte + 1 enfant	1 adulte + 2 enfants	Rejoignants
32	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2

Nationalité	Mode d'admission	Procédure N/A	Total
Afghane	Locale	2 N et 1 A	22
	Nationale	1 N	
	Transfert	7 N	
Centrafricaine	Locale	1 N	2
	Transfert	1 N	
Congolaise	Locale	1 N et 1 A	3
	Nationale	1 N	
Georgienne	Transfert	1 A	2
Guinéenne	Locale	1 N	6
	<i>Naissances</i>	2	
	Transfert	3 N	
Irakienne	Transfert	1 A	1
Ivoirienne	Locale	2 N	3
	Transfert	1 N	
Koweïtienne	Nationale	1 N	6
Maliennne	Locale	1 N	4
	Transfert	2 N	
Marocaine	Transfert	1 N	5
Nigérienne	Transfert	1 A	1
Russe	Nationale	1 N	6
Serbe	Locale	1 A	3
Sierra- Léonaise	Transfert	1 N	4
Somalienne	Transfert	1 A et 1 N	4
	Rejoignant majeur	1 A et 1 N	
Soudanaise	Locale	2 N	3
	Transfert	1 N	
Tchadienne	Nationale	1 N	13
	Transfert	3 N	
Total : 88 personnes			

2.2 Effectif présent

Total des journées réalisées en 2020 : 46 491 journées

Attention : il convient de noter une différence de 62 jours entre les données de l'OFII et les données internes au CADA, qui correspond à l'entrée effective dans les effectifs du CADA d'un homme rejoignant son épouse et ses enfants.

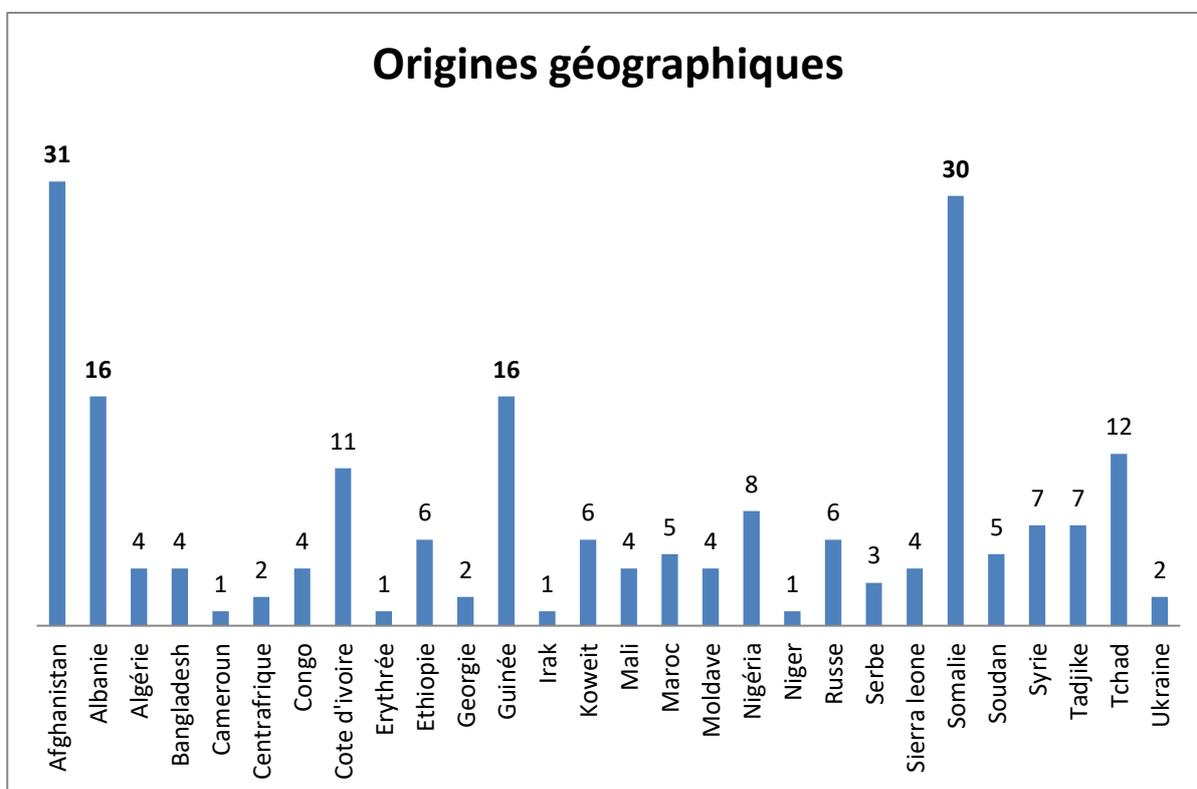
Taux annuel d'occupation 88,21 %

Ce taux d'occupation, qui est en baisse de 1,14 points par rapport à 2019, peut s'expliquer en partie par le fait qu'il existe une certaine inertie dans le processus d'orientation des demandeurs d'asile sur l'établissement :

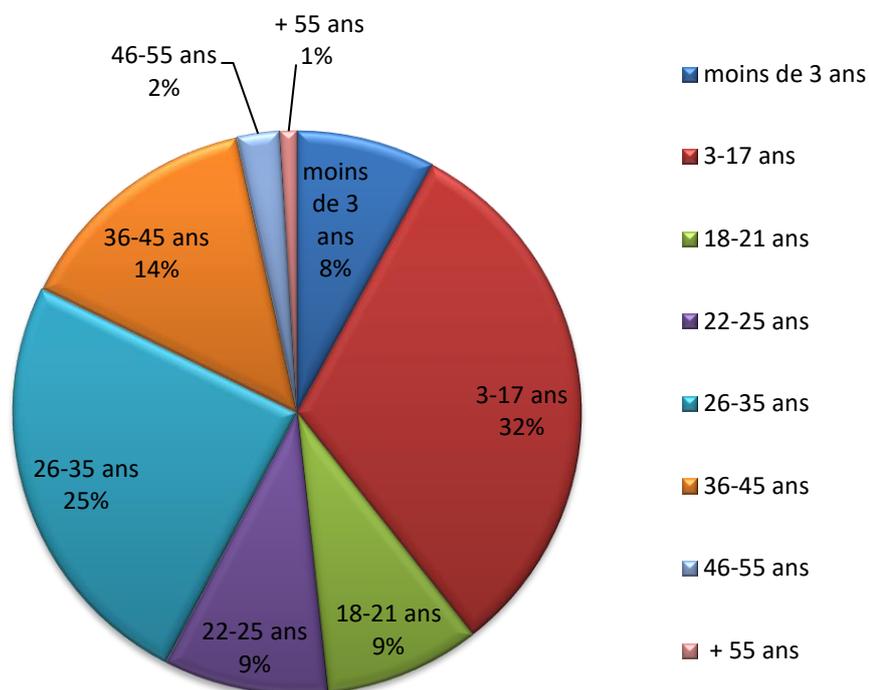
- Le transfert des personnes orientées depuis leur précédent lieu d'hébergement est de plus en plus long et difficile à organiser.
- Il arrive souvent que les orientations soient annulées, le plus souvent au dernier moment, ce qui implique une grande perte de temps puisque le processus d'orientation reprend à zéro.

Ainsi, entre la sortie d'un ménage et l'entrée du suivant sur une même place, il y a un délai moyen de 64,3 jours. Afin d'affiner la compréhension de ce phénomène, il convient de souligner que ce délai est de 49 jours pour les places isolées, et de 91,9 jours pour les familles.

203 personnes de 28 nationalités différentes ont été hébergées et accompagnées en 2020



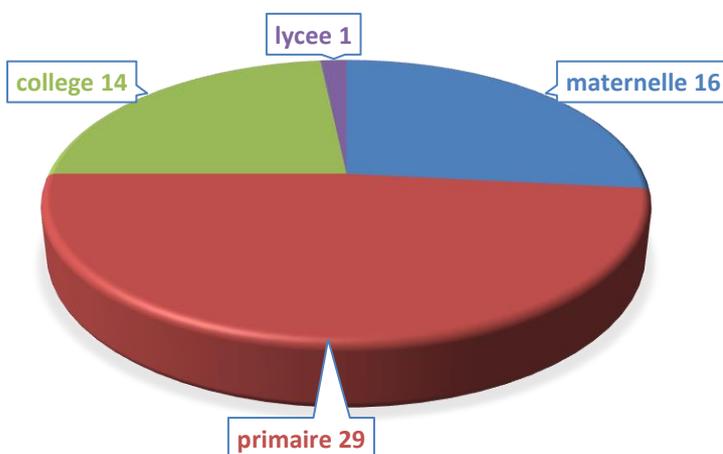
Age des résidents



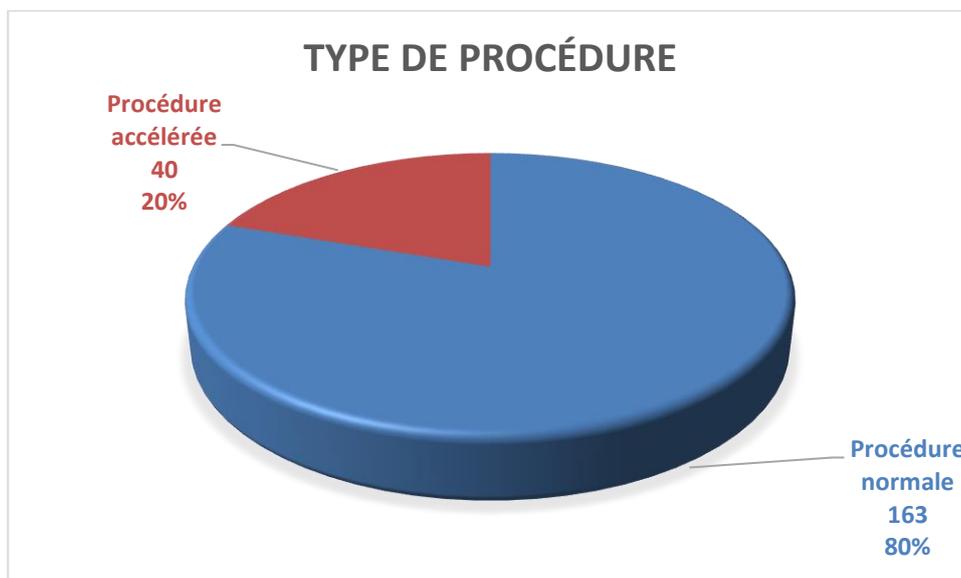
La tendance de ces dernières années sur l'augmentation de la part des 18-35 ans se poursuit, puisqu'elle a augmenté de 2 points par rapport à 2019. Cela s'explique par le profil du public accueilli : en effet, le CADA a largement augmenté son offre d'hébergement à destination du public isolé, qui est souvent jeune. Cette tendance a été clairement accentuée lors des premières transformations de places de CAO en places de CADA. En 2017, 17% de personnes hébergées avaient entre 26 et 35 ans, contre 25% en 2020.

Au total, en 2020, **60 enfants ont été scolarisés**, soit 11 de plus qu'en 2019.

ENFANTS SCOLARISÉS EN 2020



Là aussi la tendance à une augmentation de la part des personnes en procédure accélérée se confirme en 2020. Ainsi, en 2018, 6 personnes étaient en procédure accélérée, contre 40 en 2020.



Comme cela avait été constaté en 2019, la part de familles monoparentales augmente encore en 2020, représentant 35% des familles accueillies au 31/12/2020. Ceci s'explique par deux facteurs principaux : les places de type P2 sont souvent pourvues par des femmes seules avec un enfant, et plusieurs femmes arrivées seules sur le CADA ont eu un bébé en 2020.

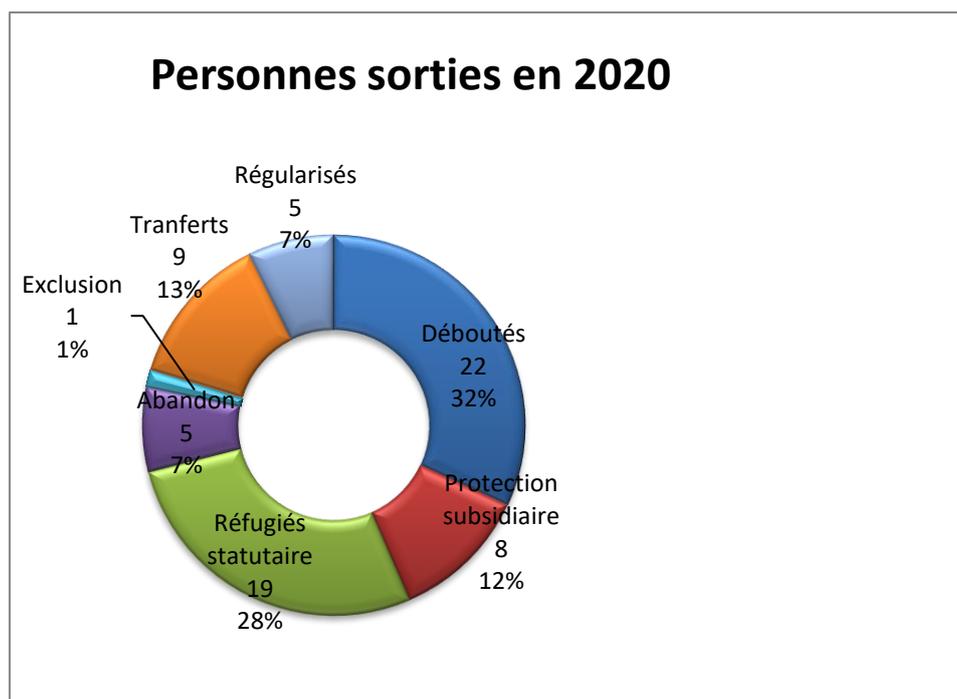
Composition des ménages hébergés au 31 décembre 2020

Nationalité	Nb de personnes	Procédure N/A	Configuration Familiale
Afghane	27	14 N 2 A	13 isolés 1 adulte + 1 majeur + 6 enfants 1 Isolé 1 Couple + 1 majeur + 2 enfants
Albanaise	5	1 A	1 Couple + 1 majeur + 2 enfants
Camerounaise	1	1 N	1 Isolé
Centrafricaine	2	2 N	2 Isolés
Congolaise	4	3 N 1 A	3 isolés 1 isolés
Ethiopienne	5	1 N	1 couple + 3 enfants
Géorgienne	2	1 N	1 couple
Guinéenne	11	8 N	5 isolés 1 adulte + 1 enfant 1 adulte + 1 enfant 1 adulte + 1 enfant
Irakienne	1	1A	1 isolé
Ivoirienne	1	1 N	1 isolé
Koweïtienne	6	1 N	1 Couple + 4 enfants
Malienne	3	2 N	1 isolé 1 adulte + 1 enfant
Nigériane	3	1 N 1 A	1 adulte + 1 enfant 1 isolé
Russe	6	1 N	1 Couple + 4 enfants
Sierra- Léonaise	4	1 N	1 Couple + 2 enfants
Somalienne	29	8 N 1 A	4 Isolés 1 Couple + 6 enfants 1 Couple + 1 enfants 1 Couple + 2 majeurs + 3 enfants 1 Couple + 4 enfants 1 Isolé
Soudanaise	2	2 N	2 Isolés
Syrienne	3	1 N	1 Couple + 1 enfant
Tadjike	7	1 N	1 Couple + 5 enfants
Tchadienne	12	3 N	1 Couple + 3 enfants 1 Adulte+ 1 majeur+ 4 enfants 1 Isolé
Total : 134 personnes : 38 isolés - 1 couple - 20 familles			

2.3 Les sorties en 2020

En 2019, **69 personnes issues de 35 ménages** sont sorties du CADA de Langres, dont

- 21 sorties positives (18 isolés et 3 familles), 32 personnes
- 9 sorties négatives (5 isolés et 4 familles), 22 personnes,
- 2 abandons (2 familles), 5 personnes
- 2 transferts (2 familles), 9 personnes, afin de protéger les victimes en raison de violences conjugales
- 1 exclusion (1 isolé), 1 personne



	Nombre de personnes sorties	Nombre de ménages sortis
Logement Social ou privé autonome	17	10 dont 6 avec dispositif ADLER AATM + 2 ADLER PHILL
Solution Individuelle	26	13
Hébergement d'urgence	4	1
ARV	/	/
ALT	1	1 avec dispositif ADLER
Transfert	9	2
CPH	8	4
Résidence sociale	1	1
FJT	1	1
Hébergement d'insertion	2	2
TOTAL	69	35

	Configuration familiale	Durée du séjour au CADA	Modalité de sortie	Statut à la sortie	Total
Afghane 4 personnes	Isolé	18 mois	Logement social	Réfugié	1
	Isolé	13 mois	Hébergement d'insertion	PS	1
	Isolé	10 mois	Hébergement d'insertion	Réfugié	1
	Isolé	5 mois	CPH	PS	1
Albanaise 11 personnes	Couple + 4 enfants	12 mois	Solution personnelle	Déboutés	6
	Couple + 3 enfants	8 mois	Logement social	PS	5
Algérienne 4 personnes	Couple + 2 enfants	8 mois	HU	Déboutés	4
Bangladaise 4 personnes	Couple + 2 enfants	19 mois	Logement social	Réfugiés	4
Erythréenne 1 personne	Isolé	19 mois	Logement social	Réfugié	1
Ethiopienne 1 personne	Isolé	30 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Guinéenne 5 personnes	Isolée	7 mois	CPH	Réfugiée	1
	Isolé	6 mois	Exclusion	Demandeur d'asile	1
	Isolé	6 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolé	4 mois	Solution personnelle	Débouté	1
	Isolée	14 mois	FJT	Réfugiée	1
Ivoirienne 10 personnes	Isolée	14 mois	Logement social	Réfugiée	1
	Couple + 3 enfants	24 mois	CPH	Régularisés	5
	Isolé	11 mois	ALT	Réfugié	1
	Isolée + 1 enfant	11 mois	Solution personnelle	Rejet OFPRA	2
	Isolé	11 mois	Logement social	Réfugié	1
Maliennne 1 personne	Isolé	2 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Marocaine 5 personnes	Couple + 3 enfants	4 mois	Transfert	Rejet OFPRA	5
Moldave 4 personnes	1 Adulte + 3 enfants	18 mois	Transfert	En attente de réponse OFPRA	4
Nigériane 5 personnes	Couple + 3 enfants	14 mois	Solution personnelle	Déboutés	5
Nigérienne 1 personne	Isolé	18 mois	Logement social	Réfugié	1
Serbe 3 personnes	1 Adulte + 2 enfants	5 mois	Abandon	Rejet OFPRA	3
Somalienne 1 personne	Isolé	25 mois	Solution personnelle	Débouté	1
Soudanaise 3 personnes	Isolé	9 mois	CPH	Réfugié	1
	Isolé	9 mois	Résidence sociale	Réfugié	1
	Isolé	8 mois	Logement social	PS	1
Syrienne 4 personnes	Isolée	19 mois	Logement social	Réfugiée	1
	Isolé	19 mois	Logement social	Réfugié	1
	Isolée	16 mois	Solution personnelle	Réfugiée	1
	Isolé	19 mois	Solution personnelle	Réfugié	1
Ukrainienne 2 personnes	Couple	33 mois	Solution personnelle	Débouté	2
Total : 69 personnes					

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2020

	Réfugiés ou PS	Parents d'enfant(s) réfugié(s)	Déboutés
Famille	1	1	5
Couple	/	/	1
Isolé	16	/	5
Nombre de personnes	21 personnes	8 personnes	22 personnes

Voir également pages 15-16 (impact de la crise sanitaire sur les délais de sortie)

3.1 Accompagnement des réfugiés

52 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2020, soit 25,62 % des effectifs de l'année.

29 personnes (2 familles et 16 isolés) ont bénéficié d'une protection internationale en 2020. Une précision est à apporter concernant la famille somalienne de 8 personnes qui figure dans le tableau ci-dessous : en réalité, seules deux des filles mineures du couple ont obtenu une protection. Le reste de la famille ayant été débouté, peut prétendre à une carte de résidents, mais au 31.12.2020, les parents étaient toujours sans récépissé, n'ayant pas en leur possession de document officiel leur permettant de justifier de leur identité et de leur nationalité.

Elles ont rejoint les 18 autres personnes bénéficiaires d'une protection internationale (5 isolés et 2 familles) notifiée fin 2019 et sorties en cours d'année 2020.

Les personnes disposent de trois mois pour quitter le CADA à l'obtention d'une protection. Ce délai est généralement trop court, et 71,43% des personnes sont contraintes de demander à l'OFII une prolongation de leur prise en charge en CADA.

Néanmoins, il convient de nuancer cette information car, dans le cadre de la réforme de septembre 2018, le mode de calcul des délais de sortie pour les personnes bénéficiaires de protection a changé. En effet, toutes les personnes enregistrées au Guichet Unique Demandeurs d'Asile après le 1^{er} janvier 2019 ont trois mois à compter de la fin du mois de la notification de la décision par l'OFPRA, ou de la lecture en audience publique de la décision à la CNDA, pour quitter le centre, là où les « anciennes procédures » ont trois mois jour pour jour. Il en résulte un léger allongement du délai de sortie, mais aussi « deux poids deux mesures » tant que les deux types de procédure sont représentés au CADA.

Par ailleurs, la problématique du délai de sortie est intimement liée au projet de la personne. Or, pour les bénéficiaires de protection ayant moins de 25 ans n'ouvrant pas de droits RSA, il existe peu de perspectives de sortie. En 2020, ils représentent 32,14% des BPI accompagnés.

Pays	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date obtention protection	Date de sortie CADA et modalités	Nb jours prolongation 31/12/2020
Bangladesh	4	Couple + 2 enfants	02/07/18	26/09/19	30/01/2020 – logement social - ADLER PHILL	36 jours
Soudan	1	Isolé	17/06/19	27/09/19	07/02/2020 – Logement social – ADLER AATM	43 jours
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	07/10/19	31/01/2020 – Logement social - ADLER AATM	24 jours
Albanie	5	Couple + 3 enfants	11/07/19	22/10/19	13/03/2020- logement social – ADLER PHILL	42 jours
Erythrée	1	Isolé	01/08/18	06/11/19	28/02/2020 – logement social - ADLER AATM	22 jours
Syrie	1	Isolée	09/10/18	25/11/19	26/05/20 – logement social	92 jours
Syrie	1	Isolé	09/10/18	25/11/19	26/05/20 – logement social	92 jours
Syrie	1	Isolée	09/10/18	25/11/19	24/02/20- solution personnelle	/
Niger	1	Isolé	01/08/18	02/12/19	28/02/2020 – logement social - ADLER AATM	/
Syrie	1	Isolé	09/10/18	04/12/19	15/05/20- solution personnelle	72 jours
Cote d'Ivoire	1	Isolée	30/04/19	05/12/19	11/06/2020 logement social - ADLER AATM	98 jours
Cote d'Ivoire	5	Couple + 3 enfants	27/02/18	23/12/19	25/02/2020- CPH	/
Guinée	1	Isolée	20/08/19	06/01/20	05/03/2020- CPH	/
Afghanistan	1	Isolé	05/08/19	19/01/20	02/06/2020 – hébergement d'insertion	44 jours
Guinée	1	Isolée	02/04/19	24/02/20	30/06/2020 - FJT	37 jours
Cote d'Ivoire	1	Isolé	16/01/20	02/06/20	23/11/2020 – ALT - ADLER AATM	54 jours
Afghanistan	1	Isolé	30/10/19	09/06/20	09/12/2020- Hébergement d'insertion	70 jours
Cote d'Ivoire	1	Isolé	16/01/20	09/06/20	25/11/2020- logement social - ADLER AATM	56 jours
Soudan	1	Isolé	16/01/20	18/06/20	22/09/2020 – résidence sociale	/
Soudan	1	Isolé	16/01/20	23/06/20	21/09/2020- CPH	/
Afghanistan	1	Isolé	15/06/20	04/09/20	19/11/2020- CPH	/
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	04/09/20		27 jours
Afghanistan	1	Isolé	01/08/18	04/09/20		27 jours
Somalie	1	Isolé	01/08/18	14/10/20	<i>Toujours présent au 31/12/2020</i>	
Ethiopie	5	Couple + 3 enfants	26/12/17	14/10/20		
Soudan	1	Isolé	15/06/20	15/10/20		
Somalie	8	Couple + 6 enfants	25/10/20 18	17/11/20		
Somalie	1	Isolé	01/08/18	19/11/20		
Cameroun	1	Isolée	17/04/19	30/11/20		
Soudan	1	Isolé	19/06/19	18/12/20		
Total : 52 personnes						

3.2 Accompagnement des déboutés

5 familles (15 personnes), un couple et 5 isolés ont été déboutés de leur demande d'asile en 2020. Auxquels s'ajoutent une famille déboutée en 2019 mais toujours présents au CADA début 2020.

Seule une famille de 4 personnes, s'est vue proposer une place en hébergement d'urgence via le SIAO alors que 5 isolés, ainsi que 2 familles et un couple sont partis par leurs propres moyens.

Au 31/12/2020, 3 familles monoparentales (mère isolée avec un enfant), déboutées étaient toujours présentes

La situation de certaines mères isolées avec enfant(s) mérite d'être soulignée. Il s'agit de femmes seules avec un enfant mineur, pour lequel une demande d'asile a été déposée en son nom propre.

Ces situations constituent un flou juridique au niveau de l'OFII et il est parfois difficile de faire valoir le droit de ces enfants aux conditions matérielles d'accueil. Leur présence ne peut être induite dans la mesure où l'enfant mineur, en cours de procédure, a le droit de se maintenir au CADA le temps d'instruction de sa demande d'asile. En revanche, au 31/12/2020, malgré de nombreuses tentatives, aucune de ces mères ne percevait l'Allocation demandeur d'Asile au nom de leur enfant pourtant demandeur d'asile.

Pays	Nb Pers	Configuration Familiale	Date Entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Nb jours prolongation au 31/12/20	Modalités de sortie
Albanie	6	Couple + 1 majeur + 3 enfants	16/01/2019	30/11/2019	14/01/2020	14 jours	Solution personnelle
Nigéria	5	Couple + 3 enfants	15/01/2019	18/03/2020	03/03/2020	/	Solution personnelle
Algérie	4	Couple + 2 enfants	21/11/2018	25/06/2020	08/07/2020	13 jours	HU
Mali	1	Isolé	15/06/2020	09/08/2020	23/08/2020	14 jours	Solution personnelle
Guinée	1	Isolé	15/06/2020	06/11/2020	23/10/2020	/	Solution personnelle
Ukraine	2	Couple	06/02/2018	08/11/2020	06/11/2020	/	Solution personnelle
Ethiopie	1	Isolé	25/05/2018	12/11/2020	03/11/2020	/	Solution personnelle
Guinée	1	Isolé	15/06/2020	19/11/2020	15/12/2020	26 jours	Solution personnelle
Somalie	1	Isolé	19/11/2018	13/12/2020	10/12/2020	/	Solution personnelle
Guinée	2	1 adulte + 1 enfant	14/05/2019	11/06/2020	Toujours présents au 31/12/2020		
Guinée	2	1 Adulte + 1 enfant	02/10/2019	31/01/2021			
Nigéria	2	1 Adulte + 1 enfant	02/07/2019	15/01/2021			
Total : 28 personnes							

4. Réalisations de l'année

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée formation	Intervenant
Perfectionnement Excel	1 référente sociale + employée administrative	2 jours	AXAM
Dispositif pédagogique KEZADOM	Auxiliaire socioéducative	2 jours	KEZADOM
Comprendre les violences conjugales pour mieux accueillir et accompagner les victimes et leurs enfants	1 référente sociale + 1 stagiaire	2 jours	Sos Femmes Accueil
Personnels administratifs et généraux: quelle place dans la relation avec l'utilisateur ?	Technicienne administrative	2 jours	Defitem
Animation auprès de demandeurs d'asile	Auxiliaire socioéducative	2 jours	
La distance professionnelle dans le travail	1 référente sociale + chargée d'insertion	4 jours (Visio)	INFOR Santé
Favoriser l'accès à l'emploi des Bénéficiaires d'une Protection Internationale et des personnes allophones	Chargée d'insertion	½ journée	FAS
Dispositif d'intégration des BPI	Chargée d'insertion	2 jours	Forum Réfugiés
Favoriser la communication avec un usager non francophone	Chargée d'insertion + 1 référente sociale	2 jours	
Faire face à l'agressivité et la violence des usagers	1 référente sociale + auxiliaire socioéducative	2 jours	Ediac Formation via Unifaf
Manager les personnalités difficiles	Directrice Générale	2 jours	CQFD
Représentations du personnel- CSE et organisations syndicales	Directrice Générale	½ journée (Visio)	URIOPSS
Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique	Chargée d'insertion	3 jours (dont deux ½ journées en Visio)	FAS
Connaissance des troubles psychiques	1 référente sociale	3 jours (dont un en Visio)	UDSP 52
Médiation interculturelle et gestion des conflits	1 référente sociale + technicien supérieur	2 jours (Visio)	France Terre d'Asile
Addictions, écrans et confinement... et si on en parlait?	1 référente sociale + auxiliaire socioéducative	½ journée (Visio)	ANPAA 10

Entretien Professionnel- Bilan à 6 ans	Responsable	½ journée (Visio)	APEC
Management à distance en période de crise	Responsable	2 ½ journées (Visio)	OPCO Santé
Du télétravail subi au télétravail choisi	Responsable	½ journée (Visio)	OPCO Santé
Référent COVID	Responsable + auxiliaire socioéducative + employée administrative	½ journée (Visio)	OPCO Santé
Gestion du stress et des émotions	Responsable + auxiliaire socioéducative + employée administrative + chargée d'insertion + 1 référente sociale	2 ½ journées (Visio)	OPCO Santé

4.2. Animations et informations collectives

	Action/thématique	Public	Partenaires/Intervenants	Modalités
Informations collectives	Logement	BPI	Chargée d'insertion	1 séance
	Système scolaire	Parents d'enfants scolarisés	Référente scolarité	2 séances
	Prévention Routière	Tout public	Prévention Routière	2 séances
	Gestes Barrière COVID	Tout public	Équipe	11 séances
	Prévention piétons	1 famille	Intervenante + auxiliaire socioéducative	1 séance
Ouverture sur l'extérieur	Atelier décoration pour Noël pour tous	Tout public	PHILL, Auxiliaire Socio-éducative	2 après-midis
	Nettoyage des quartiers	Tout public	ADPJ + HAMARIS + M2K + Grand Langres + CADA	1 séance
	Parc Floral de Maizière sur Amance	Adultes	Auxiliaire Socioéducative	2 demi - journées
	Elles bougent	Filles 12-17 ans	M2K + ADPJ + CADA + PRE + Foyers ruraux	Tous les mercredis + 1 semaine pendant les grandes vacances (4 séances organisées par le CADA)
	Festival des Hallebardiers	Tout public	Compagnie des hallebardiers	2 résidents bénévoles
	Epicerie Sociale	Résident CADA	Croix rouge	2 résidents du CADA bénévoles
	Festival Tinta'mars	Résidents CADA	Association Tinta'Mars	2 résidents CADA bénévoles
	Visite du lieu d'accueil Parent'aise	Parents et enfants – 6 ans	Habitat et Humanisme	1 visite
	Rencontres philosophiques Langroises	Résidents CADA	Service Spectacles et associations	4 résidents CADA bénévoles - 1 semaine

	Enregistrements vocaux pour exposition « je parle la langue de ma mère »	Résidents CADA	RPL Gilles Lacombe	10 résidents CADA
	Visite de l'EPIDE	BPI	Epide et chargée d'insertion	1 visite – 6 résidents
	Crash test	Résidents CADA	Epide	1 séance
Sorties culturelles	Spectacle « Lobby » à la salle Jean Favre	Résidents CADA	Service Spectacles et associations	80 places offertes
	Concert African Variation	Résidents CADA / CAO	Mélanges improbables	4 places offertes
	Spectacle à l'occasion de la Journée Internationale du Droit des femmes	Adultes CADA/CAO	CIDFF / Centre Social	1 après-midi
	Visite de l'exposition « Je parle la langue de ma mère » + « Le français par tous les temps »	Résidents CADA	Service Spectacles et associations L'artiste Gilles LACOMBE RPL Bénévoles du CADA	2 visites
	Visite de l'exposition « Milles et un Orient »	Résidents du CADA	Musée de Langres Bénévole du CADA	1 visite
	Jeu de piste	Adultes du CADA	Bénévoles + salariés CADA	1 matinée
	Atelier cuisine	Femmes	ADPJ + M2K+ LAS+ GEM	4 ateliers
	Atelier zéro déchet	Adultes	Auxiliaire Socioéducative	1 séance
	Marche sportive	adulte	Intervenante sociale et Auxiliaire Socio-éducative	1 séance homme et 1 séance femme
	Sorties	Après-midi conviviale	Tout public	Salariés du CADA
Sortie ado		Collégiens et lycéens	Auxiliaire socio-éducative et référente scolarité	2 séances
Après-midi conviviale		Tout public	Salariés du CADA	1 séance

4.3. Modalités de participation des usagers

En 2020, 19 projets personnalisés ont été signés avec les résidents hébergés et pris en charge au CADA de Langres. Certains d'entre eux ont été clôturés :

- 2 car les personnes avaient été déboutées
- 1 car la personne avait obtenu une protection,
- 2 car les personnes ont dû être transférées vers d'autres centres,
- 2 car les personnes ont quitté le CADA pour une solution personnelle
- 6 car les objectifs avaient été atteints

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les réunions de résidents qui sont habituellement organisées deux fois par an n'ont pas pu avoir lieu.

Les résidents ont également été consultés tout au long de leur prise en charge sur l'offre de service du CADA, grâce à des enquêtes de satisfaction.

En 2020, la crise sanitaire a rendu cette expression des usagers via les enquêtes de satisfaction difficile à organiser mais aussi à susciter. Le retour de ces questionnaires s'inscrivant habituellement dans une dynamique générale, qui a été lourdement impactée par la pandémie de COVID et toutes les mesures y afférant, seuls 17 questionnaires accueil ont été restitués, 3 questionnaires procédure et 1 questionnaire bientraitance.

5. Faits marquants de l'année 2020

De manière générale, 2020 a permis de retrouver une stabilité relative dans l'équipe. Relative seulement, car bien entendu, dans le contexte de la crise sanitaire, il a fallu s'adapter en permanence aux différentes mesures sanitaires, qui ont parfois engendré des absences de salariés, aux protocoles, ...

✓ **L'équipe** : Depuis 2017, l'une des référentes sociales était absente pour des raisons personnelles particulièrement difficiles. L'année 2020 a permis de tourner cette page avec son retour en novembre.

La fermeture du CAO de Langres en juillet 2020 a permis à l'intervenante sociale qui se partageait entre les deux établissements de passer à temps plein sur le CADA.

Deux congés maternité ont nécessité la mise en place d'une organisation en vue d'effectuer les remplacements : l'une des référentes sociales a été remplacée par la jeune fille qui avait réalisé son service civique au CADA en 2019, et la responsable de l'HUDA de Chaumont a effectué le remplacement de la responsable du CADA au cours du premier semestre.

En septembre 2019, le CADA avait procédé au recrutement d'un jeune éducateur spécialisé en apprentissage, qui n'avait finalement pas abouti. Ce projet a pu voir sa concrétisation en septembre 2020 avec la signature d'un contrat d'apprentissage avec la jeune fille ayant effectué service civique et CDD en renfort de l'équipe au CADA.

Le recrutement d'un agent technique pour l'entretien des 33 logements du CADA a également pu aboutir en septembre 2020 à la prise de poste d'un technicien supérieur. Cela a par ailleurs permis à l'auxiliaire socioéducative, jusqu'ici référent logements, de se consacrer pleinement à ses missions d'organisation et de coordination des différentes activités de prévention et de sensibilisation auprès du public demandeur d'asile. C'est ainsi qu'elle a pris en charge, à compter de novembre, et en binôme avec une référente sociale, la coordination des bénévoles.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles a de nouveau été proposée aux professionnels du CADA à compter de la fin de l'année 2020. Il s'agit d'un espace de parole, de réflexion et de partage qui était très demandé par les membres de l'équipe.

✓ Les travaux d'extension des **nouveaux locaux** ayant été achevés en toute fin d'année 2019, l'année 2020 a enfin permis à l'équipe du CADA d'être réunie sur un même site. Une inauguration officielle de ces locaux a été organisée en janvier 2020, à laquelle de nombreuses personnalités officielles et de nombreux partenaires ont répondu. L'ensemble des salariés ayant appris à fonctionner en « Equipe du CADA » durant plus de six mois, une réorganisation des bureaux en septembre a permis de parfaire cette nouvelle dynamique en optimisant la communication entre tous les membres de l'équipe.

✓ **L'ouverture sur l'extérieur des résidents** étant l'un des enjeux essentiels de l'accompagnement du CADA, un travail en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs de terrain est indispensable. Les actions reconduites d'année en année comme les ateliers cuisine, Elles bougent ou encore Ensemble pour un quartier Neuf ont perduré, au gré des nécessaires adaptations aux mesures sanitaires.

Un partenariat avec l'artiste Gilles Lacombe autour du langage, dans le cadre des Rencontres Philosophiques Langroises, a conduit des résidents de nationalités différentes à participer à l'enregistrement d'une même phrase dans un maximum de langues différentes. Ce travail a intégré une œuvre intitulée La Grande Oreille, qui a été exposée au Musée de Langres, et qui par la suite a voyagé dans le monde entier par l'intermédiaire de l'UNESCO.

Un partenariat a également été initié avec l'Association Habitat et Humanisme 52, dans le cadre de leur lieu d'accueil parents enfants, qui a chaleureusement accueilli les résidents du CADA concernés par ce dispositif.

✓ Plusieurs fiches projet ont été rédigées en concertation avec la DDCSPP de Haute Marne afin d'obtenir la réaffectation d'excédents de budget pour des projets bien spécifiques. C'est ainsi que le CADA a pu financer la rénovation complète de logements devenus vétustes, mais aussi le recrutement de l'éducatrice spécialisée en contrat d'apprentissage et une prise en charge plus importante sur le plan psychologique des demandeurs d'asile accueillis.

✓ Enfin, sur le plan médical, le **dépistage de tuberculose** a connu au cours de l'année plusieurs événements notoires. Deux résidents ont fait l'objet d'une suspicion de tuberculose, et ont bénéficié à ce titre d'un accompagnement et d'une surveillance accrue. A la suite de ces cas, un partenariat avec le CLAT a été conclu à la fois dans le cadre des enquêtes d'entourage nécessaires pour déterminer les cas contact, mais aussi plus globalement dans le cadre du dépistage systématique de la tuberculose pour tous les résidents à leur arrivée au CADA.

6. Difficultés rencontrées

✓ La difficulté majeure de l'année 2020 a sans conteste été la **crise sanitaire de la COVID**, qui a impacté l'activité du CADA dans son ensemble. La mise en place des protocoles sanitaires, l'explication des mesures aux personnes accompagnées, la réorganisation de l'accompagnement (surtout lors du premier confinement) pour limiter les flux de personnes dans les locaux, l'impression d'une diminution de la proximité avec les résidents et le manque de temps conviviaux, la nécessaire adaptabilité des

salariés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, sont autant de difficultés qu'il a fallu contourner ou surmonter au quotidien.

L'organisation des activités de sensibilisation et de prévention, indispensables dans le cadre de l'accès à l'autonomie de nos résidents, a été mise à l'arrêt pour une bonne partie de l'année, étant impossible de réunir plusieurs personnes dans une salle. Si dans un premier temps tout a été stoppé, l'équipe du CADA, en concertation avec les bénévoles, a cherché à réorganiser des cours de français et des actions de prévention en tout petits groupes, dans le strict respect des mesures sanitaires. Du fait de cette réorganisation et de la jauge réduite de la salle, il n'a pas été possible de proposer un créneau de français pour chaque résident.

Si le maintien de toute activité favorisant **l'ouverture sur l'extérieur** des résidents a été recherché, de nombreuses actions ont dû être purement et simplement annulées, comme la Chasse aux œufs, le Noël pour Tous, La fête de la Citadelle, le repas intergénérationnel dans le cadre de la semaine bleue... De même, le **bénévolat des résidents**, qui s'était depuis plusieurs années ancré dans l'organisation de différentes manifestations locales, a souffert des nombreuses annulations liées à la situation sanitaire.

La crise sanitaire a également eu un impact, évident mais qu'il semble nécessaire de rappeler, sur la **scolarisation des enfants**. La référente scolarité a notamment fait le lien entre les écoles et les familles du CADA durant toute la période du premier confinement. Mais un autre effet pervers a été constaté, moins évident. Les enfants des familles arrivées à compter de février 2020 n'ont pas pu être scolarisés avant le confinement. C'est ainsi qu'en septembre 2020, 21 enfants qui n'avaient pas encore été à l'école ont fait leur rentrée. Cela a été difficile à gérer, tant pour le référent scolarité du CADA que pour les établissements scolaires.

En termes de **ressources humaines**, la crise sanitaire a également joué un rôle majeur, notamment dans la mise en place de télétravail, dans l'organisation de réunions et formations en visioconférence, mais aussi dans le report d'un certain nombre de formations.

✓ Sur le **plan médical**, il est de plus en plus difficile d'obtenir des rendez-vous avec certains spécialistes mais aussi avec les médecins généralistes ou les dentistes. Le départ en retraite de plusieurs d'entre eux effectif en 2020 ou annoncé pour début 2021, a non seulement accentué ce phénomène, mais a en plus généré une situation d'inconfort et de stress pour les référentes qui accompagnent les résidents, dont elles ne savent que trop bien qu'il est impossible de se passer d'un médecin traitant. Si le CADA n'a pas eu à déplorer de cas avéré de COVID en 2020, deux situations de suspicion de tuberculose ont été au cœur des préoccupations au cours du dernier trimestre 2020.

✓ Le CADA a eu à gérer en 2020 deux situations **de violences conjugales**. Si ces situations sont toujours problématiques, l'une d'entre elles a été particulièrement difficile à gérer en raison de sa complexité. En effet, l'auteur des violences n'était pas pris en charge par le CADA. Néanmoins, il venait régulièrement au sein du logement, et avait une emprise à la fois sur son ex compagne mais aussi sur ses enfants. Il a été compliqué pour le CADA d'évaluer le risque, puis de protéger la famille, dont l'un des enfants s'est retrouvé en situation de danger à Paris. Cette situation a beaucoup monopolisé l'équipe du CADA, à la fois dans la gestion de l'urgence mais aussi dans tous les questionnements que celle-ci a générés.

✓ D'un **point de vue technique et logistique**, plusieurs difficultés ont été rencontrées. Dans le cadre des nouvelles installations téléphoniques, les problèmes se sont succédés voire même superposés, ayant pour conséquence de priver l'établissement des accès aux lignes téléphoniques et internet. Si des solutions alternatives ont pu être trouvées grâce à la persévérance du siège social de l'AATM, cette situation a été couteuse en énergie.

Par ailleurs, dans le cadre de la fermeture du CAO, 5 logements ont été restitués à Hamaris. Ils ont dû pour cela être tous rénovés, et ce avant l'arrivée dans l'équipe du technicien supérieur. L'équipe du CADA, et notamment le référent logements de l'époque, a dû organiser ces remises en état, le plus souvent dans des délais courts.

✓ **La Réactualisation du Projet d'Etablissement**, qui était l'un des objectifs de l'année 2020, n'a pas pu être menée à bien. Si le début de l'année a permis l'organisation de groupes de travail sur ce sujet, la crise sanitaire a pris le pas et monopolisé l'ensemble des équipes à compter du mois de mars.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2020

✓ Si la crise sanitaire a empêché ou ralenti une grande partie des actions mises en place par le CADA, il faudra en 2021 se réinventer afin de maintenir au maximum les **activités de prévention et de sensibilisation** à destination du public demandeur d'asile. Nous imaginerons notamment qu'en intervenant auprès de tout petits groupes de personnes, les actions proposées seront au plus près des besoins des personnes. Un certain nombre de ces actions pourra notamment avoir lieu de façon individualisée, au sein des logements, comme par exemple la sensibilisation aux économies d'énergie par le biais de la mallette pédagogique KEZADOM. Les séances de prévention des addictions programmées fin 2020 et n'ayant pas pu être réalisées en raison du confinement seront reportées et réalisées dès que possible en 2021. De même, il faudra imaginer de nouveaux formats d'expression des résidents tant qu'il ne sera pas possible de rétablir les réunions de résidents, et mettre l'accent sur les enquêtes de satisfaction, qui restent un outil d'expression trop sous utilisé.

✓ Par ailleurs, il faudra favoriser des **actions en partenariat et l'ouverture sur l'extérieur des résidents** : une intervention au centre social M2K proposera la découverte de la demande d'asile de manière ludique. Des projets, entrant dans le cadre de la politique de la ville, favoriseront l'accès à la découverte du patrimoine, en partenariat avec la ville de Langres, Initiales ou la Compagnie Les Décisifs. Une « coupe du monde de Haute Marne » sera organisée, à l'initiative du CADA FTDA de Chaumont, en partenariat avec tous les acteurs Hauts Marnais agissant dans le champ de la Demande D'Asile. Le Club Nautique de la Liez proposera également des actions de découverte de sports nautiques aux résidents du CADA.

Le **bénévolat des résidents** est attendu, par ces derniers comme par les différentes associations organisatrices de manifestations, et sera relancé dès que possible.

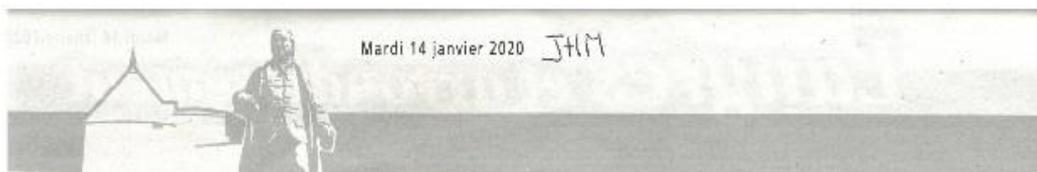
Le CADA sera également associé à des groupes de travail dans le cadre du CLSPD.

✓ Afin de répondre à la difficulté de **vacance des places d'hébergement**, des transformations de places familles en places isolées pourront être envisagées de manière temporaire, afin de répondre à un besoin de places d'hébergement plus important à destination de ce public.

✓ Le départ en retraite de plusieurs médecins, évoqué plus haut, va compliquer l'accompagnement médical des demandeurs d'asile, mais aussi la réalisation d'un bilan de santé à leur arrivée. Afin de remédier à ce problème un nouveau partenariat sera établi avec le Centre de Médecine Préventive de la CPAM, qui propose un bilan de santé complet dès que les personnes ont ouvert des droits à la CSS.

✓ Les projets ayant fait l'objet de réaffectation d'excédents budgétaires par la DDCSPP se poursuivront tout au long de l'année 2021.

✓ Le public bénéficiaire de protection sera également l'objet d'une attention particulière en termes d'organisation d'information collective et de visites d'entreprises.



ENSEIGNEMENT

Quelques heures à l'école

Chaque lundi, plusieurs parents migrants se rendent au collège Diderot afin d'y suivre des cours. Ce dispositif leur permet de se familiariser avec le système scolaire français et, ainsi les rapproche un peu plus de leurs enfants.

Le collège Diderot accueille les parents migrants dans le cadre de l'opération "Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants". Il s'agit d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale. L'ouverture de ce dispositif a donc été portée par le collège, le CADA et le PHIL. Il est par ailleurs soutenu par la Ville. « Elle a fait une dotation pour chaque participant afin qu'ils puissent acheter du matériel scolaire », ajoute Sophie Reynier, principale de l'établissement.

Au total, seize personnes sont inscrites pour participer à ces cours dispensés par Christine Font, professeur d'espagnol, et Marie-José Clerget, professeur des écoles à la retraite. La seule condition est d'être parent d'élève. Ces cours tiennent en complémentarité des cours de français qu'ils peuvent suivre ailleurs. « J'ai entendu parler du projet. Christine était à la recherche de quelqu'un pour l'alphabetisation. Je me mets à la place d'une personne qui arrive dans le pays et n'en connaît pas la langue. J'ai voulu être utile », exprime Marie-José Clerget.

Communiquer avec l'école

Les cours durent deux heures, chaque lundi. Ce dispositif apprend aux participants à pouvoir communiquer avec les établissements scolaires. Il permet aussi de leur faire connaître les possibles interlocuteurs. Les migrants s'intéressent aux différents espaces, bureaux, et personnels. Par



Les cours se déroulent chaleureusement. Chaque parent prend cet apprentissage au sérieux.

exemple, le cours du jour gravitait autour de l'emploi du temps des élèves. « À chaque fois nous voyons l'environnement de l'école élémentaire et celui du collège car les parents ont des enfants dans les deux cycles », précise Christine Font. Ensuite, les élèves du jour se dirigent vers Marie-José Clerget pour une deuxième heure centrée sur la phonétique, l'expression, la mise en place des phrases, les chiffres, etc.

Les deux enseignantes travaillent ensemble pour établir un lien entre leurs deux cours. Hier, les chiffres appris avec Marie-José Clerget serviront aux parents pour exprimer des dates, des horaires, etc. Ils pourront les mettre

en œuvre dans les cours de Christine Font par simulation d'appel téléphonique, afin de communiquer, par exemple, l'absence de leurs enfants.

« Nous sommes là pour apprendre le français, pour nos enfants », présente Marah. « Cela se passe très bien, ça nous aide beaucoup », continue-t-il. Les parents ont le choix de participer ou non à ces cours, bien que cela leur soit vivement conseillé. « C'est dommage de perdre le lien avec l'école. Sinon une partie de la vie de leurs enfants reste mystérieuse, c'est très difficile pour échanger », ajoute Christine Font.



Mathilde Stivalet
m.stivalet@jhm.fr

Gijste est concentrée sur sa dictée de chiffres.

ENSEIGNEMENT

« C'est l'histoire de notre vie »

Chacune des classes du collège Diderot n'échappera pas à l'exposition "Tous migrants", installée au CDI de l'établissement. Celle-ci permet aux élèves migrants de partager leur parcours, et aux autres de s'y intéresser.



Les élèves sont attentifs à la lecture de Daria.



L'exposition est à la portée de chacun au CDI du collège.

Au collège Diderot, la migration est un sujet au cœur des échanges. Le professeur Christine Font a travaillé avec ses élèves migrants sur une exposition retraçant leur parcours. Ces derniers ont la possibilité de partager leur vécu avec leurs camarades. « Souvent, ils ne leur ont jamais posé de questions. Il fallait réfléchir à une façon de se faire rencontrer les élèves », souligne-t-elle. L'occasion donc, de s'intéresser à son voisin durant une petite heure. Installée au CDI de l'établissement, l'exposition accueille chacune des classes à tour de rôle. L'approche se déroule en deux temps : la lecture par les migrants du livre "Sans papiers", et la découverte de différents panneaux retraçant les quatre grandes étapes du périple, d'un migrant. C'est-à-dire : pourquoi partir, le

voyage, l'arrivée dans le nouveau pays, et leur nouvelle vie. Suite à cela, un temps d'échanges s'opère, sous l'égide de leur professeur, Christine Font. « Vous avez des exemples concrets et vivants de ces parcours », précise-t-elle à l'attention des élèves.

S'ouvrir aux autres

« Le livre est très porteur », commente Christine Font. Daria a tenu à le lire à ses camarades car cela lui tient à cœur de raconter son histoire à travers "Sans papiers". La jeune collégienne a d'ailleurs reçu les applaudissements des autres élèves à la fin de ses lectures.

Quant aux questions, pour ceux qui osent, elles vont droit dans le vif du sujet. « Pourquoi est-ce que vous êtes partis de votre pays ? Est-ce que ça vous a fait mal au cœur ? Par quels

moyens êtes-vous arrivé en France ? Est-ce que vous êtes heureux d'être là malgré les difficultés rencontrées ? » Les réponses varient selon l'expérience de chacun.

Certains n'hésiteront pas à parler de leur parcours. « C'est difficile de venir ici. Il faut trouver l'argent. Les douanes en demandent beaucoup. On est arrivé ici, on n'avait plus rien, que nos habits. Le Cda nous a aidés à trouver une maison », raconte Erson. Lui et son frère Erjon ont fait le voyage depuis l'Albanie, en voiture.

D'autres, par contre, resteront plus discrets. Peut-être par peur du regard, ou peut-être par peur de revivre ce passé trop présent. « Il y avait la guerre avec les Talibans », souffle simplement Jawad, venu d'Afghanistan. Avec sa famille, ils sont restés deux ans sous les tentes grecques.

En face, Melvin s'étonne d'eux : « qu'il y ait toujours des guerres ».

L'échange porte ses fruits. Tous les élèves s'accordent sur l'importance de partager le parcours des migrants. « Ils ont dû vivre des moments très difficiles. Ça doit être compliqué pour eux. On n'imagine pas ce qu'ils ont traversé », partage Camille. Sa copine Céline ajoute, « Je pense qu'on a de la chance d'être né en France. Tout le monde n'a pas cette chance. » « Il faut aussi arrêter avec les préjugés », continuent les deux collégiennes, appuyées par Maxime et Léonie. Dans le même sens, Erson lâche : « Il ne faut pas être méchant avec les gens qui viennent d'autres pays. Il faut les aider ».

Mathilde Stivalet
m.stivalet@jhm.fr

SOCIAL

Le Cada désormais parfaitement installé

A l'étroit dans ses anciens locaux de la résidence Blanchefontaine, le centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) a déménagé dans l'ancienne maison paroissiale aux Quartiers-Neufs en fin d'année dernière. Un changement de lieu qui donne à la structure les moyens de mieux travailler.



Pour disposer de locaux adaptés à leurs besoins, le Cada a fait réaliser une extension à la maison paroissiale.



De nombreuses personnes ont participé à l'inauguration des nouveaux bureaux de la structure d'insertion.

Un président d'association, François Marguet, pour le moins heureux et des salariés à l'unisson de leur responsable. C'est dans une atmosphère festive qu'a eu lieu vendredi l'inauguration des nouveaux locaux du Cada de Langres. Une inauguration qui intervient après des travaux et un agrandissement réalisés dans l'ancienne maison paroissiale des Quartiers-Neufs, qui accueille désormais la structure d'insertion pour les migrants et demandeurs d'asile.

En présence d'élus, d'acteurs du monde associatif et du social, les salariés de l'antenne

langroise de l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) ont servi de guides pour les personnes présentes. Pour ces dernières, cela a été l'occasion de voir l'amélioration dans les locaux occupés par la structure. Comme l'a rappelé dans son discours, François Marguet, « aujourd'hui à Langres on accueille 144 personnes en Cada, 16 en centre d'accueil et d'orientation mais aussi 9 dans le dispositif Adler (accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés) ».

Des locaux adaptés à l'activité croissante

Acquis à l'été 2018, les nou-

veaux locaux du Cada ont fait l'objet de très longs mois de travaux, notamment du fait de la réalisation d'une extension à la maison paroissiale. Ce nouvel outil de travail permet donc à la structure de disposer d'un bâtiment, non seulement parfaitement accessible mais qui, surtout, répond aux besoins du Cada dont l'activité ne cesse de grandir depuis 2002.

Facteur essentiel mis en avant par le président de l'association, son implantation géographique. En effet, les locaux du Cada sont désormais en plein cœur des Quartiers-Neufs et de ce fait à proximité des publics

que les salariés suivent tout au long de l'année.

Prenant tour à tour la parole, Bérangère Abba, députée (LREM) de la première circonscription, et Stéphanie Marivain, sous-préfète de Langres, ont toutes deux insisté sur le remarquable travail réalisé par le Cada et sur l'importance de l'accueil de personnes qui ont dû fuir leur pays pour diverses raisons. Mettant en avant la générosité présente dans le Sud haut-marnais, l'élue et la représentante de l'Etat n'ont pu que féliciter la structure de s'être dotée de tels locaux.

P. G.

Une mobilisation pour un quartier propre



En petits groupes, les enfants et les adultes ont parcouru plusieurs endroits de leur quartier.

Mise en sommeil durant la période de confinement, l'action « ensemble pour un quartier neuf », initiée depuis plusieurs années par l'association départementale de prévention jeunesse (ADPJ), a eu lieu mercredi après-midi.

Une action soutenue par la ville de Langres et le Grand Langres, en partenariat avec plusieurs structures sociales de la ville, le bailleur social Hamaris et des sponsors commerciaux. Cette première opération de l'année a ainsi mobilisé, une trentaine de participants, jeunes et adultes,

du service jeunesse, avec les P'tes Canailles, des usagers du Cada, du Centre social M2K, du Phill, de l'association Langres accueil solidarité, des employés d'Hamaris et des services techniques de la Ville, ainsi que la présence de Valentin Maret, d'action dépollution 52.



Des participants mobilisés pour collecter les déchets sur leur quartier.

Invités à se retrouver dès 14 h devant le local de l'ADPJ, les participants ont reçu l'équipement nécessaire à cette action, pinces, sacs-poubelles pour le tri et gants adaptés, remis par Mélanie et Marouane, animateurs de la structure, qui ont rappelé les consignes de sécurité en ce qui concerne le ramassage des débris de verre et éventuellement des seringues. Plusieurs groupes d'enfants encadrés par des adultes

ont ainsi arpenté les alentours des Quartiers Neufs, jusqu'aux abords de l'allée de Blanchefontaine. Les déchets ramassés ont été versés dans un camion de la Ville et Corinne Voinchet, responsable du service propreté de la Ville, a procédé à la pesée de la collecte qui s'est élevée à 180 kg. Après ces deux heures de collecte, un goûter a été proposé par l'ADPJ à tous les participants.

JAN. 8 septembre 2020
ASSOCIATION

Les demandeurs d'asile s'impliquent pour les RPL



Une dizaine de membres du CADA-AATM ont participé à l'enregistrement mené par Gilles Lacombe en vue des RPL 2020.

Auteur de l'installation des 100 métronomes sur les parvis de la cathédrale lors des Rencontres Philosophiques de Langres (RPL) en 2019, Gilles Lacombe est de retour pour l'édition 2020 dont le thème sera le langage. Pour ces RPL 2020, il proposera une création baptisée "Je parle la langue de ma mère" dans le cadre de l'installation "La Grande Oreille" qui sera présente du 1er au 31 octobre dans la salle Colson de la Maison des Lumières.

Dans l'optique de cette réalisation, Gilles Lacombe était hier

dans les locaux du CADA-AATM (centre d'accueil des demandeurs d'asile - association pour l'accueil des travailleurs migrants) pour rencontrer certaines des personnes suivies par l'association. L'objectif était de réaliser des enregistrements avec ces personnes prononçant dans leur langue maternelle la phrase énonçant le fait qu'il parle la même langue que leur mère. A travers le Peul, le Tadjik ou bien encore le Somali, les demandeurs d'asile ont apporté leur pierre à l'édifice des RPL 2020, les 10e du nom.



317 Samedi 3 octobre 2020

Les langues maternelles du monde à écouter

Si les Rencontres philosophiques de Langres ont officiellement débuté hier soir avec la conférence de Francis Wolff, des expositions se rapportant au thème du langage, sujet des RPL 2020, sont visibles depuis jeudi à la salle Colson et au centre Artémeum.

Le langage, notion universelle et pourtant aussi diverse que variée, est au centre des RPL 2020 et c'est autour de cette thématique que se sont montées deux expositions à la salle Colson et qui vont se poursuivre tout au long du mois d'octobre.

Fruit de l'imagination de Gilles Lacombe, auteur de l'installation des 100 métronomes sur les parvis de la cathédrale lors des Rencontres Philosophiques de Langres (RPL) en 2019, l'exposition "Je parle la langue de ma mère" propose aux visiteurs de découvrir une seule et même phrase dans une quarantaine de langues différentes. Des langues des quatre coins du monde dont certaines ont été enregistrées au début du mois de septembre avec plusieurs demandeurs d'asile accueillis par le CADA-AATM (centre d'accueil des demandeurs d'asile - association association pour l'accueil des travailleurs migrants).

Après avoir pris part à l'enregistrement, ils ont ainsi pu découvrir jeudi matin le résultat de leur travail en présence de l'artiste. « Ce travail autour des langues, financé par l'Unesco, n'en est qu'à ses prémices puisque la forme finale, qui sera exposée en Allemagne

à l'été 2021, rassemblera près de 240 langues », a expliqué Gilles Lacombe en échangeant avec les demandeurs d'asile présents à la salle Colson. Une salle dans laquelle le public pourra également découvrir, outre les langues étrangères parlées par certains habitants de Langres, des témoignages de l'utilisation de la langue française à travers le temps et les pays.

Le thangka fait voyager

Après avoir pu écouter leur voix et leur langue maternelle à travers le dispositif mis en place par Gilles Lacombe, les membres du CADA-AATM ont ensuite pris la direction du centre Artémeum, place Jeanne-Mance.

Accueillis par le propriétaire des lieux, Carlos Michans, le groupe a eu droit à une rapide visite guidée de l'exposition sur le Thangka, ces peintures dont la fonction primordiale est de servir au culte et que l'on peut trouver à la fois dans les temples ou monastères bouddhistes mais aussi chez les particuliers.

Cette découverte des œuvres présentées au centre Artémeum a intéressé les visiteurs qui n'ont pas hésité à poser des questions et à établir des parallèles avec des objets religieux visibles dans leurs différents cultes. Visible



Le centre Artémeum accueille une exposition sur le Thangka, ces peintures dont la fonction primordiale est de servir au culte

jusqu'au 11 octobre, cette exposition sur le Thangka permet au grand public de se

familiariser avec des peintures qui ont traversé les époques et témoignent d'une forme de langage imagé.

P. G. p.gaudiot@jhm.fr

Sous surveillance sanitaire

La première grande animation du volet culturel des Rencontres philosophiques de Langres (RPL) a eu lieu hier soir. La journée d'aujourd'hui verra notamment l'événement "Babel" se tenir, cet après-midi et ce soir, à la salle Jean-Favre. Si elles sont pour l'instant maintenues, les RPL devront néanmoins se tenir dans le cadre d'un strict protocole sanitaire. Le masque est obligatoire pour chaque événement. Les bénévoles, chargés d'accueillir les spectateurs au début de chaque spectacle, y veilleront et devront prendre également toutes les identités des personnes présentes, dans l'optique d'éventuels cas-contacts. Les jauges pour les salles de spectacle ont été diminuées de moitié. Enfin, conformément aux dispositions prises par le nouveau préfet du département, aucun stand de petite restauration ou buvette ne pourra être proposé tout au long de ces RPL.

Une Parent'aise vite rouverte

Le Lieu d'accueil enfants et parents (LAEP) de l'espace Parent'aise, a rouvert, comme prévu, hier après-midi. Il sera ouvert tous les lundis exclusivement, jusqu'à la fin du mois de décembre.

L'incertitude n'aura duré qu'une semaine. Après avoir clos ses portes, ces derniers jours, dans l'attente des clarifications des autorités sur la possibilité de rester ouverts, le Lieu d'accueil enfants et parents (LAEP) a rouvert, hier après-midi, au 12, rue Pierre-Durand, pour accueillir les familles désireuses de profiter des activités présentes. Le président d'Habitat et humanisme, la structure qui gère l'espace, a également donné son accord. « Si jamais nous étions obligés de fermer à nouveau, c'était peut-être la mort pour notre projet », relève, soulagée, Dominique Rigolot, la bénévole animant l'espace. « Le premier confinement avait déjà été difficile. Là, les familles revenaient doucement ces dernières semaines... ». Le LAEP a, néanmoins, été contraint de réduire



Le petit Adam, âgé de 13 mois, a retrouvé avec bonheur, hier, l'espace Parent'aise d'Habitat et humanisme.

la voilure. « Nous ne serons ouverts que les lundis, et ce jusqu'à la fin du mois de décembre », précise Dominique Rigolot, approuvée par Corinne, une autre bénévole de la structure. L'équipe se retrouve, en effet, en effectifs réduits, quelques bénévoles ayant préféré se retirer provisoirement en raison

de leur vulnérabilité, dans ce contexte de crise pandémique. Le protocole sanitaire a encore été renforcé : « Nous désinfectons régulièrement l'ensemble des jouets et objets, ainsi que les poignées de porte. Nous prenons aussi les numéros de téléphone », précise encore Dominique Rigolot. Le contexte



Les bénévoles de la structure sont soulagées d'avoir pu maintenir une activité minimale, tous les lundis.

est difficile, mais le maintien à minima du service est, en tout cas, apprécié des familles. Ce n'est pas le jeune Adam, 13 mois, qui dira le contraire. « C'est la sixième fois que nous venons, et il aime beaucoup venir ici », s'est réjoui, hier, Ziad, son papa. Confinement ou pas, les familles ont plus que jamais

besoin d'une "Parent'aise" pour souffler.

N. C.

Le LAEP est ouvert les lundis, jusqu'à la fin du mois de décembre. Inscription préalable avant le lundi, 11 h, par mail, à l'adresse haute-marne.laep@habitat-humanisme.org.

Centres d'Accueil et d'Orientation transformés en Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

La crise migratoire qu'a traversé l'Europe depuis 2015 a conduit à l'intensification de l'occupation du Calais par des migrants cherchant à rejoindre le Royaume Uni.

La note interministérielle du 9 novembre 2015, ayant pour objet la création de centre de mise à l'abri pour les migrants de Calais, affirmait « la volonté d'offrir à ces migrants un sas d'accueil et d'orientation » qui « doivent leur permettre de bénéficier d'un temps de répit et de reconsidérer leur projet migratoire ».

C'est dans ce contexte que l'AATM a été sollicitée pour la première fois en novembre 2015 pour la gestion de places de CAO en Haute Marne tout d'abord (CAO de La Liez ouvert de novembre 2015 à février 2016) puis dans l'Aube en mai 2016, avant de connaître une forte sollicitation en septembre 2016 (extension du CAO Aube et ouverture CAO Langres en octobre 2016), dans le cadre du démantèlement de Calais.

Les CAO étaient des **centres temporaires de mise à l'abri** qui permettaient de mettre en œuvre ou approfondir une **première évaluation de la situation sociale et administrative des personnes accueillies**.

Ils offraient un **accompagnement approprié**, comprenant l'hébergement et la restauration (accompagnement sur la demande d'asile, le suivi sanitaire et l'accompagnement social et administratif quotidien).

La durée de prise en charge devait être limitée au temps nécessaire à l'orientation des migrants vers un dispositif adapté à leurs droits, notamment vers le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (CADA, ATSA, HUDA).

Mais en réalité, les demandeurs d'asile restaient en CAO jusqu'à la fin de leur procédure...

La réforme de 2018 tend vers une simplification et une structuration du parc d'hébergement autour de 3 dispositifs : CAES, HUDA et CADA, contre 6 auparavant (CAES, CAO, HUDA, ATSA et PRADHA).

C'est ainsi que **l'information du 31 décembre 2018** relative au parc d'hébergement des demandeurs d'asile met en œuvre un plan de fermeture des CAO à la fin du 1^{er} semestre 2020 au plus tard, invitant prioritairement à les transformer en HUDA cité comme hébergement adapté aux personnes sous procédure Dublin ou en procédure accélérée.

ADMISSIONS ET EFFECTIFS HEBERGÉS PAR L'AATM EN 2020

Au 31 décembre 2020, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 2 centres Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/20	Nombre de personnes arrivées en 2020	Nb de personnes accompagnées sur l'année
HUDA AUBE	Bar S/ Aube	57	14	52
	Vendeuvre sur Barse	48	20	55
	Aix en Othe	<i>Transfert à l'automne 2020</i>	9	38
TOTAL HUDA AUBE		105	43	145
CAO Langres		<i>Fermeture au 30/06/2020</i>	0	15
HUDA Chaumont		66	45	93
TOTAL		171	88	253

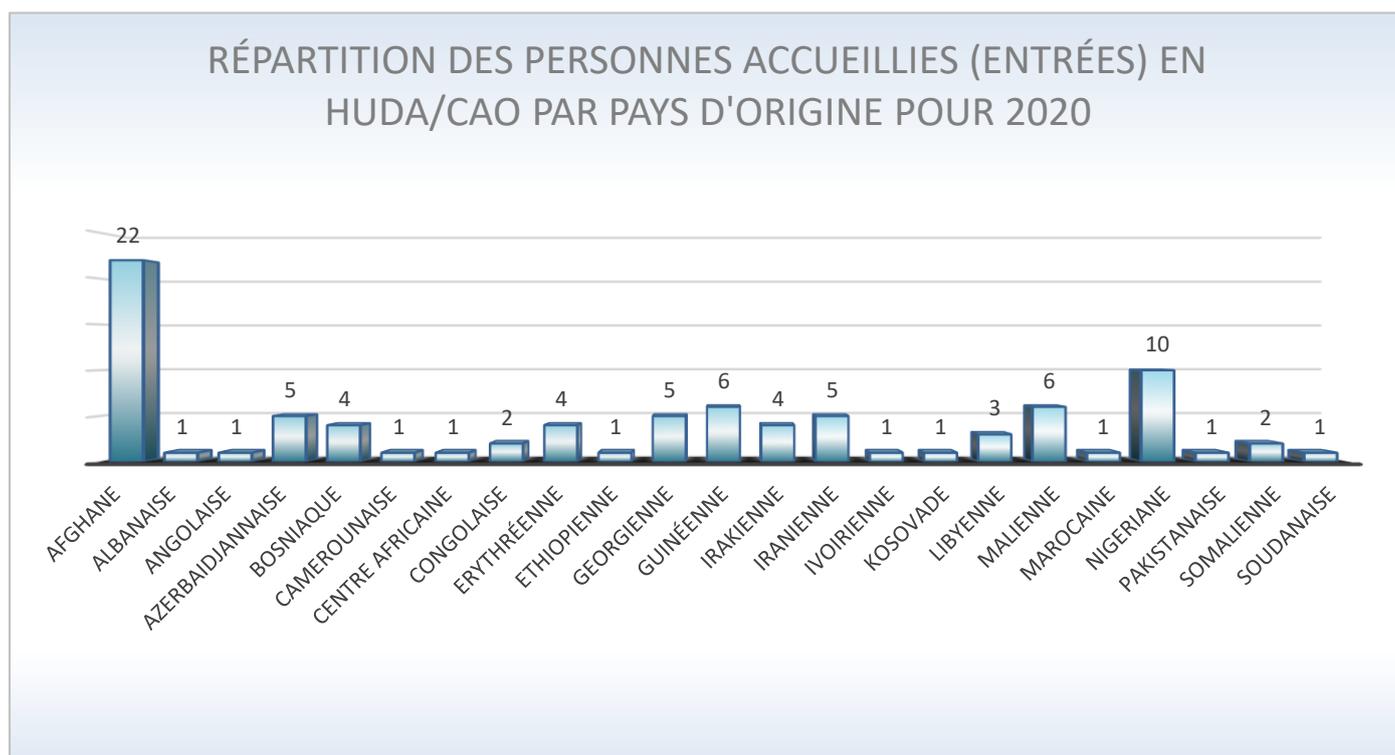
De 2016 à 2019, les admissions concernaient principalement des personnes orientées depuis l'île de France. En 2020, avec la nouvelle réglementation liée à la transformation des CAO en HUDA, les orientations ont été presque exclusivement régionales.

Tout comme pour les CADA, les orientations sont décidées par l'OFII et aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres.

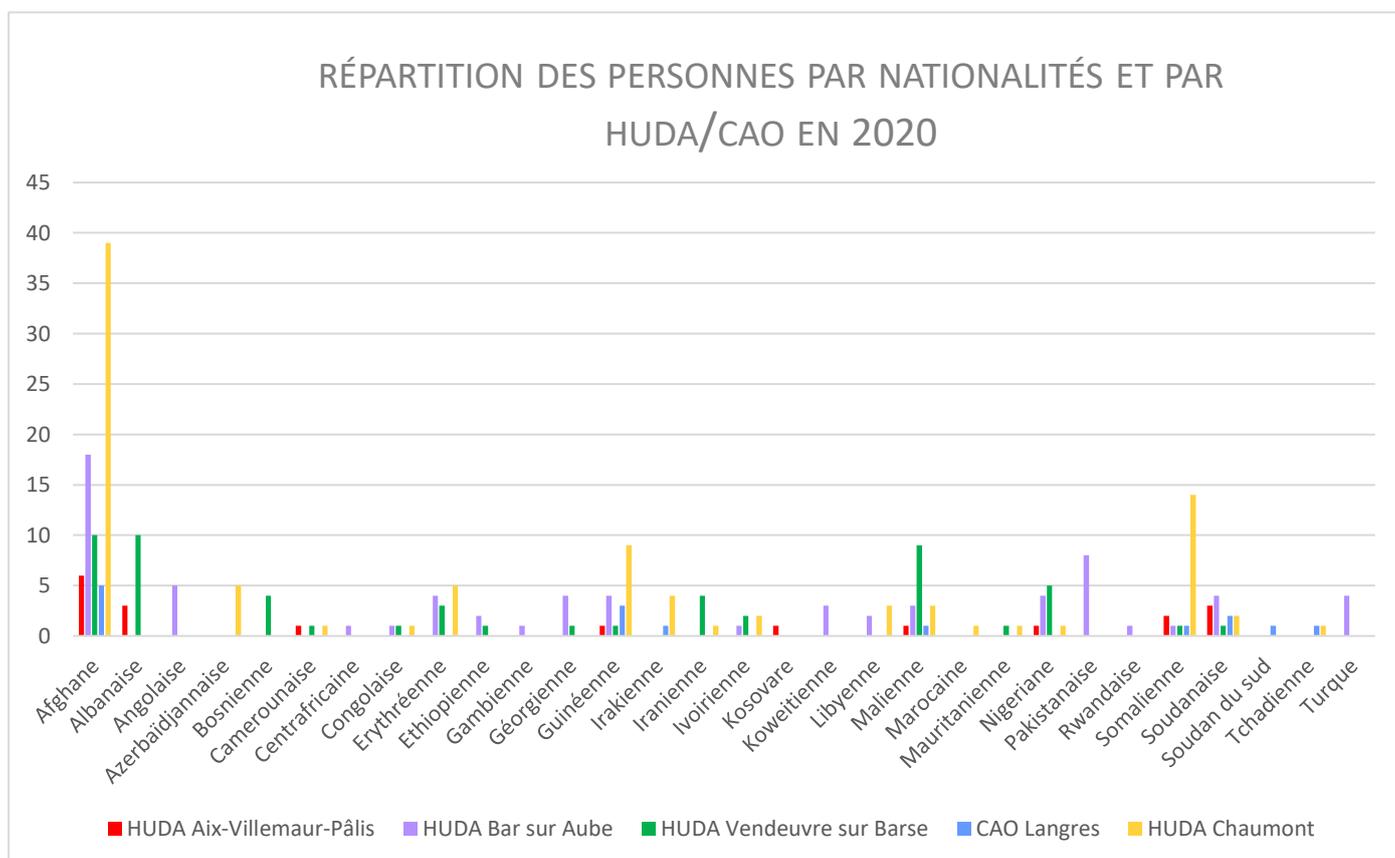
En 2020, les HUDA et CAO de l'AATM ont admis **88 personnes de 23 nationalités différentes**. Les personnes orientées restent essentiellement de nationalités afghanes (25%) et nigériane (11,36%).

Au total **253 personnes ont été accompagnées** (contre 256 en 2019).

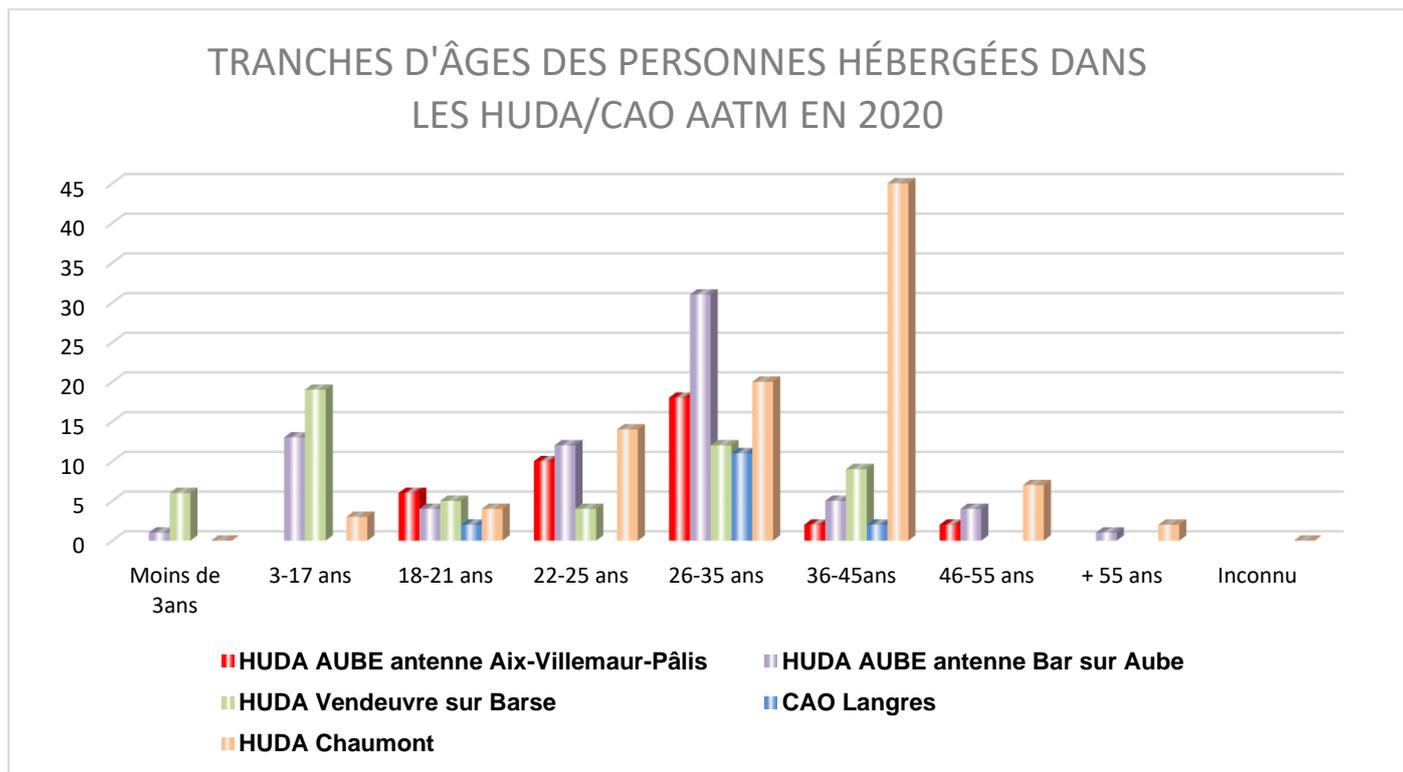
Répartition des personnes arrivées en HUDA-CAO en 2020 par nationalité



Répartition des personnes accompagnées en 2020 par nationalité et par HUDA-CAO



La moyenne d'âge des personnes accueillies en HUDA-CAO se situe entre 26 et 35 ans (33,58%), néanmoins 28,83 % ont plus de 35 ans.



Les HUDA-CAO ont enregistré **123 sorties en 2020** :

- 40 bénéficiaires d'une protection, dont 17 ont intégré un logement autonome, 14 ont intégré un logement adapté (CPH, FTM, RS) afin de bénéficier d'un accompagnement après leur sortie de la structure, 3 avec une solution personnelle et 6 moins de 25 ans orienté au SIAO
- 7 migrants ont été reconduits dans le cadre de la procédure Dublin
- 10 personnes ont intégré un CADA
- 18 ont quittés la structure sans prévenir
- 1 personne a été exclue pour non-respect du règlement de fonctionnement
- 1 transfert OFII
- 23 personnes déboutées
- 19 transferts Intra HUDA Aube
- 4 sorties pour d'autres motifs

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne d'Aix en Othe
- Antenne de Vendevre sur Barse
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité **2020**

A.A.T.M

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : **H.U.D.A. Aube**

Année de création: **2016 (CAO) → 2019 (HUDA)**

Capacité d'accueil au 31/12/2020: **105 places**

Profil des personnes accueillies : femmes isolées, hommes isolés et familles

Nombre de logements mobilisés :

- *De janv. A oct. 2020* : 28 appartements, dont 3 pour les bureaux et 25 pour l'hébergement des demandeurs d'asile
- *A compter de nov.2020* : 26 appartements, dont 2 pour les bureaux et 24 pour l'hébergement des demandeurs d'asile (1 appartement en attente à Vendevre suite au transfert des places de l'antenne d'Aix en Othe)

Type d'hébergement : diffus et en cohabitation (pour les couples et personnes isolées)

- Antenne d'Aix en Othe

Date d'ouverture : 25 mai 2016

Date de fermeture : 23 novembre 2020

Capacité : 32 places pour hommes isolés au sein de 8 appartements

Adresse des bureaux : **6 E rue Georges Renaudot – 10 160 AIX VILLEMAUR PALIS**

Téléphone : **03.25.81.34.85**

E-mail : huda.aatm.antenne.aix@gmail.com

- Antenne de Vendevre sur Barse

Date d'ouverture : 17 octobre 2016

Capacité : 32 places puis 48 (femmes isolées, hommes isolés et familles), suite au transfert de la moitié des places de l'antenne d'Aix, au sein de 11 appartements d'hébergement

Adresse des bureaux : **2 rue Rolland Garros – 10 140 VENDEVRE SUR BARSE**

Téléphone : **03.25.41.45.45**

E-mail : huda-aube.antenne-vendevre@aatm.fr

- Antenne de Bar sur Aube

Date d'ouverture : 20 octobre 2016

Capacité : 41 puis 57 (hommes isolés et familles) suite au transfert à l'automne 2020 de la moitié des places de l'antenne d'Aix ,au sein de 13 appartements d'hébergement

Adresse des bureaux : **3 rue du Docteur Schweitzer – 10 200 BAR SUR AUBE**

Téléphone : **03.25.57.16.92**

E-mail : huda-aube..antenne-bar@aatm.fr

Au 31 décembre 2020, l'établissement comptait **7,32 ETP** répartis comme suit :

Responsable	Antenne Vendevre	Antenne BSA	Siège social	TOTAL
0,70 ETP	3 ETP intervenantes sociales	3 ETP intervenantes sociales	0,82	7,52

2. Données chiffrées

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/2020	Nb de personnes accompagnées sur l'année 2020	Nb de personnes arrivées en 2020	Nb de départs en 2020
AUBE	Bar-sur-Aube	57	71 (= 50 ménages)	33 (= 29 ménages)	18 (= 16 ménages)
	Vendevre-Sur-Barse	48	55 (= 23 ménages)	20 (= 7 ménages)	14 (= 6 ménages)
	Aix-en-Othe	/	38 (= 38 ménages)	9 (= 9 ménages)	38 (= 38 ménages)
TOTAL		105	164 * (= 111 ménages)	62 ** (= 45 ménages)	70*** (= 60 ménages)

* Compte-tenu du transfert de 19 résidents de l'antenne Aix-en-Othe vers l'antenne Bar-sur-Aube), ce sont en réalité **145 personnes / 92 ménages** qui ont été accompagnés à l'HUDA Aube en 2020.

** Compte-tenu du transfert de 19 résidents de l'antenne Aix-en-Othe vers l'antenne Bar-sur-Aube, ce sont en réalité **43 personnes / 26 ménages** qui sont arrivés à l'HUDA Aube en 2020.

*** Compte-tenu du transfert de 19 résidents de l'antenne Aix-en-Othe vers l'antenne Bar-sur-Aube, ce sont en réalité **51 personnes / 41 ménages** qui ont quitté l'HUDA Aube en 2020.

2.1 Admissions

→ **43 personnes (26 ménages et 2 naissances)** de 17 nationalités différentes sont arrivées à l'HUDA Aube au cours de l'année 2020.

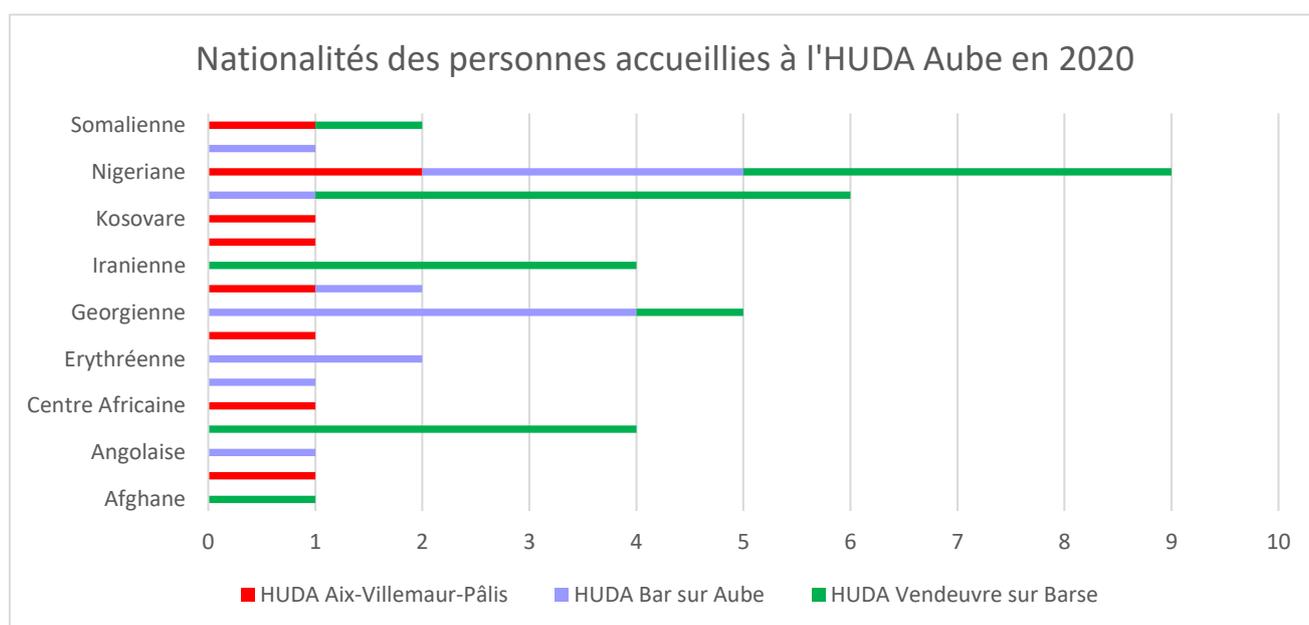
Provenance des personnes admises en 2020

Région	Grand Est	Ile de France	Grèce (famille relocalisée)	Transfert intra	Naissances	TOTAL
Nombre de personnes	32	5	4	19	2	62

19 résidents de l'antenne d'Aix en Othe ont été transférés vers l'antenne de Bar sur Aube : 3 pour des raisons médicales (poursuite d'un suivi psychologique) et 16 lors de la fermeture de l'antenne d'Aix en Othe.

Nationalités des personnes admises en 2020

Nationalité / Antenne HUDA	HUDA	HUDA	HUDA	TOTAL	TOTAL HUDA Aube
	Aix-en-Othe	Bar-sur-Aube	Vendeuvre		
Nigériane	2	4	4	10	9
Afghane	0	7	1	8	1
Albanaise	1	0	0	1	1
Angolaise	0	1	0	1	1
Bosnienne	0	0	4	4	4
Centrafricaine	1	1	0	2	1
Congolaise	0	1	0	1	1
Erythréenne	0	3	0	3	2
Ethiopienne	1	2	0	3	1
Somalienne	1	0	1	2	2
Gambienne	0	1	0	1	0
Guinéenne	1	2	0	3	2
Ivoirienne	1	1	0	2	1
Kosovare	1	0	0	1	1
Libyenne	0	1	0	1	0
Pakistanaise	0	1	0	1	1
Soudanaise	0	1	0	1	0
TOTAL	9 personnes nationalités	33 personnes 15 nationalités	20 personnes 7 nationalités	62 personnes 20 nationalités	43 personnes ** 17 nationalités



- Antenne d'Aix en Othe

9 personnes / 9 ménages (9 hommes isolés) de 8 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne d'Aix en Othe de l'HUDA Aube au cours de l'année 2020.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2020 Antenne d'Aix-en-Othe

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nombre de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	08/01/2020	Nancy	1	1 homme isolé	1 guinéen
2	21/01/2020	Nancy	1	1 homme isolé	1 nigérian
3	05/02/2020	Metz	1	1 homme isolé	1 albanais
4	05/02/2020	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 somalien
5	06/02/2020	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 centrafricain
6	25/02/2020	Nancy	1	1 homme isolé	1 nigérian
7	18/06/2020	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 kosovare
8	18/06/2020	Troyes	1	1 homme isolé	1 éthiopien
9	30/07/2020	Metz	1	1 homme isolé	1 ivoirien
TOTAL = 9 personnes (9 ménages)					

- Antenne de Bar sur Aube

→ **33 personnes / 29 ménages (27 hommes isolés et 2 familles)** de 15 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne de Bar-sur-Aube de l'HUDA Aube au cours de l'année 2020.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2020 sur l'antenne de Bar-sur-Aube

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nombre de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	03/02/2020	Metz	4	Couple + 2 enfants	4 géorgiens
2	16/04/2020	Troyes	1	1 homme isolé	1 nigérian
3	04/06/2020	Transfert Aix	1	1 homme isolé	1 centrafricain
4	18/06/2020	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 angolais
5	09/07/2020	Châlons-en-Champagne	1	1 homme isolé	1 malien
6	21/07/2020	Transfert Aix	1	1 homme isolé	1 guinéen
7	28/07/2020	Metz	1	1 homme isolé	1 guinéen
8	21/08/2020	Transfert Aix	1	1 homme isolé	1 ivoirien
9	13/10/2020	Transfert Aix	4	4 hommes isolés	1 soudanais + 3 afghans
10	29/10/2020	Transfert Aix	4	4 hommes isolés	1 nigérian + 1 érythréen + 2 éthiopiens
11	03/11/2020	Transfert Aix	1	1 homme isolé	1 afghan
12	05/11/2020	Troyes	1	1 homme isolé	1 afghan
13	05/11/2020	Transfert Aix	3	3 hommes isolés	3 afghans
14	09/11/2020	Transfert Aix	4	4 hommes isolés	2 maliens + 1 gambien + 1 libyen
15	10/11/2020	Troyes	3	3 hommes isolés	1 afghan + 1 pakistanais + 1 congolais
16	26/11/2020	Châlons-en-Champagne	2	Couple	2 nigériens
TOTAL = 33 personnes (29 ménages)					

- Antenne de Vendevre sur Barse

→ **20 personnes / 2 naissances et 7 ménages (3 hommes isolés et 4 familles)** de 7 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne de Vendevre-sur-Barse de l'HUDA Aube au cours de l'année 2020.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2020 sur l'antenne de Vendevre

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	13/02/2020	Ile-de-France	5	Couple + 2 enfants + 1 naissance 05/10/20	5 maliens
2	19/08/2020	Metz	1	1 homme isolé	1 afghan
3	29/09/2020	Châlons-en-Champagne	1	1 homme isolé	1 géorgien
4	05/10/2020	Ile-de-France	1	1 homme isolé	1 somalien
5	30/11/2020	Mulhouse	4	Couple + 2 enfants	4 bosniens
6	02/12/2020	Châlons-en-Champagne	4	Couple + 1 enfant + 1 naissance le 24/12/20	4 nigériens
7	23/12/2020	Grèce (relocalisation)	4	Mère + 3 enfants	4 iraniens
TOTAL = 20 personnes (7 ménages)					

2.2 Effectif présent sur l'année

Nombre de journées réalisées en 2020

	antenne Aix	antenne Bar	antenne Vendevre	Total / HUDA Aube
Nombre de nuitées	7 538	14 989	11 737	34264
Taux d'occupation	76.23 %	94.84 %	93.69 %	89.16 %

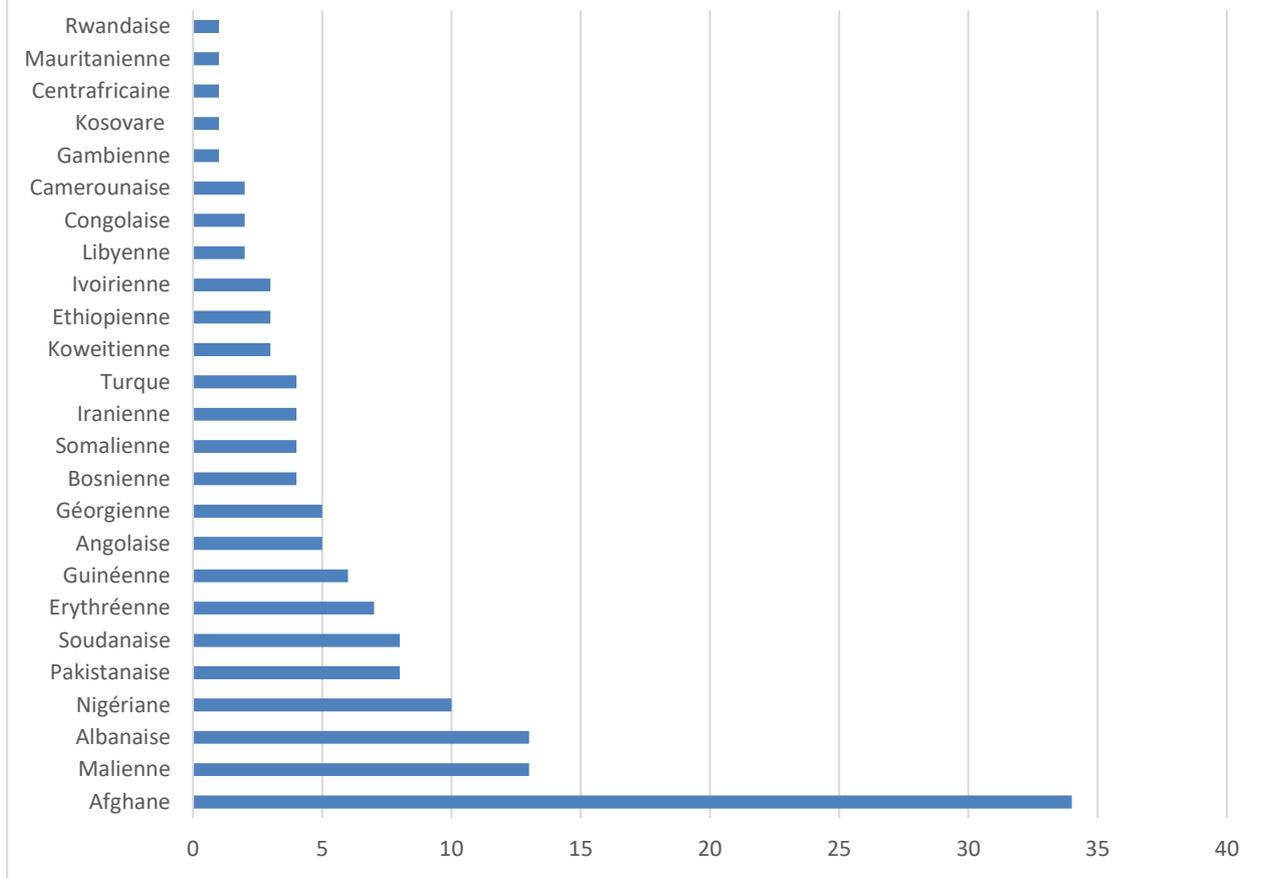
→ **145 personnes (92 ménages)** de 25 nationalités différentes ont été accompagnées au cours de l'année 2020.

Nationalités des personnes accompagnées par l'HUDA Aube en 2020

Nationalité / Antenne HUDA	Antenne Aix-en-Othe	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendeuvre	TOTAL	TOTAL HUDA Aube
Afghane	13	18	10	41	34
Albanaise	3	0	10	13	13
Angolaise	0	5	0	5	5
Bosnienne	0	0	4	4	4
Camerounaise	1	0	1	2	2
Centrafricaine	1	1	0	2	1
Congolaise	0	1	1	2	2
Erythréenne	1	4	3	8	7
Ethiopienne	2	2	1	5	3
Gambienne	1	1	0	2	1
Géorgienne	0	4	1	5	5
Guinéenne	2	4	1	7	6
Iranienne	0	0	4	4	4
Ivoirienne	1	1	2	4	3
Kosovare	1	0	0	1	1
Koweïtienne	0	3	0	3	3
Libyenne	1	2	0	3	2
Malienne	3	3	9	15	13
Mauritanienne	0	0	1	1	1
Nigériane	2	4	5	11	10
Pakistanaise	0	8	0	8	8
Rwandaise	0	1	0	1	1
Soudanaise	4	4	1	9	8
Somalienne	2	1	1	4	4
Turque	0	4	0	4	4
TOTAL	38 personnes 15 nationalités	71 personnes 19 nationalités	55 personnes 16 nationalités	164 personnes 25 nationalités	145 personnes * 25 nationalités

* Compte-tenu du transfert de 19 résidents de l'antenne Aix-en-Othe vers l'antenne Bar-sur-Aube, ce sont en réalité **145 personnes / 92 ménages** qui ont été accompagnés à l'HUDA Aube en 2020.

Nationalités des personnes accompagnées à l'HUDA Aube en 2020

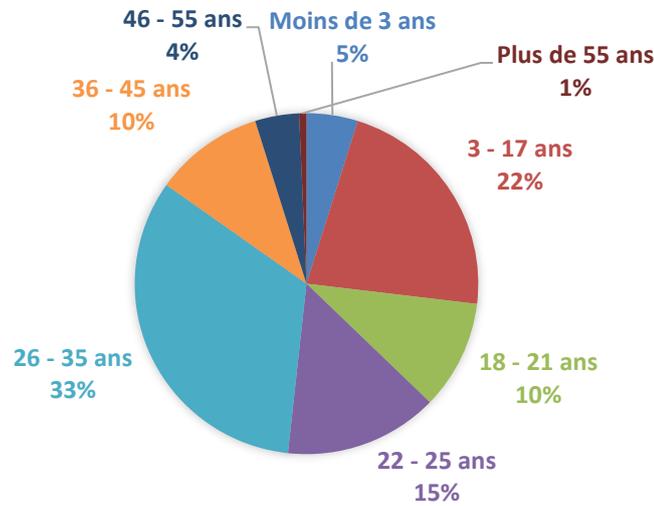


Ages des personnes accueillies HUDA Aube en 2020

Tranche d'âge / Antenne HUDA	Antenne Aix-en-Othe	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendevre	TOTAL	TOTAL HUDA Aube
Moins de 3 ans	0	1	6	7	7
3 – 17 ans	0	13	19	32	32
18 – 21 ans	6	4	5	15	15
22 – 25 ans	10	12	4	26	21
26 – 35 ans	18	31	12	61	48
36 – 45 ans	2	5	9	16	15
46 – 55 ans	2	4	0	6	6
Plus de 55 ans	0	1	0	1	1
TOTAL	38	71	55	164	145 *

Presque 85 % des résidents avaient moins de 36 ans et 57,93 % étaient âgés entre 18 et 35 ans.

AGES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES À L'HUDA AUBE EN 2020

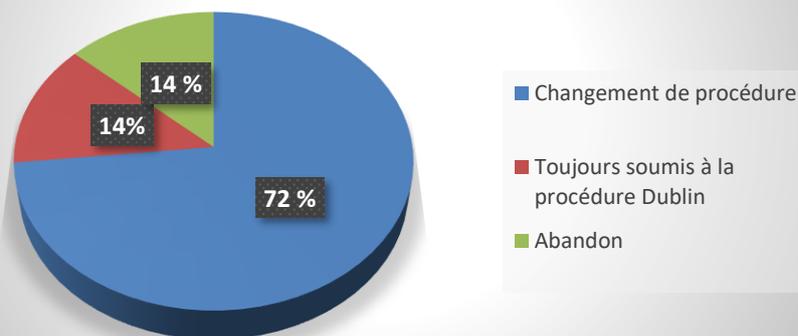


→ **27 personnes / 15 ménages** faisant l'objet d'une procédure Dublin ont été accompagnés au cours de l'année. La majorité de ces ménages étaient pris en charge sur l'antenne de Bar sur Aube.

Situations au 31/12/2020 des ménages dublinés accompagnés au cours de l'année 2020 à l'HUDA Aube

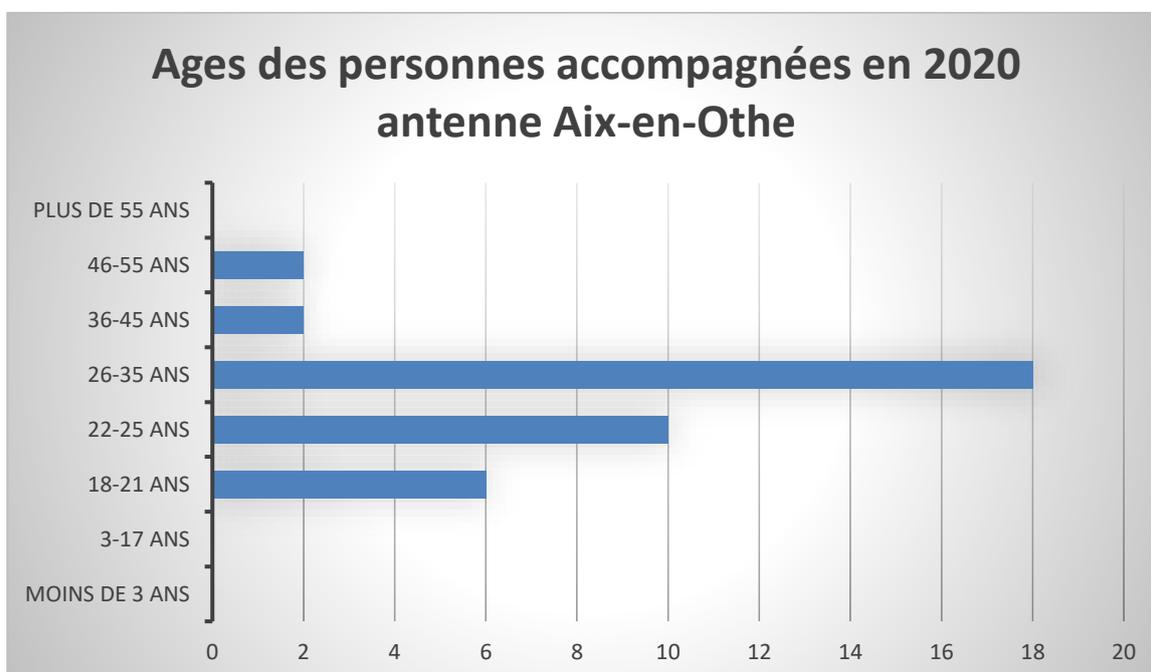
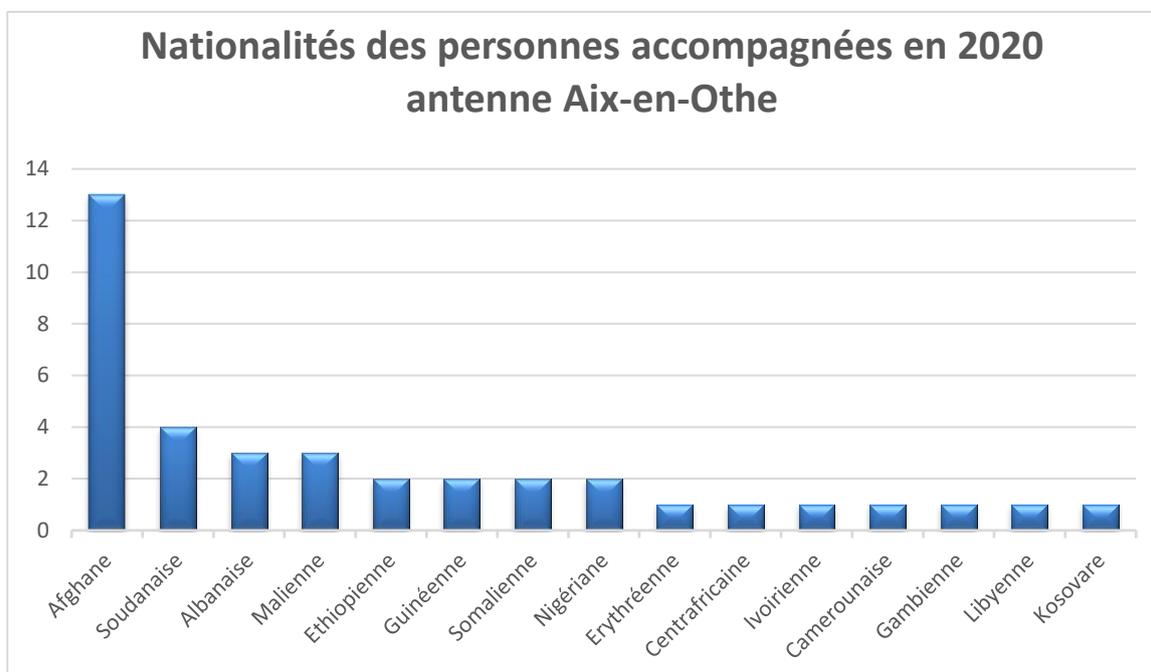
Antennes / Situations	Antenne Aix	Antenne Bar	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Changement de procédure (normale ou accélérée)	2	8	1	11
Toujours sous procédure Dublin	0	1	1	2
Abandon	1	1	0	2
TOTAL	3 ménages (3 personnes)	10 ménages (19 personnes)	2 ménages (5 personnes)	15 ménages (27 personnes)

Situation au 31/12/2020 des ménages dublinés de l'HUDA Aube



- Antenne d'Aix en Othe

→ **38 personnes / 38 ménages (38 hommes isolés)** de **13 nationalités différentes** ont été accompagnées à l'antenne d'Aix en Othe au cours de l'année 2020.



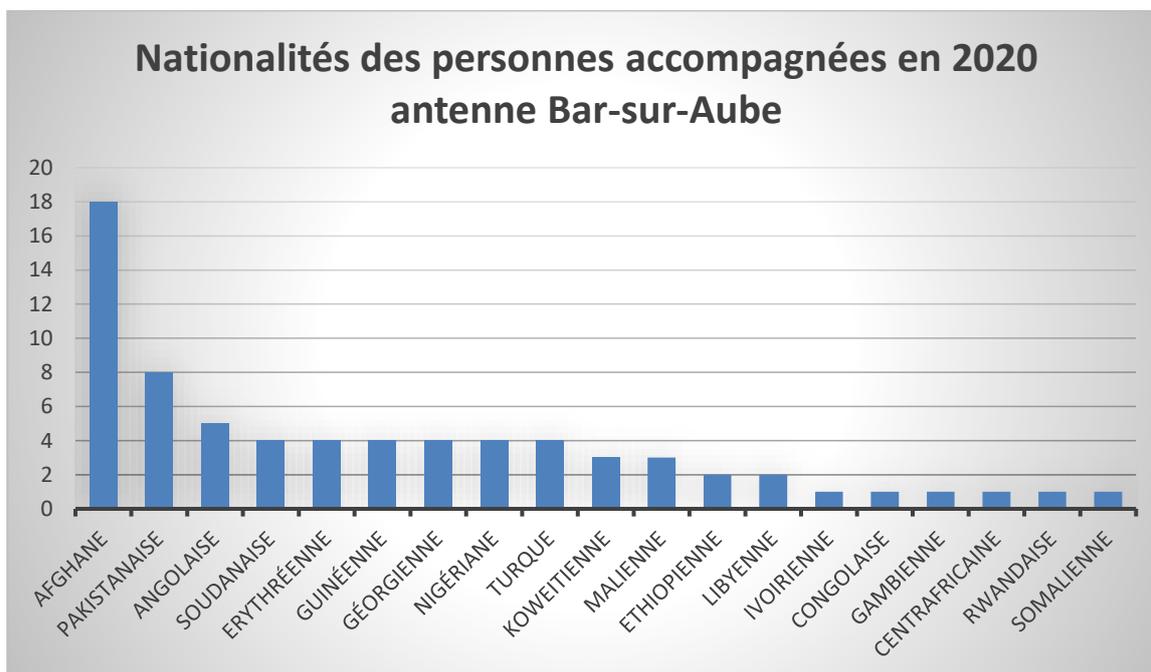
→ **3 personnes / 3 ménages** faisant l'objet d'une procédure Dublin ont été accompagnées au cours de l'année.

Evolution des procédures Dublin Antenne Aix au cours de l'année 2020

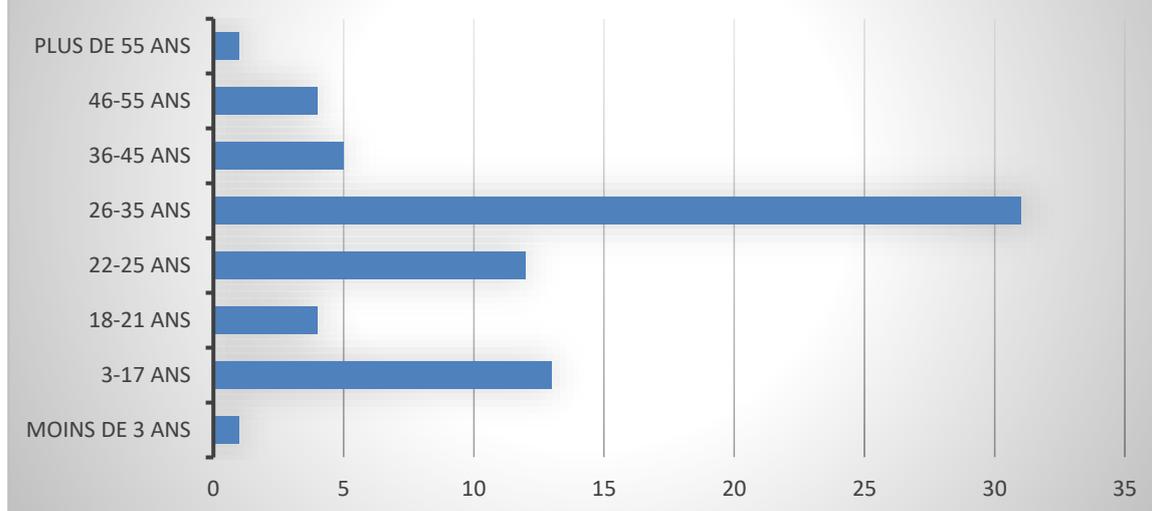
Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb de jours de présence	Evolution de la procédure
Erythrée	Homme isolé	27/08/2019	Toujours présent au 31/12/2020	492	Passage en procédure normale
Nigéria	Homme isolé	21/01/2020	Toujours présent au 31/12/2020	345	Passage en procédure normale
Nigéria	Homme isolé	25/02/2020	31/08/2020	188	Abandon

- Antenne de Bar sur Aube

→ **71 personnes / 50 ménages (43 hommes isolés et 7 familles)** de **19 nationalités** différentes ont été accompagnées à l'antenne de Bar-sur-Aube au cours de l'année 2020.



Ages des personnes accompagnées en 2020 antenne Bar-sur-Aube



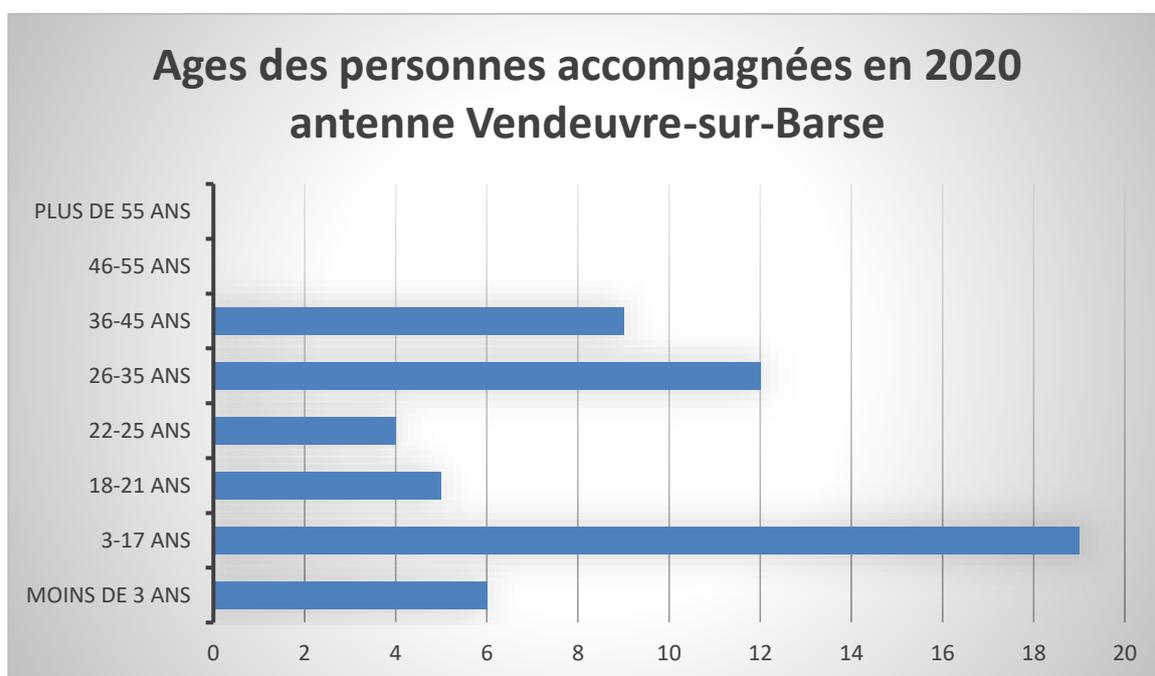
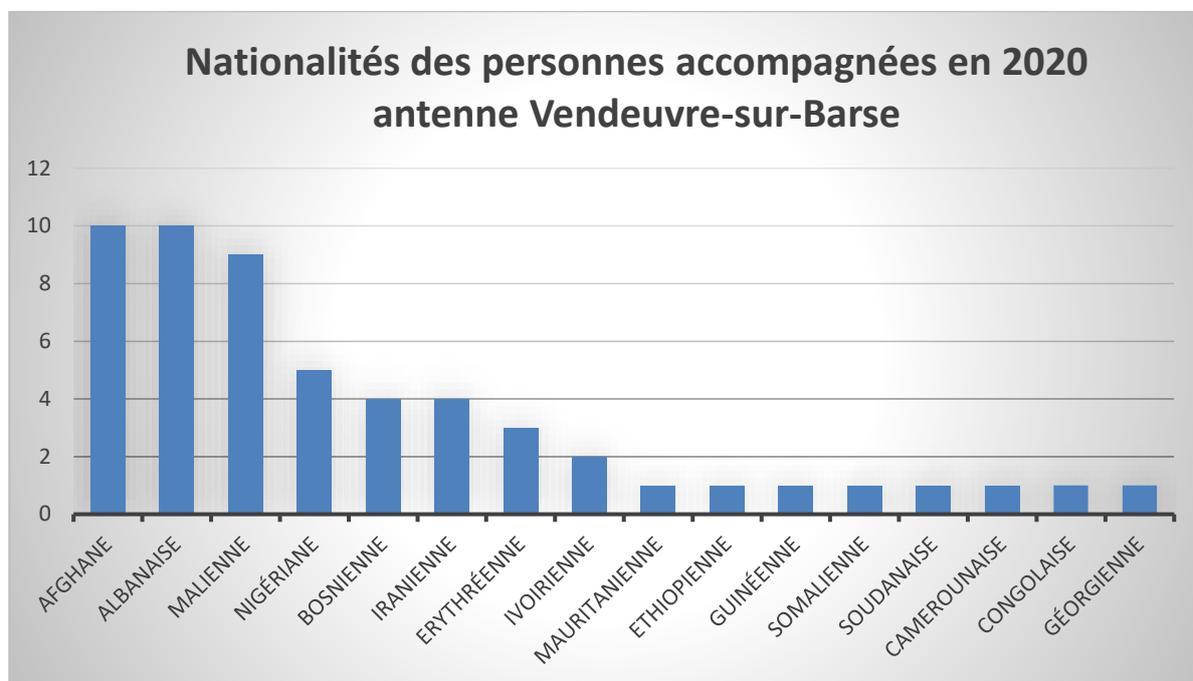
→ **19 personnes / 10 ménages sur 50** faisaient l'objet d'une procédure Dublin, soit 26,76 % des effectifs (en légère baisse par rapport à 2019). La majorité (80 % des ménages) ont été autorisés à déposer une demande d'asile en France

Evolution des procédures Dublin Antenne Bar au cours de l'année 2020

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb de jours de présence	Evolution de la procédure
Afghanistan	Homme isolé	13/07/2018	16/06/2020	704	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	08/08/2018	Toujours présent au 31/12/2020	876	Passage en procédure normale
Afghanistan	Homme isolé	09/08/2018	Toujours présent au 31/12/2020	875	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	09/08/2018	30/11/2020	844	Passage en procédure normale
Koweït	Couple + 1 enfant	30/01/2019	21/10/2020	629	Passage en procédure normale
Pakistan	Couple + 5 enfants	24/04/2019	Toujours présents au 31/12/20	617	Passage en procédure normale
Nigéria	Homme isolé	16/04/2020	Toujours présent au 31/12/2020	259	Passage en procédure normale
Angola	Homme isolé	18/06/2020	17/09/2020	91	Abandon
Mali	Homme isolé	09/07/2020	Toujours présent au 31/12/2020	175	Passage en procédure normale
Nigéria	Couple	26/11/2020	Toujours présents au 31/12/2020	35	Toujours soumis à la procédure Dublin

- Antenne de Vendeuvre-sur-Barse

→ **55 personnes / 23 ménages (13 personnes isolées dont 2 femmes et 10 familles)** de **16 nationalités** différentes ont été accueillies à l'antenne de Vendeuvre-sur-Barse au cours de l'année 2020.



→ 5 personnes / 2 ménages faisaient l'objet d'une procédure Dublin

Evolution des procédures Dublin Antenne Vendeuvre au cours de l'année 2020

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb jours présence	Evolution de la procédure
Afghanistan	Père et 3 enfants	03/05/2018	Toujours présents au 31/12/2020	973	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	19/08/2020		134	Toujours soumis à la procédure Dublin

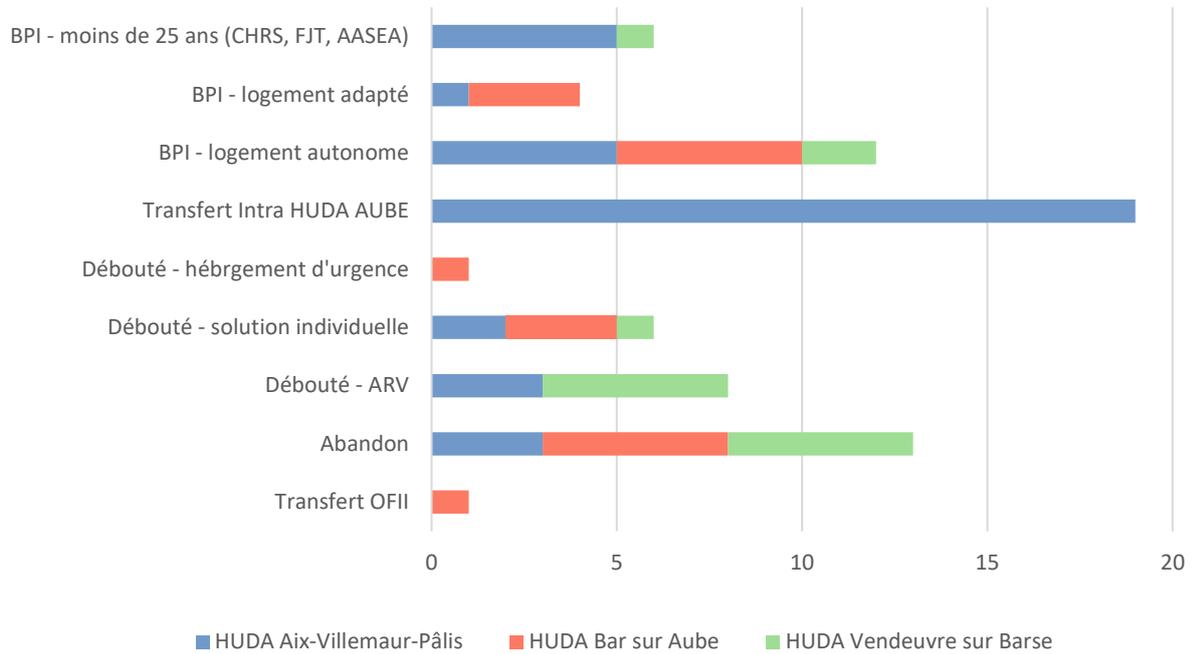
2.3 Sorties

→ 51 personnes (41 ménages) ont quitté l'HUDA Aube au cours de l'année 2020. L'antenne de Vendeuvre est celle qui enregistre le moins de sorties.

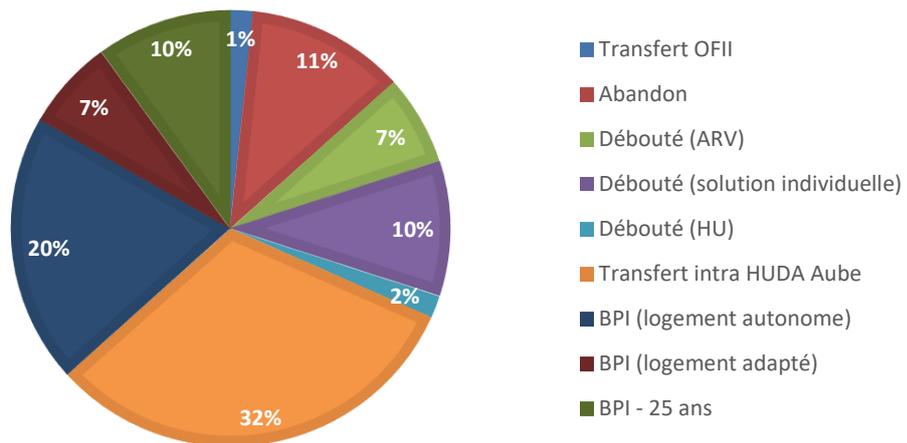
Modalités de sortie des résidents de l'HUDA Aube en 2020

Modalités de sortie	Aix-en-Othe	Bar-sur-Aube	Vendeuvre-sur-Barse	TOTAL
Transfert OFII	0	1 personne (1 ménage)	0	1 personne 1 ménage
Abandon (en cours de procédure)	3 personnes (3 ménages)	5 personnes (3 ménages)	5 personnes (1 ménage)	13 personnes 7 ménages
Débouté de la demande d'asile (ARV)	3 personnes (3 ménages)	0	5 personnes (1 ménage)	8 personnes 4 ménages
Débouté de la demande d'asile (solution individuelle)	2 personnes (2 ménages)	3 personnes (3 ménages)	1 personne (1 ménage)	6 personnes 6 ménages
Débouté de la demande d'asile (Hébergement d'Urgence)	0	1 personne (1 ménage)	0	1 personne 1 ménage
Transfert intra HUDA Aube	19 personnes (19 ménages)	0	0	19 personnes 19 ménages
BPI (logement autonome)	5 personnes (5 ménages)	5 personnes (5 ménages)	2 personnes (2 ménages)	12 personnes 12 ménages
BPI (logement adapté : CHRS, hôtel social)	1 personne (1 ménage)	3 personnes (3 ménages)	0	4 personnes 4 ménages
BPI de moins de 25 ans (CHRS, FJT, dispositif AASEA)	5 personnes (5 ménages)	0	1 personne (1 ménage)	6 personnes 6 ménages
TOTAL	38 personnes 38 ménages	18 personnes 16 ménages	14 personnes 6 ménages	70 personnes*** 60 ménages

Modalités de sorties des ménages de l'HUDA aube en 2020



MODALITÉS DE SORTIE DES MÉNAGES DE L'HUDA AUBE EN 2020

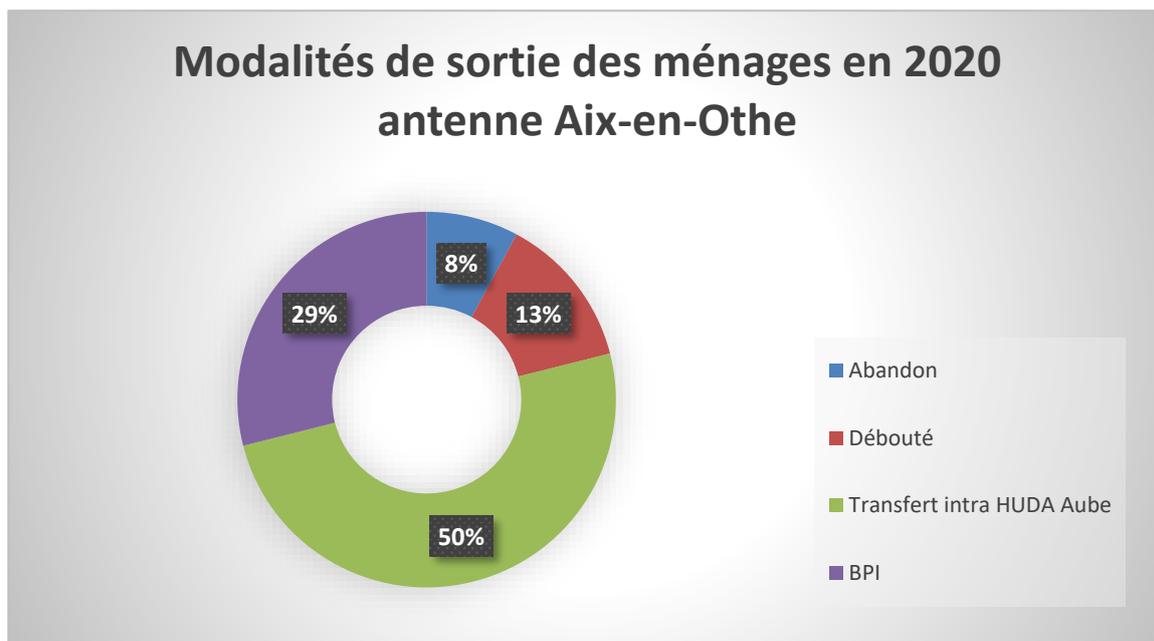


- Antenne Aix en Othe

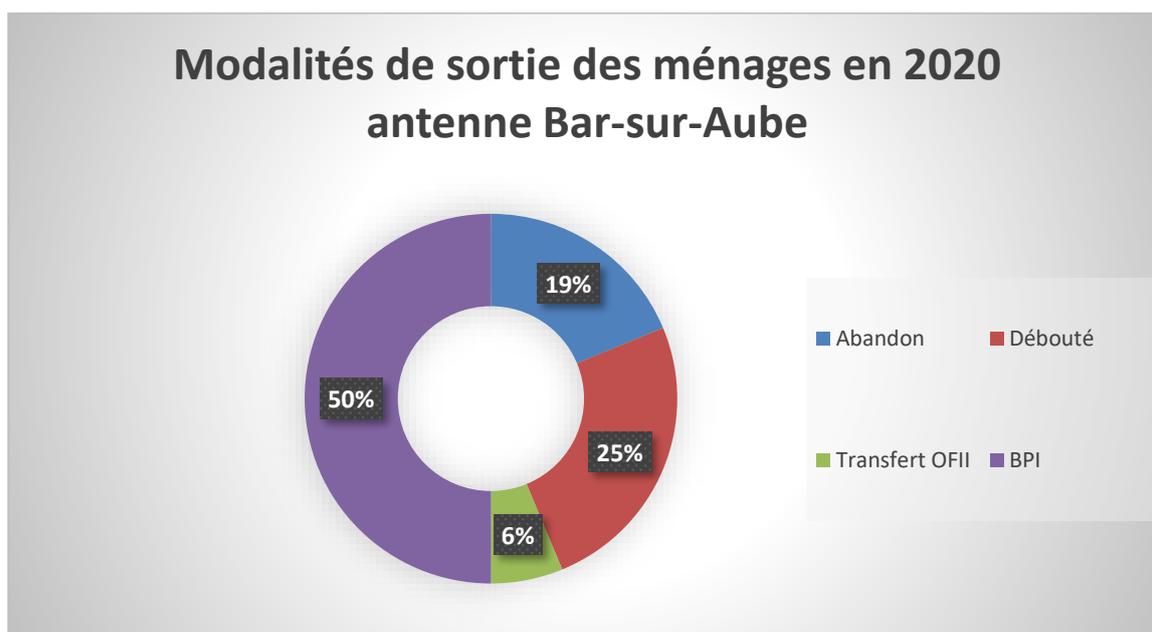
Tableau descriptif des sorties Antenne Aix en Othe en 2020

Configuration familiale et nationalité	Nb de pers	Durée séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Homme isolé soudanais	1	3 ans	Réfugié Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé afghan	1	2 ans et 7 mois	Protection subsidiaire Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé guinéen	1	2 ans et 1 mois	Débouté - Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	2 ans et 4 mois	Débouté- Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	2 ans et 5 mois	Protection subsidiaire Logement adapté (CHRS)
Homme isolé afghan	1	2 ans et 1 mois	Protection subsidiaire Logement adapté (CHRS)
Homme isolé afghan	1	2 ans	Protection subsidiaire Logement adapté (dispositif AASEA)
Homme isolé malien	1	1 an et 5 mois	Protection subsidiaire Logement adapté (CHRS)
Homme isolé albanais	1	10 mois	Débouté - ARV
Homme isolé albanais	1	1 an et 5 mois	Débouté- ARV
Homme isolé camerounais	1	1 an et 3 mois	Protection subsidiaire Logement adapté (FJT)
Homme isolé albanais	1	6 mois	Débouté- ARV
Homme isolé somalien	1	1 mois	Abandon en cours de procédure
Homme isolé nigérian	1	6 mois	Abandon en cours de procédure
Homme isolé centrafricain	1	3 mois	<i>En cours de procédure Transfert intra HUDA Aube</i>
Homme isolé kosovare	1	28 jours	Abandon en cours de procédure
Homme isolé guinéen	1	13 jours	<i>En cours de procédure Transfert intra HUDA Aube</i>
Homme isolé ivoirien	1	22 jours	
Homme isolé afghan	1	1 an et 6 mois	Protection subsidiaire Logement adapté (FJT)
Homme isolé somalien	1	2 ans et 3 mois	Protection subsidiaire Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé soudanais	1	2 ans	Réfugié Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé soudanais	1	2 ans et 1 mois	Réfugié Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé soudanais	1	3 ans et 3 mois	<i>En cours de procédure Transfert intra HUDA Aube</i>
Homme isolé afghan	1	2 ans et 11 mois	
Homme isolé afghan	1	2 ans et 4 mois	
Homme isolé afghan	1	1 an et 10 mois	
Homme isolé éthiopien	1	2 ans et 4 mois	
Homme isolé éthiopien	1	4 mois	
Homme isolé érythréen	1	1 an et 2 mois	
Homme isolé nigérian	1	9 mois	
Homme isolé afghan	1	3 ans	
Homme isolé afghan	1	1 an et 2 mois	

Homme isolé afghan	1	2 ans et 8 mois	
Homme isolé afghan	1	2ans et 8 mois	
Homme isolé libyen	1	1 an et 3 mois	
Homme isolé malien	1	1 an et 3 mois	
Homme isolé malien	1	1 an	
Homme isolé gambien	1	1 an et 5 mois	
Total = 38 hommes isolés (38 ménages) dont 19 transférés en interne			



- Antenne Bar-sur-Aube



→ **18 personnes (16 ménages)** ont quitté l'antenne Bar-sur-Aube au cours de l'année 2020.

Tableau descriptif des sorties Antenne Bar sur Aube en 2020

Configuration familiale et nationalité	Nb de Pers.	Durée du séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Homme isolé soudanais	1	3 ans et 2 mois	PS - Hôtel social AATM
Homme isolé soudanais	1	3 ans et 2 mois	Réfugié Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé afghan	1	1 an et 8 mois	PS Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé afghan	1	1 an et 11 mois	PS Logement autonome + suivi ADLER
Homme isolé guinéen	1	1 an et 8 mois	Débouté - Solution individuelle
Homme isolé érythréen	1	3 ans et 8 mois	Réfugié- CHRS
Homme isolé rwandais	1	1 an et 5 mois	En cours de procédure HUDA ADOMA *
Homme isolé centrafricain	1	3 mois	Abandon
Homme isolé angolais	1	3 mois	Abandon
Homme isolé guinéen	1	1 an et 11 mois	Débouté- Solution individuelle
Couple + 1 enfant koweïtiens	3	2 ans et 8 mois	Abandon
Homme isolé soudanais	1	3 ans et 2 mois	Débouté -HU AATM
Homme isolé somalien	1	2 ans	Réfugié Logement autonome
Homme isolé afghan	1	2 ans et 3 mois	PS - Hôtel social AATM
Homme isolé malien	1	1 mois	Débouté- Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	2 mois	PS Logement autonome + suivi ADLER
Total = 15 hommes isolés et 1 famille de 3 personnes (18 personnes-16 ménages-)			

* Un homme isolé, scolarisé, a été transféré à sa demande, dans une structure d'hébergement à Troyes afin de pouvoir se rapprocher du lieu de ses études.

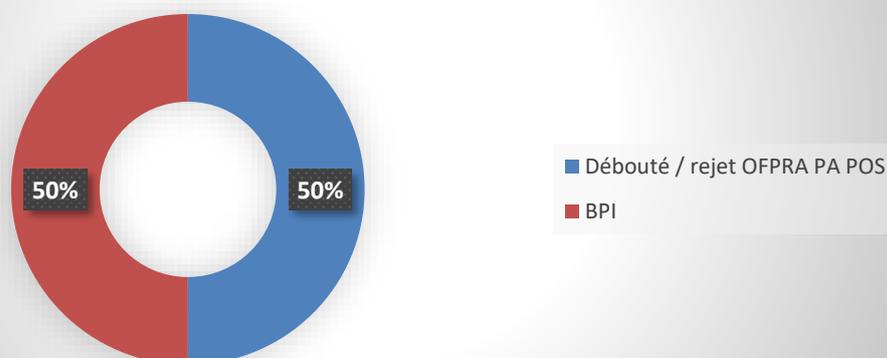
- Antenne Vendeuvre-sur-Barse

→ **14 personnes (6 ménages)** ont quitté l'antenne Vendeuvre-sur-Barse au cours de l'année 2020.

Tableau descriptif des sorties Antenne Vendeuvre-sur-Barse en 2020

Configuration familiale et nationalité	Nb de Pers.	Durée du séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Homme isolé guinéen	1	1 an et 1 mois	Débouté - Solution individuelle
Homme isolé afghan	1	1 an et 7 mois	Protection subsidiaire Logement adapté (CHRS)
Homme isolé afghan	1	1 an et 6 mois	Protection subsidiaire Logement autonome + suivi ADLER
Couple + 3 enfants albanais	5	1 an et 1 mois	PA POS rejet OFPRA - ARV
Couple + 3 enfants albanais	5	4 mois	PA POS rejet OFPRA - Départ volontaire
Femme isolée congolaise	1	1 an et 4 mois	Protection subsidiaire Logement autonome + suivi ADLER
Total = 3 hommes isolés, 1 femme isolée et 2 familles (6 ménages)			

Modalités de sortie des ménages en 2020 antenne Vendevre sur Barse



3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2020

	Réfugié ou PS	Déboutés
Antenne Aix	11	3
Antenne Vendevre	9	1
Antenne BSA	8	3
TOTAL	28	7

Voir également pages 15-16 (impact de la crise sanitaire sur les délais de sortie)

3.1. Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

→ Au cours de l'année, l'HUDA Aube a accompagné **au total 33 ménages/34 personnes bénéficiaires d'une protection internationale**, dont 28 personnes ayant eu leur notification en 2020.

Parmi eux :

- 10 personnes étaient toujours présentes au 31/12/2020 (dont 5 enfants reconnus réfugiés)
- 22 ménages / 22 personnes BPI (= 21 hommes isolés + 1 femme isolée) ont quitté l'HUDA Aube au cours de l'année :
 - 12 ménages / 12 personnes (= 11 hommes isolés + 1 femme isolée) ont intégré un logement autonome à Troyes ou dans son agglomération. 11 d'entre eux ont émis le souhait de pouvoir bénéficier de l'accompagnement temporaire du service ADLER.
 - 10 ménages / 10 personnes (= 10 hommes isolés) se sont orientées vers un logement adapté. 6 d'entre eux ont moins de 25 ans : 3 ont intégré un CHRS faute de ressources. Les 3 autres, percevant des revenus (= allocation PACEA / Garantie Jeunes) ont pu intégrer une structure / un dispositif requérant des ressources. L'allocation PACEA n'étant pas une source de revenus pérennes, ils n'ont pu avoir accès à un logement autonome.

Modalité de sortie / Structure	Logement autonome	CHRS	FJT	Hôtel social AATM	Dispositif AASEA	TOTAL
Nombre de ménages	12	5 dont 3 BPI – 25 ans	2 BPI (– 25 ans)	2	1 BPI (– 25 ans)	22

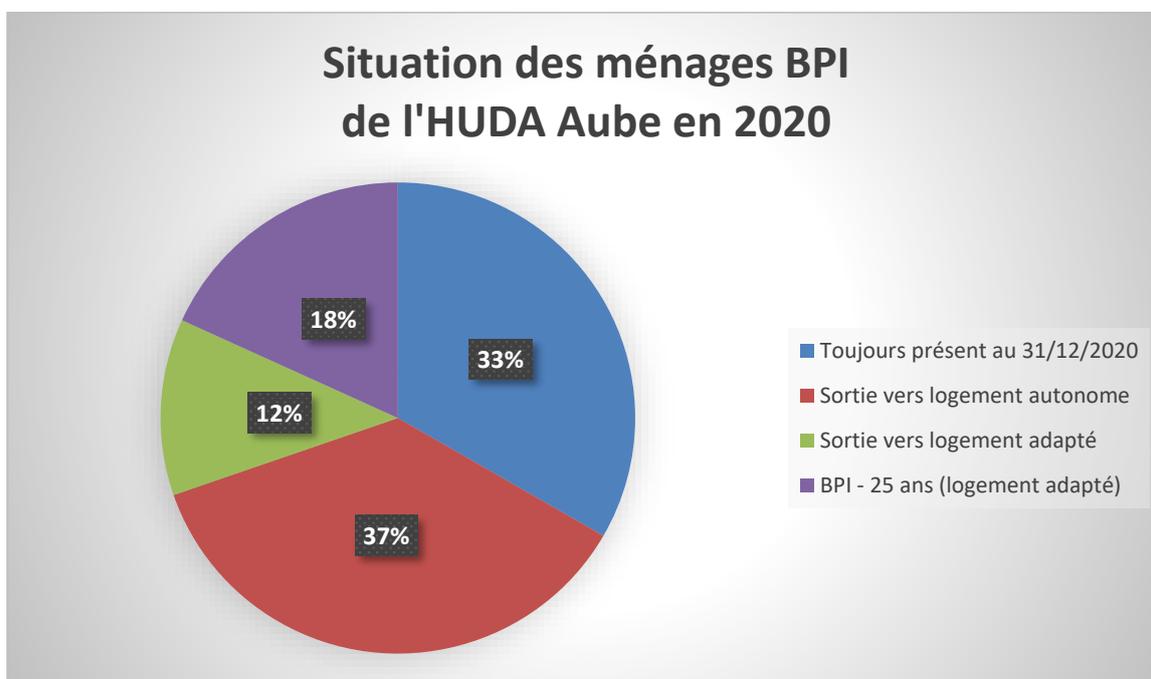


Tableau suivi des BPI en 2020 - Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date notification statut	Date sortie HUDA	Nb jours prolongation raison	Modalités de sortie
Afghanistan	Homme isolé	1	10/01/19	11/06/2020 PS OFPRA	11/09/2020	0	CHRS
Afghanistan	Homme isolé	1	18/12/18	29/04/2020 PS CNDA	24/07/2020	0	Logement autonome + ADLER
Congo	Femme isolée	1	08/08/19	23/07/2020 PS OFPRA	03/12/2020	33 - En attente de logement	Logement autonome + ADLER
Côte d'Ivoire	Enfant	1	21/11/19	19/10/2020 Réfugié OFPRA	<i>Toujours présents au 31/12/2020</i>	Mère déboutée en cours de régularisation	-
Afghanistan	Homme isolé	1	10/01/19	05/11/2020 PS CNDA		0	-
Ethiopie	Enfant	1	17/09/19	10/06/2020 Réfugiée OFPRA		Parents en cours de procédure	-
Mali	Enfants	2	12/12/18	21/10/2020 Réfugiées OFPRA			-
Mali	Enfant	1	13/02/20	16/11/2020 Réfugiée OFPRA			-
TOTAL = 9 personnes – 8 ménages							

Tableau suivi des BPI en 2020 - Antenne Aix

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date notification statut	Date sortie HUDA	Nb jours prolongation raison	Modalités de sortie
Soudan	Homme isolé	1	13/01/17	13/09/19 Réfugié CNDA	22/01/2020	40 –En attente de logement	Logement autonome + ADLER
Afghanistan	Homme isolé	1	26/10/17	25/01/19 PS OFPRA	03/06/2020	315 jours - 25 ans en attente de ressources	Logement autonome + ADLER
Afghanistan	Homme isolé	1	22/02/18	10/02/2020 PS OFPRA	24/07/2020	36 - de 25 ans en attente de place	CHRS
Afghanistan	Homme isolé	1	28/05/18	10/02/2020 PS OFPRA	23/06/2020	6 Jours - 25 ans en attente de place	CHRS
Afghanistan	Homme isolé	1	28/05/18	22/05/2019 PS OFPRA	09/06/2020	201 jours -25 ans En attente de place	Dispositif AASEA
Mali	Homme isolé	1	07/03/19	13/03/2020 PS CNDA	11/08/2020	0 //Covid	CHRS
Cameroun	Homme isolé	1	21/03/19	06/01/2020 PS CNDA	01/07/2020	0 //Covid	FJT
Afghanistan	Homme isolé	1	12/02/19	05/06/2020 PS OFPRA	31/07/2020	0	FJT
Afghanistan	Homme isolé	1	21/12/18	22/06/2020 PS OFPRA	13/10/2020	0	Transfert intra HUDA
Afghanistan	Homme isolé	1	27/02/18	30/09/2020 PS CNDA	03/11/2020	0	Transfert intra HUDA
Somalie	Homme isolé	1	04/07/2018	07/04/2020 PS CNDA	14/10/2020	Inconnu (FPEC non notifiée)	Logement autonome + ADLER
Soudan	Homme isolé	1	09/10/18	15/06/2020 Réfugié OFPRA	15/10/2020	30 jours En attente de logement	Logement autonome + ADLER
Soudan	Homme isolé	1	26/09/18	03/07/2020 Réfugié OFPRA	09/11/2020	37 En attente de logement	Logement autonome + ADLER
TOTAL = 13 personnes – 13 ménages (dont 2 transférés à Bar-sur-Aube)							

Tableau suivi des BPI en 2020 - Antenne Bar sur Aube

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date notification statut	Date sortie HUDA	Nombre jours prolongation / raison	Modalités de sortie
Afghanistan	Homme isolé	1	12/07/18	16/07/2019 PS OFPRA	30/03/2020	166 En attente de logement	Logement autonome + ADLER
Soudan	Homme isolé	1	13/11/16	03/09/2019 Réfugié CNDA	07/02/2020	66 En attente de logement	Logement autonome + ADLER
Erythrée	Homme isolé	1	24/10/16	23/10/2019 Réfugié CNDA	06/07/2020	165 En attente de place	CHRS
Soudan	Homme isolé	1	25/11/16	18/09/2019 PS CNDA	06/02/2020	Retrait des CMA le 14/03/2019 (car 2 ^{ème} DA sous 1 autre identité) → pas de décision de sortie suite à la PS	Hôtel social AATM
Afghanistan	Homme isolé	1	13/07/18	31/01/2020 PS CNDA	16/06/2020	47 En attente de logement	Logement autonome + ADLER
Afghanistan	Homme isolé	1	28/08/19	16/06/2020 PS CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2020</i>	62 - de 25 ans en attente de ressources	-
Afghanistan	Homme isolé	1	09/08/18	05/08/2020 PS OFPRA	30/11/2020	25 En attente de logement	Hôtel social AATM
Afghanistan	Homme isolé	1	08/08/18	11/08/2020 PS CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2020</i>	56 Ressources insuffisantes (saisies /dettes SNCF)	-
Afghanistan	Homme isolé	1	21/12/18 (Aix) 13/10/20 (BSA)	22/06/2020 PS OFPRA	16/12/2020	34 Difficultés pour ouverture droits RSA	Logement autonome + ADLER
Somalie	Homme isolé	1	12/10/18	26/06/2020 Réfugié OFPRA	29/10/2020	15 En attente de logement	Logement autonome
Afghanistan	Homme isolé	1	27/02/18 (Aix) 03/11/20 (BSA)	30/09/2020 PS CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2020</i>	1 En attente de logement	-
Afghanistan	Homme isolé	1	13/10/20	28/12/2020 Réfugié CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2020</i>	0	-
TOTAL = 12 personnes – 12 ménages							

3.2. Accompagnement des déboutés

En 2020, l'HUDA Aube a accompagné au total **13 ménages / 22 personnes** déboutés de leur demande d'asile, dont 7 ménages ayant reçu leur décision en 2020, venus se rajouter à 6 ménages (3 hommes isolés, une mère isolée ainsi que 2 familles de 5 personnes – soit 15 personnes) déboutés en 2019 et toujours présents en début d'année 2020.

Parmi eux :

- **20 personnes / 12 ménages ont quitté l'HUDA Aube :**

Modalité de sortie	Solution individuelle	ARV	HU AATM	TOTAL
Nombre de ménages	7	4	1	12
Nombre de personnes	11	8	1	

- **1 seul ménage (mère isolée avec un enfant) était toujours présent au 31/12/2020** mais a entamé des démarches auprès de la Préfecture afin de demander un titre de séjour VPF « parent d'enfant réfugié ».

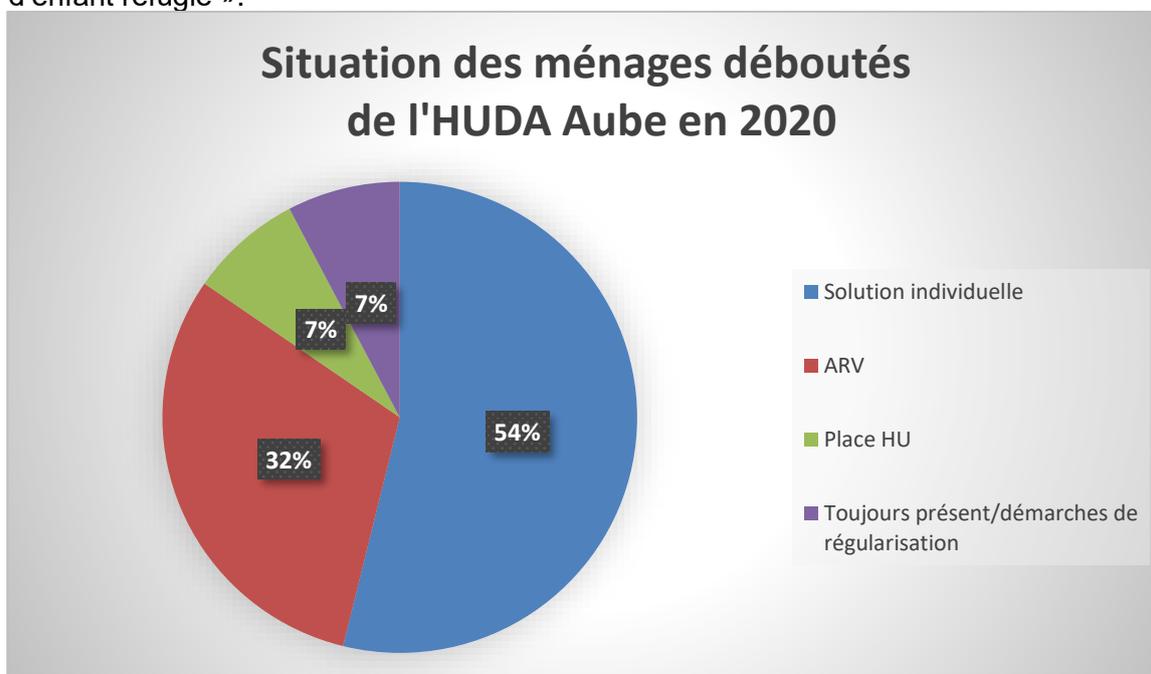


Tableau suivi des Déboutés en 2020 - Antenne BSA

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date notification rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nb de jours présence indue
Soudan	Homme isolé	1	29/08/2017	23/10/2019 Débouté CNDA	30/10/2020	HU AATM	342
Guinée	Homme isolé	1	23/10/2018	29/04/2020 Débouté CNDA	05/10/2020	Solution individuelle	186
Guinée	Homme isolé	1	08/10/2018	15/06/2020 Débouté CNDA	01/07/2020	Solution individuelle	0
Mali	Homme isolé	1	09/11/2020	17/11/2020 Débouté CNDA	15/12/2020	Solution individuelle	0
TOTAL = 4 personnes – 4 ménages							

Tableau suivi des Déboutés en 2020 - Antenne Aix

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date entrée HUDA	Date notification rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nb de jours présence indue
Albanais	Homme isolé	1	21/03/2019	27/09/2019 Débouté CNDA	05/02/2020	ARV	101 jours En attente d'ARV
Albanais	Homme isolé	1	21/03/2019	03/12/2019 Débouté CNDA	13/08/2020	ARV	280 jours En attente d'ARV (confinement)
Albanais	Homme isolé	1	05/02/2020	23/06/2020 PA POS rejet OFPRA	20/08/2020	ARV	27 jours En attente d'ARV (confinement)
Guinéen	Homme isolé	1	10/01/2018	13/02/2020 Débouté CNDA	21/02/2020	Solution individuelle	0
Afghanistan	Homme isolé	1	22/02/2018	05/06/2020 Débouté CNDA	07/07/2020	Solution individuelle	2
TOTAL = 5 personnes – 5 ménages							

Tableau suivi des Déboutés en 2020 - Antenne Venduvre

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date entrée HUDA	Date notification rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nombre de jours présence indue
Guinée	Homme isolé	1	18/12/2018	24/02/2020 Débouté CNDA	09/06/2020	Solution individuelle	77 jours
Albanie	Couple + 3 enfants	5	15/07/2019	15/10/2019 PA POS rejet OFPRA	13/08/2020	ARV	1 jour // Covid En attente d'ARV (confinement)
Albanie	Couple + 3 enfants	5	16/07/2019	03/09/2019 PA POS rejet OFPRA	07/01/2020	Solution individuelle	92 jours
Côte d'Ivoire	Mère isolée	1	14/03/2019	30/09/2019 Déboutée CNDA	Toujours présente au 31/12/2020	-	0 (autorisée à se maintenir suite à l'obtention du statut de réfugié par son fils le 17/10/2020) En cours de régularisation VPF
TOTAL = 12 personnes – 4 ménages							

4. Réalisations de l'année 2020

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Durée	Salariés concernés
Mallette pédagogique KEZADOM : sensibiliser le public aux économies d'air, d'eau, de chauffage, et d'électricité à la fois sur le volet économique que sur la santé	Association ETC...TERRA	2 jours	2 intervenantes sociales
Valeurs de la République et Laïcité	Initiales	2 jours	1 intervenante sociale
Formation initiale PSC1	Ligue de l'enseignement	1 jour	1 intervenante sociale
Recyclage PSC1	Ligue de l'enseignement	½ journée	2 intervenantes sociales
Favoriser la communication avec un usager non francophone	FTDA	2 jours	2 intervenantes sociales
Communiquer pour mieux s'entendre	FTDA	2 jours	6 intervenantes sociales + 1 responsable
Médiation interculturelle et gestion des conflits	FTDA	2 jours	2 intervenantes sociales
Manager des personnalités difficiles	CQFD	2 jours	1 responsable

4.2. A destination des résidents

Une réunion a été organisée le 10/09/2020, afin d'informer les résidents de l'antenne Aix-en-Othe de la fermeture du site et de leur déménagement à Bar-sur-Aube.

Tableau récapitulatif des animations / sorties Antenne Aix en 2020

Action / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Information Covid-19	Tous les résidents	-	11

Tableau récapitulatif des animations / sorties Antenne Bar en 2020

Action / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Galette des rois	Tous les résidents + bénévoles	-	10
Chandeleur	Tous les résidents + bénévoles	-	10
Promenade guidée en forêt	Tous les résidents	Guide Parc de la Forêt d'Orient	16
Atelier bien-être / Journée de la femme	Résidentes HUDA, HU et CADA Bar	1 esthéticienne et 1 sophrologue	5
Journée soleil au lac / Prévention cancer de la peau	Familles	Ligue contre le cancer	16
Journée au lac de Dienville	Tous les résidents	-	16
Informations Covid-19	Tous les résidents	L'équipe a fait le point dans chaque appartement	
Atelier tricot	Résidentes	1 bénévole	3

Tableau récapitulatif des animations / sorties Antenne Vendeuvre en 2020

Animation / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Prévention hygiène bucco-dentaire	Familles	-	6
Information Covid-19	Tous les résidents	-	13
Journée soleil au lac / Prévention cancer de la peau	Familles	Ligue contre le cancer	14
Journée au lac de Dienville	Tous les résidents	-	20



Promenade en Forêt d'Orient



Atelier bien-être / Journée de la femme

5. Faits marquants de l'année

● **La fermeture de l'antenne Aix-en-Othe**

Devant l'état de vétusté avancé du bâtiment, l'AATM a été contrainte de demander auprès des services de l'Etat l'autorisation de fermer cette antenne et de transférer les places correspondantes pour moitié sur chacune des deux autres antennes.

Des chambres devenues inoccupables (états d'humidité et de moisissures avancés) avaient déjà dû être fermées en cours d'année.

Le transfert des 32 places a nécessité une logistique importante ainsi qu'une bonne coordination de la part de l'équipe de l'HUDA et des agents d'entretiens (recherche de nouveaux appartements, visites, rachat de matériel pour mieux les équiper, déménagements / emménagements, états des lieux entrants et sortants).

Les équipes de Bar-sur-Aube et Vendevre-sur-Barse ont dû se réorganiser avec l'arrivée dans chaque antenne d'une intervenante sociale en provenance d'Aix-en-Othe.

La fermeture du site en novembre 2020 a permis aux 16 résidents restants d'être désormais hébergés dans des appartements rénovés, à Bar-sur-Aube, commune qui dispose de davantage de commodités qu'Aix-en-Othe (= magasins, accès aux soins, gare SNCF).

En permettant le regroupement des places sur 2 communes, la fermeture de l'antenne Aix-en-Othe facilite l'organisation de la cheffe de service, qui assure également la responsabilité de l'Hébergement d'Urgence, et dont le bureau se trouve sur un autre site géographique.

- **L'accompagnement des résidents dans leurs démarches de demande de titre de séjour**

Pour la première fois cette année, l'équipe a été amenée à accompagner des résidents dans leur demande de titre de séjour (étranger malade / parent d'enfant réfugié).

Ces démarches sont parfois complexes et longues, notamment lorsque les résidents ne sont pas en mesure d'attester de leur identité et de la nationalité par la présentation de documents officiels.

6. Principales difficultés rencontrées

- **Le turn-over dans l'équipe de l'antenne Vendevre**

Il a été parfois difficile d'assurer la présence de salariés sur le site de Vendevre (→ absences pour garde d'enfant, suspicions de Covid-19, congés maternité etc.). Des intervenantes sociales des 2 autres antennes, ainsi qu'une intervenante de l'HU, ont dû venir en renfort afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.

- **Le manque de bénévoles sur le site de Vendevre**

Plusieurs résidents, nouvellement arrivés, font régulièrement part à l'équipe de leur souhait de pouvoir apprendre la langue française. L'équipe se trouve particulièrement démunie face à ces demandes, car les cours de français ne sont assurés à Vendevre que par une seule bénévole, qui a par ailleurs mis fin temporairement à ses interventions depuis le début de la pandémie.

- **Le non-respect du confinement par certains résidents**

Malgré les mises en garde et la suspension des autorisations de sortie, il a été parfois difficile de faire respecter le confinement, notamment par les hommes isolés.

- **La suspension du dispositif ARV**

L'interruption des vols, ainsi que la fermeture des ambassades, ont conduit l'OFII à suspendre le dispositif ARV durant plusieurs mois.

Cette situation a été extrêmement difficile pour les ménages déboutés qui souhaitaient pouvoir repartir au plus tôt dans leur pays d'origine.

- **La cohabitation des résidents au sein des appartements**

- L'hébergement en cohabitation des personnes isolées (de 4 à 6 personnes / 2 personnes par chambre) reste parfois source de tensions, notamment dans les appartements hébergeant 6 personnes (= non-respect du temps de sommeil des autres, manque de participation aux tâches ménagères). Des temps de médiation et de recadrage ont été nécessaires afin de limiter les difficultés de certains résidents à s'adapter à la vie en collectivité.

- La cohabitation a également été à plusieurs reprises source de tensions pour les nouveaux résidents découvrant leurs conditions d'hébergement. Un résident a notamment quitté la structure dès le lendemain de son arrivée car il ne souhaitait pas partager sa chambre.

- **La carte de paiement ADA**

Le changement du mode de fonctionnement de la carte ADA (uniquement carte de paiement ne permettant pas le retrait d'espèces) impacte le quotidien des résidents, lorsqu'ils doivent s'acquitter de certains frais auprès d'organismes ne disposant pas de TPE (ex : achat de vêtements/matériel de puériculture à la Croix-Rouge de Bar-sur-Aube, cotisations à la MPT, achats à l'épicerie solidaire, acquittement des factures de cantine scolaire, paiement des amendes, etc...) ; ceci est d'autant plus vrai dans les territoires ruraux où sont implantés les appartements d'hébergement.

- **Les obligations financières des résidents**

Malgré l'insistance des travailleurs sociaux et l'équipement de chaque antenne de TPE, des résidents ne respectent toujours pas leurs obligations de paiement = (remboursement des avances faites, versement des cautions mensuelles, versement des frais de participation quand des ressources sont perçues)

7. Perspectives pour 2021

- Réussir à maintenir un planning d'activités – ateliers - informations collectives - actions de prévention, malgré et en fonction des contraintes sanitaires ; tout en continuant de développer le partenariat.
- Stabiliser l'équipe suite aux différents mouvements de personnel.
- Rechercher de nouveaux bénévoles pour le site de Vendevre-sur-Barse.
- Sur l'antenne de Bar-sur-Aube : envisager le transfert des résidents hébergés dans 2 appartements de 6 personnes vers 3 appartements de 4 personnes, afin de contribuer à faciliter leur quotidien au sein de la cohabitation.
- Trouver un nouvel appartement pour le bureau du site de Vendevre-sur-Barse, l'actuel étant devenu trop exigü pour 3 intervenantes sociales.
L'appartement ainsi libéré sera destiné à l'accueil de 4 résidents, et permettra alors à l'antenne d'atteindre sa capacité maximale de places.
- Réaliser et mettre à disposition des résidents un livret d'accueil.

Centre d'Accueil et d'Orientation AATM
de Langres

Rapport d'Activité

**Janvier à
juin 2020**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : **CAO AATM de Langres**

Adresse: **74 rue de la Liberté
52 200 LANGRES**

Téléphone : **03.25.88.96.65**

E-mail : cao.aatm.langres@gmail.com

Date d'ouverture : 24 octobre 2016

Date de fermeture : 30 juin 2020

Capacité d'accueil : 16 places au sein de 3 appartements de Type 4

Equipe : 0,5 ETP travailleur social + 2 % des ETP du siège social soit 0,61 ETP

2. Données chiffrées

2.1 Admissions

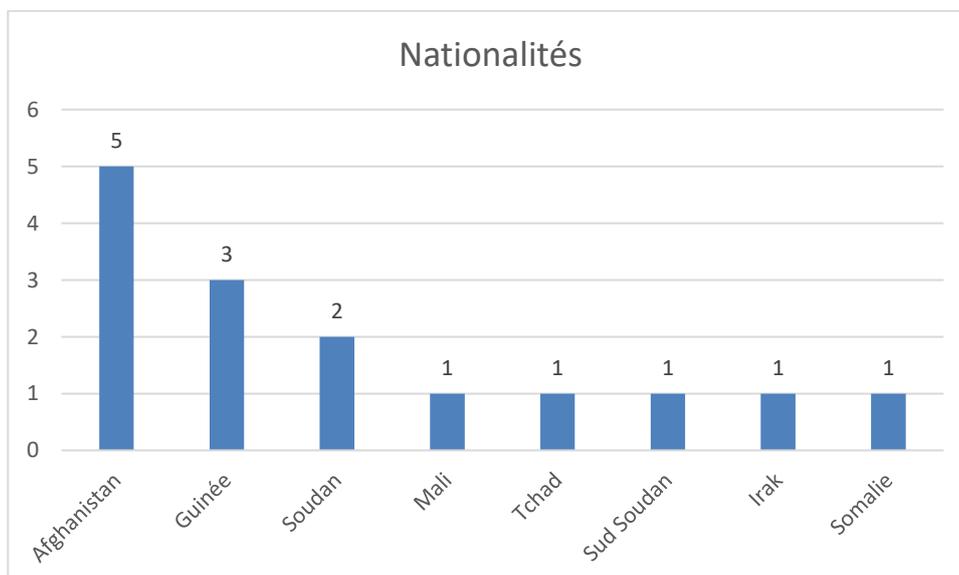
Aucune entrée n'a été réalisée en 2020.

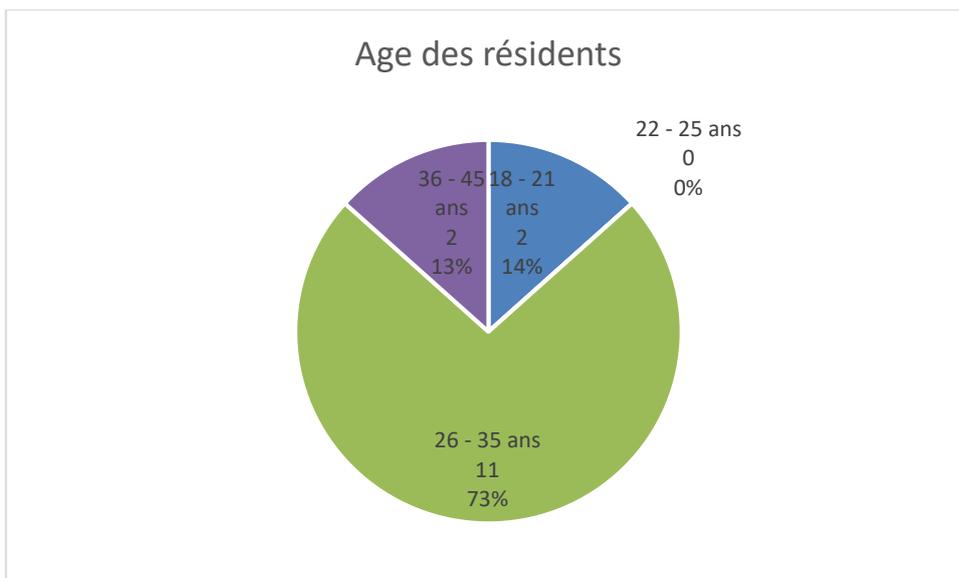
Cela s'explique par la fermeture programmée de l'établissement fin juin 2020.

2.2 Effectif présent

2 348 journées ont été réalisées en 2020

Au total 15 personnes, hommes isolés, de 8 nationalités différentes ont été accompagnées en 2020.



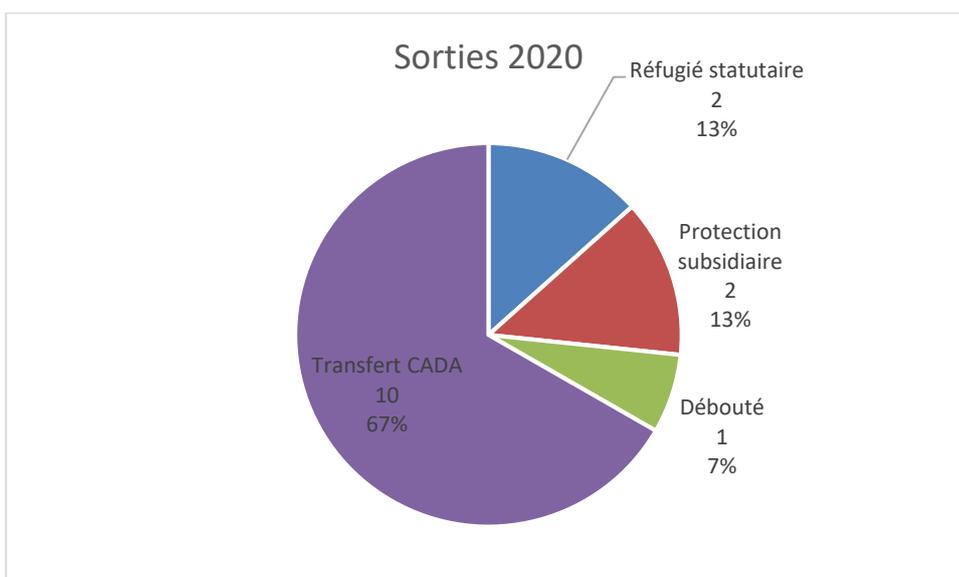


L'immense majorité des résidents avait entre 26 et 35 ans, la moyenne d'âge étant de 29 ans.

2.3 Les sorties

En 2020, **15 personnes**, soit la totalité de l'effectif, sont sorties du CAO de Langres :

- 4 sorties positives
- 1 personne déboutée
- 10 transferts sur le CADA AATM de Langres dans le cadre de la fermeture du centre



3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2020

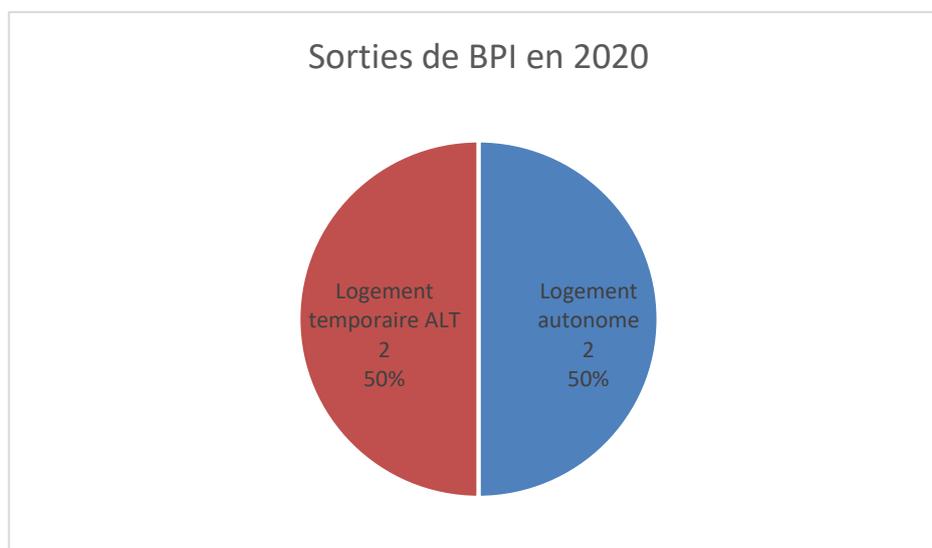
	Réfugié ou PS		Déboutés
	OFPRA	CNDA	
Nombre de personnes	2	1	1

3.1 Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

3 résidents ont obtenu une protection internationale en 2020.

L'équipe a accompagné, au total sur l'année 2020, 4 bénéficiaires d'une protection internationale, essentiellement afghans, compte tenu de la présence en début d'année d'un résident ayant obtenu une protection notifiée fin 2019.

Ces 4 personnes sont sorties au cours de l'année 2020 : 2 sont sorties en logement autonome, et deux ont été transférées en logement temporaire ALT.



Le résident ayant obtenu la protection en 2019 s'est vu accorder un nombre de jours de prolongation important en raison du confinement. Par ailleurs, les deux résidents qui n'avaient pas d'attribution de logement ont pu intégrer le logement temporaire ALT à la fermeture de l'établissement au 15/06/2020.

Tous ont pu, à leur sortie de l'hébergement, bénéficier d'un accompagnement ADLER.

Pays	Nb pers	Date entrée CAO	Date de notification/ lecture en audience publique	Date de sortie CAO et modalités	Nb jours prolongation au 15/06/2020
Afghanistan	1	29/03/2018	12/09/2019	11/05/2020 Logement autonome - ADLER AATM	151
Afghanistan	1	14/04/2018	06/02/2020	15/06/2020 Logement autonome - ADLER AATM	40
Afghanistan	1	16/04/2018	21/02/2020	15/06/2020 Logement temporaire ALT - ADLER AATM	25
Sud Soudan	1	15/06/2018	11/03/2020	15/06/2020 Logement temporaire ALT - ADLER AATM	4

Voir également pages 15-16 (impact de la crise sanitaire sur les délais de sortie)

3.2 Accompagnement des déboutés

1 résident a été débouté de sa demande d'asile en 2020, il a rapidement quitté la structure pour une solution personnelle.

Pays	Nb pers	Date entrée CAO	Date de fin de prise en charge	Date de sortie CAO	Nb jours prolongation au 31/12/2018	Modalité de sortie
Soudan	1	09/11/2017	05/03/2020	14/02/2020	-	Solution personnelle

3.3 Accompagnement des dublinés

Le CAO AATM de Langres n'ayant réalisé aucune entrée ni en 2019 ni en 2020, il ne restait plus aucun résident sous procédure Dublin en 2020, le dernier ayant été transféré vers le pays tiers responsable de sa demande d'asile en juin 2019.

4. Réalisations de l'année 2020

La salariée en poste sur le CAO n'a pas suivi de formation entre janvier et juin 2020.

La crise sanitaire n'a pas non plus permis la réalisation d'activités à destination des résidents, à l'exception d'une sortie au parc floral de Maizières sur Amance en janvier 2020.

5. Faits marquants de l'année

La fermeture du CAO, programmée pour juin 2020, était l'objectif de l'année. Elle s'est réalisée dans les conditions toutes particulières de la crise sanitaire, mais a pu être menée à bien dans les meilleures conditions.

La responsable de l'établissement, en congé maternité, a été remplacée par la responsable du CAO AATM de Chaumont.

La fin des travaux d'extension en fin d'année 2019 a donné lieu à l'installation de l'intervenante sociale dans les nouveaux locaux du CADA, et à une inauguration en janvier 2020 en présence de nombreuses personnalités officielles et partenaires. Elle a également engendré des changements d'organisation pour les résidents. En effet, à compter de janvier 2020, il était prévu que ces derniers puissent participer aux cours de français et aux activités avec les résidents du CADA. Une organisation a été prévue dans ce sens, mais dans les faits le confinement de mars 2020 a stoppé net l'ensemble des activités collectives.

La crise sanitaire a bien entendu marqué les derniers mois de fonctionnement du CAO, même s'il n'y a pas eu à déplorer de grosses difficultés concernant le respect des règles sanitaires. Néanmoins, la seule différence qui persistait entre les résidents du CADA et ceux du CAO était dans les conditions d'hébergement, les premiers bénéficiant de chambres individuelles. Ce point a été la plus grosse difficulté du confinement puisque cette différence était déjà relativement mal acceptée par les résidents du CAO, et qu'ils ont été contraints de rester confinés à six personnes par appartement et deux par chambre pendant deux mois. Cela a d'ailleurs fait l'objet d'une grande vigilance de la part de l'intervenante sociale.

La fin du confinement a laissé la priorité à l'organisation et la concrétisation de la fermeture du CAO, dont il était prévu que les 16 places restantes soient transférées à l'HUDA AATM de Chaumont. L'AATM, en lien étroit avec l'OFII, a pu proposer à chaque résident le choix de rester sur Langres, en étant transféré sur le CADA, ou de partir à l'HUDA de Chaumont. Tous ont fait le choix de rester sur Langres, accédant de fait à l'hébergement en chambres individuelles tant convoitées.

Deux personnes bénéficiaires de protection qui ne s'étaient pas encore vues attribuer un logement social ont pu intégrer le logement ALT AATM de Langres afin de poursuivre leur projet d'insertion dans les meilleures conditions.

Les délais brefs pour procéder au déménagement des résidents et à la restitution des logements ont exigé de la part des salariées du CAO, du CADA et de l'HUDA une organisation rigoureuse.

Voir pages 98 pour les articles de presse

Hébergement d'Urgence pour
Demandeurs d'Asile *Ex-Centre d'Accueil*
et d'Orientation AATM de Chaumont

Rapport d'Activité

2020

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : **HUDA ex-CAO AATM de Chaumont**

Adresse : **Espace Vermeil
6 rue Saint Exupéry
52 000 CHAUMONT**

Téléphone : **03.25.01.60.28**

E-mail : cao.aatm.chaumont@gmail.com

Date d'ouverture : 9 novembre 2016 (à l'époque sous la gestion de FTDA)

Reprise par AATM : 15/02/2018

Capacité d'accueil : 66 places

Le 1^{er} juillet 2020 le CAO a été transformé en HUDA et a connu une extension de 16 places.

Capacité d'accueil		66
Nombre de logements	T3 : 1	
	T4 : 10	
	TOTAL : 11	
Nombre d'ETP	Sur site : 4,00	
	Siège social : 0,38	
	Total : 4,38	

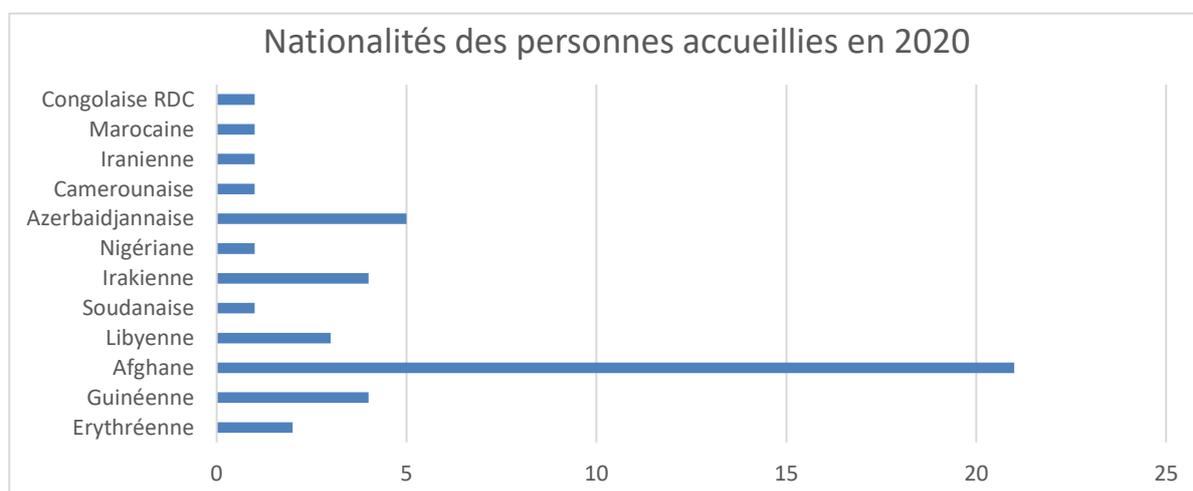
2. Données chiffrées

2.1 Admissions

45 personnes de 12 nationalités différentes ont été accueillies en 2020.

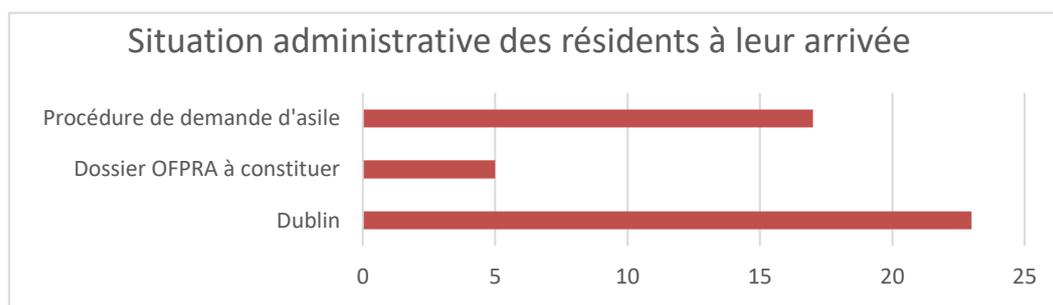
Sur ces admissions, les personnes proviennent essentiellement majoritairement, cette année, de la région Grand Est (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Marne, Haute-Marne), suivi par la région parisienne. Les orientations sont majoritairement organisées en train.

La majorité des personnes accueillies restent de nationalité afghane.



Date d'arrivée	Provenance	Nb de pers. accueillies	Composition	Nationalité
21/01/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Erythréenne
21/01/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Guinéenne
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Libyenne
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Soudanaise
14/02/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
09/03/20		1	1 isolé homme	Afghane
09/03/20		1	1 isolé homme	Irakienne
09/03/20		1	1 isolé homme	Afghane
16/06/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Irakienne
16/06/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Irakienne
29/06/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Congolaise RDC
02/07/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Guinéenne
28/09/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Afghane
29/09/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Irakienne
15/10/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Marocaine
16/10/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Afghane
19/10/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
20/10/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Libyenne
20/10/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Libyenne
21/10/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
10/11/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Guinéenne
10/11/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Nigériane
18/11/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Erythréenne
19/11/20	Ile-de-France	1	1 isolé homme	Afghane
24/11/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Afghane
25/11/20	Ile-de-France	6	Couple + 4 enfants	Afghane
30/11/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Guinéenne
30/11/20	Grand Est	5	Couple + 3 enfants	Azerbaïdjanaise
07/12/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Afghane
16/12/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Afghane
16/12/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Camerounais
17/12/20	Grand Est	1	1 isolé homme	Iranienne

A leur arrivée, 23 personnes (soit 19 ménages) étaient en procédure Dublin, 17 personnes (soit 12 ménages) avaient déjà engagé des démarches liées à leur demande d'asile et 5 personnes n'avaient entamé aucune démarche, leur dossier étant à constituer.



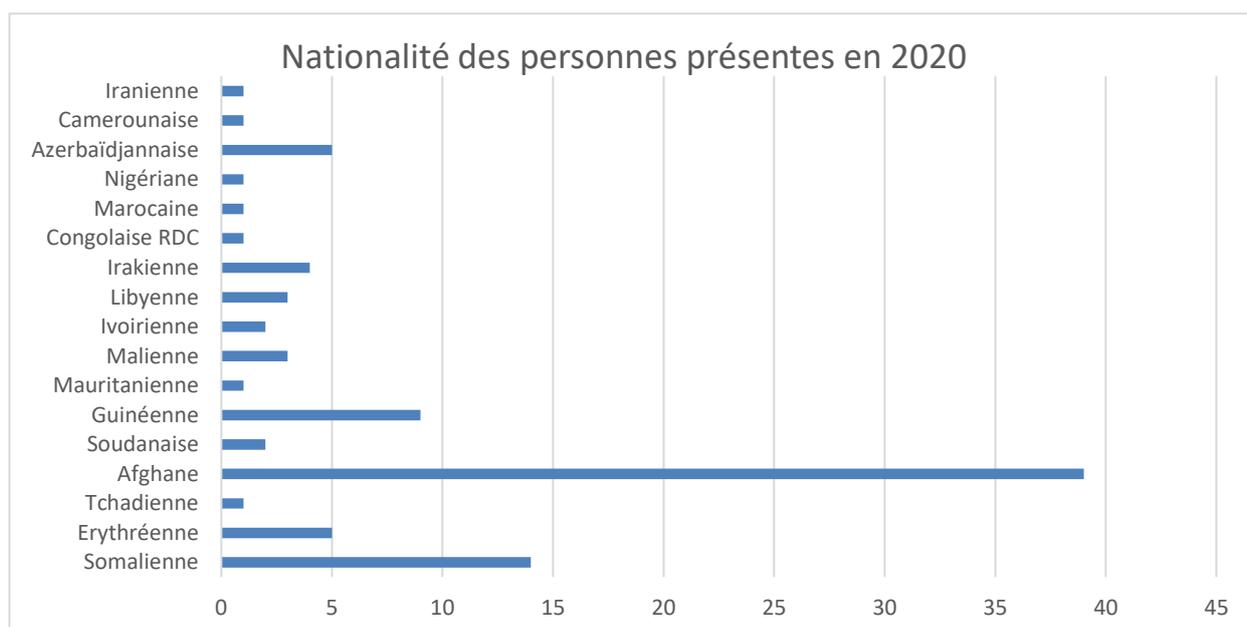
2.2 Effectif présent

16 847 journées ont été réalisées en 2020

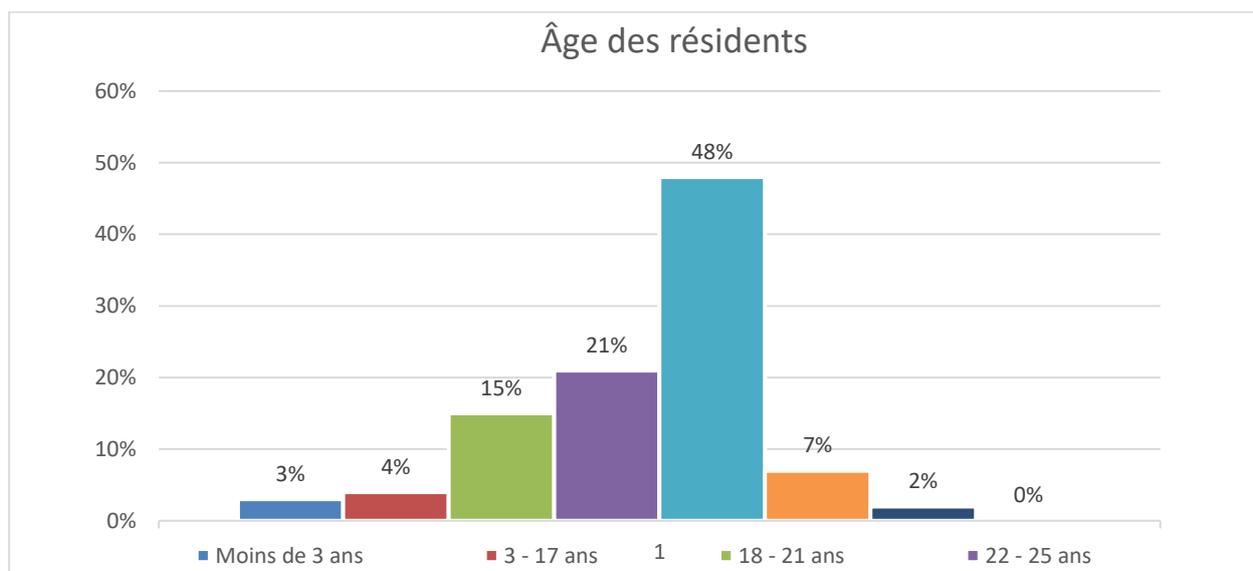
Malgré l'augmentation du nombre de personnes accueillies, le nombre de journées réalisées est plus faible qu'en 2019. Cela s'explique par le drame vécu en juillet, et pour lequel il a été nécessaire de suspendre les accueils pour mieux accompagner les résidents présents sur notre site.

Au total 93 personnes de 17 nationalités différentes ont été accompagnées en 2020.

Les afghans représentent 42 % des personnes accompagnées en 2020, devant les somaliens (15%) et les guinéens (10 %).



84% des personnes étaient âgées de moins de 36 ans, soit une population essentiellement jeune.



2.3 Les sorties

En 2020, **38 personnes** sont sorties :

- 14 bénéficiaires d'une protection internationale, dont 3 sortis en logement autonome, 6 en CPH, 2 en Résidence Sociale, 3 avec solution personnelle
- 7 personnes transférées dans le cadre de leur procédure Dublin
- 1 personne exclue pour non-respect des règles relatives aux autorisations d'absence
- 5 personnes ont abandonné le lieu d'hébergement et sont parties sans donner de nouvelle
- 7 déboutés du droit d'asile, essentiellement sortis avec une solution personnelle, un seul ayant sollicité le SIAO
- 4 personnes sorties suite au drame survenu en juillet : victime et présumé coupable, ainsi que 2 demandeurs d'asile ayant sollicité un transfert dans une autre structure du dn@



3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2020

	Réfugié ou PS		Déboutés
	OFPRA	CNDA	
Nombre de personnes	5	12	8

3.1 Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

17 résidents ont obtenu une protection internationale en 2020. Ils se rajoutent à 6 résidents ayant obtenu une protection en 2019 et toujours présents en début d'année 2020.

L'équipe a donc accompagné au total sur l'année 23 personnes bénéficiaires d'une protection, majoritairement somaliens et afghans.

14 d'entre elles sont sorties au cours de l'année.

3 personnes ont accédé à un logement autonome, tous sur la localité, avec un accompagnement ADLER.

6 résidents ont accédé à une place en CPH (CPH de Chaumont et Troyes), 2 en résidence sociale

3 personnes ont préféré une solution personnelle.

Nationalité	Nb pers	Date entrée CAO	Date notification statut	Date de sortie	Nb jours prolongation	Modalité de sortie
Somalienne	1	06/12/17	28/10/19 PS CNDA	07/02/20	0	Bail direct Chaumont - ADLER
Erythréenne	1	09/11/16	30/01/20 Réfugié CNDA	15/06/20	0	Bail direct Chaumont - ADLER
Somalienne	1	09/11/16	28/10/19 PS CNDA	05/02/20	8	Bail direct Chaumont - ADLER
Somalienne	1	09/11/16	05/06/20 PS CNDA	30/10/20	25	Solution personnelle
Soudanaise	1	25/10/17	09/09/19 PS CNDA	31/01/20	0	Résidence sociale St-Dizier
Somalienne	1	23/11/17	22/12/20 PS CNDA	<i>Toujours présent au 31.12.2020</i>		
Somalienne	1	06/12/17	10/01/20 PS CNDA	09/04/20	0	CPH Chaumont
Afghane	1	17/05/18	15/01/20 PS OFPRA	15/07/20	0	Solution personnelle
Afghane	1	17/05/18	21/09/20 PS CNDA	<i>Toujours présent au 31.12.2020</i>		
Afghane	1	17/05/18	28/10/20 PS CNDA	15/12/20	0	CPH Troyes
Erythréenne	1	04/07/18	27/10/20 Réfugié OFPRA	01/12/20	0	CPH Chaumont
Somalienne	1	12/07/18	13/11/19 PS OFPRA	27/01/20	0	CPH Chaumont
Somalienne	1	12/07/18	18/11/20 PS CNDA	<i>Toujours présents au 31.12.2020</i>		
Somalienne	1	12/07/18	15/12/20 Réfugié CNDA			
Afghane	1	10/09/18	18/10/19 PS OFPRA	22/01/20	4	Résidence sociale La Chapelle St-Luc
Afghane	1	10/09/18	01/10/20 PS OFPRA	15/12/20	0	CPH Troyes
Afghane	1	06/12/18	25/09/20 Réfugié OFPRA	<i>Toujours présent au 31.12.2020</i>		
Erythréenne	1	28/03/19	23/06/20 Réfugié OFPRA	23/09/20	0	CPH Chaumont
Somalienne	1	27/05/19	20/11/20 Réfugié CNDA	<i>Toujours présent au 31.12.2020</i>		
Malienne	1	28/11/19	26/12/19 Réfugié CNDA	21/01/20	0	Solution personnelle
Afghane	1	19/12/19	28/10/20 PS CNDA	<i>Toujours présents au 31.12.2020</i>		
Afghane	1	14/02/20	20/10/20 PS OFPRA			
Afghane	1	14/02/20	30/11/20 PS OFPRA			

Les personnes qui obtiennent une protection internationale disposent d'un délai de trois mois pour quitter l'établissement. Néanmoins, certains ont bénéficié d'une prolongation de leur prise en charge pour trois mois supplémentaires à l'issue de ce délai (compte-tenu des délais d'ouverture des droits CAF, mais aussi de la disponibilité des logements sociaux).

L'équipe a parfois été amenée à négocier avec les résidents, à retravailler leurs projets d'insertion de certains, trop fragiles pour accéder à un appartement.

Pour les résidents ayant moins de 25 ans, sans ressource, une demande d'hébergement est déposée notamment auprès du SIAO et une demande de prolongation auprès de l'OFII est souvent nécessaire, le temps que leur soit proposé une solution d'hébergement (CPH ou HU/Hi).

Voir également pages 15-16 (impact de la crise sanitaire sur les délais de sortie)

3.2 Accompagnement des déboutés

7 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2020 et ont majoritairement refusé d'être accompagnées dans leur sortie, indiquant des solutions personnelles.

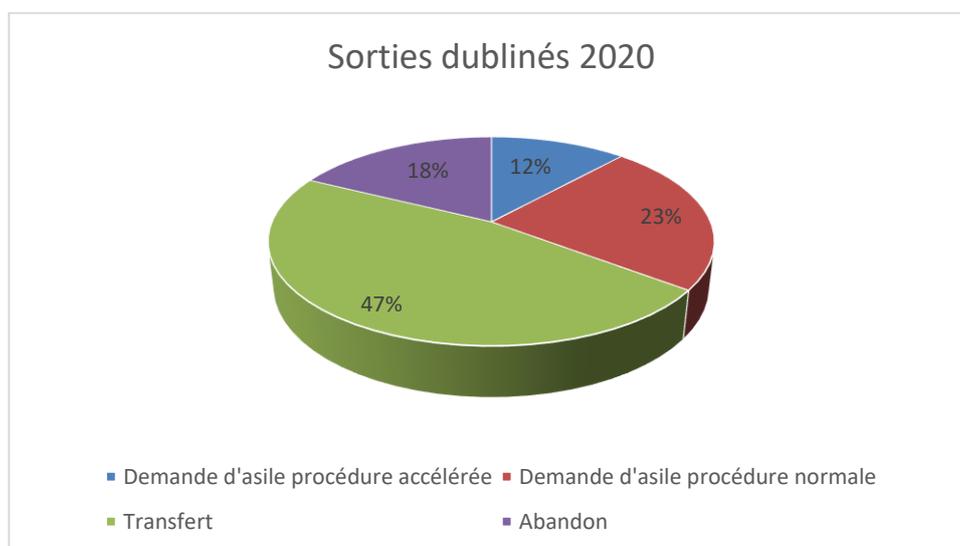
Une personne a pu être orientée via le SIAO.

Nationalité	Nb pers	Date entrée	Date fin de prise en charge	Date sortie	Nb jours de prolongations	Modalité de sortie
Tchadienne	1	09/11/2016	21/09/2020	15/09/2020	0	Solution personnelle
Guinéenne	1	04/01/2018	17/07/2020	17/08/2020	30	Solution personnelle
Guinéenne	1	22/02/2018	20/01/20	21/01/2020	1	Solution personnelle
Guinéenne	1	25/06/2018	12/11/2020	12/11/2020	0	Orientation HU Clos Mortier
Afghane	1	27/08/2018	16/12/2020	09/12/2020	0	Solution personnelle
Guinéenne	1	06/03/2019	22/12/2020	<i>Toujours présent au 31.12.2020</i>		
Maliennne	1	06/05/2019	31/11/2020	09/11/2020	0	Solution personnelle
Maliennne	1	06/05/2019	31/12/2020	10/12/2020	0	Solution personnelle

3.3 Accompagnement des dublinés

29 personnes (soit 24 ménages) accompagnées étaient en procédure Dublin, parmi elles :

- 6 ont pu déposer une demande d'asile en France (2 en procédure accélérée et 4 en procédure normale).
- 3 personnes sont parties sans prévenir
- 8 ont été transférées dont 7 dans le cadre de leur procédure Dublin et 1 à sa demande dans une autre structure du dn@ suite au drame de juillet



Nationalité	Nb pers	Date entrée	Date sortie	Nb jours PEC	Modalités sortie	Passage en Procédure (Accélérée ou Normale)
Afghane	1	27/09/2019	-			PN
Ivoirienne	1	25/10/2019	02/01/2020	2	Abandon	
Afghane	1	25/10/2019	27/01/2020	27	Transfert pays UE	
Afghane	1	25/10/2019	27/01/2020	27	Transfert pays UE	
Afghane	1	19/12/2019	-			PN
Somalienne	1	19/12/2019	18/02/2020	49	Transfert pays UE	
Erythréenne	1	21/01/2020	-			PA
Guinéenne	1	21/01/2020	05/03/2020	37	Transfert pays UE	
Afghane	1	14/02/2020	-			PA
Soudanaise	1	14/02/2020	08/07/20	145	Abandon	
Afghane	1	09/03/2020	-			PN
Irakienne	1	09/03/2020	05/08/2020	155	Abandon	
Afghane	1	09/03/2020	-			PN
Irakienne	1	16/06/2020	26/08/2020	71	Transfert pays UE	
Guinéenne	1	02/07/2020	28/07/2020	26	Transfert structure	
Afghane	1	28/09/2020	30/10/2020	32	Transfert pays UE	
Irakienne	1	29/09/2020	-		-	-
Afghane	1	16/10/2020	-		-	-
Libyenne	1	20/10/2020	-		-	-
Libyenne	1	20/10/2020	-		-	-
Nigériane	1	10/11/2020	-		-	-
Afghane	1	24/11/2020	-		-	-
Guinéenne	1	30/11/2020	21/12/2020	22	Transfert pays UE	
Azerbaïdjan	Couple + 3 enfants	30/11/2020	-		-	-
Afghane	1	07/12/2020	-		-	-

4. Réalisations de l'année 2020

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Bénéficiaires	Durée
Formation KEZADOM	1 intervenante sociale	2 jours
Faire Face à l'agressivité et à la violence des usagers	1 intervenante sociale	3 jours
Favoriser la communication avec un usagers non Francophone	1 intervenante sociale	2 jours
Intégrer de nouvelles recrues	Cheffe de service	½ jour
Intervention plurielles, travail séquencé : Comment garantir la qualité et la continuité de la prise en charge.	1 intervenante sociale	1 jour
Médiation interculturelle et gestion des conflits	2 intervenantes sociales	2 jours
Management à distance en période de crise	Cheffe de service	1 jour
Formation SIAO	Equipe	½ jour
Référent COVID	Cheffe de service et 1 intervenante sociale	½ jour

4.2. Animations et informations collectives

Les cours de français dispensés par les bénévoles ainsi que les diverses animations et informations collectives ont été très affectés par les restrictions sanitaires.

	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Covid 19	Résidents HUDA	Equipe	Petits ateliers
Ouverture sur l'extérieur	Jeu dilemne	Résidents HUDA	Chaumont habitat	1 séance
	Bénévolat Château du Corgebin	HUDA + ADPJ	Association du Corgebin + ADPJ	1 après-midi
	Rendez-vous en septembre (entreprise + centre formation)	Tout public	Mission locale	½ jour
	Sécurité routière	Tout public	Epide	½ jour
	Découverte des métiers de la légion étrangère	Tout public	Armée	½ jour
	Plantations	Tout public	Point commun	4 séances
	Ateliers palettes	Tout public	Point commun	Les vendredis après-midi
	Cours de français	Tout public	Point commun	Les jeudis après-midi
	Parfum d'ambiance	Tout public	Point commun	1 séance
Sorties	Molky	Résidents HUDA	Equipe	1 après-midi

Atelier du Corgebin avec l'ADPJ



Visite d'entreprise – Armée



5. Faits marquants de l'année

- ***Mouvements au sein de l'équipe***

La responsable a été amenée à assurer le remplacement de sa collègue de Langres, pendant son congé maternité (2 jours par semaine à Chaumont - 3 jours par semaine à Langres). Une intervenante sociale a été recrutée en CDD pour venir en renfort de l'équipe de Chaumont. Ce poste a pu être maintenu grâce à l'extension de places et a permis à la responsable d'être déchargée des suivis des résidents.

- ***La transformation en HUDA***

Pour assurer l'équilibre financier de la structure, l'association a sollicité l'extension de l'établissement correspondant à la fermeture des 16 places de CAO à Langres. Le choix a été fait de diversifier le public accompagné en proposant des places pour des familles. L'accompagnement de familles avec enfants a permis de donner un nouveau souffle et de redynamiser certains résidents isolés.

- ***Transfert de la salle d'animation pour les cours de français***

Les cours de français, dispensés initialement dans un appartement situé à Loucheur ont été transférés dans les bureaux à l'Espace Vermeil.

Il nous était nécessaire et indispensable que les cours de français aient lieu dans nos bureaux afin d'améliorer le confort de tous (salariés, bénévoles, résidents), mais aussi de favoriser la cohésion entre salariés et bénévoles tout en leur apportant le soutien de l'équipe afin de pérenniser et développer les ateliers sociolinguistiques.

- ***La crise sanitaire***

La crise sanitaire a beaucoup marqué la structure, autant d'un point de vue des salariés que des résidents.

Une réorganisation sur le temps de présence des salariés a été nécessaire pour limiter la propagation du virus pendant le premier confinement.

En 2020, 7 résidents ont été déclarés positifs à la covid sur 17 personnes testées (4 salariés + 13 résidents).

Les salariés ont également accompagné les résidents testés positifs (surveillance médicale, courses alimentaires, retraits des denrées alimentaires données par les associations caritatives) et surtout géré les peurs des personnes en cohabitation

La mise en place des tests PCR a été difficile au début ; les rendez-vous devant être pris et validés par les services du SAMU. En effet, il a fallu justifier, insister de la pertinence des tests, notamment en rappelant que les conditions d'hébergement avec des cohabitations pouvant aller jusqu'à 6 personnes dans un même et seul appartement.

La Direction a été amenée à faire remonter à plusieurs reprises les inquiétudes quant à la prise en charge des résidents, public en grande fragilité et parfois en grande vulnérabilité.

Après négociation et insistance, certains résidents ayant présenté des symptômes, des dépistages ont finalement pu être organisés au sein de 2 appartements avec l'aide de l'ARS. Les tests se révélant positifs, tous les résidents ont dû être mis en isolement au sein de leur d'hébergement, faute d'orientation vers des centres dédiés et restreint en termes de places.

Ils ont aussi été très affectés par les restrictions gouvernementales : confinés dans un appartement alors qu'ils peuvent être déjà isolés, confinés dans un appartement avec d'autres personnes (en moyenne 6 au sein d'un même appartement), suspension des activités ou informations collectives. D'autant plus que les bénévoles n'ont pas pu assurer comme à l'accoutumée leur permanence que ce soit pour des restrictions gouvernementales ou pour raison personnelle.

Cela a généré des tensions supplémentaires au sein des lieux d'hébergement.

- **Difficultés liées aux cohabitations**

La cohabitation de plusieurs personnes dans un même appartement (jusqu'à 6) peut engendrer certains conflits liés à des différences de religions, de nationalités, de culture ... ou à des différences de rythmes de vie (repas, sommeil, entretien du lieu d'hébergement, utilisation de la salle de bains : sur l'ouverture d'une fenêtre, allumage de de lumières/ appels téléphoniques la nuit, etc..)

L'équipe a dû intervenir à plusieurs reprises suite à des violences, malgré de la médiation. Des recadrages ont dû être faits, ainsi que 3 signalements auprès des services de l'Etat.

- **Meurtre d'un résident**

Le 3 juillet 2020, l'équipe et l'ensemble des résidents ont été frappé par un drame. Un résident somalien a poignardé avec une extrême violence son colocataire afghan.

Des tensions récurrentes, et des problèmes de promiscuité seraient à l'origine.

Des cellules d'urgence psychologiques ont pu être mis en place à la fois pour l'équipe et les résidents. Malgré les peurs et le traumatisme, seulement 2 personnes ont ressenti le besoin d'être transférées vers une autre structure. Les différents services de l'OFII ont été d'un réel soutien.

- **Difficultés avec le voisinage**

Très soudainement et avec beaucoup d'ampleur, les résidents ont été intimidés par le voisinage, (rackets, insultes racistes, ...).

En effet, des voisins alcoolisés sont venus frapper à la porte, et aux fenêtres, d'un appartement où sont hébergés nos usagers et ont été amenés à les menacer avec un couteau, barre de fer ou morceau de bois. Les services de police ont été contactés pour cet épisode qui aura duré quelques jours, un signalement a été dressé auprès des services de l'Etat et un résident a déposé une main courante.

- **Démarrage du transfert des lieux d'hébergement**

Pour des raisons techniques liées à la vétusté des appartements et se rapprocher des partenaires, l'association a sollicité l'accord des services de l'Etat, de la municipalité de Chaumont et du bailleur pour une délocalisation progressive des appartements d'hébergement, trop excentrés. Une nouvelle implantation au sein d'un quartier mieux desservi a été sollicitée afin de favoriser l'intégration des demandeurs d'asile accompagnés au centre de la vie associative locale

C'est ainsi qu'en 2020, 2 appartements pour des hommes isolés ont pu être transférés ainsi que 2 appartements attribués dans le cadre de l'extension.

6. Projets spécifiques à la structure pour 2021

- Poursuivre les efforts d'amélioration et d'investissement des lieux d'hébergement, qui n'ont pas pu être poursuivis en 2020 en raison du Covid, notamment avec le transfert des appartements au sein du nouveau quartier afin d'améliorer les conditions matérielles d'accueil et d'accompagnement des résidents
- Poursuivre et relancer les actions de prévention et de partenariat mis en suspens pour des raisons Covid.
- Continuer à accompagner les résidents vers toujours plus d'autonomie, les mobiliser et les ouvrir vers l'extérieur
- Accueillir une personne en contrat civique

La Rochotte

ASSOCIATION

Écologie au quotidien

Le Point commun a repris ses activités et relance son projet autour de l'écologie et de la vie quotidienne. Pour le plus grand plaisir des adhérents et des bénévoles, plusieurs ateliers ont déjà eu lieu, notamment dans les jardins familiaux et solidaires. D'autres temps intergénérationnels sont à venir.

L'envie de se retrouver et de partager est bien réelle après la période que nous venons de vivre. Les fidèles du Point commun, à la Rochotte, aimaient s'y rendre, parfois chaque après-midi, pour faire un atelier ou simplement discuter. Pendant le confinement, ils ont perdu ce lien. Puis, les mesures sanitaires contraignantes ont empêché le centre social de reprendre pleinement ses activités. Heureusement, certaines ont pu recommencer.

Des temps d'aide aux démarches, au Code de la route ou à l'apprentissage du français ont été proposés, en comité restreint, bien évidemment. Mais, avec le beau temps, l'envie de prendre l'air était plus forte. Le Point commun a donc donné rendez-vous à ses adhérents et partenaires en pleine nature... dans les jardins familiaux et solidaires.

Fait maison

- Notre grand projet fédérateur de l'année tourne autour de l'écologie et de la vie quotidienne. Nous avons fixé des actions tout au long de l'année avec une grande fête en juin pour terminer la saison, comme nous l'avions fait l'an passé avec le Tricotag -, explique Patricia El Majdoubi, directrice du Point

commun. Malheureusement, il n'y aura pas de grande fête. Mais, certaines initiatives autour de l'écologie et du faire soi-même, prévues entre mars et mai, peuvent encore se faire.

- On devait mettre en place des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques avec des produits naturels et aussi mener des actions de prévention contre la malbouffe avec des ateliers "du jardin à l'assiette" - Des actions soutenues par la Ville, l'Agglo, la Région et l'Etat. - Avec la covid-19, nous n'avons pas pu réaliser notre programme -, déplore la directrice.

Plantes et aromates

Mais, on la retrouve tout sourire, même derrière son masque, grâce à l'organisation de plusieurs animations aux jardins pour tous : des ateliers menés avec des partenaires du Point Commun (IME, Résidence sociale Jeunes, Cada, Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants...), leurs adhérents et les habitants du quartier.

Ainsi, des activités parents-enfants avec plantations de fleurs et aromates ou peinture ont été programmées, sans oublier les seniors qui ont confectionné et brodé des sacs sur le thème de la santé



Les ateliers, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, ont repris au Point commun.

et l'environnement. - Un beau programme qui a réuni toutes les générations -, se réjouit Patricia. Alexandra Henrissat, naturopathe officiant à Montheries, qui devait participer tout au long du projet "écologie et vie quotidienne" est aussi intervenue aux jardins. - J'étais déjà venue début mars pour un atelier cosmétique-bio. On avait fabriqué un déo -, indique Alexandra Henrissat. Cette fois-ci, elle a abordé les usages culinaires des plantes et aromates mais aussi leurs vertus thérapeutiques et médicinales, avec une petite

séance de plantations. Pas étonnant que du thym ait fait son apparition dans les parcelles. - Sans contre-indication, il peut se faire en tisane le soir et il peut être utilisé pour le traitement des troubles respiratoires. -

Des trucs et astuces, Alexandra en a encore beaucoup à partager, comme lorsqu'elle propose ses sorties botaniques. Elle reviendra prochainement pour de nouveaux rendez-vous.

Julie Arnoux
j.arnoux@jhm.fr

Alexandra Henrissat, naturopathe, est intervenue, aux jardins.



Naturel, pratique et pas cher !

« Il y a un bel engouement autour de nos jardins. » En effet, quatre nouveaux jardins ont été attribués à la sortie du confinement. Au total, 20 jardiniers, trois partenaires du Point commun et les écoliers ont accès aux jardins de la Rochotte. Afin de permettre à chacun d'avoir accès à sa parcelle en toute sécurité, des créneaux individuels, trois fois par semaine, ont été mis en place, par le Point commun.

Pour coller au projet de l'année, certains bénévoles du centre social ont profité du confinement pour poster quelques recettes écolos maison, sur le Facebook de la structure. On retrouve la fabrication de produits ménagers naturels comme un insecticide ou ne peut plus citronné, une lessive à base de savon de Marseille, ou bien encore un produit miracle pour nettoyer ses canalisations.

Le Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.)

La candidature de l'AATM a été retenue en 2019 pour la gestion d'un CPH dans le département des Ardennes.

Les CPH sont destinés à accueillir temporairement les bénéficiaires d'une protection fragilisés par une vulnérabilité (sur le plan médical, psychique ou social) ou un manque d'autonomie.

Les missions d'un CPH s'inscrivent ainsi dans la continuité de celles dévolues aux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), et Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA/CAO).

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CPH par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CPH.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CPH prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier du ménage et de convenir d'une date d'admission.

La prise en charge est prévue pour une durée de 9 mois.

Après évaluation de chaque situation, cette période peut être prolongée, par période de 3 mois, avec accord de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Un contrat d'accompagnement personnalisé est élaboré avec le ménage et précise les objectifs et les prestations individualisées adaptées à la prise en charge, en fonction de chaque situation particulière, des attentes et besoins

Ce contrat est établi au plus tard dans le mois suivant la signature du contrat de séjour.

Les missions des CPH

Les CPH sont régis par le chapitre IX du titre IV du livre III du Code de l'Action Sociale et des Familles (art. L349-1 et suivants) créés par la Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 relative au droit d'asile.

La Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 et le Décret n°2016-253 du 2 mars 2016 définissent les conditions de fonctionnement et de financement des CPH, qui étaient jusqu'alors régis par la circulaire n°1996-699 du 14 novembre 1996 relative au fonctionnement de ces Centres Provisoires d'Hébergement.

Une note d'information du 18 avril 2019 est venue préciser les conditions d'admission, les missions des CPH, ainsi que leur articulation avec les dispositifs d'insertion existants.

Conformément à ces textes, les missions principales du CPH vis-à-vis des Réfugiés et bénéficiaires de la Protection Subsidiaire qu'il prend en charge sont :

- L'accueil et l'hébergement,
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques et le maintien aux droits,
- L'accompagnement sanitaire et social,
- L'accompagnement vers une formation linguistique,
- L'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle ou la reprise d'études par un projet personnalisé,
- L'accompagnement à la scolarisation et le soutien à la parentalité,
- L'accompagnement vers des activités sportives, culturelles ou tout autre loisir,
- La mobilisation de logements, l'accompagnement à la sortie du centre et à l'accès à un logement pérenne

Les CPH sont financés par l'État français au titre de l'aide sociale.

Les CPH, sont considérés comme des CHRS « spécialisés ». A cet titre, ils font partie des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur de l'inclusion sociale au sens de l'art. L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Ils sont donc soumis à un certain nombre d'obligations figurant au même Code (art. L312-8 CASF) et affirmées au sein de la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 réformant l'action sociale.

Le projet d'établissement du CPH AATM

La réflexion en équipe autour de la rédaction du projet d'établissement a débuté fin 2019 et n'a pas pu se concrétiser en 2020, en raison du contexte sanitaire qui a cassé la dynamique. Les travaux devraient reprendre et se poursuivre en 2021, en fonction des contraintes engendrées par la crise sanitaire.

OFFICE FRANÇAIS
DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION
(OFII)



CENTRES PROVISOIRES D'HÉBERGEMENT

Les personnes admises en CPH, après orientation par l'OFII, bénéficient d'une protection au titre de l'asile en France (réfugié ou protection subsidiaire)

Elles signent un contrat de séjour avec le gestionnaire du dispositif



Considérés
comme des
établissements sociaux



Financés par l'État



Les personnes
hébergées participent
aux frais*



Accès aux soins
et à la santé



Priorité aux personnes les plus vulnérables
(jeunes de moins de 25 ans sans ressources, personnes isolées, couples
avec enfants sans revenu d'activité, personnes présentant un handicap)



Accès aux droits
civiques et sociaux



Installés dans des
structures collectives
ou des appartements
indépendants



Accompagnement vers
l'emploi et la formation
professionnelle par
un projet individualisé



Accompagnement
et soutien
à la parentalité
et à la scolarité



Accompagnement
linguistique et
animations
socio-culturelles



L'objectif de durée de prise en charge
est de 9 mois



Un accompagnement vers un logement autonome
et leur nouvelle vie en France

* Le montant de la participation est fixé par le préfet de région sur la base d'un barème établi par arrêté du 13 mars 2002.

Centre Provisoire d'Hébergement
AATM des Ardennes

Rapport d'Activité **2020**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation

1.2. Etablissement

Nom : C.P.H. AATM des Ardennes

Adresse des bureaux : 6, rue des Sources – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 56 54 / 06 31 11 36 29

E-mail : cphardennes@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} octobre 2019

Capacité d'accueil : 30 places

Configuration : CPH éclaté au sein de 7 logements

Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2020, l'équipe comptait **2,86 ETP** dont 69,93 % d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : 3 salariés (2,58 ETP)

- | | |
|---|----------|
| ➤ 1 responsable de site | 0,40 ETP |
| ➤ 1 chargée d'insertion sociale | 1 ETP |
| ➤ 1 chargée d'insertion scolaire et professionnelle | 1 ETP |
| ➤ 1 agent des services logistiques | 0,18 ETP |

□ Siège social = 6 salariées (0,27 ETP)

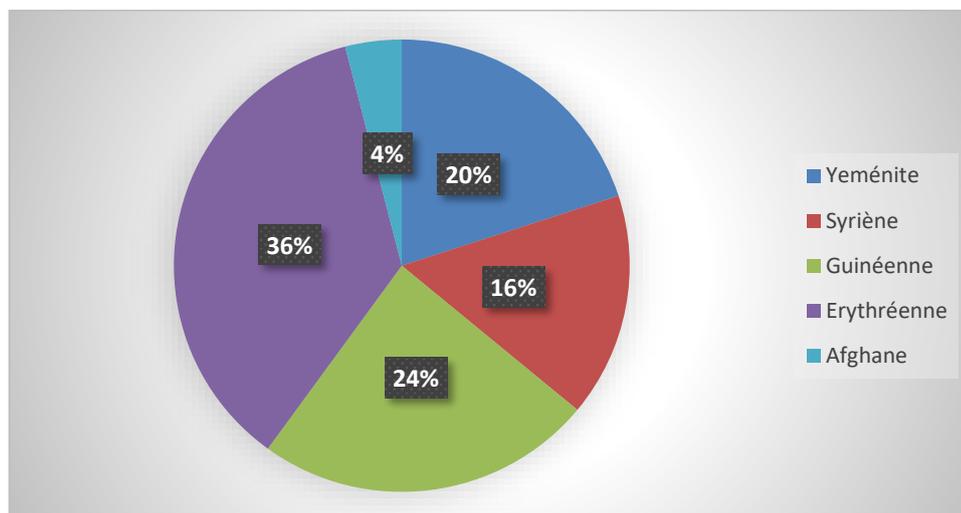
- | | |
|---------------------------------|----------|
| ➤ 1 technicienne administrative | 0,05 ETP |
| ➤ 2 aides comptable | 0,10 ETP |
| ➤ 1 cadre comptable | 0,05 ETP |
| ➤ 1 adjointe de direction | 0,02 ETP |
| ➤ 1 directrice générale | 0,05 ETP |

2. Données chiffrées 2020

2.1 Admissions

25 entrées de personnes, correspondant à 5 familles et 3 personnes isolées, de 5 nationalités différentes.

Répartition des entrées 2020 selon la nationalité



Nationalités	Nombre de personnes	Nombre de Ménages
Yéménite	5	1 Famille
Syrienne	4	1 Famille
Guinéenne	6	1 Famille - 2 Hommes isolés
Erythréenne	9	2 Familles
Afghane	1	1 Homme isolé
Total	25	8

Les ménages entrés en 2020 sont essentiellement composés du couple parental avec enfants (4 familles), d'une mère avec ses enfants et 3 hommes isolés.

Répartition des entrées selon la date d'entrée, le pays et la configuration familiale

Date entrée CPH	Pays	Configuration familiale
06/01/2020	GUINEE	Homme isolé
20/01/2020	SYRIE	Mère + 3 enfants
30/01/2020	ERYTHRE	Couple + 2 enfants
16/04/2020	AFGANISTAN	Homme isolé
20/05/2020	GUINEE	Couple + 2 enfants
01/10/2020	YEMEN	Couple + 3 enfants
02/12/2020	ERYTHRE	Couple + 3 enfants
29/12/2020	GUINEE	Homme isolé

2.2 Présent

Total des journées réalisées en 2020 : 8 011 journées

Taux annuel d'occupation en 2020 : 73 %

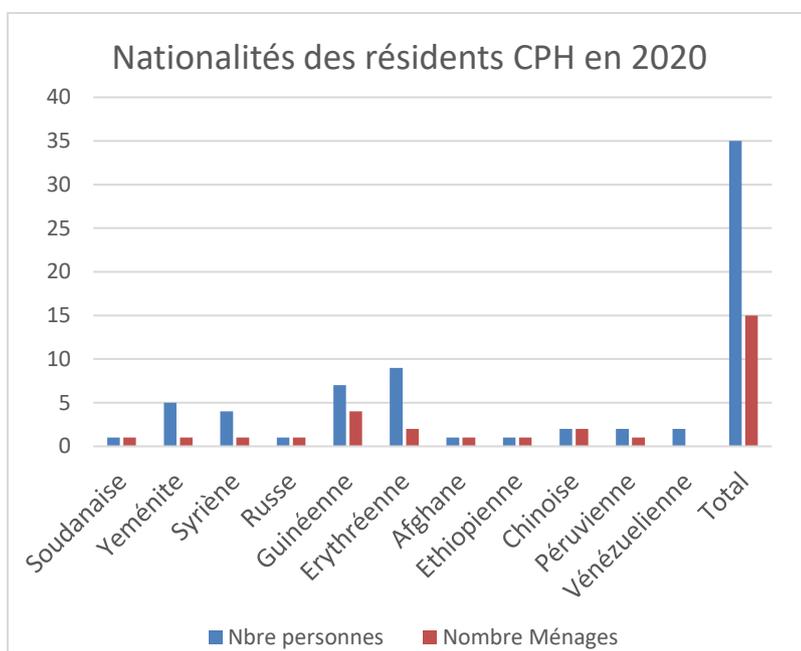
Le second logement d'une capacité de 05 places, qui devait être situé sur la commune de Villers semeuse et attribué en principe avant fin 2019 n'était toujours pas disponible en 2020. Devant cette difficulté, nous avons interpellé et informé les services de l'Etat. La situation ne venant pas à se débloquer, malgré leur appui, nous avons obtenu l'accord, en septembre 2020, pour nous installer sur Charleville Mézières. C'est ainsi que nous avons pu accueillir une famille de 05 personnes en date du 01 octobre 2020 (soit 1 340 journées en moins).

De plus, la période liée à la crise sanitaire, notamment durant la période de confinement, n'a pas été favorable pour l'orientation de ménages dans un des logements vacants avec une capacité de 5 places, avec une entrée de famille enregistrée uniquement le 20 mai 2020 (soit 730 journées en moins).

Sans ces deux incidences, le nombre de journées réalisées serait porté à 10 081 pour 1 taux d'occupation de 92 %.

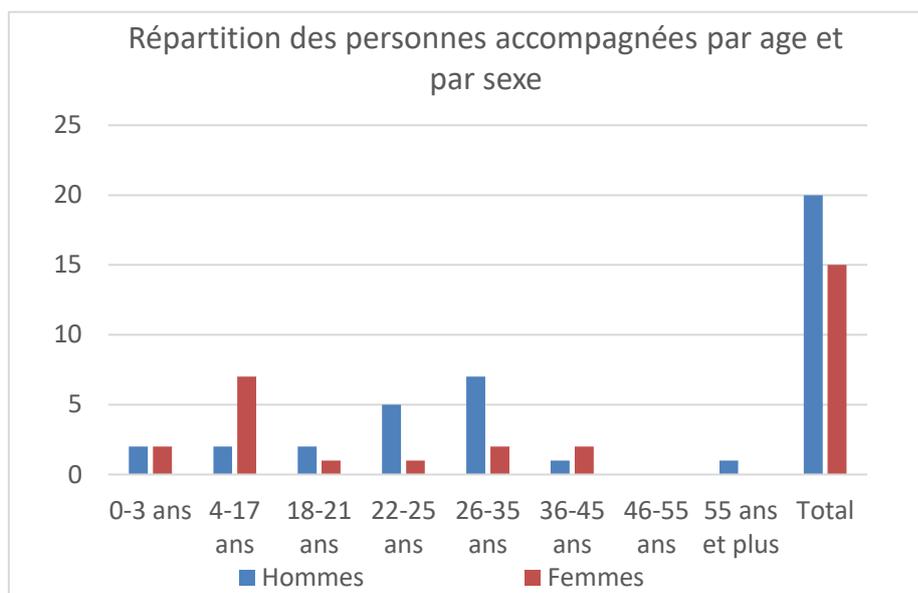
Sur l'ensemble de l'année 2020 nous avons accueilli **35 personnes**, soit 15 foyers de 11 nationalités différentes.

Nationalités	Nbre personnes	Nombre de Ménages
Soudanaise	1	1
Yéménite	5	1
Syrienne	4	1
Russe	1	1
Guinéenne	7	4
Erythréenne	9	2
Afghane	1	1
Ethiopienne	1	1
Chinoise	2	2
Péruvienne	1	
Vénézuélienne	1	1
Total	35	15



Répartition des personnes accompagnées en 2020 selon l'âge et le sexe

Tranches d'âges	Hommes	Femmes
0-3 ans	2	2
4-17 ans	2	7
18-21 ans	2	1
22-25 ans	5	1
26-35 ans	7	2
36-45 ans	1	2
46-55 ans	0	0
55 ans et plus	1	0
Total	20	15



2.3 Sorties

7 personnes (4 ménages : 1 famille et 3 hommes isolés de moins de 25 ans) ont quitté le CPH en 2020 :

- 2 hommes isolés en situation d'emploi ont souhaité s'installer à Charleville Mézières
- 1 autre homme isolé, encore scolarisé dans les Ardennes, a été accompagné pour une poursuite d'étude sur la ville de Reims afin de suivre son cursus et se rapprocher d'un membre de sa famille.
- 1 mère et ses 3 enfants ont quitté le CPH pour une installation en région strasbourgeoise afin se rapprocher de leur famille.

La période d'accompagnement en CPH a permis l'ouverture des droits sociaux, de poursuivre les cours de français OFII et d'être accompagnée dans une procédure judiciaire en raison d'un conflit conjugal.

Nationalité	Configuration familiale	Date de sortie	Durée de l'accompagnement	Modalité de sortie
Russe	Homme isolé Moins de 25 ans	02/04/2020	3.5 mois	-Changement d'établissement scolaire -Hébergement dans famille/ Reims
Syrienne	Famille Mère + 3 enfants	06/11/2020	10.5 mois	-Sans emploi/ RSA - Logement autonome/ Strasbourg
Guinéenne	Homme isolé Moins de 25 ans	08/12/2020	14 mois	-Formation qualifiante et CDD de 9 mois -Résidence sociale/ Charleville Mézières
Ethiopienne	Homme isolé Moins de 25 ans	04/12/2020	14 mois	-CDDI 9 mois -Logement autonome Charleville

Il est important de mettre en évidence les 2 situations d'emploi à la sortie du CPH, qui de surcroît concernent des jeunes de moins de 25 ans initialement sans ressource. C'est le résultat de l'investissement engagé afin de lever les freins, dans un contexte sanitaire pourtant très compliqué.

3. Réalisations de l'année 2020 : installation du dispositif

3.1 Formations suivies par l'équipe

Personnel	Intitulé de la formation
Pour les 2 chargées d'insertion	Dispositif d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale
Chargée d'insertion sociale	Dispositif pédagogique Kezadom (sensibiliser le public aux économies d'air, d'eau, de chauffage, et d'électricité sur le volet économique et de la santé),
Chargée d'insertion professionnelle	Rencontre thématique « Favoriser l'accès à l'emploi des Bénéficiaires d'une Protection Internationale et des personnes allophones », « Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique », Médiation interculturelle et gestion de conflit
Chef de service	Manager les personnalités difficiles
Direction	- Manager les personnalités difficiles - Représentations du personnel- CSE et organisations syndicales
Agent des services logistiques	Habilitation électrique BS BE/HE Manœuvre

3.2. Animations et informations collectives

Date et lieux	Thèmes et modalités	Animateur / partenaires	Participants
17/01/2020 -Musée de la métallurgie de Bogny sur Meuse	Présentation des métiers de l'industrie et métallurgie	Chargée d'insertion professionnelle	6
22/01/2020 CPH Ardennes	Atelier d'information sur les contrats de travail	Chargée d'insertion professionnelle	9
31/01/2020 -Participation à la Nuit de l'Orientalion	Découverte des stands	Chargée d'insertion professionnelle	7
07/02/2020- Visite du pôle formation IUMM	Découverte des différentes formations dans l'industrie	Chargée d'insertion professionnelle	7
19/02 - CPH Ardennes	Intervention de Mobil Arden	Mme ATMANI – Conseillère mobilité	9
25/02 - Mission Locale de Rethel	Information collective sur l'apprentissage	Mme COUSIN - Chambre des métiers de Charleville	2

26/02- Bell Occas Auvilliers les Forges	Viste ACI		2
04/02- CFA Poix-Terron	Viste du CFA	Chargée d'insertion professionnelle	4
10/03 -Rethel	Job dating	Chargée d'insertion professionnelle Mission Locale Rethel	7
16/07- CPH Ardennes	Information collective sur le Coronavirus + prévention canicule	Chargée d'insertion professionnelle	6
24/07- CPH Ardennes	Atelier « Définir son projet professionnel »	Chargée d'insertion professionnelle	2
09/10- CPH Ardennes	Simulation entretien d'embauche	Chargée d'insertion professionnelle	6 personnes

3.3. Modalités de participation des usagers

Le contexte lié à la crise sanitaire n'a pas été favorable à la mise en place des activités habituelles liées à la participation et l'expression des usagers. Nous avons dû, par conséquent, adapter et innover nos méthodes d'intervention pour informer, accompagner et être attentif à l'expression et aux besoins de nos usagers : Déplacement au domicile (explications des protocoles sanitaires, remises des justificatifs de déplacement, sensibilisation sur la limitation des déplacements, information diverses), contact via les réseaux sociaux (WhatsApp), contact téléphonique régulier (phoning),

Chaque résident du CPH dispose d'un projet personnalisé renseigné en concertation dans le cadre d'un échange au cours duquel sont pris en compte les attentes et besoins.

4. Faits marquants en 2020

- Crise sanitaire liée à la Covid 19 : Période inédite avec nombreux bouleversements : Périodes de confinement, adaptation du service aux mesures sanitaires, glissement des missions, absences des salariés, restrictions dans les activités habituelles...

-Recrutement sur le poste d'agent des services logistiques partagé entre le CADA et le CPH

- Déménagement et installation dans les nouveaux locaux administratifs

5. Difficultés rencontrées

- Crise sanitaire liée à la Covid 19 : Organisation du service en fonction des restrictions liées aux mesures sanitaires, absences de salariés, accompagnement et information des résidents sur les mesures sanitaires et lors des difficultés rencontrées par certains d'entre eux : Accompagnement des résidents quand suspicion positive au Covid 19 : Lien avec les hôpitaux, médecin, services de l'Etat...

Un suivi renforcé a été mis en place pour venir en aide à une mère de famille seule avec ses 3 enfants en bas âges. La maman présentait en effet des symptômes Covid 19 et le foyer a dû être placé en isolement : l'équipe a dû s'organiser pour assurer une vigilance sur l'évolution de l'état de santé de Madame en l'appelant très régulièrement. La situation ne s'étant pas améliorée, il a fallu emmener Madame à l'hôpital et rechercher une solution de garde pour les enfants. De plus, les effets du confinement prolongé ont probablement conduit à de l'agitation de la part des enfants au sein de l'appartement, ce qui a généré des conflits de voisinage. Ces conflits ayant engendré une agression de Madame (menaces avec arme blanche, violence, injures...) ont nécessité l'intervention de forces de l'ordre et de nos équipes pour gérer cette situation durant cette période.

-Frustration générée par l'impossibilité d'accompagnement de nos usagers, notamment dans les démarches d'insertion professionnelle, rendues très difficile en raison du contexte sanitaire (Confinement, Fermeture de certaines administrations et organismes au public, télétravail...).

-Difficultés rencontrées avec un salarié et l'absence prolongée de celle-ci.

-Difficulté d'obtention d'un second logement sur la commune de Villers Semeuse malgré les engagements pris.

6. Perspectives et projets pour 2021

-Reprise des travaux de réflexion et d'écriture sur le projet d'établissement

-Reprise progressive et de façon adaptée des activités habituelles et des projets interrompus suite à la crise sanitaire : Mise en place des réunions de résidents, informations collectives, cours de français/ASL et animation de manière adaptée au contexte sanitaire

-Poursuivre les actions d'ouvertures vers l'extérieur et en partenariat ex : « AATM Sport Evasion » (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

-Créer et maintenir une dynamique entre les dispositifs de l'AATM (CADA-CPH-ADLER...)

-Promouvoir le CPH AATM et ses missions/ Communication auprès des partenaires sur le dispositif : Elus, établissements scolaires, pôle emploi, mission locale, Conseil Départemental...

-Inscrire le dispositif CPH dans une dynamique d'actions et de projets pertinents : Mise en place d'un comité de suivi emploi/formation, Mise en place du JOB DATING avec implication des résidents...

-Créer une nouvelle dynamique d'équipe pour assoir une organisation efficace et complémentaire.

La Résidence Sociale de La Chapelle St Luc

1. Configuration de l'établissement

Nom : Résidence Sociale (RS) AATM

Adresse : 2 rue Roger Thiéblemont – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 03.25.80.59.03

Capacité d'accueil au 31/12/2019 : 36 studios au sein du bâtiment C (livrés fin janvier 2018)
14 studios au sein du Bâtiment A (livré le 08 Mars 2019)
1 studio au sein du Bâtiment B (livré le 09 Juillet 2019)
Soit 51 studios

Au 31 décembre 2020, la RS comptait 1,76 ETP, répartis comme suit :

- Equipe sur site = 3 salariés (1,70 ETP) :
 - 1 responsable..... 0,50 ETP
 - 1 intervenante sociale..... 0,20 ETP
 - 2 agents de service logistique 1 ETP
- Siège social = 6 salariés (0,055 ETP)
 - 1 technicienne administrative 0,01 ETP
 - 1 cadre comptable 0,01 ETP
 - 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0,02 ETP
 - 1 adjointe de direction 0,005 ETP
 - 1 directrice générale 0,01 ETP

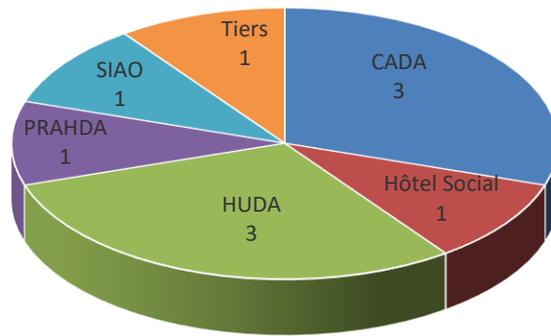
2. Données chiffrées 2020

2.1 Admissions

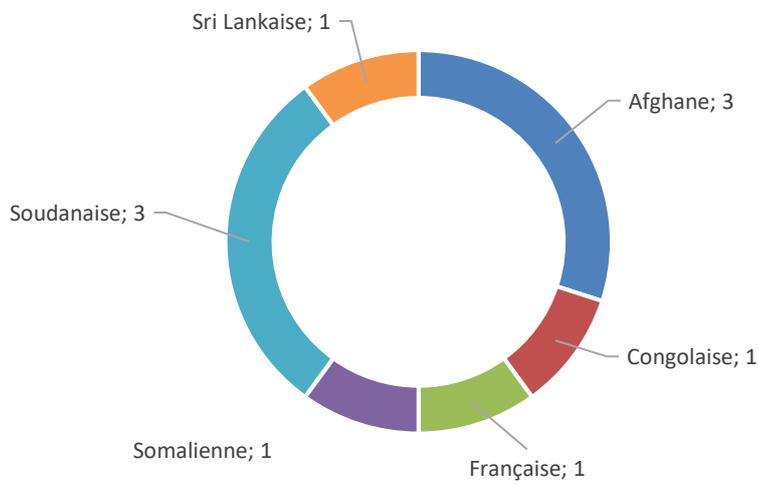
10 personnes de 6 nationalités différentes (sur 33 dossiers de demande d'admission) ont été nouvellement accueillies en 2020, selon le détail suivant :

- 7 bénéficiaires d'une protection internationale sortants de structure du Dispositif National d'Accueil (CADA, HUDA, PRADHA)
- 1 personne sortant d'ALT
- 1 personne en instance de séparation
- 1 personne sans domicile orientée par le SIAO

Provenance des Résidents entrants

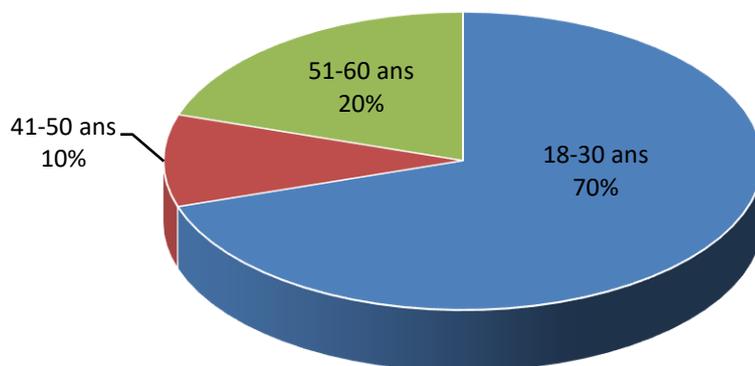


Nationalités Entrées



La moyenne d'âge des nouveaux arrivants est de 33,10 ans (36,86 ans en 2019), 70% d'entre eux ont entre 18-30 ans.

Âges des résidents entrés



2.2 Présents au cours de l'année

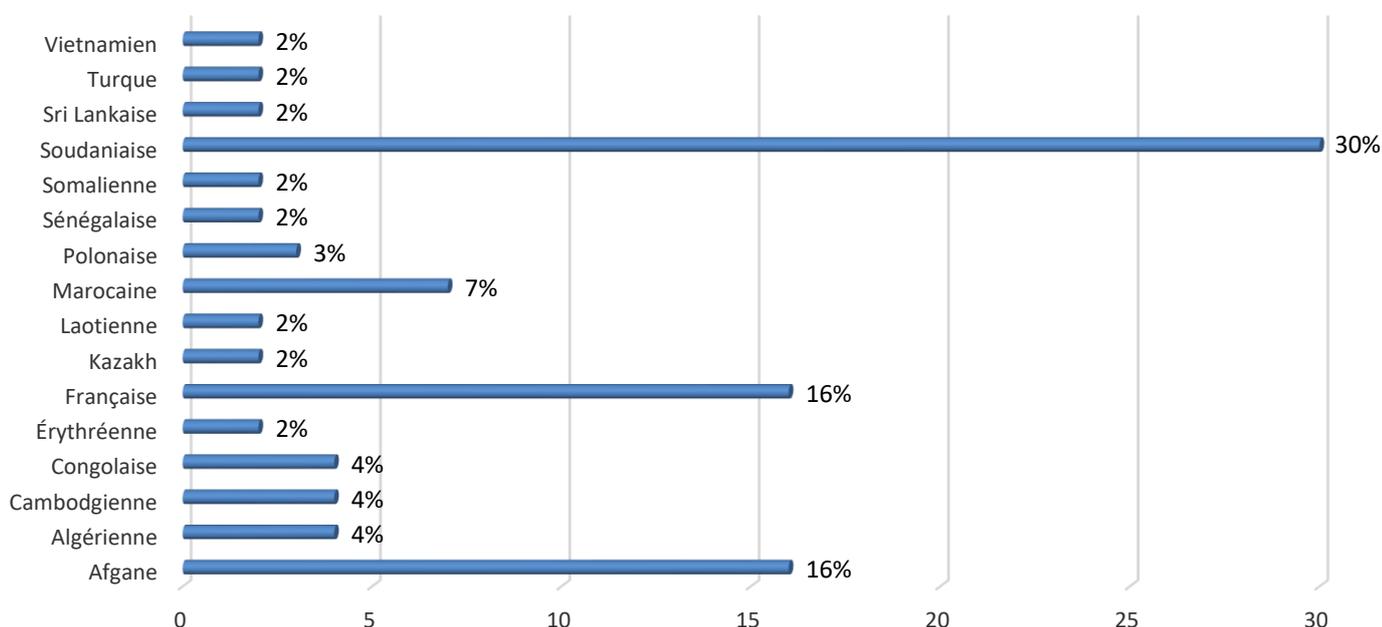
Total des journées réalisées en 2020 : 18 402 journées

Taux annuel d'occupation : 98,59 %

Il y a eu **63 résidents** de 16 nationalités différentes à la Résidence Sociale en 2020, dont 22 issus de l'ancien FTM qui en comptait 27. Parmi eux les anciens migrants, au nombre de 17 et essentiellement composés de Chibanis, peuvent y rester sans limitation de durée.

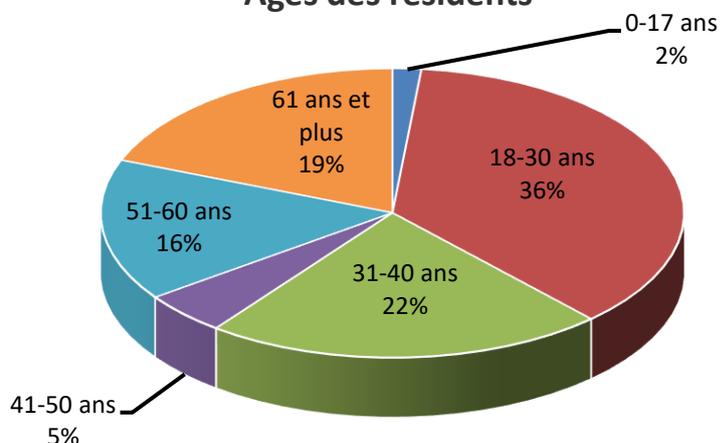
Les résidents sont essentiellement des hommes à 88,89 %, puisque seulement 6 femmes et un enfant ont été logés en 2020.

Pourcentage des nationalités présentes

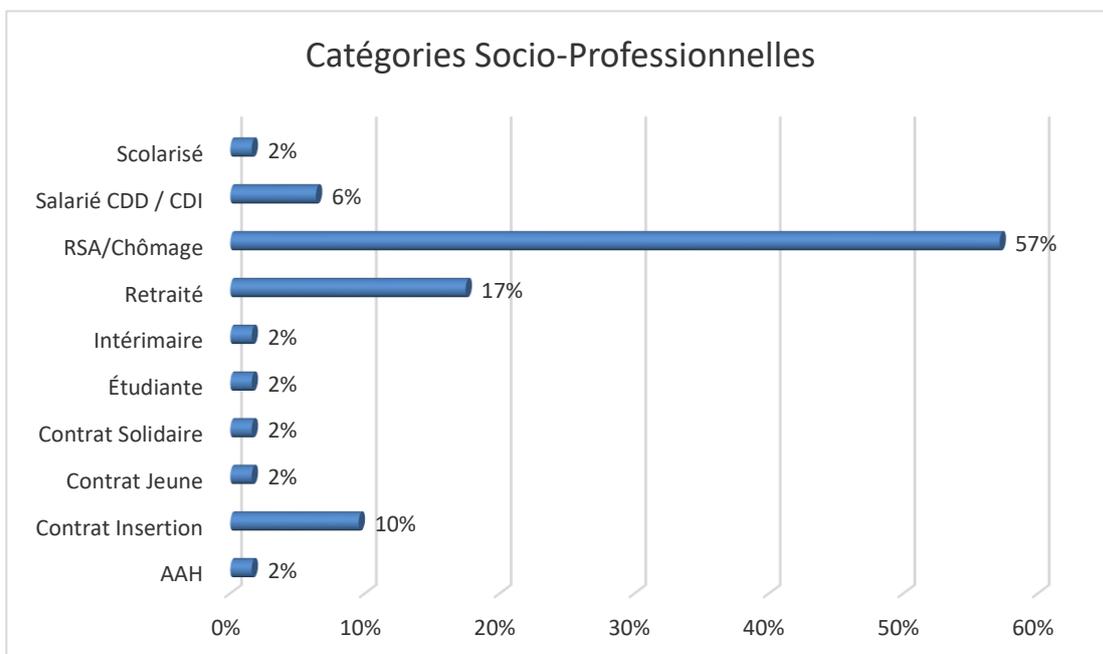


L'ouverture de la résidence sociale continue d'apporter un rajeunissement de la population accueillie avec une moyenne d'âge en 2020 de 42,6 ans (alors qu'elle était de 44 ans en 2019, 48 ans en 2018 et 51 ans en 2017 au foyer).

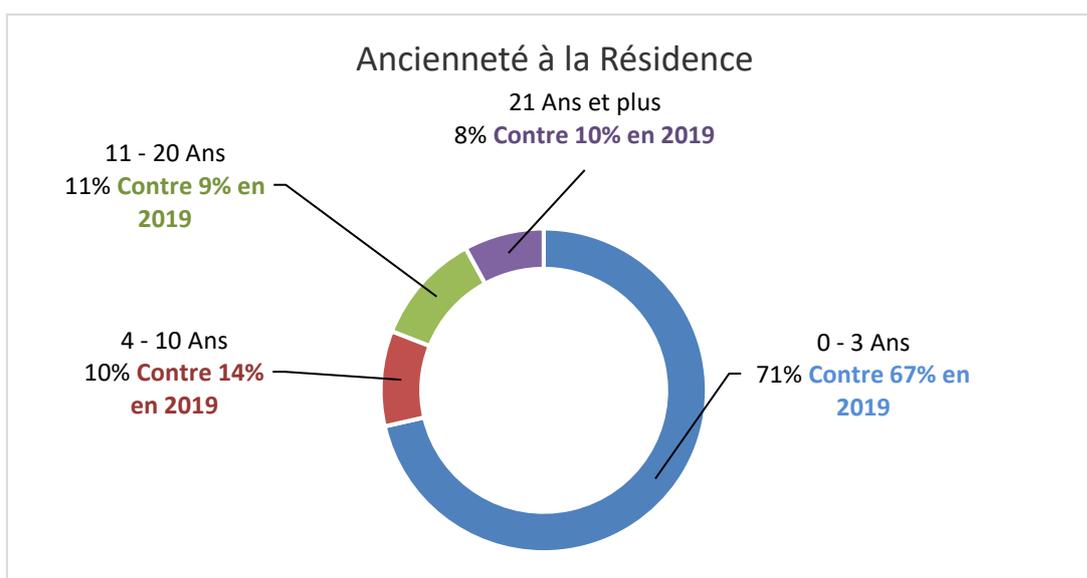
Âges des résidents



60 % des résidents ont moins de 40 ans.



Les résidents issus de l'ancien FTM peuvent rester à la RS sans limitation de durée.



2.3 Sorties

Nombre de personnes sorties en 2020 : **15 (13 ménages : 11 personnes seules, un couple et 1 mère et son enfant).**

La variation de la durée locative s'explique en fonction de la situation des personnes : les plus jeunes ont acquis progressivement l'autonomie nécessaire pour la réalisation et la compréhension des courriers et démarches administratives et ont fini par surmonter leur appréhension de quitter un environnement doté d'une aide de proximité qui les rassurait.

Pour les 2 résidents plus âgés, la structure n'était plus adaptée soit pour raisons de santé (orientation en maison de retraite), soit pour raisons psychologiques, suite à la perte d'un colocataire décédé en 2019 (choix d'un rapprochement familial en région parisienne).

Motifs de sortie des résidents en 2020

MOTIF	NOMBRE DE MENAGES	Durée au sein de la Résidence
Hébergé par des tiers	5	1 an 1 mois et 3 jours
		1 an 1 mois et 17 jours
		3 ans et 8 jours
		2 ans 9 mois et 11 jours
		9 ans et 11 jours
Logement pérenne	4 (Dont un couple et une famille monoparentale)	Monoparentale 1 an 9 mois
		Couple 1 an 11 mois 17 jours / 8 mois 28 jours
		2 ans 8 mois 2 jours
		2 ans 9 mois 27 jours
Colocation	1	1 an 1 mois 3 jours
Maison de Retraite	1	39 ans 28 jours
Fin des Études (Arrêt du contrat)	1	8 mois 5 jours
Inconnu	1	1 an 2 mois 9 jours
TOTAL	13	Durée moyenne = 5 ans

3. Réalisations de l'année

3.1 Les réponses apportées dans le cadre de la Covid

Les Restos du Cœur

La COVID-19, ayant perturbée la France entière le 16 mars 2020, cette dernière n'a pas laissé le temps aux bénéficiaires des restos du cœur d'honorer leur rendez-vous. Ne pouvant plus se rendre au point de distribution habituel, ce sont les restos du Cœur qui sont venus à eux et ce chaque mardi, du 23 mars au 05 mai, au sein de la salle d'animation de la résidence sociale pour tous les résidents situés sur le site de La Chapelle Saint Luc, soit 12 personnes pour la résidence sociale. Toute l'organisation logistique de la préparation se faisait en amont dans le local des Restos et l'organisation de la distribution était mise en place par l'AATM avec l'aide de deux bénévoles des restos du cœur. Cette collaboration a été riche en rencontres, nous souhaitons remercier tous les bénévoles ayant participé de près comme de loin à ce mouvement solidaire, qui a permis de pallier aux besoins des bénéficiaires.

Carte Sim Emmaüs

Suite à une information de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, la Direction de l'AATM a monté un dossier permettant de bénéficier de dons de la part d'Emmaüs Connect (téléphones, cartes Sim, cartes prépayées) pour répondre aux besoins des personnes de rester en contact et connectés (maintenir un lien social, accéder aux soins à distance, alerter en cas d'urgence). Au sein de la résidence sociale une personne a bénéficié de ce soutien.

Ticket-service

Toujours suite au contexte sanitaire, les services administratifs ayant fermés leurs portes précipitamment nous avons mis à disposition des résidents des tickets services (50 € par personne)

en dépannage contre remboursement afin qu'ils puissent bénéficier des premières nécessités en attendant de pouvoir prendre contact avec les services administratifs, et résoudre les difficultés rencontrées. Au sein de la résidence deux personnes ont bénéficié de cette aide.

Le 17 Décembre, a eu lieu un dépistage massif en partenariat avec l'ARS et conjointement avec le CADA et l'hébergement d'urgence. 17 résidents de la résidence sociale ont effectué le test, seul un résident ressortait avec un test positif, ne nécessitant aucune recommandation dans la mesure où ce dernier avait été affecté par la covid-19 en octobre (le test relevait faisait apparaître uniquement des traces suite à sa première infection)

3.2 L'accompagnement à la gestion locative et sociale

Cet accompagnement consiste essentiellement à guider les résidents dans leurs démarches sociales, médicales, et administratives..., particulièrement pour les nouveaux résidents issus de structures d'hébergement qui étaient habitués à un accompagnement renforcé.

Les résidents sollicitent régulièrement nos services pour la compréhension de leurs courriers ou leurs démarches.

Sur l'année 2020, on peut relever une diminution des sollicitations, en raison de la crise sanitaire ayant ralenti les démarches administratives du fait de la fermeture de nombreux services publics. Au prorata sur un mois cela représente +/- 34 dossiers traités soit **8 dossiers par semaine** (moitié moins qu'en 2019).

Quant aux animations, une activité a eu lieu avant l'annonce des restrictions sanitaires et une a pu être réalisée malgré les contraintes des mesures sanitaires réglementaires :

- Chandeleur le 26 février 2020, la salle d'animation a rassemblé quelques résidents de l'hébergement d'urgence et de la résidence sociale pour la chandeleur.

Les résidents ont préparé la pâte dans une ambiance décontractée, puis ont pu déguster les crêpes dans la convivialité autour de boissons chaudes. Quelques résidents sont venus ensuite se joindre au groupe ainsi que quelques salariés du siège et du CADA.

- Atelier diabète le 21/08

Trois résidents diabétiques de la résidence ont participé à l'atelier, avec une participation timide lié au fait que, les résidents âgés restent très pudiques sur leur vie privée et préfèrent rester entre eux. Au fil de l'intervention des infirmières, leurs appréhensions se sont dissipées et ils ont profité de ce moment de rappel.



Accompagnement 2020 des résidents RS par thématique

AMENDES		OFBRA	
Paiement	1	Autres documents	2
	1		2
CAF / MSA		Pôle Emploi	
Récépissé / titre de séjour	11	Actualisation	31
APL	25	Inscription / Réinscription	9
Documents pour APL	20	Récépissé / Titre de Séjour	5
Déclaration Trimestrielle / Annuelle	25	Message sur compte	5
Contrôle de situation Chômage	3	Lettre de motivation / CV	4
Démarche suite contrat de travail	6		54
Complément de dossier	17	Préfecture	
Certificat de naissance	1	Titre de Voyage	8
Affiliation changement département	2	Récépissé	19
	110	Titre de Séjour	7
CPAM			34
Renouvellement CMU-C / C2S	15	Logement	
Demande de Carte vitale	3	Demande de logement	6
Autres	6	Suivi demande de logement	10
	24	Attestation Locative	15
Formations / Emploi		Relance Assurances	37
Inscription	5	Divers	14
Cours de français	1		82
Suivi emploi	2	Retraite / Pré-retraite	
Dossier pour emploi	2	Autres	4
Autres	1		4
	11	Transport	
Impôts		Remplir document SNCF	6
Déclaration	9	Remplir document TCAT	6
Autres	1		12
	10	Autres	
Médical		Actualisation Restos du Cœur	4
Dossier à remplir	2	Rapprochement familial	4
Prise de RDV	25	Démarches administratives	23
Médiation	4		31
Ordonnance (dde véhicule de transport)	3		
Pharmacie	1		
	35		
Total des dossiers effectués		410	

* Divers (attestation hébergement, photocopies, donner les n° de téléphone pour prendre un RDV, donner des coordonnées de lieu, bus pour se rendre à un RDV.....)

Une réunion d'équipe afin de planifier l'organisation des activités, le suivi des dossiers des résidents avec l'intervenante sociale, ainsi que la mise à disposition de la salle d'activité entre la résidence sociale et l'hébergement d'urgence a pu avoir lieu en début d'année mais n'a pas pu être suivie d'autres, en raison du contexte sanitaire.

3.3 Formations, rencontres et temps d'échanges suivis par l'équipe

Participation de la cheffe de service, de l'intervenante sociale et de l'agent des services logistiques à des rencontres, colloques et/ou formations proposés par nos partenaires.

Date	Salariés concernés	Intitulé Formations...
03 Février	Cheffe de Service	Orientations de la CPAM de l'Aube en matière d'action sanitaire et sociale, Présentation de la Complémentaire Santé Solidaire Information sur l'Aide Médicale d'Etat (CPAM de l'Aube)
04 Février	Cheffe de Service	Projet Citoyens (Culture et territoires)
12 Mars	Intervenante Sociale Cheffe de Service	Échanger sur les prises en charge de chacun et mieux découvrir ce qui est proposé/ mis en place au sein du centre social (Centre Social Victor HUGO)
18 & 19 Juin	Directrice Générale Cheffe de Service	Manager des personnes difficiles (CQFD Formation)
23 Juin	Cheffe de Service	Analyse de la Pratique Professionnelle
18 Août	Cheffe de Service	Webinaire du logiciel SIAO refonte du logiciel (SIAO)
09 Juillet	Cheffe de Service	Analyse de la Pratique Professionnelle
07 et 08 Septembre	Intervenante Sociale Cheffe de service	Dispositif d'intégration des bénéficiaires de la protection internationales (Forum réfugiés)
26 Novembre	Cheffe de Service	Analyse de la Pratique Professionnelle
08 Décembre	Cheffe de Service représentante CSE	Du télétravail subi au télétravail choisi (OPCO)
03 & 04 Décembre	Agent des services logistiques	Recyclage Habilitation Électrique BE-HE Manœuvre (APAVE)
15 Décembre	Cheffe de Service	Le logement d'abord (Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est)

4. Difficultés rencontrées

4.1 La COVID-19

Délivrance des attestations

La mise en place administrative des attestations de sorties impliquant également les restrictions de déplacement durant le confinement, a compliqué le quotidien des résidents mais aussi celui du bureau.

Il a fallu expliquer, reprendre et faire des rappels à l'ordre à plusieurs reprises auprès de beaucoup de résidents sur l'application de ces nouvelles règles.

Certains résidents, jeunes comme moins jeunes, se sont vus pour certains verbaliser malgré nos informations de prévention et mises en garde.

L'équipe en place, alors en sous-effectif, a consacré beaucoup de temps à la mise à disposition et explication quotidiennes des attestations de déplacement, dans un contexte fluctuant en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Nos résidents ne disposent en effet pas des outils informatiques requis pour éditer le formulaire et le remplir correctement.

Parallèlement l'équipe devait continuellement chercher à s'adapter aux mesures sanitaires supplémentaires à mettre en place pour les salariés et résidents.

Cette période, n'a donc pas été de tout repos pour les salariées restées en poste.

Renforcement du suivi et des informations délivrées aux résidents

En plus de l'administratif, l'équipe a dû faire preuve de vigilance auprès des résidents par rapport aux conditions d'isolement.

Ne pouvant organiser de réunions collectives, un passage journalier auprès des plus vulnérables était de rigueur, afin de prendre des nouvelles, d'évaluer leurs besoins, apporter les nouvelles informations sur l'évolutions des restrictions, assurer une présence rassurante.....

Les affichages/informations ont été régulièrement mis à jour au grès de l'évolution des mesures sanitaires. Tous les documents utiles ont été traduits et illustrés dans les principales langues pour en faciliter la compréhension.

4.2 Au sein de la Résidence

- Nous avons rencontré dans l'année quelques dépôts sauvages plutôt volumineux, le plus encombrant en mai 2020. Ces derniers représentent une charge que nous sommes obligés de gérer par nos propres moyens.

- Le 26 mai, un résident a saccagé son appartement. Ce dernier, était suivi pour des troubles psychologiques malgré la surveillance apportée par la cheffe de service, le stress subi par la crise sanitaire l'a amené à un excès de violence envers lui-même ainsi que son logement. Lors de son hospitalisation, ce dernier a donné son préavis en reconnaissant la dette qu'il avait pour la remise en l'état de l'appartement. Malheureusement à sa sortie d'hospitalisation il est parti en errance. Cette mésaventure nous a coûté énormément en énergie et en dépenses (coût total des dégâts de 1 604€86)

- Une étudiante venue du Kazakhstan pour étudier à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation a intégré la résidence en novembre. Elle est partie rejoindre sa famille pour les fêtes de fin d'année, mais n'a pas pu rejoindre la France suite aux restrictions sanitaires. Nous avons tenté de communiquer avec elle, afin qu'elle vienne reprendre ses effets personnels et s'acquitte de ses loyers. Cette dernière, n'est jamais revenue et a renvoyé les clefs du studio par voie postale. Ce comportement de la part de cette étudiante nous a occasionné une perte de 3 479€91.

- Le 29 Septembre, une inondation a eu lieu suite au défaut d'une vanne sur le circuit de la chaudière. Une hauteur de 10 cm d'eau a été relevée, les salles de stockage de la résidence sociale et de l'hébergement d'urgence situées à côté de la chaufferie ont subi d'importants dégâts (linge de literie, mobiliers...).

5. Projets 2021

Les projets prévus pour l'année 2020 ont été pour une grande partie non effectués, nous espérons pouvoir les mener à bien en 2021, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale qui resteront encore un moment en place.

- Fabrication du bac à compost qui n'a pu être réalisée en 2019 et 2020
- Poursuite de l'embellissement des abords de la résidence avec le fleurissement (plantations de bulbes)
- Remise en place des actions de prévention santé, ainsi que des temps collectifs conviviaux
- Poursuite de la communication pour les places disponibles au sein de la résidence sociale
- Mise en place de réunions pour la diffusion d'information, qui se faisait auparavant individuellement en porte à porte, ou par communication d'affichage

Les Logements

« Allocation au Logement Temporaire »

L'A.A.T.M a géré en 2020 16 places dans le cadre de conventions relatives à l'Allocation de Logement Temporaire (ALT) signées avec l'Etat.

HOTEL SOCIAL DE BAR SUR AUBE

Capacité d'accueil théorique : **12 places**

Nombre de logements mobilisés : **10** (8 chambres individuelles, 2 chambres doubles).

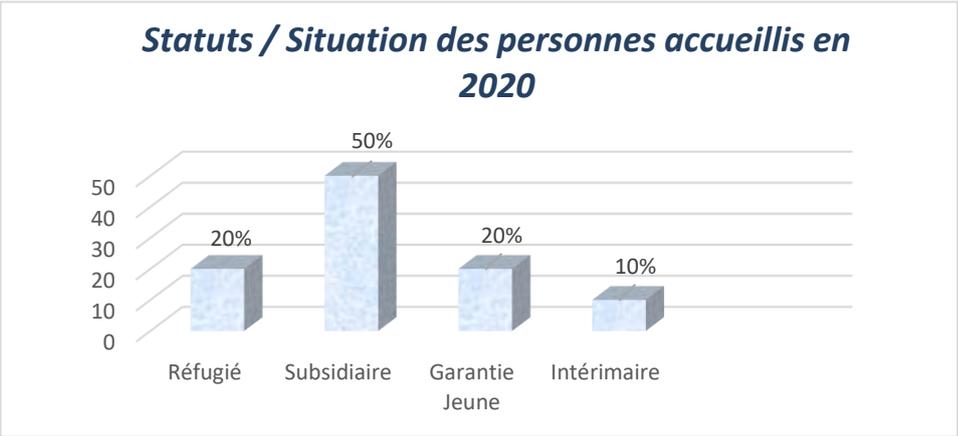
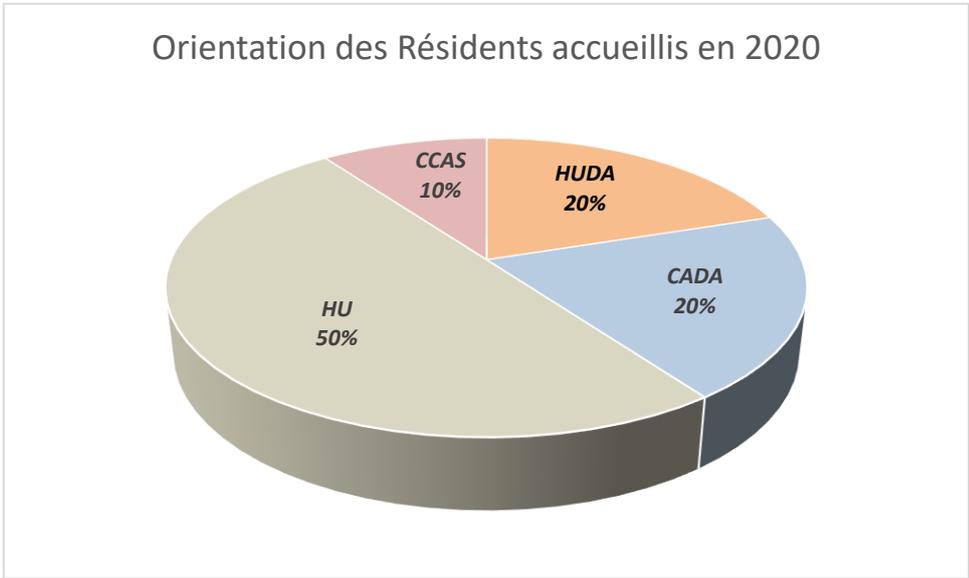
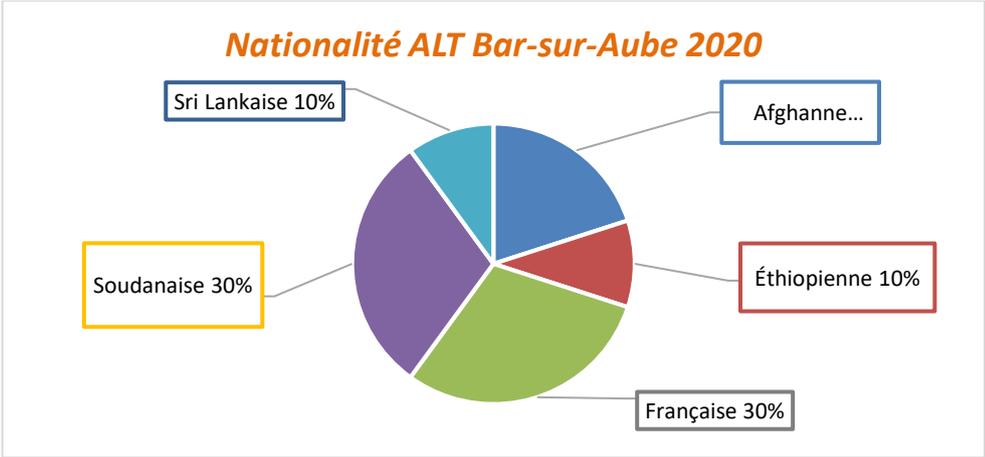
Ces logements constituent l'Hôtel Social de Bar Sur Aube qui est situé dans le même bâtiment que le C.A.D.A. et au même étage que l'hébergement d'urgence.

Propriétaire : Mon Logis

En 2020, l'Hôtel Social a hébergé **9 ménages** : 8 personnes isolées, et un couple dont 8 hommes et 2 femmes.

La durée moyenne d'hébergement a été de 8 mois.

Type de ménage	Orienté par	Logement occupé	Durée totale d'occupation	Situation 31/12/2020
1 isolé	HU AATM Antenne BSA	1 chambre	+ de 1 an	Sorti le 05/06/2020 Départ chez un tiers à Lille
1 isolé	HUDA AATM Antenne BSA	1 Chambre	- de 6 mois	Sorti le 16/06/2020 Logement autonome Chaumont avec suivi ADLER
1 isolée	HU AATM Antenne BSA	1 chambre	- de 6mois	Sorti le 13/07/2020 Résidence Sociale
1 isolé	CADA AATM Antenne BSA	1 chambre	+ de 2 ans	Présents au 31/12/2020
1 isolé	CCAS BSA	1 chambre	+ de 1 an	
1 isolé	CADA AATM Antenne BSA	1 chambre	+ de 6 mois	
1 couple	HU AATM Antenne BSA	1 chambre	- de 6 mois	
1 isolé	HUDA AATM Antenne BSA	1 chambre	- de 6 mois	
1 isolé	HU AATM Antenne BSA	1 chambre	- de 6 mois	
1 isolé	HU AATM Antenne BSA	1 chambre	- de 6 mois	



La restitution du bâtiment collectif à Mon Logis devrait s'effectuer fin 2022, l'avenir de ce dispositif reste incertain compte tenu de l'insuffisance des moyens alloués.

LANGRES

Capacité d'accueil théorique : 4 places

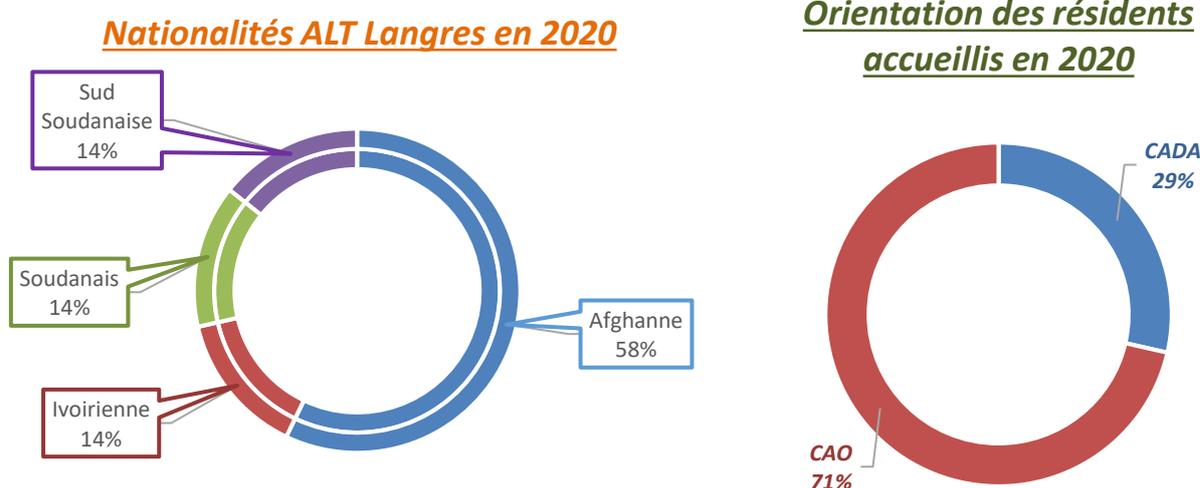
Nombre de logements mobilisés : 1 (appartement T4)

Propriétaire : OPH – Hamaris

La convention initiale a été signée au bénéfice des familles statutaires ou régularisées issues du C.A.D.A. de Langres.

Cependant, elle a été élargie en 2009 à toute personne susceptible d'être orientée en logement ALT par les services sociaux de la ville (CCAS de Langres et Circonscription d'Action Sociale), les familles obtenant le statut de réfugié issues de notre C.A.D.A. restant prioritaires.

7 ménages, correspondant à 7 hommes isolés, ont été hébergés en 2020. Il s'agit tous de bénéficiaires d'une protection internationale, sortants du CAO (71 %) ou du CADA AATM de Langres (29 %).



L'AATM a ainsi adapté son logement ALT afin de répondre aux besoins, notamment pour 4 jeunes isolés de moins de 25 ans sans ressource. Sur les 4, 3 ont entamé un cursus d'inclusion locale (contrat d'apprentissage dans le bâtiment pour deux d'entre eux dont un en projet et un en insertion activité économique). Le quatrième est malheureusement parti sans prévenir.

Type de ménage <i>Cohabitation</i>	Orienté par	Durée totale d'occupation	Situation 31/12/2020
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 6 mois	Sorti le 07/02/2020 <i>Logement Pérenne à Langres (contrat apprentissage)</i>
1 isolé	CADA AATM Langres	- de 6 mois	Sorti le 31/07/2020 <i>Sans suivi, Parti sans prévenir</i>
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 1 an	Sorti le 14/08/2020 <i>Logement Pérenne à Langres</i>
1 isolé	CAO AATM Langres	- de 6 mois	Sorti le 09/10/2020 <i>Logement Pérenne à Langres avec suivi ADLER</i>
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 1 an	Présents au 31/12/2020
1 isolé	CAO AATM Langres	+ de 6 mois	
1 isolé	CADA AATM Langres	- de 6 mois	

Les dispositifs Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés (ADLER)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du 12 décembre 2017, relative à l'accélération du relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, chaque département a été encouragé à engager, sur l'exercice 2018, la mobilisation de différents logements, en fonction de l'objectif départemental, qui lui a été fixé et à prévoir les modalités de l'accompagnement social desdits bénéficiaires.

C'est dans ce cadre que les projets d'Accompagnement Dans le Logement et Vers l'Emploi des Réfugiés portés par l'AATM ont été retenus sur les départements de l'Aube puis de la Haute Marne.

Le fait d'avoir pu obtenir des financements de la part de l'Etat, afin de mettre en place un accompagnement spécifique à destination des personnes bénéficiant d'une protection internationale à leur sortie de structure d'hébergement a constitué pour l'AATM un aboutissement. En effet, depuis la réforme de l'asile du 29 juillet 2015, l'instruction des procédures de demandes d'asile s'est particulièrement accélérée, engendrant un temps de présence en CADA ou CAO réduit pour les personnes, et donc une préparation à la sortie insuffisante.

Ainsi les personnes sortaient des structures au profit d'un logement autonome, sans disposer des repères suffisants pour gérer le quotidien en autonomie. De plus en plus d'anciens résidents sollicitaient les intervenants sociaux car ils étaient perdus dans les démarches administratives ou ne percevaient plus le RSA, étaient endettés et risquaient de perdre leurs logements

L'AATM, comme tous les opérateurs qui accompagnent un public demandeur d'asile, a fait remonter ces difficultés depuis plusieurs mois voire plusieurs années, et se satisfait donc d'avoir vu se concrétiser un accompagnement social lié au logement, spécifiquement consacré aux personnes bénéficiaires de protection.

ADLER répond ainsi à un besoin d'accompagnement spécifique de ménages ayant obtenu une protection mais insuffisamment autonomes pour jouir pleinement des droits sociaux qui leur sont ouverts.

OBJECTIFS

- Mener les actions d'accompagnement global destinées à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement, qui sera proposé au réfugié, en veillant à développer l'autonomie des personnes accompagnées.

Les actions mises en œuvre doivent s'articuler avec les autres dispositifs favorisant l'intégration socio-professionnelle des réfugiés déployés sur le territoire.

- Identifier la situation des droits fondamentaux dans le domaine du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la scolarisation... et devront s'appuyer sur la réalisation d'un diagnostic social global du ménage (une grille venant à l'appui de ce diagnostic est en cours de finalisation).
- S'assurer de l'adhésion des ménages à la démarche d'accompagnement par la signature d'un contrat d'engagement mutuel entre l'association et chaque ménage accompagné
- Accompagner les ménages dans leurs démarches administratives, sociales, d'accès aux droits et aux soins en les aidant à réaliser l'ensemble des démarches permettant l'ouverture des droits ou, le cas échéant, assurer le transfert des dossiers
- Accompagner les ménages dans la gestion de leur parcours locatif
- S'assurer de la signature rapide du contrat d'accueil et d'intégration (CIR) qui leur donnera accès aux prestations qui y sont liées (la formation civique et la formation linguistique qui sont financées par le programme 104)
- Assurer la transition vers les actions éventuelles des travailleurs sociaux qui interviendraient auprès des ménages à l'issue de la période d'accompagnement,
- Favoriser le basculement vers un accompagnement de droit commun ou, le cas échéant, vers un accompagnement vers et dans le logement (AVDL) pour les personnes pouvant relever d'une telle mesure
- Elaborer des partenariats avec les services de l'Etat, ses opérateurs et le secteur associatif (ARS, pôle emploi...) avec l'appui, si besoin, du coordinateur local visant à une intégration durable des ménages réfugiés

MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tout d'abord, les prescripteurs adressent à ADLER une fiche d'orientation.

Une rencontre est organisée entre le prescripteur, le bénéficiaire et les référents ADLER pour s'assurer de l'adhésion de la personne, lui présenter et expliquer le dispositif, ainsi que les modalités de travail.

La fixation de la date d'entrée dans le dispositif ADLER est conditionnée par la date de l'entrée effective dans le logement et par le délai légal de sortie de la structure d'hébergement.

Le dispositif ADLER propose un **accompagnement personnalisé**. Les axes de travail sont retenus d'un commun accord entre le prescripteur, le bénéficiaire et les référents ADLER lors de la signature du contrat d'engagement. Une première visite à domicile est planifiée sans délai afin de faire un point sur l'installation du ménage et résoudre si nécessaire les difficultés liées au logement.

Des axes de travail sont définis lors de la signature, ainsi que des objectifs à atteindre. Des échéances d'évaluation intermédiaires sont fixées dans ce cadre.

Le but recherché est l'accès à une autonomie de plus en plus grande. Le contrat peut prendre fin à tout moment à la demande du bénéficiaire ou sur décision des référents ADLER si non-respect des clauses de l'engagement.

Fiche d'Orientation → entretien d'admission → entrée dans le logement → signature contrat

Les premiers mois d'accompagnement sont intenses car les cours de français prescrits par l'OFII ne permettent pas encore aux personnes accompagnées de comprendre le contenu d'un courrier, le sens d'un message téléphonique ou l'urgence d'une démarche. Les personnes sont informées, orientées et guidées dans le tri du courrier, la priorisation des démarches, le repérage dans l'espace, l'utilisation des transports urbains, les prises de rendez-vous et le respect des horaires. Elles sont au départ soutenues et accompagnées physiquement, mais dès que possible incitées à accomplir d'elles-mêmes de plus en plus de démarches : régler ses factures, décider des retraits bancaires sans compromettre les prélèvements automatiques autorisés, utiliser les applications téléphoniques leur permettant de suivre le compte bancaire, les versements CAF ou encore de localiser une administration et de s'y rendre seul.

Avec le recul, on peut constater que le fonctionnement optimal de cette action repose quand cela est possible sur une répartition des missions entre un chargé d'insertion sociale complété par un chargé d'insertion scolaire et professionnelle

→ **Le chargé d'insertion sociale** intervient autour de l'appropriation du logement (repérage des interlocuteurs et différenciation des contrats, consommation des fluides, utilisation des appareils électroménagers, relations avec les voisins et ouverture sur le quartier), de la situation administrative (titre de séjour, ouverture compte courant, mise en place des prélèvements automatiques, déclaration de ressources, état civil OFPRA, échange du permis de conduire, demande de réunification familiale), les problématiques sanitaires (couverture santé, parcours de soin et suivis spécifiques) et sociales (soutien à la conjugalité et à la parentalité, secours financiers et alimentaires exceptionnels) des ménages.

Il met également en place des temps d'initiation aux différentes applications : CAF, ENGIE, EDF, la Banque en Ligne sur les téléphones portables des BPI afin de favoriser leur autonomie dans la gestion de leur budget. Cela est mis systématiquement en pratique de manière individuelle lors des rencontres soit au bureau soit lors des visites à domicile.

→ **Le chargé d'insertion scolaire et professionnelle**, quand il existe, a un champ d'intervention moins vaste ; il suit les cours de FLE prescrits par l'OFII, les relations avec Pôle Emploi, les Points Conseil Emploi et les organismes de formation. Il supervise la recherche de stages, de formations et d'emplois. Il accompagne les personnes lors de leur premier rendez-vous avec le conseiller référent Pôle Emploi afin d'aider à l'élaboration du projet professionnel et organise des séances de travail individuelles pour la rédaction des CV et leur actualisation. Il anime des ateliers collectifs d'initiation à l'utilisation d'applications sur le téléphone portable : Pôle Emploi.

Des contacts sont pris régulièrement avec les centres de formations linguistiques afin de faire le point sur l'avancé de l'apprentissage de la langue française.

Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) sont organisées en entreprise avec Pôle Emploi, afin d'aider les personnes à définir ou affiner leur projet professionnel.

En tant que référent scolarité, il accompagne les parents dans la scolarisation de leurs enfants et l'inscription en crèche ou en école maternelle des petits, afin notamment de permettre aux mamans de suivre les cours de FLE prescrits par l'OFII.

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des réfugiés par l'association est mis en œuvre pour une durée maximale de 12 mois, mais il est possible de proposer une durée plus courte : 3 ou 6 mois en fonction du besoin réel d'accompagnement, selon le diagnostic de départ et les évaluations intermédiaires.

Le contrat peut prendre fin à tout moment à la demande du bénéficiaire ou sur décision des référents ADLER si non-respect des clauses de l'engagement.

Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés

ADLER Aube

Rapport d'Activités

2020

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Adresse : 2 Rue Roger Thieblemont
10600 La Chapelle Saint Luc

Téléphone : 03.25.80.73.92

E-mail : refugies.aube@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juin 2018

Equipe : Encadrement par la responsable du CADA Aube :

- 1 ETP de chargé d'insertion sociale
- 0,23 ETP de chargé d'insertion scolaire et professionnelle sur l'année (arrêt en sept.2020 faute de financement suffisant)

Poursuite de l'accueil d'une stagiaire en formation Conseiller Insertion Professionnelle (CIP) à l'ADPS pour un stage de 8 mois démarré en octobre 2019 jusqu'avril 2020. Diplôme de CIP obtenu en juillet 2020.

Public accompagné : Personnes bénéficiaires d'une protection internationale peu autonomes sortants des structures prescriptrices autorisées (voir ci-dessous) ou provenant d'autres départements, relogés dans l'Aube via la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL).

Prescripteurs autorisés :

- CADA AATM Aube (antennes de La Chapelle Saint Luc et de Bar sur Aube),
- HUDA AATM Aube (antennes de Bar sur Aube, Vendevre sur Barse et Aix en Othe)
- L'Hôtel social de l'AATM de Bar sur Aube
- CADA de l'ASSAGE
- ATSA de l'ADOMA

2. Données Chiffrées

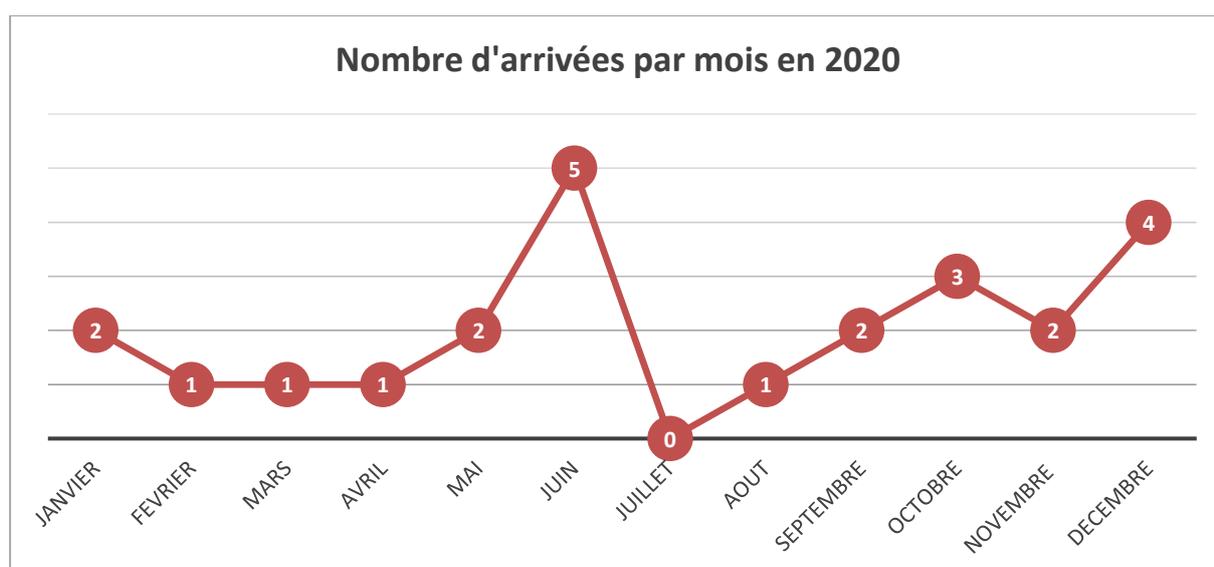
Au total, sur l'année 2020, **40 ménages** soit **93 bénéficiaires d'une protection internationale**, de 13 nationalités différentes ont été suivis sur le dispositif ADLER Aube, dont 24 nouveaux ménages (62 personnes) en 2020.

Répartition des BPI accompagnés par ADLER Aube en 2020

Date signature contrat ADLER	Nationalité	Nb de personnes	Sexe et composition du ménage	Prescripteur	Durée contrat ADLER
14/03/2019	Afghane	1	1 isolé	Hôtel Social AATM BSA	1 an
15/02/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA St André	1 an
18/01/2019	Soudanaise	1	1 isolé	CADA St André	1 an
15/02/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA St André	1 an
10/01/2019	Erythréenne	1	1 isolé	AT – SA ADOMA Troyes	1 an
20/02/2019	Syrienne	4	Couple + 2 enfants	CADA St André	1 an
11/04/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM BSA	1 an
04/03/2019	Ivoirienne	3	Femme seule + 2 enfants	AT – SA ADOMA Troyes	1 an
09/05/2019	Libyenne	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	1 an
07/06/2019	Afghane	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	1 an
13/05/2019	Tibétaine	3	Couple + 1 enfant	DIHAL	1 an
21/10/2019	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM Aix en O.	1 an
30/10/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM BSA	1 an
13/12/2019	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	1 an
19/12/2019	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM BSA	9 mois
27/12/2019	Libyenne	1	1 isolé	Hôtel Social AATM	1 an
ENTRÉES 2020					
03/01/2020	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM LCSL	1 an + 2 mois
27/01/2020	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM Aix en O.	1 an
13/02/2020	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	1 an
10/03/2020	Afghane	1	1 isolé	CADA AATM LCSL	1 an
23/04/2020	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM BSA	10 mois
18/05/2020	Centrafricaine	2	Femme seule + 1 enfant	CADA AATM BSA	En cours
29/05/2020	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM Aix en O.	En cours
02/06/2020	Bangladaise	3	Couple + 1 enfant	CADA AATM BSA	6 mois
15/06/2020	Afghane	7	Couple + 5 enfants	CADA St André	En cours

16/06/2020	Syrienne	6	Couple + 4 enfants	CADA AATM BSA	6 mois
16/06/2020	Afghane	1	1 isolé	HUDA BSA	En cours
18/06/2020	Syrienne	6	Couple + 4 enfants	CADA AATM LCSL	En cours
11/08/2020	Afghane	3	Couple + 1 enfant	CADA AATM BSA	En cours
03/09/2020	Afghane	1	1 isolé	HUDA AATM Vendeuvre	En cours
14/09/2020	Soudanaise	1	1 isolé	CADA St André	3 mois
20/10/2020	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM Aix en O.	En cours
20/10/2020	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM Aix en O.	En cours
24/11/2020	Guinéenne	3	Femme seule + 2 enfants	DIHAL	En cours
18/12/2020	Nigériane	2	Femme seule + 1 enfant	DIHAL	En cours
17/12/2020	Ethiopienne	3	Femme seule + 2 enfants	DIHAL	En cours
22/10/2020	Camerounaise	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	3 mois
12/11/2020	Soudanaise	1	1 isolé	HUDA AATM Aix en O.	En cours
21/12/2020	Soudanaise	5	Couple + 3 enfants	CADA St André	En cours
21/12/2020	Bangladaise	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	En cours
TOTAL	40	93			

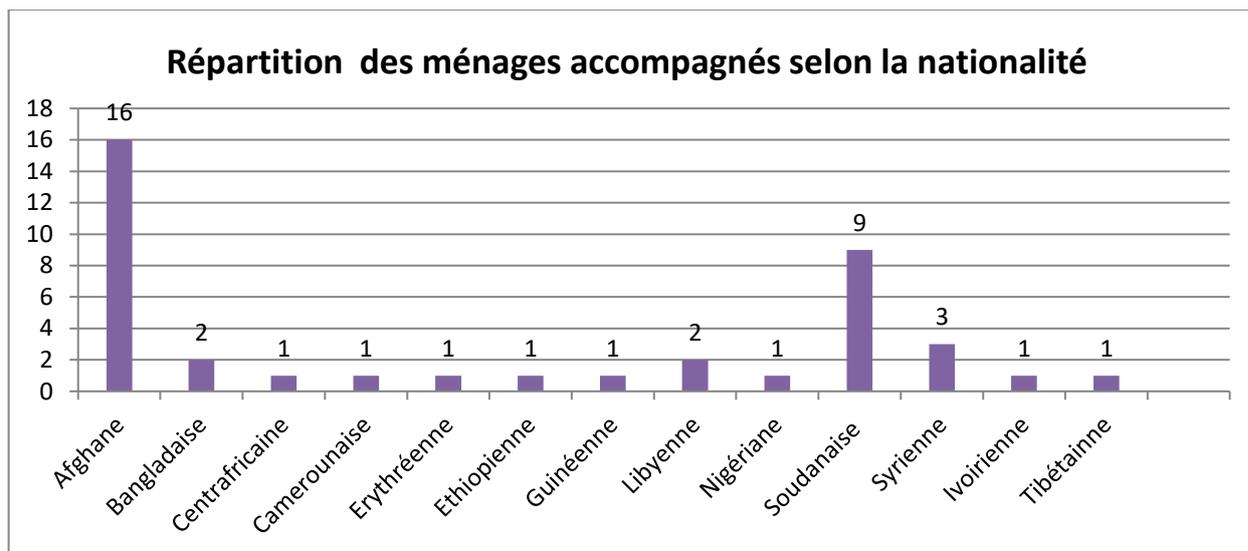
24 nouveaux ménages (12 isolés-12 familles= 62 personnes) ont intégré le dispositif en 2020.
3 ménages (familles monoparentales) ont été orientés par la DIHAL fin 2020.



La répartition des personnes accompagnées en 2020 selon la nationalité révèle une nouvelle fois très peu de francophones et une prédominance de la nationalité afghane (40 % des ménages accompagnés).

En raison des contraintes budgétaires, il n'est fait appel à des interprètes que dans certaines situations, pour s'assurer que les informations sont bien comprises: suspicion de violence conjugale, risque d'endettement, difficultés de communication insurmontables, langue rare et impossibilité de s'appuyer sur des compatriotes pour faire passer un message vital.

A mesure que les cours de FLE prescrits par l'OFII sont suivis, la communication est plus aisée.



Plus de la moitié des adultes est constituée d'hommes isolés âgés entre 26 et 55 ans (61,11 % des adultes).

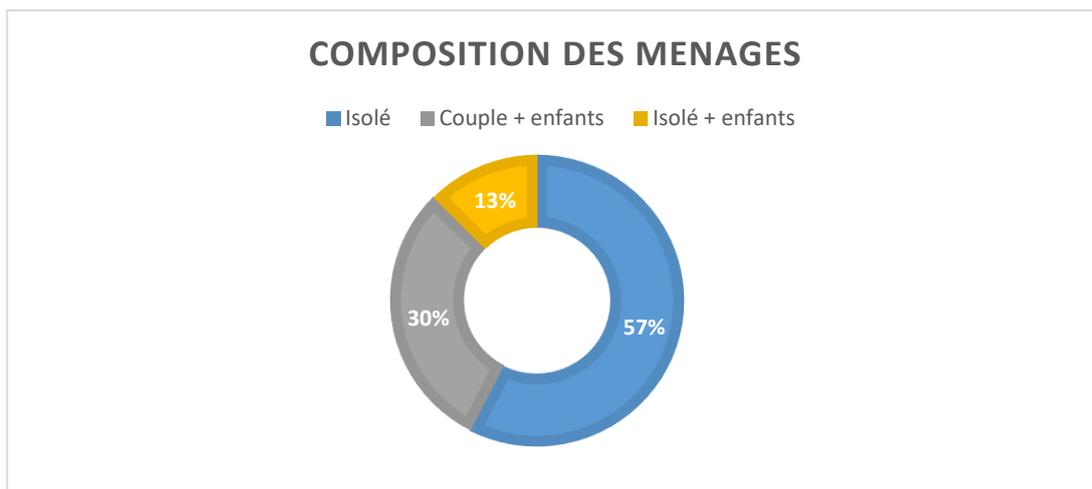
Les enfants représentent près de 40 % des personnes accompagnées.

Répartition des personnes accompagnées ADLER Aube en 2020 par sexe et tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAUX
Moins de 3 ans	6	8	14
De 3 à 17 ans	11	14	25
De 18 à 25 ans	2	4	6
De 26 à 35 ans	19	15	34
De 36 à 55 ans	14	0	14
Plus de 55 ans	0	0	0
TOTAUX	52	41	93

Les isolés représentent près de 57% des ménages suivis (en baisse par rapport à 2019 où ils étaient 70 %). Les isolées avec enfants sont exclusivement des jeunes femmes accompagnées d'enfants de moins de 3 ans.

Toutefois, depuis 2018, ADLER accompagne de plus en plus de familles : 26% des ménages en 2018, puis 29,7% en 2019 et 43% en 2020.

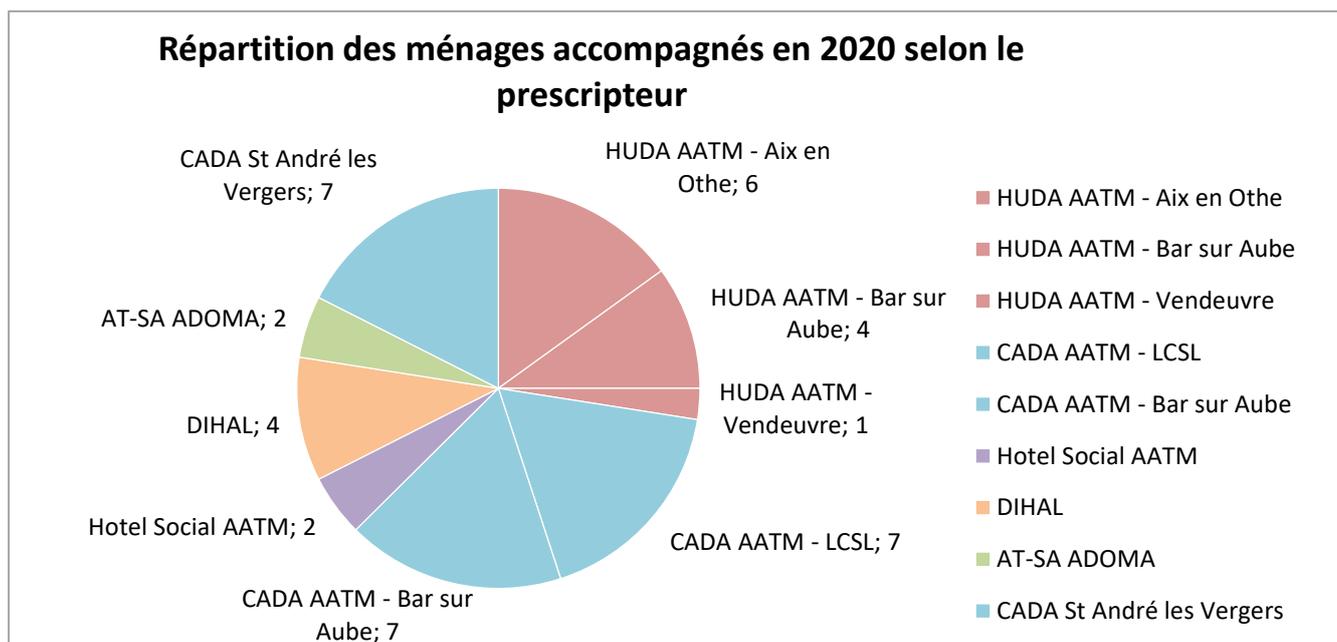


Le nombre d'enfants scolarisés en 2020 a été multiplié par 2 par rapport à l'année 2019.

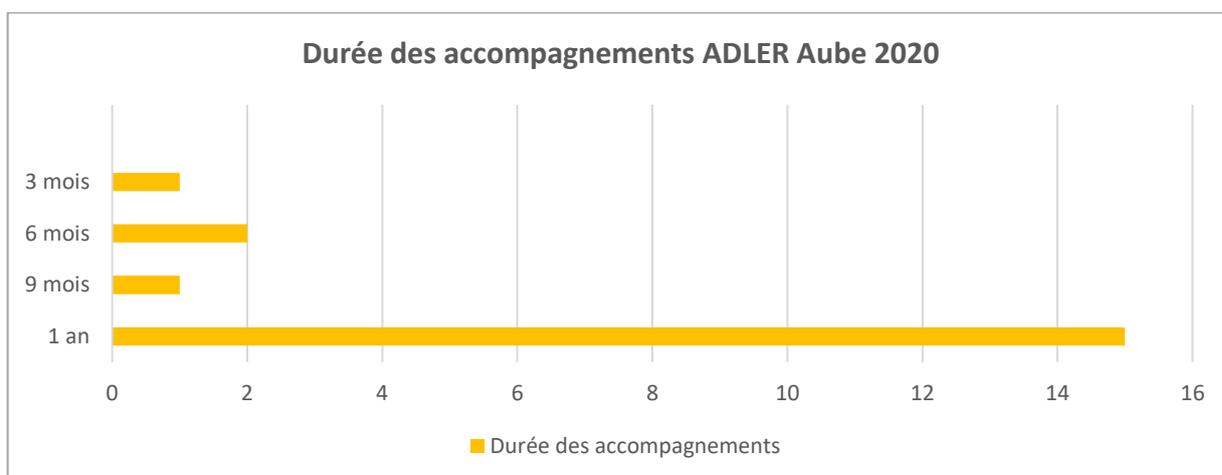
Crèche	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	total
1	9	12	5	1	28

67,50 % des orientations ont été effectuées par l'AATM qui regroupe le CADA Aube (2 antennes – 35 % des orientations) ; l'HUDA Aube (3 sites-27,50 % des orientations) et l'Hôtel social de Bar sur Aube (5 % des orientations).

Autres prescripteurs : CADA Assage de Saint André (17,50 % des orientations), ATSA ADOMA Troyes (5 % des orientations), DIHAL (10 % des orientations).



La durée moyenne des accompagnements sur l'année 2020 s'établit à **10,7 mois** (contre 9,25 mois en 2019).



On peut néanmoins relever que la majorité des accompagnements se sont étalés sur un an (15 ménages sur 19 = dans presque 79 % des cas).

	DATE DE SORTIE	Nationalité	Nb de pers.	Durée accompagnement	Evaluation à la sortie Autonomie / Français /Emploi et formation
1	22/01/2020	Soudanaise	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	Moyennement autonome dans les démarches Difficultés en français Pas de formation et pas d'emploi
2	18/02/2020	Erythréenne	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	Peu autonome dans les démarches Difficultés en français. En CDD en chantier d'insertion
3	15/02/2020	Afghane	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	De plus en plus autonome dans les démarches administratives FLE BTP + VERL - de réels progrès en français Travail en intérim
4	21/02/2020	Afghane	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	De plus en plus autonome dans les démarches administratives De gros progrès en français Travail en intérim
5	20/02/2020	Syrienne	4	2 contrats de 6 mois = 1 an	Couple autonome dans ses démarches administratives Des progrès continus en français Mme en CDD chantier d'insertion Mr est auto entrepreneur.
6	04/03/2020	Ivoirienne	3	2 contrats de 6 mois = 1 an	Ménage monoparental, Mme francophone et relativement autonome dans ses démarches administratives. L'absence de places en crèche a bloqué accès à une formation qualifiante
7	12/05/2020	Afghane	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	Devenu autonome Contrat de travail sur Paris A quitté l'Aube.
8	04/06/2020	Tibétaine	3	2 contrats de 6 mois = 1 an	Couple devenu autonome Comprennent mieux le français Mr travaille hors Aube

					Mme s'occupe du bébé, l'absence de place en crèche a bloqué accès à une formation complémentaire en FLE
9	05/06/2020	Afghane	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	De plus en plus autonome Des progrès en français Contrat de travail sur Paris A quitté l'Aube
10	07/06/2020	Afghane	5	2 contrats de 6 mois = 1 an	Devenus assez autonomes De gros progrès en français Mr est en FLE BTP Mme en FLE CIR
11	18/06/2020	Libyenne	5	2 contrats de 6 mois = 1 an	Mr devenu assez autonome Peu de progrès en français Mr est auto entrepreneur Mme n'a pas accédé au FLE CIR faute de place en crèche
12	03/08/2020	Afghane	1	1 contrat de 6 mois + 1 contrat de 3 mois = 9 mois	Manque de mobilisation dans l'insertion malgré de multiples relances
13	20/10/2020	Afghane	1	2 contrats de 6 mois 1 an	Devenu autonome De gros progrès en français CDD en chantier d'insertion
14	30/10/2020	Afghane	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	Devenu autonome De gros progrès en français En Formation VERL
15	13/12/2020	Soudanaise	1	2 contrats de 6 mois = 1 an	Devenu assez autonome De gros progrès en français CDD en chantier d'insertion
16	15/12/2020	Bangladaise	3	1 contrat de 6 mois	Couple de plus en plus autonome Français à renforcer Mr recherche formation qualifiante mais n'a pas niveau requis en français/Mme n'a pas accédé au FLE CIR faute de place en crèche Eloignement géographique BSA
17	15/12/2020	Syrienne	6	1 contrat de 6 mois	Peu autonomes dans les démarches Peu de progrès en français Mme a fait les vendanges Eloignement géographique BSA
18	18/12/2020	Soudanaise	1	1 contrat de 3 mois	Relativement autonome dans les démarches Niveau A1 en français Sortie sur dispositif HOPE
19	27/12/2020	Libyenne	1	1 contrat de 6 mois + 2 contrats de 3 mois = 1 an	Moyennement autonome dans les démarches administratives. Difficultés en français CDD en chantier d'insertion
TOTAL		19	41		

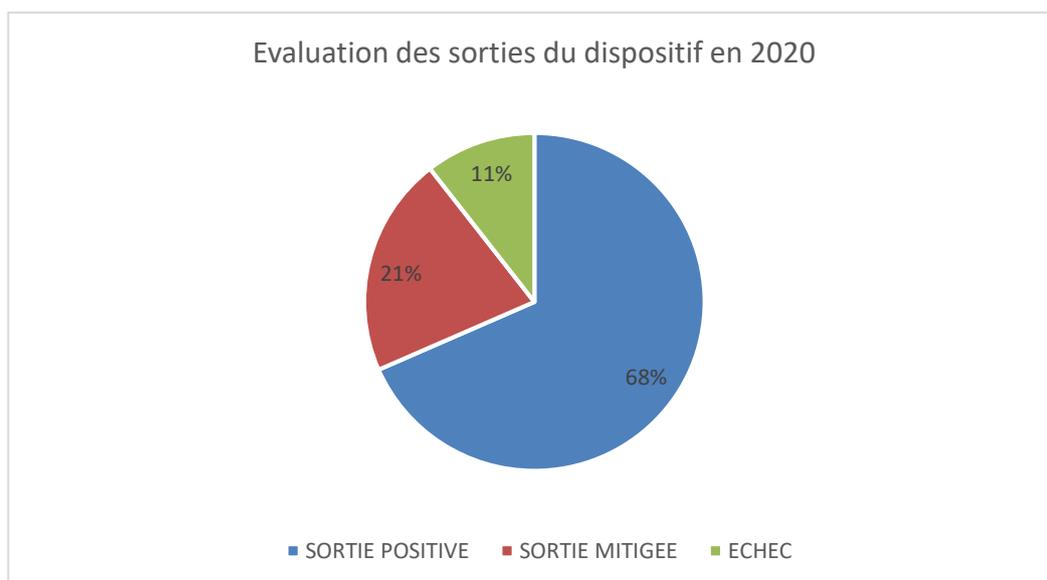
Chaque sortie est évaluée sur trois critères : l'autonomie dans les démarches administratives, la maîtrise du français et l'insertion par la formation et/ou l'emploi.

13 sorties sur 19 soit 68,42% sont considérées comme positives dans la mesure où au moins un adulte a signé un contrat de travail ou est entré en formations autre que le FLE CIR et/ou les intéressés ont progressé en français et acquis de l'autonomie dans leurs démarches administratives. Les échos que nous avons pu avoir sur l'évolution de ces ménages confirme cette évaluation : certains ont réussi à changer de logement, d'autres ont signé des contrats de travail ou sont entrés en formation qualifiante.

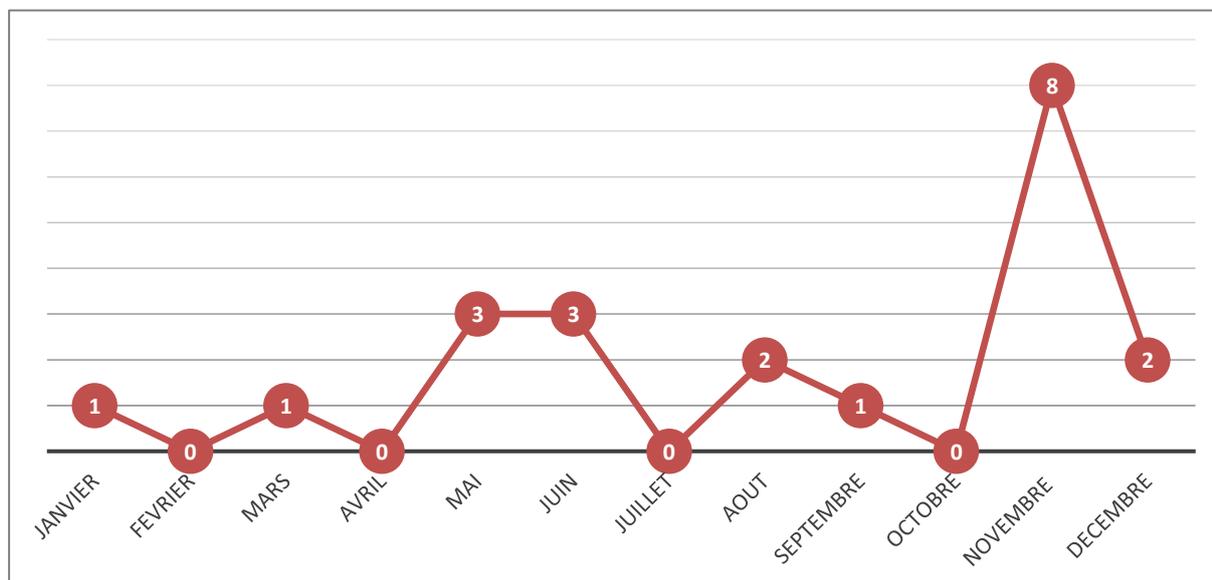
4 sorties sur 19 soit 21% sont mitigées. Tous les objectifs n'ont pas été atteints mais le ménage est dans une démarche qui peut l'amener à moyen terme vers plus d'autonomie, de réels progrès dans la maîtrise du français ou une insertion professionnelle. Il s'agit de ménages freinés par des obstacles indépendants de leur volonté.

2 sorties sur 19 soit 10,52% sont considérées comme des échecs. Les intéressés n'ont pas adhéré à la démarche ADLER ou se sont démobilisés. Ils avaient besoin que nous fassions pour eux et ont interprété le fait de les inciter à l'autonomie comme un abandon.

Le bilan global est plutôt positif.



Nombre de sorties par mois en 2020



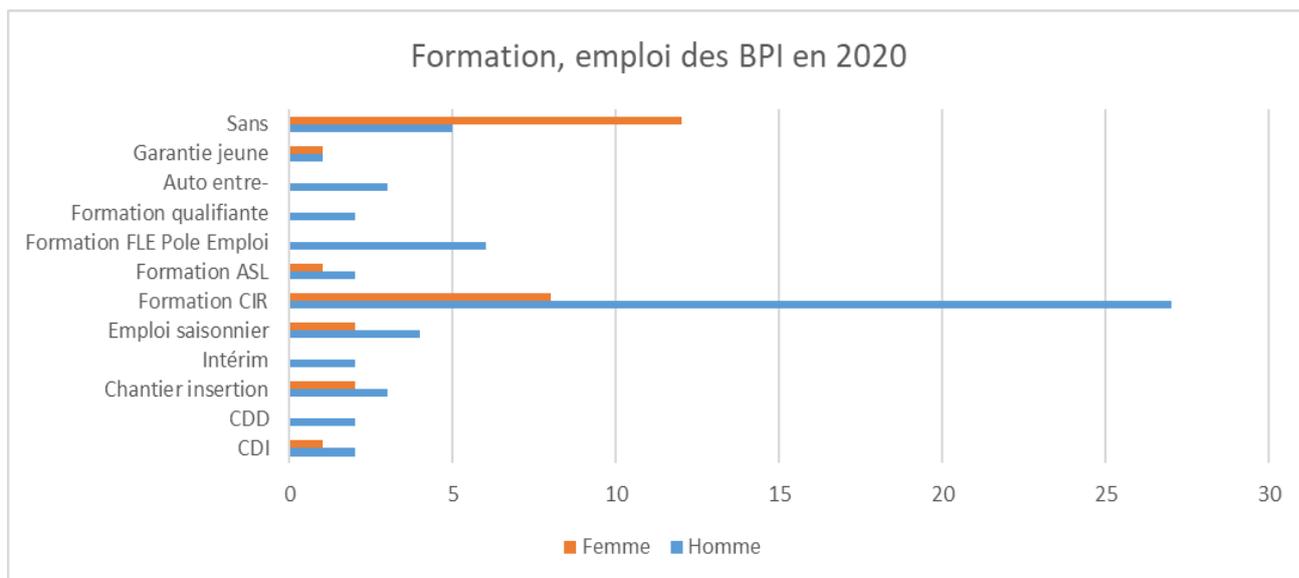
3. Réalisations de l'année 2020

✓ La poursuite du travail en binôme

	<i>Le chargé d'insertion sociale</i>	<i>Le chargé d'insertion scolaire et professionnelle</i>
Mission principale	Accompagner les bénéficiaires dans leur premier logement, leurs démarches administratives, la vie quotidienne afin de les conduire vers une autonomie complète.	Accompagner les bénéficiaires dans leur recherche de formation et d'emploi et accompagner les parents dans la scolarisation de leurs enfants.
Missions et activités du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion sociale globale - Analyse des besoins des personnes accompagnées - Accompagnement dans toutes les démarches administratives - Education budgétaire des bénéficiaires - Visite à domicile pour une appropriation du logement dans son intégralité - Mener les bénéficiaires à une autonomie totale dans toutes les démarches liées aux ressources, au logement, à la vie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion professionnelle - Aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation) - Préparation aux entretiens d'embauche - Accompagnement à la formation - Recherche d'emploi le moins précaire possible - Suivi de la scolarisation des enfants - Accompagnement les bénéficiaires dans l'inscription des enfants dans différentes structures (écoles, crèches, périscolaire, extra-scolaire...)

✓ L'insertion professionnelle

	CDI	CDD	Chantier insertion	Intérim	Emploi saisonnier	CIR	ASL	FLE Pole Emploi	Formation qualifiante	Auto entre-preneur	Garantie jeune
H	2	2	3	2	4	27	2	6	2	3	1
F	1	0	2	0	2	8	1	0	0	0	1
Totaux	3	2	5	2	6	35	3	6	2	3	2



NB : une même personne peut avoir eu plusieurs activités

Pendant la crise sanitaire les formations ont souvent été dispensées à distance, ce qui a été très inconfortable pour notre public. Il a été plus difficile d'accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi mais aussi de les inscrire à des mises en situation et à des formations.

18 personnes ont exercé un emploi, tous contrats confondus, dans des métiers diversifiés : BTP, Espaces verts, agriculture, vendanges, mise en rayon, manutention.

11 personnes ont bénéficié d'une formation hors CIR et 3 se sont lancées dans l'auto entrepreneuriat (Peinture, UBER, transport). Ces résultats sont appréciables compte tenu des difficultés rencontrées par le référent chargé de l'insertion par la formation et l'emploi en 2020. En effet, il a dû travailler à distance à compter du mois de mars, puis a quitté le dispositif début septembre 2020.

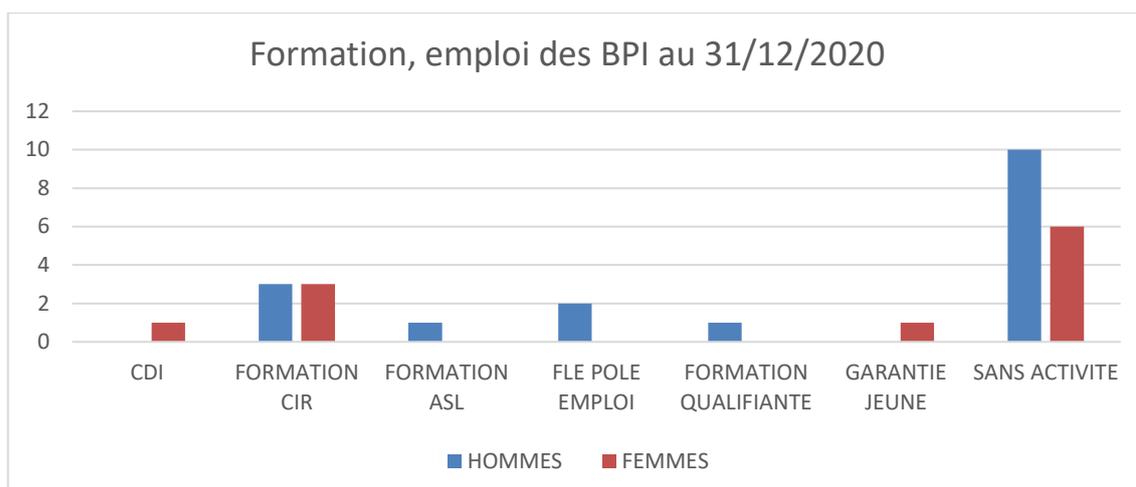
L'absence de places en crèche a pénalisé les mamans, en particulier celles qui s'occupent seules de leurs enfants. Certaines n'ont pas pu bénéficier des cours de FLE CIR, ce qui ne facilite pas leur insertion sociale et économique.

De plus en plus de BPI réalisent par eux-mêmes l'actualisation mensuelle de leur inscription à Pôle Emploi dans la mesure où ils ont un accès à internet avec leurs téléphones.

Les BPI déposent eux-mêmes leurs CV auprès des employeurs.

De plus en plus de BPI accèdent à des contrats de travail ou intègrent des chantiers d'insertion. Quelques-uns ont opté pour l'auto entrepreneuriat et deux jeunes ont obtenu la Garantie Jeune.

Néanmoins, au 31 décembre 2020, plus d'un adulte sur deux est sans activité. Pour l'essentiel des hommes, ils viennent d'achever la formation CIR et/ou attendent d'accéder à une formation complémentaire ou à un chantier d'insertion. Quant à la situation des femmes, elle est conforme à la tendance observée toute l'année.



✓ **Formations/colloques/conférences suivies par l'équipe**

DATES	ORGANISMES	THEMES	BENEFICIAIRES
Avril	FAS GRAND EST <i>Visio</i>	Tout le monde est employable (présentation SEVE)	Chargé d'insertion professionnelle
5 Juin	DIHAL / HIS <i>Visio</i>	Logement des Réfugiés	Chargée d'insertion Sociale
Juillet	Fédération des acteurs de la solidarité <i>Visio</i>	Présentation et échange sur l'expérimentation et lancement de la plateforme inclusion	Chargé d'insertion scolaire et professionnelle
Septembre	Fédération des acteurs de la solidarité <i>Visio</i>	Favoriser l'accès à l'emploi des Bénéficiaires d'une Protection Internationale et des personnes allophones	Chargé d'insertion professionnelle
Septembre	Forum Réfugiés	Dispositif d'intégration des Bénéficiaires de la protection internationale – Réfugiés et Réinstallés	2 chargés d'insertion
Novembre	HUMANO REIMS <i>Visio</i>	Information sur le dispositif HOPE en Champagne- Ardennes	Chargé d'insertion professionnelle
Novembre	France Terre d'Asile	Formation gestion des conflits	Chargé d'insertion professionnelle

✓ **Ateliers et temps d'animation mis en place**

En raison de la crise sanitaire et de l'arrêt du contrat du chargé d'insertion scolaire et professionnelle en septembre 2020, le dispositif ADLER n'a pas pu proposer d'ateliers spécifiques aux bénéficiaires d'une protection internationale.

Un travail d'information et de sensibilisation autour de la COVID 19 a pu se faire à domicile, individuellement, puis au bureau. La salariée chargée d'insertion a aidé les BPI à remplir les attestations de déplacement et pour ceux qui étaient en mesure de le faire à utiliser l'application sur leurs téléphones.

DATES ET LIEUX	THEMES ET MODALITES	ANIMATEURS PARTENAIRES	PARTICIPANTS
ADLER Aube Octobre 2020	Jeu des valeurs de la République	Intervenant AVIM	2 personnes

Travail en partenariat :

Les intervenants ADLER Aube ont poursuivi les efforts pour consolider et enrichir le réseau d'interlocuteurs identifiés, ce qui facilite les démarches et permet un gain de temps précieux (Cf. annexe).

En 2020, une convention a été signée avec le fournisseur EDF ; un accès au service social en ligne d'ENGIE a été créé.

Des contacts ont été pris avec l'ADAD, qui propose des suivis PCB (Point Conseil Budget) et avec le SIAO, qui propose des AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) vers lesquels les ménages les plus en difficulté peuvent être adressés à la sortie du dispositif ADLER.

Une seule présentation du dispositif ADLER a été réalisée à l'Agence Pôle Emploi Chartreux, ce qui a pu faciliter l'accès de BPI dont l'autonomie reste à consolider - à leur sortie du dispositif ADLER- à l'accompagnement global proposé par Pôle Emploi.

Concernant la scolarité, les rencontres « parents/professeurs » (hors rencontres institutionnelles concernant tous les élèves) se sont poursuivies. Comme souhaité, elles ont permis de régler le plus tôt possible les problèmes à caractère purement scolaire ou plus généralement de comportement au sein des établissements. Elles ont aussi permis d'informer les parents sur l'évolution de l'apprentissage de la langue française et sur les difficultés rencontrées dans certaines matières comme Histoire- Géographie et Sciences de la Vie et de la Terre.

Les restrictions liées au contexte sanitaire, en particulier lors de la première période de confinement, nous ont contraints à privilégier les contacts à distance entre familles et corps enseignant. Les contacts du référent scolarité auprès des établissements scolaires et des différents partenaires (mairie, inspection académique, CIO, les assistantes sociales rattachées aux établissements scolaires) se sont poursuivis par téléphone, Internet, Zoom, Skype et WhatsApp. Pour quelques familles qui n'avaient pas accès à Internet, il a été possible d'imprimer les devoirs et de les faire parvenir aux enfants.

4. Difficultés rencontrées

* Bien que dans une moindre mesure par rapport aux années précédentes, les départs pour les grandes métropoles se sont poursuivis. 7 personnes (6 isolés + 1 Couple avec 1 enfant) ont émis le souhait de quitter l'Aube pour rejoindre une plus grande ville avec l'espoir d'y travailler même si l'accès au logement n'y est pas garanti. 3 départs se sont concrétisés en 2020.

* L'amélioration de la compréhension, de la communication verbale et par téléphone sur la fin de l'accompagnement ADLER, constatée les années précédentes, ne s'est pas confirmée en 2020, en raison des contraintes liées à la pandémie. La plupart ont régressé en matière d'apprentissage du français.

* La crise sanitaire a impacté l'insertion des BPI. Elle a aggravé l'isolement de ceux qui sont séparés de leurs familles. La chargée d'insertion sociale a dû se déplacer régulièrement au sein des

ménages afin de les accompagner dans le règlement des loyers et autres factures à distance. Cette situation a également freiné la mise en place d'activités collectives et l'organisation de visites d'entreprises et de centres de formation. Il n'a également pas été possible d'obtenir des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

* Suite au manque de financement, le chargé d'insertion professionnelle a dû stopper son intervention à partir du 1er Septembre 2020. Ce qui a freiné l'insertion professionnelle et la recherche de formation, effectuées par la chargée d'insertion sociale, en sus de ses missions pré définies.

* Les orientations de ménages par la plateforme nationale de la DIHAL représentent une prise en charge différente, plus dense. La chargée d'insertion sociale réceptionne l'appartement et l'aménage avec un micro budget de 350 euros, ce qui nécessite de faire appel aux dons et à la vente entre particuliers. La livraison et le montage du mobilier, ainsi que l'ouverture des compteurs mobilisent la salariée, qui est ensuite très sollicitée les semaines qui suivent l'installation des ménages : repères dans l'espace ; utilisation des transports en commun ; recherche d'un médecin généraliste ; mise en relation avec les partenaires locaux ; suivi du transfert du dossier CAF, visites à domicile plus fréquentes pour orienter et rassurer les personnes isolées dans un nouvel environnement. En 2020, nous avons accueillis 3 ménages monoparentaux orientés par la DIHAL en l'espace de 3 mois....

* Cette année encore la grande difficulté a été de trouver des places en crèche. Cela freine indéniablement l'accès des mamans à une formation qualifiante, aux cours de FLE prescrits par l'OFII et à l'emploi.

5. Projets 2021

* Reprendre les visites d'entreprises et chantiers d'insertion afin de faire connaître les employeurs susceptibles de proposer des emplois et de faire découvrir les conditions de travail.

* Renouveler les visites de centres de formation qui permettent aux BPI de découvrir des métiers porteurs comme la soudure.

* Participer avec les accompagnés au FORUM EMPLOI et aux manifestations à l'ESTAC.

* Renforcer le partenariat avec pôle emploi et les chantiers d'insertion afin que les personnes accompagnées aient plus d'opportunités d'emploi et de formation.

* Aborder concrètement les questions sous-jacentes à la préparation d'un entretien d'embauche (image de soi, tenue vestimentaire, codes sociaux, langage gestuel) dans des ateliers ouverts à d'anciens réfugiés et à des professionnels.

* Programmer des ateliers réguliers sur la gestion du budget et le règlement des dettes.

* L'un des enseignements à retenir pour l'avenir consiste à s'assurer que les candidats à un accompagnement ADLER aient bien saisi, en amont de l'engagement, que notre mission principale est de leur faire acquérir plus d'autonomie. C'est pourquoi il est envisagé de programmer un entretien préalable à la signature de l'engagement afin de confirmer l'adhésion de chaque BPI

* Poursuivre l'accueil de stagiaire

Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés

ADLER Haute Marne

Rapport d'Activité

2020

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Adresse : 74 rue de la Liberté
52 200 LANGRES

Permanences Langres : Lundi, Mercredi et Vendredi matin de 9h à 12h

Permanences Chaumont : HUDA AATM – Espace Vermeil
6 Rue Saint Exupéry – 52 000 CHAUMONT
Mardi 10h – 12h et Jeudi 14h – 16h

Téléphone : 06.21.99.43.66

E-mail : refugies.haute-marne@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juillet 2018

Equipe : 1 ETP chargée d'insertion sociale et professionnelle + Encadrement par la responsable du CADA et du CAO AATM de Langres

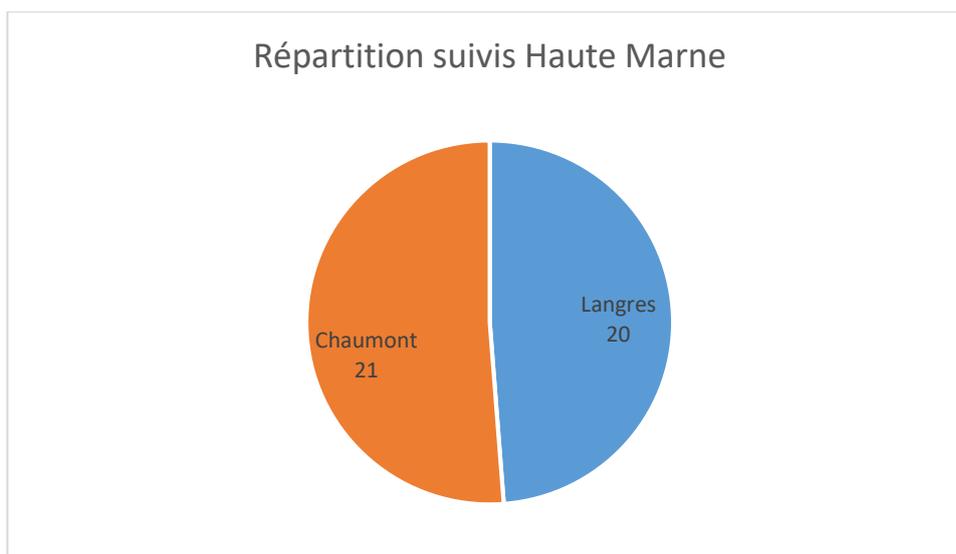
2. Données Chiffrées

Au total, 52 personnes de 9 nationalités différentes, soit **41 ménages**, ont été suivies sur le dispositif ADLER sur l'année 2020.

Parmi eux 22 ménages, soit 29 personnes, ont intégré le dispositif en 2020.

A noter que la première réunification familiale demandée par une personne accompagnée par le dispositif ADLER a abouti et a donné lieu à un nouveau contrat pour accompagner dans l'installation mais aussi la grossesse de l'épouse, arrivée sur le sol français en février 2020

La répartition des ménages suivis reste équitable entre les communes de Langres et Chaumont.



En revanche, il existe une petite différence sur le nombre de personnes accompagnées : 22 à Langres contre 30 à Chaumont. Cette différence s'explique par le fait que sur la ville du Langres, le dispositif ADLER n'accompagne que les sortants de CADA isolés, les familles étant suivies par PHILL.

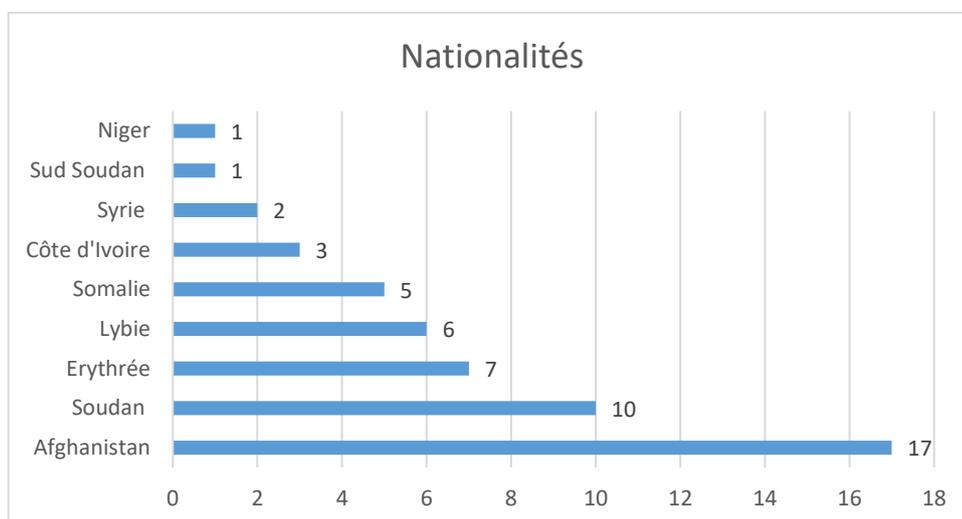
Sur Chaumont, le dispositif ADLER AATM peut se voir orienter toute personne bénéficiaire de protection, quel que soit le prescripteur ou la composition familiale. Le profil des personnes accompagnées est donc légèrement plus varié.

Cependant, **le public accompagné reste très majoritairement des hommes isolés** (90,24 % des ménages).

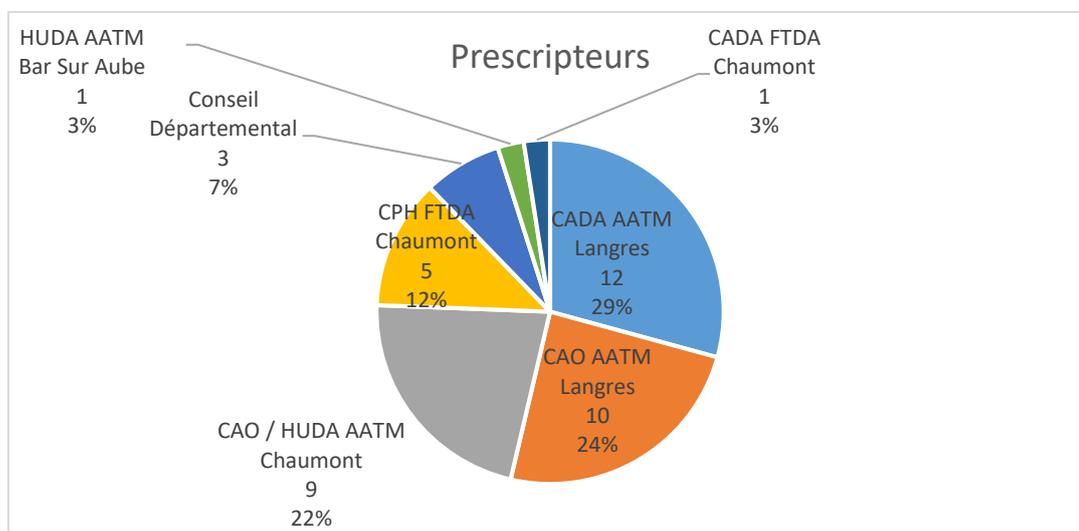
Nationalité	Configuration familiale	Prescripteur	Durée du contrat ADLER	Ville
Afghane 17 personnes – hommes isolés	Isolé	CAO AATM Langres	21 mois (ALT)	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	3 mois + 9mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	9 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois + 3 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	3 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	3 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	Conseil Départemental	6 mois + 6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	3 mois + 6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CPH FTDA	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	<i>En cours de signature</i>	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	<i>En cours de signature</i>	CHAUMONT
Soudanaise 10 personnes 8 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	9 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois + 6 mois	LANGRES
	2 A + 1 E	CAO AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	Conseil Départemental	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CPH FTDA Chaumont	9 mois + 3 mois	CHAUMONT
Isolé	HUDA AATM Bar Sur A.	6 mois	CHAUMONT	
Erythréenne 7 personnes 4 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois + 6 mois	LANGRES
	1A + 3 E	Conseil Départemental	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CPH FTDA Chaumont	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT

Somalienne 5 personnes – Hommes isolés	Isolé	CAO AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CAO AATM Chaumont	6 mois + 3 mois	CHAUMONT
	Isolé	CPH FTDA Chaumont	6 mois	CHAUMONT
Ivoirienne 3 personnes	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois	LANGRES
	Isolée	CADA AATM Langres	3 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	CHAUMONT
Libyenne 6 personnes	2 A + 4 E	CADA FTDA Chaumont	<i>En cours de signature</i>	CHAUMONT
Syrienne 2 personnes -1 ménage	Couple	CPH FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Nigérienne 1 personne	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois	LANGRES
Sud Soudanaise 1 personne	Isolé	CAO AATM Langres	3 mois + 6 mois	LANGRES

Le nombre de nationalités représenté a pratiquement doublé entre 2019 et 2020, passant de 5 à 9.

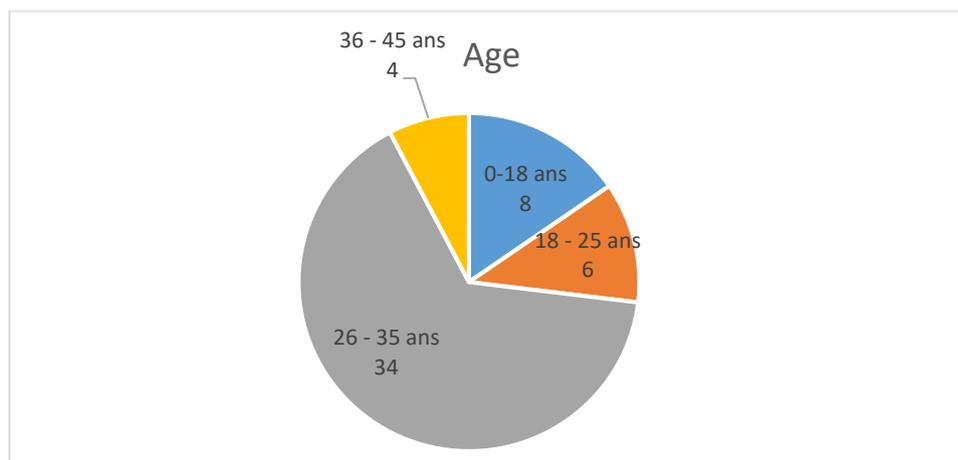


78 % des ménages orientés sur le dispositif ADLER Haute Marne proviennent d'une structure AATM et 14 % des structures FTDA Chaumont.



Six personnes accompagnées par le dispositif ADLER ont entre 18 et 25 ans. Dans le cas d'une personnes isolée, cette situation ne permet pas d'ouvrir des droits RSA, et donc pas non plus d'accéder à un logement autonome. Les situations représentées sur l'année 2020 sont assez disparates : une jeune femme mariée, un jeune homme hébergé chez un ami, mais surtout 3 jeunes hommes hébergés au sein du logement ALT AATM de Langres. Cette solution leur a été proposée afin de leur permettre de poursuivre leur projet d'insertion, engagé sur Langres avant leur sortie du CADA ou du CAO.

Avec l'accueil de familles, la part de 0 – 18 ans a nettement augmenté en 2020, passant de 3 à 8 enfants.



Au total, **18 ménages, soit 22 personnes, sont sorties du dispositif ADLER en 2020**, dont 36,36% étaient en emploi, 27,27% étaient demandeurs d'emploi. Seules trois personnes ont quitté le département, soit 13,64%.

La durée moyenne d'accompagnement en 2020 a été de 9,33 mois. Cela représente 2 mois de plus qu'en 2019, ce qui s'explique en grande partie par le 1^{er} confinement, qui a considérablement réduit l'accompagnement vers l'autonomie du public ADLER.

Nationalité	Configuration familiale	Durée du contrat ADLER	Situation à la sortie	Ville
Afghane 5 personnes Hommes isolés	Isolé	12 mois	Apprentissage Bâtiment	Langres
	Isolé	12 mois ALT + 6 mois ADLER	CDI industrie	Langres
	Isolé	12 mois	CDD industrie	Langres
	Isolé	6 mois	Demandeur d'emploi	Langres
	Isolé	3 mois	CDDI	Langres
Soudanaise 6 personnes Hommes isolés	Isolé	9 mois	CDD	Région parisienne
	Isolé	6 mois	Demandeur d'emploi	Langres
	Isolé	6 mois + 3 mois	Demandeur d'emploi	Langres
	Isolé	12 mois	Missions intérim	Chaumont
	Isolé	9 mois + 3 mois	Demandeur d'emploi	Chaumont

	Isolé	3 mois + 6 mois	HOPE Boucherie	Nancy
Erythréenne 5 personnes 2 ménages	Isolée + 3 enfants	12 mois	Demandeur d'emploi	Chaumont
	Isolé	6 mois	Missions intérim	Chaumont
Somalienne 2 personnes	Isolé	12 mois	Demandeur d'emploi	Lille
	Isolé	12 mois	Missions intérim	Chaumont
Syrienne 2 personnes	Couple	9 mois	CDD Garantie jeune	Chaumont
Nigérienne 1 personne	Isolé	3 mois + 3 mois	Formation plasturgie	Langres
Ivoirienne 1 personne	Isolée	3 mois	CAP restauration	Chaumont

3. Réalisations 2020

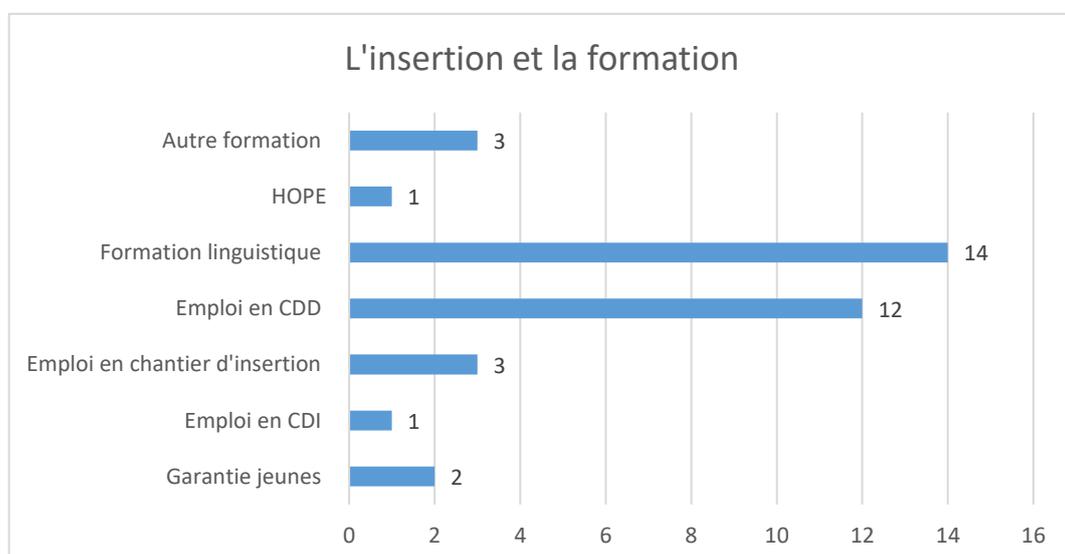
3.1. L'insertion professionnelle

La chargée d'insertion tisse le lien entre la personne accompagnée et ses interlocuteurs du champ de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, OFII, organismes de formation, Centres sociaux), afin de la guider au mieux dans son propre environnement.

Elle assiste à tous les bilans organisés par Poinfor dans le cadre des formations linguistiques, et fait régulièrement un point avec PHEDRA sur l'état d'avancement des formations linguistiques prescrites dans le cadre du CIR.

Par ailleurs elle réalise des orientations sur les structures d'insertion par l'activité économique, le dispositif ADLER ayant la possibilité de prescrire directement sur la plateforme prévue à cet effet. La question de la mobilité est également abordée afin de faciliter l'insertion des personnes.

Concernant les formations, il convient de préciser qu'outre un apprentissage dans le bâtiment initié en 2019, une personne a intégré un CAP cuisine, une autre une formation de plasturgie, et enfin un jeune homme a pu intégrer le dispositif HOPE sur la formation boucher. A noter également la validation en fin d'année 2020 de la candidature d'un jeune homme accompagné sur ADLER sur une formation HOPE Maçon, pour une entrée en formation prévue en janvier 2021.



3.2 Formations suivies par la chargée d'insertion

Intitulé formation	Durée formation	Intervenant
Dispositif pédagogique KEZADOM	2 jours	KEZADOM
Favoriser l'accès à l'emploi des Bénéficiaires d'une Protection Internationale et des personnes allophones	½ journée (Visio)	FAS
Dispositif d'intégration des BPI	2 jours	Forum réfugiés
Favoriser la communication avec un usager non francophone	2 jours	FTDA
Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique	3 jours (dont 2 ½ journées en Visio)	FAS
Médiation interculturelle et gestion des conflits	2 jours (Visio)	FTDA
La distance professionnelle dans le travail social	4 jours (Visio)	INFOR santé

3.3 Animations et informations collectives

La crise sanitaire et toutes les restrictions qu'elle a entraîné a empêché l'organisation de séances collectives d'information et de sensibilisation en 2020.

Une action essentielle a tout de même été menée en septembre, en deux groupes, afin de rappeler aux personnes accompagnées les gestes barrière et la conduite à tenir en cas de symptômes évocateurs de la COVID 19.

Action / thématique	Partenaires/ intervenants	Modalités
Les gestes barrière	Chargée d'insertion	2 séances

3.4 Travail en partenariat

Le travail en partenariat est l'essence même du dispositif ADLER, en permettant d'établir ou de maintenir le lien entre les personnes accompagnées et les interlocuteurs de droit commun.

Des rencontres régulières ont été organisées depuis sa création, avec pour objectifs à la fois de présenter le dispositif, le public ciblé, les modalités d'orientation et l'accompagnement qui y est proposé, mais aussi de convenir de modalités opérationnelles de collaboration.

Encore une fois, la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de ce type de rencontre en présence physique.

Une réunion en Visioconférence a tout de même eu lieu en fin d'année, afin de permettre à tous les acteurs concernés par la formation linguistique des bénéficiaires de protection (OFII, organismes de formation, pôle emploi) de réfléchir ensemble à l'organisation la plus opérationnelle possible.

il est arrivé en effet que plusieurs propositions se chevauchent, ne correspondant pas forcément à la situation des personnes. Ce temps d'échange a permis de rediscuter des modalités de prescription de ces différentes formations et des conditions d'éligibilité, et donc de bien situer quelles formations sont proposées sur le territoire, dans quelles conditions, et surtout comment faire le lien entre les différents acteurs afin d'avoir les bonnes informations sur la situation des personnes ciblées. Depuis cette réunion, une remontée mensuelle des heures de formation linguistique CIR effectuées est réalisée par l'organisme de formation prestataire de l'OFII, ce qui donne une visibilité plus grande pour chaque intervenant.

4. Les faits marquants

✓ **Vie d'équipe** : en fin d'année 2019, la chargée d'insertion ADLER Haute Marne a rejoint l'équipe du CADA au sein des nouveaux locaux. Cela a impliqué pour l'année 2020 de nouvelles modalités de fonctionnement, notamment quant à l'accueil physique des personnes accompagnées. Après plusieurs mois d'adaptation, une réorganisation des bureaux en septembre 2020 a permis la création d'un « *pôle insertion* » réunissant les chargées d'insertion du CADA et d'ADLER, afin de mutualiser un certain nombre de pratiques et d'actions. Par ailleurs, à compter de novembre 2020, des séances d'analyse des pratiques professionnelles ont permis à l'ensemble de l'équipe AATM de Langres (CADA et ADLER) de se réunir et d'échanger autour des situations difficiles. Tout cela a permis à la chargée d'insertion de prendre part à un travail en équipe, malgré le fait qu'elle intervienne seule sur le dispositif ADLER.

✓ La **crise sanitaire** sans précédent qu'a connu le monde en 2020 a bien évidemment impacté le fonctionnement du dispositif ADLER. La mise à l'arrêt du premier confinement a entraîné un retard dans les accompagnements, les signatures de contrats ou encore les sorties du dispositif. Elle a surtout imposé une adaptation nécessaire des modalités d'accompagnement puisque la dématérialisation s'est généralisée au sein des différentes administrations, tout comme les rendez-vous (Pôle Emploi, RSA, ...) qui ont eu lieu la plupart du temps par voie téléphonique ou en visioconférence.

✓ **Public accompagné** : Le nombre de suivis entre Langres et Chaumont a été équilibré sur l'année 2020. L'accompagnement de familles avec enfants, qui avait déjà été initié en 2019, a pu se confirmer grâce par exemple à un nouveau partenariat avec le CADA FTDA de Chaumont qui a, suite à une présentation du dispositif ADLER orienté une première famille en fin d'année. De plus, la première réunification familiale initiée sur le dispositif à Langres a pu aboutir en mars 2020 avec l'arrivée de l'épouse d'un usager ADLER, qui a rapidement été suivie d'une grossesse. Ces typologies différentes de public accompagné induisent pour la chargée d'insertion une variété plus grande d'activités et de partenaires. Néanmoins, malgré cette diversification naissante, la grande majorité des personnes accompagnées reste des hommes isolés.

✓ **Les bénéficiaires de protection de moins de 25 ans** : Depuis plusieurs années, la sortie des structures d'hébergement des jeunes de moins de 25 ans constitue une problématique récurrente et de plus en plus prégnante. En effet, ces jeunes n'ouvrent pas de droits au RSA, et ne peuvent donc pas, en l'absence de ressources, accéder au logement autonome. Il en résulte des perspectives en matière d'intégration et d'insertion professionnelle réduites à la localisation de l'hébergement qui peut leur être proposé par le SIAO 52. Comme les années précédentes, l'AATM a fait le choix de mettre à disposition son logement ALT sur Langres à des jeunes de moins de 25 ans qui avaient un projet d'insertion déjà engagé, afin de leur permettre de le concrétiser.

5. Difficultés rencontrées

✓ **Répartition de la charge de suivis** : Le dispositif ADLER a été conçu par les services de l'Etat pour accompagner 25 ménages par an. La particularité de l'AATM est de mettre en œuvre cet accompagnement sur deux sites, engageant à la fois des frais supplémentaires mais surtout des temps de trajet. Or, malgré le contexte sanitaire, l'année 2020 a permis d'accompagner au total 41 ménages (52 personnes soit près de 40 % de plus qu'en 2019), dont 22 orientés sur l'année. De manière générale, le nombre d'accompagnements simultanés tourne en moyenne autour de 22 ménages, ce qui est relativement important. A cela s'ajoutent les temps de trajets pour se rendre à Chaumont. L'ensemble de ces facteurs rend l'organisation du travail de la chargée d'insertion délicate et lui demande une grande capacité d'adaptation.

✓ **Crise sanitaire** : L'objectif premier du dispositif ADLER est de permettre aux personnes accompagnées d'accéder à l'autonomie. Cela passe par une implication de leur part au quotidien dans la moindre démarche engagée. Afin que les personnes visualisent bien quel interlocuteur doit être sollicité dans quelle situation, la chargée d'insertion se déplace physiquement avec eux pour chaque démarche et peut, selon leur degré d'autonomie, leur demander de se déplacer seuls. Malheureusement, avec la crise sanitaire, de nombreuses administrations essentielles ont cessé de recevoir du public, nous obligeant systématiquement à avoir un rôle d'intermédiaire. Cela a notamment été le cas de la Préfecture pour les renouvellements de titres, ou la CAF. Par ailleurs, en raison des restrictions de circulation, toutes les demandes de réunification familiales ont été mises en suspens. Cette situation a été particulièrement difficile à vivre pour les personnes accompagnées, qui ont dû se résoudre à attendre encore, pour un temps indéterminé, avant de pouvoir concrétiser ce projet essentiel pour eux.

✓ **L'insertion professionnelle**, qui est l'un des piliers du dispositif ADLER, a également connu, en même temps qu'une grande partie de l'activité économique, un brusque coup d'arrêt. La réalisation de visites d'entreprises, de stages ou de périodes de mise en situation en milieu professionnel a été rendue difficile pour ne pas dire impossible. Le second semestre 2020 a tout de même connu une reprise des formations notamment linguistiques, qui ont pu profiter à un grand nombre de personnes accompagnées sur le dispositif ADLER, même si elles n'ont pas toujours pu être organisées en présentiel.

De plus, certaines personnes peuvent rester mobilisées sur les formations linguistiques prescrites dans le cadre du CIR pendant de nombreux mois, en fonction des créneaux proposés par l'organisme prestataire de l'OFII. Elles ne sont donc pas disponibles pour travailler de façon intensive et concrète sur l'insertion professionnelle.

D'autre part, si l'objectif ultime est de permettre aux personnes accompagnées d'accéder à un emploi, il ne peut être pensé que lorsqu'une certaine autonomie sur le plan administratif est atteinte. Or, en fonction des profils, cet aspect de l'accompagnement prend énormément de place et de temps.

Enfin, pour rappel la chargée d'insertion ADLER Haute Marne intervient à la fois sur Langres et Chaumont, et assure l'accompagnement social et professionnel, ce qui limite le potentiel de son action. Le recrutement d'une personne sur le dispositif permettrait bien évidemment de palier à cette difficulté, en dégageant plus de temps d'une part, soit en dissociant plus l'accompagnement social et l'accompagnement professionnel, soit en distinguant les suivis de Langres de ceux de Chaumont.

✓ Concernant la mise à disposition du **logement ALT** pour favoriser le projet d'insertion des bénéficiaires de protection de moins de 25 ans, une situation en particulier a posé problème. En effet, l'un des résidents qui s'y était installé en mars 2019 a malheureusement essuyé plusieurs échecs de projets d'insertion en raison de son niveau de français insuffisant. Cela a eu pour effet de le décourager au fil des mois qui ont passé, et il a été de plus en plus difficile de collaborer avec lui, et de parvenir à travailler sur un projet d'insertion qui tienne compte de ses envies mais aussi des contraintes, notamment en matière d'accès au logement. Ainsi, à la fin de l'année 2020, aucun projet permettant une sortie du logement ALT n'avait pu se concrétiser.

6. Projets 2021

✓ Comme nous l'avons vu précédemment, la crise sanitaire de 2020 a empêché la réalisation de nombreuses actions, notamment collectives. Dans le cadre de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle, il est important de proposer aux personnes prises en charge sur le dispositif des visites d'entreprises afin qu'elles aient conscience de la réalité du marché de l'emploi, des secteurs en besoin de main d'œuvre, leur permettant ainsi de construire un projet professionnel en adéquation avec le bassin d'emploi local. Ces visites auront donc vocation à être largement développées au cours de l'année 2021.

Il est également important de proposer aux personnes, dans la continuité de ce qui est mis en place au CADA, des informations collectives afin de donner un maximum de repères sur les règles de vie en France et le fonctionnement de la société. Là encore, ces dernières seront relancées en 2021, dès que les mesures sanitaires le permettront, et avec l'intervention de certains partenaires comme Finance et Pédagogie sur la gestion du budget.

✓ Lorsque le dispositif ADLER a vu le jour en 2018, une série de **documents types** avaient été élaborés conjointement entre l'Aube et la Haute Marne. Cependant, les chargés d'insertion ont, au fil du temps et au gré des besoins, créé de nouveaux outils afin de faciliter leur travail au quotidien. L'ensemble de ces outils, ainsi que le protocole d'accompagnement feront l'objet en 2021 d'une nouvelle harmonisation afin que tous les chargés d'insertion, ALDER mais aussi CPH, partagent leur expérience, échangent sur leurs outils, se concertent pour utiliser les mêmes documents et se soutiennent mutuellement dans le cadre de leurs accompagnements. Ce travail se fera dans une logique de concertation entre tous les salariés concernés via des réunions inter structures, comme cela se pratique toujours au sein de l'AATM.

✓ Dans la mesure où le logement ALT AATM est en grande partie mobilisé pour l'hébergement de BPI de moins de 25 ans, un **partenariat étroit avec la Mission Locale** de Langres est de mise. Si ce partenariat est fonctionnel au quotidien, il serait intéressant d'organiser de nouveau des rencontres avec l'équipe de la Mission Locale, et notamment son nouveau directeur, comme cela a été déjà entrepris en 2018 et 2019.

✓ **Babel interprètes** compte parmi les partenaires de l'AATM, notamment dans le cadre des prestations d'interprétariat et de traduction. Il semble néanmoins que ce partenariat puisse être mobilisé davantage dans le cadre de l'insertion professionnelle des personnes accompagnées sur le dispositif ADLER, soit pour positionner ceux qui ont acquis une bonne maîtrise du français sur des prestations d'interprétariat, soit sur les postes en CDDI (contrats à durée déterminée d'insertion) qui entrent dans leurs missions d'association intermédiaire.

✓ Lorsque le dispositif ADLER Haute Marne a été conçu en 2018, des **permanences** avaient été instaurées pour recevoir les personnes accompagnées qui en avaient besoin en dehors de leurs rendez-vous. Au fil du temps, la bonne utilisation de ces permanences s'est perdue. Ce phénomène a d'ailleurs lui aussi été amplifié par la crise sanitaire. Or, l'objectif principal de ce dispositif de créer une transition entre la prise en charge en structure d'hébergement et l'accompagnement de droit commun. Pour que cet objectif soit atteint, il est nécessaire de donner les bonnes habitudes aux personnes, notamment insistant sur le respect des rendez-vous et des sollicitations du travailleur social qui ne soient pas toujours régies par une exigence de réponse immédiate. Dans ce contexte, il est donc essentiel de ne pas les recevoir en dehors de leurs rendez-vous et des permanences organisées, afin de les habituer au fonctionnement des services sociaux de secteurs et plus généralement des différentes administrations. Ces permanences devront donc être rétablies en 2021, ce qui impliquera un grand travail de pédagogie et de discipline auprès des personnes accompagnées.

Les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) et cours de français

Configuration :

L'ensemble de nos ateliers sont regroupés en un seul point d'accueil à La Chapelle Saint Luc, rue Le Corbusier, au cœur du Quartier Chantreigne- Montvilliers.

Fonctionnement

➤ *Les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)*

Le fonctionnement des ASL repose essentiellement sur des bénévoles.

En 2020, plusieurs de nos bénévoles ont mis fin à leur engagement compte tenu de la crise sanitaire. Nous sommes donc passés de 10 ateliers/semaine à seulement 5 fin 2020.

La Directrice Générale assure leur pilotage et coordination ainsi que le développement du partenariat extérieur. Elle est soutenue par une salariée du siège social qui suit les dossiers d'inscription et coordonne les bénévoles.

L'AATM propose des ASL centrés sur la recherche d'autonomie des bénéficiaires, en recourant au langage utile et à des documents du quotidien, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Les ateliers sont adaptés en fonction des difficultés des personnes (distinction des « non-lecteurs/non-scripteurs »), avec la mise en place de plus petits groupes, afin de faciliter l'apprentissage.

En temps normal, les ateliers se répartissent dans la semaine à raison d'une moyenne de 2 fois une heure trente chacun, et se déroulent toute l'année à l'exception des mois d'été. Un ralentissement est constaté durant les périodes de vacances scolaires et la saison des vendanges.

Cette action vise à une meilleure maîtrise du langage utile, à partir d'échanges oraux axés sur la vie quotidienne (démarches administratives, compréhension de documents, prévention, découverte du mode de fonctionnement des espaces culturels et sociaux...).

Les intervenants ont recours à plusieurs outils et méthodes d'approche : appui sur des documents de la vie quotidienne (journaux, plaquettes d'information, factures...) rangés dans des classeurs par thématique, organisation de déplacements pédagogiques à l'extérieur, jeux de rôle, ainsi que l'utilisation ponctuelle de jeux de société adaptés et des outils numériques.

Les grilles d'évaluation nous permettent de mesurer l'évolution des personnes au fil de l'année.

➤ *Les cours de Français Langue Etrangère :*

Depuis septembre 2015, grâce au financement ANCT (ex CGET) et politique de la ville, l'AATM a mis en place un dispositif intitulé « Accès aux cours de savoirs de base en français ».

Cette action vise à :

- étendre les compétences langagières et linguistiques selon des contextes et des situations de la vie quotidienne
- développer une autonomie plus importante en incitant les apprenants à mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage personnelles par l'analyse et la réflexion
- accroître les compétences écrites et orales
- obtenir une valorisation des compétences via l'obtention du DELF A1, A2 et B1

Dans ce cadre, 9 heures d'enseignement hebdomadaire du français sont dispensées à raison de 3 demi-journées de 3 heures par semaine par un formateur spécialisé en Français Langue Étrangère, mis à disposition par l'YSCHOOLS.

A l'origine, l'action se déroulait en année glissante, mais avec la crise sanitaire nous avons été contraints de l'étaler dans le temps : ainsi le groupe qui a été constitué en octobre 2019 s'est présenté aux épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française en octobre 2020.

Il n'a donc pas pu être constitué de 2^{ème} groupe sur l'année 2020. Seuls les entretiens de sélection ont pu être organisés fin 2020, afin de permettre de constituer un groupe pour le début 2021.

L'action se déroule désormais en année civile, suite à l'épisode de la crise sanitaire 2020.

Les groupes sont constitués après une campagne de communication auprès des différents partenaires institutionnels et sociaux : les candidats sont sélectionnés sur entretiens par un jury (composé de la coordinatrice YSCHOOLS/ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, la directrice de l'AATM et/ou la référente du siège social de l'association) environ un mois avant le démarrage des cours, afin de constituer un groupe volontaire et homogène pour un début des cours mois suivant.

En 2020, 9 personnes ayant le niveau ont pu s'inscrire à l'examen et 8 l'ont obtenu (La neuvième personne a rencontré un problème de transport et n'a pas pu se présenter à l'heure à l'examen) :

- 3 ont obtenu le DELF A1,
- 2 le niveau A2
- 3 le niveau B1

La Directrice de l'AATM se charge de la coordination et communication concernant cette action.

Le formateur de l'YSHCOOLS prépare (conception d'exercices et travaux pratiques à partir de supports pédagogiques adaptés au public) et enseigne les cours en suivant un déroulé pédagogique préalablement construit en fonction du niveau du groupe constitué.

La formation se compose de plusieurs modules : vie pratique (la famille, le logement, la santé, l'éducation et la culture) et vie publique (les symboles et valeurs de la République, la citoyenneté, l'administration).

Le formateur de l'YSCHOOLS se charge également de l'évaluation des apprenants via la création de supports d'évaluation adaptés.

Plusieurs examens blancs sont mis en place afin de les préparer au mieux aux épreuves, dans des conditions similaires.

Des réunions de suivi (composées de la coordinatrice YSCHOOLS/ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, la directrice de l'AATM et/ou la référente du siège social de l'association) ont lieu afin de faire le point sur l'avancée dans l'apprentissage de chacun.

Les bénéficiaires

➤ Les bénéficiaires des ASL

Sur l'année 2020, les ateliers ont concerné **46 personnes (contre 72 l'année précédente)**. Nous recensons 53 % de nouveaux inscrits sur l'année 2020.

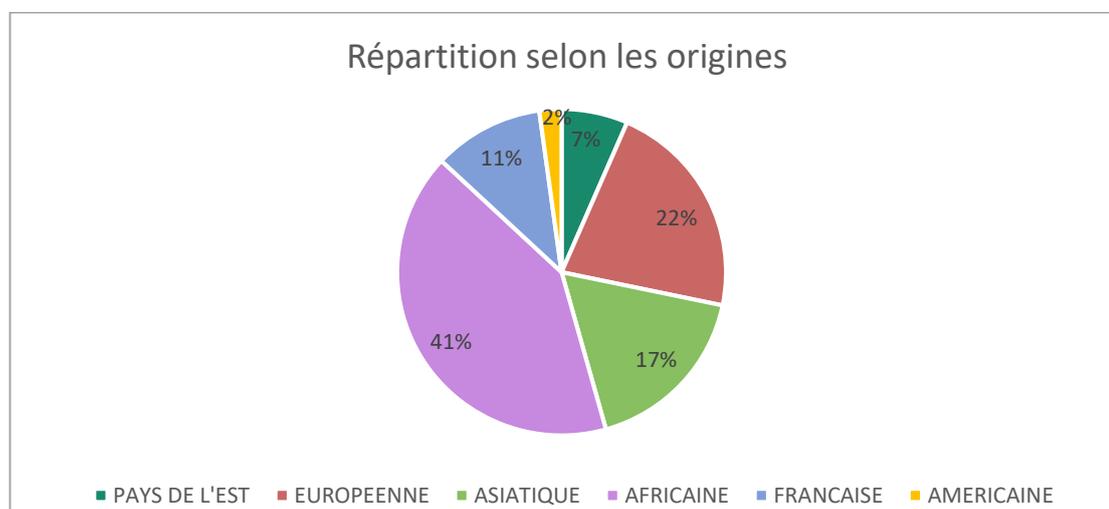
Les ateliers sont toujours majoritairement suivis par des femmes qui représentent 87 % des bénéficiaires.

	ASL
Femmes	40
Hommes	6
TOTAL	46

La moyenne d'âge est portée à 46 ans. Nous constatons une augmentation de la population des moins de 40 ans qui représentent 41% en 2020 (contre 33% en 2019), certainement en lien avec le contexte sanitaire.

Les bénéficiaires sont d'origines diverses :

- 3 personnes des pays de l'Est, soit 7% (en hausse par rapport à 2019)
- 8 personnes d'origine asiatique, soit 17% (en baisse par rapport à 2019)
- 19 personnes d'origine africaine, soit 41 % (en hausse par rapport à 2019)
- 5 personnes de nationalité française, soit 11% (en baisse par rapport à 2019)
- 10 personnes en provenance de l'Europe soit 22% (en hausse par rapport à 2019)
- 1 personne américaine, soit 2% des inscrits en 2020



➤ Les bénéficiaires des cours de français

Afin de privilégier les conditions d'apprentissage, les cours d'accès aux savoirs de base en français sont destinés à un groupe limité, constitué de 10 à 14 apprenants ayant un niveau minimum de compréhension et d'expression en français.

- Le groupe de septembre 2019 à octobre 2020

15 personnes se sont inscrites : 11 femmes et 4 hommes avec une moyenne d'âge de 39 ans, mais cela varie de 23 à 51 ans pour le plus âgé.

11 habitent en quartiers prioritaires.

Les origines des bénéficiaires sont très variables : marocaine, algérienne, afghane, albanaise, arménienne, azerbaïdjanaise, ukrainienne, turque, mongole et russe.

Parmi ces 15 personnes inscrites, 9 ont pu passer le DELF. En effet, 2 personnes n'avaient pas le niveau pour passer l'examen, 3 personnes n'ont pas repris les cours suite à la crise sanitaire, et 1 a trouvé du travail en cours d'année.

Taux de réussite de 89% pour les 9 personnes inscrites à l'examen.

Diplômes obtenus en 2020 : 3 diplômes A1, 2 diplômes A2 et 3 diplômes B1.

Compte tenu des conditions sanitaires liées à l'épidémie du Covid-19, la remise des diplômes officiels n'a malheureusement pas pu être organisée pour la promo 2020.

Le partenariat

Ces actions s'inscrivent dans une logique de parcours de l'ASL à l'apprentissage du français à l'écrit (de type FLE) puis l'accès au Français Langue Professionnelle.

*Elles sont référencées au sein de PAROL, la **plateforme de ressources pour la maîtrise du français et des compétences de base en région Grand Est.***

Des suivis spécifiques (assiduité, évolution...) de certains apprenants en situation d'emploi se sont mis en place avec certains prescripteurs (Foyer aubois, chantier d'insertion de La Chapelle St Luc)

L'AATM participe activement aux rencontres organisées par la commune au sujet de la lutte contre l'illettrisme (actions éducatives familiales), qui associe les acteurs institutionnels et associatifs locaux.

Plusieurs actions ont été menées par le passé dans ce cadre comme la création et l'utilisation d'outils communs (fiche parcours, fiche de présentation à l'attention des partenaires, fiche dispositif AEF...), ou l'accès de nos publics les plus compétents au dispositif expérimental porté par la commune intitulé Français Langue Professionnelle.

La crise sanitaire qui nous a touché cette année n'a pas permis de mettre en place de nouveaux projets pédagogiques avec nos partenaires.

Quelques rencontres ont pu avoir lieu malgré les circonstances :

- Rencontre pour la présentation d'un outil pédagogique ASL (Letrémo)
- Formation de la référente Action Sociale sur l'outil KEZADOM pour mettre en place des ateliers ASL
- La rencontre autour du projet concours d'éloquence au Centre Social Victor Hugo

Une rencontre entre les bénévoles ASL Le Corbusier a eu lieu en septembre afin de faire un point sur la reprise des ateliers et a également permis de revoir les protocoles sanitaires déjà mis en place par l'association.

Difficultés rencontrées

Le manque de moyens humains salariés concernant la mise en place de cette action continue particulièrement à se faire ressentir, alors que l'exigence des autorités tend vers une professionnalisation de ces ateliers.

Le recrutement au poste d'Animatrice/Coordinatrice des ASL n'a pas pu aboutir en 2020 compte tenu du contexte sanitaire.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a d'ailleurs constitué la principale difficulté de l'année. A l'annonce du confinement en mars 2020, les ateliers ont été suspendus et n'ont réellement repris qu'en octobre. Un nouveau confinement annoncé fin octobre a de nouveau mis fin aux ateliers.

Nous avons également dû faire face aux départs de plusieurs de nos bénévoles. Deux d'entre eux ont mis fin à leur engagement, et l'activité de 3 autres a été suspendue pendant la durée de la crise sanitaire.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et il arrive que des personnes arrêtent en cours de parcours, en raison de l'obtention d'un emploi, d'un déménagement ou de problèmes de santé.

La contexte 2020 n'a pas été favorable au parcours d'apprentissage des bénéficiaires.

Projets 2021

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, l'AATM espère pouvoir reprendre un fonctionnement normal des ateliers. Des appels à bénévolat ont été lancés afin de « recruter » de nouveaux volontaires.

Nous espérons que le poste d'animateur-coordonnateur des ASL pourra être pourvu en 2021 et ainsi permettre de relancer la dynamique de projets, notamment en organisant davantage de sorties pédagogiques et d'actions sur le quartier.

AATM - LISTE DES SIGLES UTILISÉS COURAMMENT

AATM : Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ACSE : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (finance ASL et cours de français)

ADA : Allocation Demandeur d'Asile (fusion AMS et ATA avec la réforme de l'asile votée en juillet 2015)

ADLER : Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés

AME : Aide Médicale d'Etat

AMS : Allocation Mensuelle de Subsistance (pécule versé par les CADA aux résidents)

ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

ARV : Aide au Retour Volontaire

AS : Assistante Sociale

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASL : Ateliers Sociolinguistiques

ATSA : Accueil Temporaire Service Asile

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BOP : Budget Opérationnel de Programme

BPI : Bénéficiaire d'une Protection Internationale

BSA : Bar Sur Aube

CA : Conseil d'Administration

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES : Centre d'Accueil et d'Évaluation Sociale

CAI : Contrat d'Accueil et d'Intégration de l'OFII qui va être remplacé par le CIR

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation (migrants de Calais)

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCH : Code de la Construction et de l'Habitation

CD : Conseil Départemental

CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIO : Centre/Conseiller d'Information et d'Orientation

CIR : Contrat d'Intégration Républicaine de l'OFII qui remplace le CAI

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMA : Conditions Matérielles d'Accueil

CMJ : Conseil Municipal Jeunes

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CODES : Comité Départemental d'Education pour la Santé

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CSE : Conseil Social et Economique

CST : Carte de Séjour Temporaire

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DIDAMS : Direction Départementale des Affaires Médico-Sociales

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DP : Délégué du Personnel

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

DUD : Document Unique de Délégations

ENC : Etude Nationale des Coûts

EPIPURE : Equipe Psychiatrique Intersectorielle de Cure de l'Exclusion

ERE : Equipe de Réussite Educative

ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

ETP : Equivalent Temps Plein

FA : Fiche Action

FLE : Français Langue Etrangère

FNARS : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale

FP : Fiche procédure/ protocole

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

FTDA : France Terre d'Asile

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

GAP : Groupe d'Analyse des Pratiques

GU : Guichet Unique

HU : Hébergement d'Urgence

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

LCSL : La Chapelle Saint Luc

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PA : Procédure Accélérée

PASS : Permanence d'Accès aux Soins

PE : Projet d'Etablissement

PEF : Parent d'Enfant Français

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PN : Procédure Normale

POS : Personnes originaires de pays considérés comme surs

PP : Projet Personnalisé

PRADHA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

PRD : Pôle Régional Dublin

PRE : Programme de Réussite Educative

REP : Réseau d'Education Prioritaire

RS : Résidence Sociale

SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation

TS : Travailleur Social

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

VAD : Visite à Domicile